LE

GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

III [1]

LES PREMIÈRES FAUTES

I

Le 4 septembre, la situation était d'une simplicité effrayante. 400 000 Allemands occupaient l'Alsace, la Lorraine, les Ardennes et la Champagne. Près de 700 000 remplissaient les dépôts et les places fortes de l'Allemagne, prêts à renforcer l'armée d'invasion. Ce million d'hommes, qui avaient pour la plupart fait campagne, était conduit par une noblesse guerrière, savante et unie, encadré par une élite démocratique de sous-officiers expérimentés, pourvu de tout ce qui peut accroître la force des troupes et diminuer leurs souffrances. Après un immense effort et d'extraordinaires succès, l'instrument forgé par la patience laborieuse de la Prusse paraissait encore intact.

La France n'avait plus d'armée. Des 450 000 soldats qui, au début de la lutte, formaient l'armée active, c'est-à-dire toute la force militaire, 50 000 étaient restés sur les premiers champs de bataille, 100 000 avaient été faits prisonniers autour de Sedan, 170 000 étaient bloqués sous Metz, 80 000 servaient de garnison aux places assiégées ou menacées, et à l'Algérie. Seul, le corps de Vinoy, qu'un ordre de Mac-Mahon avait retenu à Mézières, sur le bord de l'abîme, et quelques troupes, surtout de cavalerie et

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 15 juin 1896.

d'artillerie, qui s'étaient échappées de Sedan, gardaient encore la liberté de fuir, et, poursuivis par les vainqueurs, faisaient, au nombre de 35 000 hommes, retraite sur la capitale. Si l'on ajoute quatre régimens qu'on pouvait ramener d'Algérie, et à peu près 200 hommes qu'on pouvait encore tirer, en l'épuisant, de chaque dépôt de France, le total des soldats que l'armée active était capable de mettre en ligne ne dépassait pas 70 000 hommes. Le reste des Français valides, inscrits ou non sur les listes de la garde mobile et de la garde nationale, était étranger à toute instruction militaire.

Les armes n'étaient pas plus prêtes que les soldats. Avant la lutte, on prétendait que nos arsenaux renfermaient plus de 3 millions de fusils et 21 000 canons, dont 10 000 de campagne. Mais c'était un matériel oublié par le temps et condamné par la science : 2 millions de ces fusils se chargeaient par la bouche, un certain nombre étaient à pierre ; 17 000 de ces canons étaient des pièces capables encore d'annoncer les victoires mais plus de les gagner. Il n'y avait de propre à la guerre que l'artillerie rayée : 2 000 pièces de siège et 2 000 de campagne, fort inférieures à l'artillerie Krupp ; et 1 100 000 fusils Chassepot, très supérieurs au fusil Dreyse. Nos armées, investies ou prisonnières, et nos places fortes de l'Est détenaient 400 000 de ces fusils et la plupart de ces canons ; il ne restait pour armer la France que 700 000 fusils et 600 pièces de campagne (1). Or, pour soutenir une guerre, il faut 3 canons par 1 000 hommes, et 3 fusils par homme ; il restait donc tout juste de quoi armer 200 000 hommes. L'habillement, l'équipement, les services sanitaires n'étaient pas plus complets.

Mieux que tous les détails, un fait donne la mesure de la détresse militaire : pour la défense du sol, l'armée offrait désormais moins de ressources que la marine. Au début de la guerre, celle-ci devait fournir, porter et débarquer sur le littoral ennemi 30 000 Français qui, joints à 40 000 Danois, envahiraient le Hanovre et le Holstein, les contrées les plus hostiles au joug

(1) Les chiffres et appréciations donnés ici sont le résumé des chiffres et appréciations fournis en 1873, après le plus minutieux travail, à l'Assemblée nationale, par la Commission d'enquête sur le matériel de la guerre. Celle-ci a indiqué, en ces termes, pourquoi elle n'avait pu « reconstituer, d'une façon précise, les distributions d'armes faites pendant la dernière guerre. On aurait pu y réussir en temps ordinaire, au moyen de la comptabilité en matières des directions d'artillerie ; mais l'invasion des provinces de l'Est et les événemens de la Commune s'opposent à ce qu'on établisse complètement cette comptabilité. Il manquera toujours les comptes-matières et les inventaires des directions de Metz, Strasbourg et La Fère, qui ont disparu par suite de l'occupation allemande, ainsi que ceux de la direction de Paris, qui ont été incendiés par les insurgés du 18 mars. En outre, dans quelques directions, les armes ont été réellement pillées, et il en est résulté un désordre qui s'est reflété dans les écritures. » Rapport de M. Léon Riant. (*Annales de l'Assemblée nationale*, t. XVII, p. 184.)

prussien. Elle pouvait suffire à cette tâche. L'inscription maritime qui tenait, de 18 à 50 ans, à la disposition de l'État, quiconque naviguait à la pêche, au cabotage, ou au long cours, permettait de puiser librement dans une réserve de 115000 matelots. Le recrutement fournissait de plus, pour la conquête et la garde des colonies, une force permanente d'infanterie et d'artillerie, véritables troupes de terre : ces troupes comptaient 38000 hommes. 9000 étaient aux colonies, 29000 furent destinés au corps de débarquement. Pour monter la flotte de combat et de transport il fallait 74000 matelots ; il suffit, pour avoir ce nombre, de lever parmi les inscrits les célibataires âgés de moins de 40 ans. Mais l'offensive sur le littoral comme l'offensive sur le Rhin étaient moins des desseins que des rêves, et nos premières défaites les dissipèrent. Il avait fallu désarmer la flotte de transport : une partie des équipages et les troupes de la marine se trouvaient dès lors sans emploi. L'infanterie de marine envoya 9000 hommes à l'armée qui se reformait sous Châlons : ce furent eux qui s'illustrèrent et périrent à Bazeilles. Comme la flotte de l'Allemagne, trop faible pour se mesurer à la nôtre, s'était réfugiée au fond de ses ports, notre flotte de guerre n'eut plus pour objectif que leur blocus dans la mer du Nord et dans la Baltique. Mais là c'est la nature qui luttait contre nous : la situation des ports ennemis, au fond de longs et sinueux estuaires, la configuration des côtes, basses et sablonneuses, où un flux et un reflux sans profondeur couvrent et découvrent tour à tour un large espace qui n'est ni la terre ni la mer, les courans violens près des côtes, les tempêtes fréquentes au large rendaient le blocus dangereux pour nos cuirassés trop lourds. Les glaces d'un hiver prématuré allaient fermer la Baltique. Dès le milieu de septembre, ordre était donné aux escadres de regagner Cherbourg et le blocus était remplacé par le va-et-vient de quelques navires dans la mer du Nord, seule accessible désormais. Par suite, outre ses 20000 soldats d'infanterie et d'artillerie, la marine aura à terre, et inutiles, plus de 50000 matelots sur les 74000 qu'elle vient de lever. Ces matelots connaissent presque tous le maniement du canon ou du fusil; à ceux mêmes qui l'ignorent, il ne manque, pour être les meilleurs soldats de France, que cette instruction facile à acquérir, et l'habitude des marches : car tous ont appris, non seulement par un court passage au service de l'État, mais par l'exercice constant de leur métier, cette stricte discipline, cette habitude de la souffrance et cette familiarité avec le danger, qui sont les vertus essentielles chez l'homme de guerre, et les plus longues à acquérir. En étendant la levée aux inscrits, mariés ou veufs, jusqu'à 40 ans, la marine peut fournir de plus 20000 hommes

d'égale qualité. Enfin, en épuisant le droit de l'État jusqu'au bout, et la liste des inscrits jusqu'à 50 ans, on fournirait encore 20000 hommes, peu propres à un service de campagne, mais capables de défendre, aussi bien que pas une troupe en Europe, les murailles d'une place. Ce serait arrêter toute navigation commerciale et enlever à la population du littoral les chefs de famille qui la font vivre, mais si l'on veut avoir pitié de la patrie seule, la marine serait en état de joindre 110000 à 120000 soldats aux 70000 qui restent de l'armée. Et tandis que celle-ci, saignée à blanc, peut à peine donner à ce reste de soldats un reste de cadres, incomplets par le nombre et souvent inférieurs par la qualité, la marine possède intacte sa hiérarchie de commandement, le corps admirable de sa maistrance, des officiers qui ont la confiance et le dévouement de leurs hommes, enfin des amiraux, qui, chargés de diriger nos expéditions dans les contrées lointaines, ne sont étrangers ni à la tactique ni à la stratégie de la guerre terrestre. La marine enfin a toute faite une partie de l'armement qui manque à nos places. Elle vient de remplacer par une artillerie nouvelle et plus puissante l'artillerie jusque-là en service à bord et sur les côtes; il lui est facile, sans enlever un canon à ses navires et à ses ouvrages, de prêter à notre défense les pièces hier encore employées contre les cuirassés, et, par suite, puissantes contre des ouvrages de pierre et de terre. Mais au total, et en employant toutes ces ressources, la France aurait peine à armer et à mettre en ligne, contre 1 million d'ennemis, 200000 soldats dignes de ce nom.

Comment transformer en soldats les 6 à 700000 Français qui se doivent à la défense? Pour instruire et commander, il reste les généraux, les officiers et les sous-officiers qui, à bout d'âge ou de vocation, ont quitté l'armée, sont de plus séparés d'elle par les changemens accomplis, depuis leur retraite, dans la science militaire, et auront à apprendre au moment où il faudrait enseigner. Pour créer des armes et du matériel, les arsenaux de la guerre et ceux de la marine, ces derniers surtout, avec leur puissant outillage, leurs approvisionnemens, leurs 20000 ouvriers, offrent de précieuses ressources. Mais, même en unissant leurs efforts, les établissemens de la guerre et de la marine ne sauraient produire plus de 1000 fusils par jour, et plus de 10 batteries par semaine, c'est-à-dire par mois l'armement nécessaire à 100000 hommes. Il faudrait à la France la moitié d'une année pour créer moins de forces que n'en possède déjà l'ennemi, et tandis qu'elle tenterait lentement de les accroître, il aurait tout le loisir de les détruire avec toutes les siennes. Notre état militaire ne nous fournissait pas les moyens de soutenir la lutte.

Sans doute, par delà ce qu'il offre de ressources, apparaît, en France, une immense jachère de forces inutilisées. Notre intelligence nationale possède une supériorité de promptitude et de souplesse qui lui permet de s'appliquer à tous les genres d'activité et d'improviser ses aptitudes. Leur existence ordinaire prépare nos ingénieurs, nos comptables, nos médecins, à des travaux analogues à ceux dont la défense a besoin. Notre industrie, pour transformer toutes les matières, a des moyens d'action autrement variés et vastes que les arsenaux de l'État. Notre richesse enfin nous permet d'acquérir tous les élémens de puissance qui s'achètent. Mais tandis que l'Allemagne, moins dotée par la nature, a su saisir et employer à l'organisation de l'État toutes les puissances intellectuelles, morales et matérielles de la nation, en France la nation et l'armée ont paru également soucieuses de s'emprunter et de s'aider le moins possible. L'autorité militaire a mis son point d'honneur à suffire à tout avec une armée de métier, et si elle consent à regret à recourir, pour certains approvisionnemens, à l'industrie privée, elle lui a interdit de fabriquer les plus essentiels à la guerre : la poudre, les projectiles et les armes. La population civile n'applique ses pensées, son savoir, ses capitaux et son zèle qu'aux professions et aux intérêts de la paix. Ainsi, tous les élémens de force qui sont en elle et devraient servir à la défense du pays, demeurent épars et bruts, comme les matières premières de la puissance.

Nulle part le contraste entre cette insuffisance de l'organisation militaire et la surabondance d'hommes, de science, de ressources non employés n'était aussi douloureux et menaçant qu'à Paris. La ville était, de toutes les places de guerre, la première par ses dimensions. Ses ouvrages, achevés en 1842, formaient alors un ensemble qui défiait les attaques. Les 15 forts et redoutes qui flanquaient l'enceinte étendaient autour d'elle un cercle protecteur de 80 kilomètres. On avait calculé que, pour investir régulièrement ce périmètre, il fallait 600000 hommes, et c'était plus qu'en un temps d'armées restreintes ne comptait aucune nation. De même, les ouvrages extérieurs, qui étaient établis de 1900 à 2800 mètres en avant de la place, préservaient celle-ci du bombardement, à une époque où l'artillerie ne portait pas à 1200 mètres. Mais en 1870, l'ennemi avait 1 million d'hommes et son artillerie portait à 3000 mètres. Ni la structure des ouvrages, ni leurs emplacemens, ni les distances entre eux et le corps de place n'étaient plus en rapport avec les nouveaux moyens d'attaque. Ces forts, sauf le Mont-Valérien, avaient été bâtis dans la plaine qui entoure Paris : elle s'étend de l'est, — où la Seine et la Marne

confondent leurs vallées et s'unissent, — à l'ouest, où le fleuve décrit ses larges orbes; elle est bornée au nord et au sud par des hauteurs qui s'élèvent d'un relief abrupt, et qui, s'éloignant d'elle, se prolongent en plateaux à travers les mouvemens d'un sol accidenté et couvert. Ces hauteurs commandaient vers Sannois, à moins de 3000 mètres, nos ouvrages nord, et vers Châtillon, de 2000 à 1000 mètres, notre front sud et les forts de Montrouge, de Vanves, et d'Issy.

Il fallut nos premières défaites pour que le siège de la capitale parût un malheur possible, et qu'on s'avisât de l'état où étaient les défenses. Le dernier ministère de l'empire déploya une activité capable de tout réparer, si le temps perdu se regagnait jamais : plus de 40 millions furent dépensés à mettre en état la place et l'on y employa jusqu'à 100000 ouvriers à la fois dans les derniers jours qui précédèrent le 4 septembre. Pour porter sur les hauteurs la défense, on entreprit quatre grands ouvrages, conçus selon la dernière perfection de l'architecture militaire, avec des maçonneries épaisses, des revêtemens à l'épreuve et plusieurs étages de feux. Malgré l'inévitable lenteur de tels travaux, on les avait engagés parce qu'on se sentait couvert par l'armée de Mac-Mahon. Si elle ne parvenait pas à opérer sa jonction avec Bazaine, elle ferait retraite sur Paris et, établie en avant des nouveaux ouvrages, donnerait le temps de les achever. Cet espoir fut détruit, avec l'armée elle-même, à Sedan.

Pour armer les forts et l'enceinte, 200 grosses pièces de marine avaient été amenées des ports. Pour armer les troupes, Paris ne possédait que 200000 chassepots redemandés à Strasbourg et à Metz, au moment où ces places furent investies. Or la défense de Paris exigeait plus de 200000 hommes : 40000 pour tenir garnison dans les forts, 80000 pour manœuvrer entre les forts et la place, troubler les entreprises de l'assiégeant, 90000 pour garnir les remparts de l'enceinte.

Seul le service des remparts pouvait être assuré par les 90000 gardes nationaux de Paris. Sur ce nombre le tiers, appelé par la loi du 10 août 1870, n'avait pas encore d'armes; le reste, qui formait les anciens bataillons de l'empire, n'était muni que d'armes à piston; et les uns et les autres étaient égaux par leur inexpérience militaire. Pour la mission essentielle, et au lieu des 120000 hommes qu'elle exigeait, 12000 marins, fusiliers et canonniers, appelés à Paris par le dernier ministère avec leurs officiers et six amiraux, 12000 sergens de ville et gendarmes, 35000 hommes du 13e corps, qui sous la conduite de Vinoy se repliaient sur la capitale, n'atteignaient pas 60000 soldats. En y ajoutant 4000 recrues, premiers élémens du 14e corps

et les 18000 mobiles de la Seine, les uns et les autres sans instruction ni esprit militaire, on dépassait à peine 80000.

Et pourtant cette ville était pleine d'hommes. Nulle part la jeunesse mâle n'était en proportion aussi considérable : non seulement en effet celle de Paris, mais celle de toute la France était attirée et retenue dans la capitale du travail et du plaisir; plus de 200000 hommes, valides, âgés de 20 à 35 ans, continuaient à mener au milieu de nos désastres leur existence accoutumée, échappant même aux obligations qui les atteignaient partout ailleurs. La loi du 10 août 1870 portait, article 2 : « Tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfans, ayant vingt-cinq ans accomplis et moins de trente-cinq, qui ont satisfait à la loi de recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde nationale, sont appelés sous les drapeaux pour la durée de la guerre. » Cet appel s'adressait à trois catégories de personnes : 1° les anciens soldats qui avaient fait un congé; 2° les soldats de la deuxième portion du contingent qui avaient reçu un commencement d'instruction militaire; 3° les hommes qui par exonération ou dispense n'avaient jamais servi. Or, soit ménagement politique, soit crainte de verser dans l'armée un contingent peu discipliné, soit négligence, à Paris un grand nombre d'hommes appartenant aux deux premières catégories n'avaient pas répondu et n'avaient pas été recherchés, et pas un homme appartenant à la troisième n'avait été appelé. On peut évaluer leur nombre à près de 100000. Les hommes mariés ou veufs et pères de famille qui avaient moins de 35 ans formaient un groupe non moins considérable et non moins inactif. Dans Paris enfin, siège du gouvernement le plus centralisé qui fût, laboratoire où la science et la pensée nationales concentraient leur activité et leur vie, marché où toutes les industries avaient soit leur principal établissement, soit leurs dépôts, se trouvait inactive une multitude d'hommes que leurs connaissances professionnelles et leur supériorité d'éducation générale eussent rendus aptes entre tous à servir le pays. Là surtout apparaissait que, entre la France et l'Allemagne, l'inégalité n'était pas dans leurs forces, mais dans l'emploi fait de ces forces, et que cette guerre était celle de la nation armée contre la nation désarmée.

II

Tenter la résistance était donc entreprendre une tâche presque surhumaine. De là la nécessité impérieuse de ne perdre par aucune erreur de jugement, ni de conduite, les dernières et si faibles chances que nous laissait la fortune.

Rien ne pouvait réussir si toutes les forces répandues dans la nation, mais jusque-là perdues pour notre puissance militaire, ne venaient combler l'énorme vide que l'imprévoyance et les catastrophes avaient creusé. Ce n'était pas assez que cette transformation s'accomplît, il fallait qu'elle s'improvisât ; car l'ennemi, maître de toutes ses forces, empêcherait les nôtres de se refaire, s'il n'était surpris par leur formation. Il fallait, dans cette industrie consacrée aux travaux de la paix, adapter l'outillage et la production aux besoins de la guerre. Il fallait chercher, chez tous les peuples qui avaient eu la sagesse de mettre au nombre de leurs industries la production des munitions et des armes, les stocks disponibles et acquérir à tout prix le matériel utile à la défense. Il fallait, dans cette population qui avait trouvé jusque-là les lois elles-mêmes complices de son ignorance et de son dédain pour les affaires militaires, découvrir des hommes capables non seulement de faire nombre et d'obéir, mais de conduire le nombre et d'exercer une part du commandement. Enfin il fallait à cet immense et multiple effort, sur tout le territoire et hors des frontières une direction commune. Et là était de toutes les difficultés la plus grande.

Nos malheurs en effet n'avaient pas seulement détruit nos forces matérielles. Les surprises de cette lutte depuis si longtemps certaine, l'anémie cérébrale du haut commandement, la caducité des institutions maintenues par lui avaient ruiné l'autorité morale du pouvoir auquel il appartient de réparer les revers militaires. C'était comme une ironie cruelle et une contradiction de confier la revanche aux chefs qui avaient préparé la défaite. Mais tout médiocres que fussent alors les hommes de guerre, qui à ce moment était en France meilleur et plus apte? Les administrations de la guerre et de la marine demeuraient les seuls moteurs en état d'imprimer aux innombrables élémens qu'il fallait assembler pour refaire des armées un branle commun et une activité ordonnée. Là seulement, au centre de l'immense machine, étaient les hommes familiers avec tous ses rouages et capables de transformer la multitude des efforts en l'unité de l'œuvre. Là, pour assurer chacun des services militaires, autant de corps gardaient le dépôt des progrès éprouvés et des traditions nécessaires. Si nombre de chefs n'égalaient plus leurs aînés des grandes époques, cette déchéance de la vigueur morale était commune à l'armée et à la nation, et les officiers, victimes de leur temps et semblables à la masse de leurs concitoyens, l'emportaient encore sur ceux de leurs contemporains qui, anémiés par la même atmosphère, avaient en moins la discipline et la science du métier : leur expérience, fût-elle trop vieille et enraidie, était

encore supérieure à l'ignorance. Si l'armée faite par eux n'était plus à la mesure des nécessités nouvelles et s'il s'agissait de l'agrandir à la taille de la nation, plus l'œuvre devenait vaste, moins il était raisonnable de la confier, sous prétexte que les militaires connaissaient seulement les petites armées, à des hommes étrangers même à celles-là. Si le personnel du métier, appauvri par les batailles, les capitulations et les investissemens, ne suffisait plus à encadrer et à conduire ces levées nationales, et qu'une partie de ces nouveaux venus dût aussitôt aider à la direction, cela ne rendait pas superflu, mais indispensable, le concours des chefs militaires. Les ingénieurs, les architectes, les entrepreneurs, les métallurgistes fussent-ils par leur science générale égaux et supérieurs même aux officiers d'artillerie et du génie, il leur restait, pour élever des fortifications, construire du matériel, acheter des armes, à apprendre de ces officiers les exigences spéciales, les procédés particuliers de travail ou d'épreuves. Les fabricans, vendeurs, experts, commis, comptables, qui s'entendaient à produire les diverses marchandises, à les estimer, à tenir en ordre les magasins et les comptes, pouvaient fournir un personnel d'élite à l'intendance; mais encore celle-ci, apte à discerner l'utilité et la place de chacun, devrait-elle les initier tous aux détails d'une tâche qu'ils n'étaient pas prêts à accomplir seuls. Les médecins de France comptassent-ils des hommes plus illustres que les membres du corps de santé militaire, ces maîtres en l'art de guérir avaient à apprendre des médecins attachés aux armées les règles d'expérience qui permettent de recueillir, de soigner, de nourrir, d'évacuer les malades avec ordre, dans le désordre de la guerre. Si enfin la masse destinée à former les armées contenait des hommes que leur intelligence, leurs qualités morales et le don inné de l'autorité pouvaient transformer vite en chefs, les officiers de troupes étaient accoutumés à deviner dans le conscrit le soldat, à pressentir les aptitudes qui s'ignorent elles-mêmes, à hâter par l'éducation le développement des facultés que des yeux inexpérimentés jugent mal. Plus on était contraint de précipiter cette éducation et d'improviser les grades, plus il était essentiel de fortifier l'autorité trop neuve par le prestige intact de la discipline militaire, et pour qu'il descendît sur ces derniers venus, il fallait qu'il ne fût pas détruit à sa source par des défiances contre les chefs les plus anciens et les plus élevés.

A cette collaboration la France et l'armée auraient gagné chacune ce qui leur manquait. La France aurait trouvé pour diriger sa bonne volonté l'expérience dont elle était dépourvue, et qui lui aurait épargné les imaginations vaines, les mauvaises

méthodes et l'inutile usure des forces. L'armée, grossie du nombre et tirant du nombre l'intelligence, aurait repris force, et tout en instruisant les Français se serait elle-même perfectionnée à leur école. Les représentans de la science et de l'industrie l'auraient initiée à la simplicité, à la promptitude qui sont le souci et la nécessité des entreprises privées sous un régime de concurrence et qui, dans l'extrémité où était réduite la France, devenaient la condition de salut. L'impatience patriotique, contenue et non détruite par la discipline et dont les chefs militaires auraient senti sans cesse frémir l'angoisse, était faite pour porter à la plus haute puissance les énergies du devoir. Et si, même avec cette union, le succès était improbable, sans elle l'insuccès était certain.

Nulle part cet ordre dans l'effort n'était aussi nécessaire qu'à Paris. Paris avait une triple tâche : achever les fortifications, recruter les hommes, remplir les arsenaux et les magasins. Tous ces devoirs s'imposaient ensemble : une armée n'existe que le jour où elle possède ce qui lui est nécessaire pour combattre et vivre. Tout retard dans l'action de cette force laissait à l'ennemi la liberté de resserrer l'investissement et de se rendre inexpugnable dans les positions choisies par lui; et, pour commencer la formation de cette armée, il fallait avoir mis la ville à l'abri d'une surprise. Les maçonneries des grands ouvrages qu'on avait entreprises, n'étaient pas même parvenues à ce point d'avancement où elles fussent utilisables. Le seul parti à prendre était de les abandonner pour des ouvrages en terre, qui dès les derniers coups de pelle et de pioche peuvent être occupés par les troupes, mais qu'il fallait terminer avant l'arrivée de l'ennemi : c'est dire qu'on avait pour ce travail quatorze jours.

Si heureusement que fût accomplie cette triple tâche, on aurait ainsi protégé la capitale contre une prise immédiate, cela ne suffirait pas pour la délivrer. Le siège de Paris était raconté d'avance par celui de Metz. Là, quoique les défenses extérieures fussent médiocres, et bien que les Allemands eussent la supériorité du nombre sur les troupes françaises, ils n'avaient pas tenté de forcer l'enceinte. Fidèle à sa méthode de répandre à flots son sang lorsque le sang est nécessaire, mais d'en épargner jusqu'aux gouttes quand la victoire peut être acquise sans lui, la même armée qui avait couvert de ses morts les pentes de Saint-Privat se contentait d'enserrer de loin les corps français et la ville, et attendait sans combattre que la famine les lui livrât tous deux. Pour repousser une attaque de vive force il y avait, il est vrai, à Metz une armée nombreuse et solide qui manquait

à Paris. Mais tenter par un siège régulier ou par une brusque offensive l'entrée de la capitale c'était choisir le mode de combat qui, dans le corps à corps de l'assaut, mettait l'agresseur aux prises non seulement avec nos forces régulières mais avec toute la population; c'était, le rempart fût-il conquis, exposer le vainqueur à l'atroce guerre des rues, où se trouvent si réduites les supériorités de discipline et de science, où à l'abri des barricades et des maisons, les plus mal armés déciment presque sans péril les troupes les plus manœuvrières et les plus vaillantes; c'était tenter une témérité qui, si elle échouait, devenait un désastre. Il était donc à prévoir que l'ennemi, maître de son choix, préférerait payer moins cher des résultats plus sûrs, établirait ses approches de façon à couper les communications entre la ville et le reste de la France, et laisserait, bien fortifié et immobile, la faim combattre et vaincre pour lui. Il pouvait appeler d'Allemagne plus de soldats que Paris ne pouvait lui opposer de recrues. Et quand à Metz l'élite de nos troupes, à peu près égale en nombre aux ennemis, ne parvenait pas à rompre le blocus, on n'avait pas droit d'espérer qu'à Paris nos forces improvisées perçassent les lignes d'investissement, Paris ne suffirait donc pas à délivrer la France. Pour être délivré lui-même, Paris, comme Metz, aurait besoin d'un secours extérieur.

C'est la France qui devait sauver Paris et elle-même. C'est à la province, plus abondante en hommes et moins étroitement serrée par l'ennemi, qu'appartenait, dans cette période nouvelle de la lutte, l'action principale, décisive. Le siège de Paris, comme celui de Metz, était une digue qui retenait pour un temps l'invasion. Ce temps était un délai de grâce accordé au reste du pays pour se lever, s'armer, s'aguerrir, et secourir à son tour les villes qui, par leur résistance, lui auraient permis d'assembler ses forces. Le siège se prolongerait-il assez pour qu'avant sa fin la France fût prête? Là était tout le problème de la guerre.

A Paris donc il ne s'agissait pas tant de vaincre que de durer. Pour durer il y avait deux moyens : accroître les approvisionnemens, et réduire le nombre de ceux qui les consommeraient. Dans les derniers jours de l'empire le gouvernement avait fait entrer dans Paris pour deux mois de vivres. On s'était aussi inquiété de diriger sur la province les non-combattans de Paris. Restait à compléter en quatorze jours ces premières mesures, à peine ébauchées en un mois, à se procurer et à introduire dans Paris tout ce qu'on y pourrait amasser de grains, de viandes, de légumes, de bestiaux et de fourrages, à défendre ces vivres contre l'accaparement et le gaspillage. Les portes devaient s'ouvrir toutes grandes à cette richesse, il fallait les fermer à qui-

conque, étranger à la ville, voudrait y chercher refuge. Seuls devaient y pénétrer du dehors les soldats de Vinoy et les marins, parce que pour tenir contre l'ennemi dans les premières rencontres et inspirer confiance à la population, il était besoin de troupes faites : toute introduction dans Paris de corps non exercés était une grave faute, car Paris avait au delà du nécessaire des recrues déjà sur place, plus intéressées à défendre leur ville, et, grâce à la vivacité d'intelligence qui est particulière au peuple parisien, capables d'une formation plus prompte. Au lieu d'accroître la population, il restait à faire sortir les « bouches inutiles »; il restait à susciter dans les contrées qui n'étaient pas menacées par l'ennemi, des dispositions généreuses envers les Français transportés hors de Paris pour le salut de la France; il restait à assurer aux frais de l'État, et où il serait nécessaire, la subsistance de ces Parisiens qui se trouveraient sans ressources.

Un seul pouvoir, le militaire, disposait de droits assez absolus pour accomplir ces miracles de promptitude et d'ubiquité. Qu'hommes et choses fussent placés sous sa main; que tous les Français en état de servir fussent déclarés soldats, soumis à l'existence et à la discipline militaires, et, au nom de cette discipline, appliqués d'après leurs aptitudes et selon la libre volonté de leurs chefs à toutes les besognes alors urgentes; que les usines, les ateliers, les matières fussent à la disposition du même pouvoir, les plus grandes difficultés étaient par là même résolues. Les 200 000 Parisiens qui n'étaient même pas enrôlés dépassaient du double l'effectif nécessaire pour protéger les abords de Paris: la plus grande partie étaient des ouvriers de tous métiers, et notamment des terrassiers et manœuvres que les transformations continues de la capitale avaient fixés à Paris comme en un chantier toujours ouvert. Partager d'abord cette masse en trois grandes fractions; employer tous les hommes habitués à remuer la terre et en aussi grand nombre qu'ils pourraient travailler ensemble au rapide établissement des fortifications extérieures; prélever les ouvriers du fer et du bois, les boulangers, bouchers, cordonniers et tailleurs, tous ceux qui étaient aptes à fabriquer et à transformer les armes, à équiper, à vêtir, à approvisionner et nourrir les troupes, distribuer ces travailleurs dans les ateliers et magasins de l'État et dans ceux qu'on aurait requis de l'industrie privée; confier les chassepots déjà prêts aux hommes qui n'auraient pas été employés aux précédentes besognes; former avec les gendarmes, les sergens de ville, les forestiers, anciens sous-officiers pour la plupart, les cadres inférieurs de cette armée; l'établir aussitôt hors de l'enceinte, la cantonner dans les villages que les forts protègent, l'exercer sans relâche au tir et aux plus simples

des mouvemens militaires, la rendre par ce commencement d'éducation apte à tenir derrière les ouvrages qu'on établirait sous ses yeux; les fortifications achevées, accroître le nombre de leurs défenseurs en donnant à leur tour, à ceux qui les auraient faites, les fusils qui pendant ce temps auraient été créés ou transformés, et, relevant par cette seconde armée la première, permettre à celle-ci, déjà aguerrie par la vie d'avant-poste, de sortir hors des ouvrages, de donner un peu d'air à la place, de tenter contre l'assiégeant quelques opérations; installer dans les casernes, lycées et édifices que la guerre laisserait sans emploi, les hommes moins valides auxquels serait confiée la défense des remparts et la police de Paris : tels étaient les seuls moyens d'assurer au service de cette armée intérieure la régularité; de former vite l'armée extérieure; de fournir aux divers besoins des troupes par un travail réglé dans son activité; d'obtenir enfin la consommation régulière et économique de vivres. Le cantonnement et le casernement de toutes ces troupes eût décidé par surcroît le départ des vieillards, des femmes et des enfans. A peine les fils, les maris et les pères auraient-ils renoncé à cette vie familiale dont la douceur et les devoirs retinrent à Paris tant de personnes inutiles à la défense, celles-ci n'auraient plus eu de raisons pour rester au foyer vide; ceux-là, songeant aux dangers et aux souffrances de l'avenir, auraient souhaité l'éloignement des êtres qui leur étaient chers. Après ce sacrifice de leurs affections les plus proches, leur vigilance eût rigoureusement interdit l'accès de la ville à tous les réfugiés du dehors. Et la prolongation ainsi assurée de la résistance à Paris eût donné à la France plus de temps pour réunir ses forces contre l'Allemagne.

L'œuvre à accomplir en province était plus laborieuse encore. Sur la vaste étendue de la France, tout était distant et rien n'était prêt. La seule apparence d'organisation était le rassemblement commencé de gardes mobiles sans uniformes, sans armes, sans artillerie, sans intendance; dans ces départemens accoutumés à suivre l'impulsion de l'État, organisés savamment pour ne pas agir et ne pas vouloir, il y avait peu à compter sur la vigueur des initiatives; se produisissent-elles, elles ne seraient dans chaque région, si une autorité ne les coordonnait, qu'une impuissance tumultueuse. Le gouvernement seul était en état de donner cette impulsion, de discipliner ces efforts, de hâter la transformation de la France en un arsenal et en un camp. Or si le gouvernement demeurait dans la capitale, il courait risque d'être dans quelques jours coupé de toute communication avec cette France, qui contenait les grandes réserves de forces, et d'où devait venir le salut. Il fallait pour ce salut qu'il restât en rapports permanens, immé-

diats non seulement avec la France qu'il avait à soulever, mais avec l'Europe qu'il avait à émouvoir, avec le monde sur les marchés duquel il avait à trouver des approvisionnemens et des armes. La place de ce gouvernement était hors de Paris.

C'étaient là des changemens profonds à la vie ordinaire de la nation et du pouvoir. Mais que restait-il d'ordinaire dans le sort et dans les devoirs de tous deux ? Ce n'est pas par les moyens calculés sur les périls habituels, ce n'est pas en prétendant sauver ses habitudes qu'on pouvait sauver la patrie. Des scrupules de légalité n'étaient pas faits pour arrêter les hommes du 4 septembre : ceux qui venaient de renverser un régime au nom du salut public, n'avaient plus le droit de reculer devant un texte, s'il embarrassait la défense. Une seule raison eût excusé le gouvernement de ne pas prendre les mesures nécessaires, c'était que la France refusât de les accepter.

La France s'offrait au contraire aux sacrifices. La générosité de son courage demeure l'honneur de cette triste époque et dépassa ce qu'on avait droit d'espérer. Dans ce peuple où presque tous étaient, la veille encore, à l'attache de l'intérêt privé, captifs de l'égoïsme familial ou individuel, la douleur des maux publics avait soudain pénétré les cœurs, et la vision de la patrie blessée remplissait les yeux et la pensée même des simples. Ces cerveaux épais, ces êtres primitifs comprenaient que la faute de ces malheurs n'était pas seulement au pouvoir, mais à eux-mêmes; qu'ils n'avaient pas assez veillé sur le bien commun; que si l'épée autrefois étincelante au soleil s'était rouillée dans son fourreau, c'était surtout pour épargner leur bourse, leur temps, leurs aises : ils sentaient qu'il y avait dans ces revers une justice, qu'il fallait expier et offrir maintenant à la patrie la sécurité, l'argent, les joies de la vie, et cette vie même.

La métamorphose de Paris était la plus imprévue et la plus complète. A l'ivresse malsaine qui, dans les premiers jours de la guerre, mettait les cris : « A Berlin ! », sur les lèvres d'une foule où personne ne songeait à quitter son foyer, ses occupations ou ses plaisirs; à la joie frivole qui, le 4 septembre, accueillait la chute de l'empire, et, dans une révolution accomplie au nom du patriotisme, effaçait le souvenir de l'envahisseur, avaient succédé une énergie grave, un enthousiasme recueilli, un frémissement de vraie volonté. Cette étrange et déconcertante ville qui semble incapable de se donner à la fois à deux idées et, par l'ardeur même de sa passion, épuise si vite tous ses sentimens, fit, dans l'attente du siège, sa veillée des armes et y montra une âme humble, sage et héroïque. Paris, à la fois plein de résolution et d'incertitudes, parce qu'il voyait ensemble son devoir et son inexpé-

rience, aspirait avec toutes les angoisses de l'esprit, tout l'élan de l'imagination, toute la force de la conscience à connaître les moyens de résistance et les secrets de victoire. Son attitude sollicitait, implorait toutes les charges, toutes les servitudes qu'il sentait d'instinct nécessaires, et qu'il se savait incapable de choisir lui-même. Il ne pouvait être déçu et découragé que de n'avoir pas assez à agir, à souffrir. Et plus les épreuves proposées à son patriotisme eussent été rigoureuses, plus sa confiance eût grandi en lui-même et dans ceux qui auraient pris au sérieux son dévouement.

Il y eut là, au lendemain de la Révolution, un de ces instans où la nature s'élève au-dessus de son égoïsme, une de ces opportunités fugitives offertes aux gouvernemens pour obtenir de l'enthousiasme les mesures capables de survivre à l'enthousiasme, et de le suppléer.

Ce n'est pas dans la nation, c'est dans le gouvernement que fut l'obstacle aux mesures de salut. Par leurs origines et leurs affections tous les hommes du 4 septembre, sauf un, étaient hostiles à l'autorité militaire et liés à Paris. Encore, leurs préjugés n'étaient pas invincibles, et si forte que fût leur majorité, elle attendait de l'homme étranger à elle les résolutions décisives. Par cela même qu'elle n'avait pas disputé à Trochu la première place, elle lui avait reconnu sur les questions militaires une prééminence d'autorité. Trochu, il est vrai, avait fait assez d'opposition aux autres généraux pour que sa popularité eût un certain air d'opposition à l'armée. Cette singularité même n'était pas à ce moment la moindre force de l'homme : elle lui permettait d'obtenir ce qu'on eût refusé à un autre, de mêler dans son œuvre les hardiesses novatrices au respect des traditions utiles, et de n'avoir dans cette intelligence du passé aucun air d'inertie rétrograde.

S'il eût dès le 4 septembre nettement revendiqué le commandement pour les hommes de guerre; opposé les réalités du bon sens et de l'histoire aux sophismes de la rhétorique et à la légende révolutionnaire; rappelé que les Français de 1792 n'avaient pas sauvé le pays en entremêlant de quelques exercices militaires leur vie habituelle, mais qu'ils s'étaient consacrés tout entiers à la lutte, qu'ils avaient quitté leurs foyers et leur profession pour les camps, et le métier rude de soldat; s'il eût conclu que, dans un péril plus extrême encore, il fallait imiter l'exemple légué par eux; s'il eût averti Paris que toute personne inutile à la défense était l'alliée inconsciente de l'ennemi, et qu'en hâtant l'épuisement des vivres elle rapprochait le jour de la capitulation; s'il eût requis, au nom de la patrie, toutes les forces du pays, et par un geste du chef assigné

à chacun sa place de combat, le général n'eût trouvé d'opposition ni parmi ses collègues, ni dans la France.

Agir ainsi ce n'était pas seulement donner toute son efficacité à la guerre, c'était en outre parer aux périls intérieurs. Soumis à la discipline militaire, soustrait à l'atmosphère des clubs, aux excitations des meneurs,aux violences de la presse, le peuple de Paris et des grandes villes cessait d'offrir une proie aux factions. Les démagogues eux-mêmes, dans ces premiers jours, avaient comme perdu pied dans la profondeur du patriotisme général. Bien que cette discipline ruinât leur plan, ils n'eussent pas osé protester contre elle par peur de paraître mauvais Français; et leur petit nombre, dispersé dans les divers corps de troupes, s'y serait annulé. La translation du gouvernement hors Paris eût enlevé même tout intérêt aux tentatives révolutionnaires dans la ville où elles sont le plus à craindre. C'est la France que la démagogie a toujours prétendu conquérir à Paris. Or, dans Paris vide du pouvoir politique et séparé de la France par l'investissement, une insurrection même heureuse n'eût livré aux vainqueurs qu'un pouvoir borné dans l'espace par les lignes de l'ennemi, dans la durée par une capitulation probable; ils n'auraient gagné les premières places qu'à un bombardement et à une famine. Enfin, en prenant par de tels actes possession du pouvoir, Trochu assurait à ses idées et à sa personne, dès ses premiers actes, la primauté qu'il avait revendiquée dès l'abord comme nécessaire au salut public. S'il demeurait dans la capitale abandonnée par le gouvernement, délivrée de la politique, devenue une place forte et peuplée de soldats, il échappait à l'obligation de protéger ce gouvernement contre une opposition révolutionnaire, de subordonner sans cesse sa conduite aux caprices d'une opinion mouvante et aveugle : tout son temps, toute son intelligence, toute son énergie, au lieu de se disperser en besognes parasites, eussent été au service de l'action. Et si, par une vue plus haute, persuadé que le rôle de Paris se bornait à retenir devant ses ouvrages les forces allemandes, et que plus d'un général était apte à conduire cette défense, mais que lever et conduire les forces de la France était la tâche la plus difficile, la seule décisive, celle du chef, Trochu eût mis en province au service de ce grand effort sa volonté méthodique, réfléchie, persévérante et par cela même trois fois précieuse; il aurait là encore, en organisant la lutte contre l'étranger, affermi la paix intérieure. Employer comme il le voulait, sans préoccupation de parti, tous les Français réconciliés dans le patriotisme était le vœu même de la nation. Elle l'aurait soutenu d'un assentiment unanime; les autres membres du gouvernement auraient subi l'influence du milieu; l'on évitait les conflits entre les au-

torités civiles et militaires, et les concessions à la démagogie. La Providence semble préparer parfois toute une vie pour une seule heure. Un homme est porté, par les circonstances et des mérites qui sont des espérances à un sommet où il donne toute sa mesure et accomplit ou manque d'un coup sa destinée. Cette heure était arrivée pour Trochu.

III

L'occasion n'avait pas manqué à l'homme; ce fut l'homme qui manqua à l'occasion. Pour que tous acceptassent ces mesures, il suffisait, mais il fallait qu'il les déclarât nécessaires. Il ne les proposa même pas. Il s'abstint, parce qu'il ne les jugea pas utiles. Son intelligence jusque-là si infaillible se trompa à la fois sur les desseins de l'ennemi qu'il avait à combattre, et sur les ressources du peuple qu'il avait à armer.

Les résolutions de Trochu étaient fondées sur cette pensée que le siège de Paris serait court. Le général croyait en connaître la plus longue durée : d'après les premiers renseignemens fournis au gouvernement, Paris contenait pour quarante-cinq jours de vivres. A supposer que les Allemands eussent la volonté d'investir la ville, et la patience d'attendre sans combat sa capitulation, la famine viendrait avant deux mois. Paris ne tiendrait donc pas davantage. Ce délai ne laissait pas à la France le temps de s'armer et de secourir la capitale. Le général ne supposait même pas que le drame de Paris traînât ainsi en longueur. Comme l'ennemi ne faisait marcher de Sedan sur Paris que 150000 hommes, et comme aucun envoi de renforts extraordinaires n'était signalé d'Allemagne, Trochu jugeait ces troupes trop peu nombreuses pour entreprendre un investissement, et leur prêtait un autre dessein. Contre Paris mal fortifié et presque vide de soldats, l'ennemi, encouragé par tant de victoires, venait sans doute tenter un coup de main. Notre faiblesse provoquait son audace et lui montrait d'avance la place où il fallait frapper : réduire par son artillerie un ou deux des forts, courir par cette trouée jusqu'à l'enceinte, hâter la brèche et l'escalade était l'affaire de quelques jours. Trochu, d'ordinaire meilleur psychologue, prêtait aux Allemands ce projet parce que, dans de pareilles circonstances, des Français l'auraient conçu. Et comme il était un de ces esprits raides en leurs déductions qui parfois sur une hypothèse fondent une certitude, toute sa conduite se trouva fixée.

Puisque désormais la guerre allait trouver à Paris son théâtre principal et dernier, le devoir du chef militaire n'était pas

de tourner le dos à l'action imminente, de quitter la capitale, ses remparts et ses défenseurs pour présider en province à de vains préparatifs, et chercher, où rien n'était prêt ni même commencé, des secours qui arriveraient trop tard : le chef devait être présent où étaient présens le péril et notre principale force. Trochu voulut donc rester gouverneur de Paris.

Bien qu'à ce moment il réduisît toute la guerre à la défense de Paris, Trochu ne proposa aucune mesure pour assurer, dès le début du siège, la garde et la distribution des approvisionnemens, éloigner de la place les bouches inutiles, l'interdire aux populations fugitives. Puisque sa subsistance ordinaire était assurée pour six semaines et que son sort devait être résolu bien avant, pourquoi porter atteinte à la liberté des individus? troubler la vie de famille? imposer à l'autorité militaire un rôle impitoyable? à l'État la lourde charge de cet exode à diriger et de ces exilés à nourrir loin de leur foyer?

La même certitude d'une lutte imminente et courte empêcha le général de demander dès le premier jour à Paris cet effort continu, docile, universel qui, donnant tout et tous à l'armée, eût donné à toute la population valide une seule condition, une seule existence, un seul courage, une seule âme. Entreprendre la veille du siège une telle tâche serait recommencer avec les hommes l'œuvre démesurée de ces fortifications nouvelles qui, trop longues à construire et bâties trop tard, élevaient sur l'horizon, comme un avertissement aux ambitions trop vastes, leurs lignes inachevées et inutiles.

Pourquoi épuiser son action dans la gestation d'une force à qui manquerait le temps de naître? Trochu, tant il était sûr de l'avenir, ne prévit même pas que du temps lui fût concédé au delà de ses calculs; il ne se demanda pas si les délais et les procédés habituels d'éducation militaire ne pouvaient être abrégés et simplifiés quand l'imminence du péril enseigne à chacun le devoir et l'intérêt d'apprendre vite à être fort; il ne lut pas dans les yeux de la population parisienne l'intelligence, l'enthousiasme et l'orgueil qui offraient à un chef résolu à se servir d'elle des prises si promptes et si puissantes. Si peu de jours qu'il fallût, on ne les aurait pas. Ce novateur, partisan du service à court terme, se sentait à ce point dépassé dans la rapidité de ses méthodes par l'urgence des conjonctures, qu'il en venait à s'exagérer presque l'importance du temps pour la création des armées. Dans cette immense multitude, il ne crut capable de formation militaire que les soldats de l'armée active, déjà dressés au métier. Il les savait trop peu nombreux pour tenir autour de Paris la campagne contre les forces allemandes : ils seraient vite refoulés jusque dans la

place. La crise suprême de la résistance, l'assaut, offrirait au peuple de Paris l'occasion prochaine et unique de prendre part à la guerre. Trochu, d'ailleurs, loin qu'il dédaignât cette intervention, mettait en elle son plus grand espoir : le front étroit de la brèche où la population pouvait opposer ses masses aux têtes de colonne ennemies; les refuges successifs et innombrables des barricades et des maisons où elle pourrait continuer une bataille de désespoir seraient les places de combat décisives pour l'honneur et même le salut. Il espérait que Paris résisterait à l'étranger comme Saragosse, et peut-être, comme Moscou, le ferait fuir. Mais ce ne sont pas là de ces opérations régulières que la science des armes suffit à apprendre et où elle soit indispensable. Les Espagnols à Saragosse, pas plus qu'à Moscou les Russes, ne s'étaient formés par une éducation militaire : l'exaltation du sentiment religieux et patriotique avait suffi pour inspirer à des hommes étrangers au métier des armes un courage autre en ses allures, égal en sa grandeur à la vaillance des plus héroïques soldats. Paris lui-même, pour soutenir ses émeutes, n'avait jamais eu que des ouvriers et des bourgeois sans discipline, conduits au combat par l'énergie de leur passion politique; et ils avaient opposé une résistance toujours redoutable, souvent victorieuse à nos vieux régimens. Ces mêmes hommes ou leurs fils seraient-ils moins intrépides quand ils disputeraient leur ville non à des Français mais à l'étranger, non à des rois mais à l'envahisseur, et qu'ils auraient à sauver à la fois toutes leurs libertés?

Il était donc superflu d'enlever cette population aux foyers qu'elle aurait à défendre ; il était dangereux, en la troublant par les premières et décourageantes leçons du métier, de lui faire seulement comprendre son incapacité militaire, de détruire toute sa confiance en elle-même, et, pour avoir commencé un enseignement méthodique et qu'on n'achèverait pas, de tuer en elle ce génie de la guerre irrégulière qui était sa véritable force. Sous l'empire de ces pensées, Trochu ne voulut établir son autorité directe et la plénitude du régime militaire que sur les hommes déjà donnés à l'armée par la loi. Il laissa aux autres leur organisation plus civile que militaire en gardes nationales, la liberté de leur temps, de leur domicile, presque de leur service. Il était persuadé que pour rendre cette population redoutable à l'ennemi, il fallait accroître en elle, non la discipline mais l'enthousiasme, non la soumission mais l'audace, non l'ordre mais l'initiative, non la science professionnelle mais l'énergie morale. Celle du citoyen trouve son ressort dans la vie publique. Si cette vie était soudain arrêtée par le siège ; si Paris, n'entendant plus le monde et ne s'entendant plus lui-même, n'avait désormais à jeter dans

le vide des heures que le poids de leur silence ; si ce silence isolait chacun dans le souci de ses dangers et de ses ruines personnelles ; et si cet isolement enseignait à la volonté des incertitudes, aux courages des défaillances, à la crainte des raisons, à l'égoïsme ses droits et cachait à tout homme l'âme des autres, l'âme de Paris lui-même survivrait-elle ? Dangereuse pour toute ville, cette épreuve le serait davantage pour cette population, de toutes la plus hors de soi, celle qui emploie le plus d'intelligence, de volonté, de sensibilité à créer des idées, des passions, des sentimens publics, celle où la plupart des hommes acquièrent ainsi des mérites de communauté qu'ils ne se seraient pas donnés eux-mêmes et pour eux seuls, où leurs desseins tendent à devenir plus grands à mesure qu'ils les soumettent à plus de juges et leurs vertus plus nobles à mesure qu'elles ont plus de spectateurs. Il importait au contraire de perpétuer dans Paris toute cette intensité de la vie publique, d'y entretenir le foyer où, réunies et échauffées incessamment par la presse, par les discours, par les manifestations, par l'énergie spontanée de chaque citoyen et de toute la foule, par la variété des dévouemens et des sacrifices, toutes les puissances du patriotisme s'échaufferaient jusqu'à l'explosion.

Cette conception militaire prévenait tout désaccord entre Trochu et les autres membres du gouvernement. Au lieu qu'elle fît, au nom du salut public, violence à leurs instincts et à leurs préjugés, elle flattait leurs désirs les plus chers et même mettait des raisons nouvelles au service de leurs tendances natives et de leurs partis pris.

Non seulement, persuadés que l'ancienne armée et toutes ses institutions étaient déchues, ils trouvaient dans l'anéantissement presque complet de nos forces régulières une justification de leur pessimisme, et une occasion incomparable d'appliquer des idées nouvelles ; mais le chef de l'armée était avec eux, contre lui-même. En s'abstenant de soumettre la plus grande partie des Français au régime militaire, il semblait confesser l'impuissance de ce régime ; en fondant l'espoir du siège sur le courage indiscipliné des citoyens, il paraissait concéder que les moyens les plus efficaces pour former des troupes ne sont pas l'obéissance et le travail, mais l'enthousiasme et la passion. Ses collègues ne songèrent pas à disputer à Trochu le gouvernement qu'il revendiquait sur l'armée active, mais ils considérèrent qu'ils avaient ainsi fait la part du mal ; que leur devoir était d'épargner aux Français non encore pris par le joug, les déformations cruelles et inutiles de ces servitudes ; et que la gravité même de la situation commandait de soustraire

le génie national et sa vaillance naturelle à l'incapacité réglée des traditions et des chefs militaires. Des citoyens devaient être organisés par des citoyens. A eux-mêmes, les premiers de ces citoyens, appartenait de saisir toute l'autorité qui n'était pas exercée par Trochu, de garder toute cette autorité dans la main du pouvoir civil.

Dès le matin du 5 septembre, cette main s'étendit sur les affaires militaires. Il fut convenu que, si l'armée appartenait au ministre de la guerre, le ministre de l'intérieur restait le chef des gardes nationales. Le nom alors populaire de cette milice était un programme : il fut, le jour même et le lendemain, développé dans deux circulaires. La mission de recruter, de former, d'équiper les gardes nationales était attribuée, sous les ordres du ministre, aux préfets et aux maires : on y rappelait aux citoyens que pour les opérations militaires elle serait sous les ordres des chefs nommés par elle ; que ceux-ci et l'autorité civile avaient seuls droit de la requérir ; et que, hors ces momens de service, chaque citoyen demeurait son maître. Le 9 septembre le système fut complété : pour trouver les fusils et les canons qui manquaient, une commission d'armement fut nommée. Elle se composait presque entièrement de civils, et elle avait pour président M. Le Cesne, quelques jours avant député de la gauche.

De même, pour entraîner hors de Paris ses collègues, Trochu seul aurait eu assez de force, et c'est lui qui les attachait à la place. En tout temps, abandonner Paris, eût été cruel au culte passionné, idolâtre que ces hommes rendaient à cette ville : ce leur était comme une apostasie de découronner la capitale, eux ses élus. La quitter à la veille d'un siège répugnait plus encore à leur honneur : ils voulaient leur part de l'épreuve, ils voulaient surtout qu'on ne les accusât pas de fuir, et que Paris fût témoin de leur courage. Si ce courage à la fois sincère et théâtral n'était pas celui qui aide les véritables hommes d'État à oublier l'amour-propre, et à sacrifier quand il le faut leur renommée à leurs desseins, il était ce courage naturel aux hommes de popularité qui, pour être, ont besoin de paraître. Mais, Trochu les autorisant à penser que Paris était le boulevard unique de la France et le siège de l'action décisive, leur devoir était en effet de ne déserter ni l'effort, ni le péril. Et si le siège devait se poursuivre avec toutes les libertés et toute l'effervescence de la vie publique, leur présence à Paris n'était pas seulement nécessaire à l'honneur, mais à la durée du gouvernement. Armer la foule sans la soumettre à la discipline, et compter qu'elle aurait toute sa force quand elle aurait cessé de se posséder elle-même, était faire une

suprême espérance d'un suprême danger. Le danger était tel qu'il avait en 1814 fait reculer Napoléon : même contre l'invasion qui battait les murs, il avait refusé des fusils au peuple parisien. Il n'était pas sûr de donner ainsi des soldats à la patrie, il était sûr d'en donner à la révolution : il se jugea incapable de gouverner une ville qui garderait ses armes, et de les reprendre sans une guerre civile. Trochu, qui affrontait ce formidable hasard, et allait offrir à la fois aux partis de désordre les moyens de conquérir les esprits et de disputer le pouvoir par la force, ne connaissait ni ces partis, ni la population parisienne. Il ignorait l'art de diriger, de contenir l'opinion politique, de maintenir sur ces mouvemens agités l'équilibre instable de l'ordre. Il était donc menacé de succomber dans une guerre civile où s'anéantirait honteusement la résistance contre l'étranger. La présence des députés parisiens était nécessaire pour amoindrir les dangers du système. Familiers avec la population, habitués aux secousses des libertés publiques, ayant la main dans les sociétés démocratiques et une connaissance précise du personnel révolutionnaire, ils étaient plus aptes à manier les libertés explosives sans y périr. Le maintien du gouvernement à Paris fut donc résolu comme une nécessité évidente, et sans qu'il fût besoin de voter. La pensée que Paris serait peut-être complètement séparé de la France et que cet isolement pourrait durer; que par suite il faudrait hors de Paris un centre d'où les services publics pussent s'étendre sur le pays était venue au dernier ministère de l'empire ; et il avait résolu d'établir dans une ville de province une délégation du gouvernement. Cette pensée ne vint pas aux hommes du 4 Septembre. Seul Ernest Picard dès le 5 émet l'avis de transporter hors Paris les services des finances. Le 7 seulement le conseil délibère sur la question et décide que chaque ministère enverra une partie de son personnel. Le 9 il reconnaît que, pour procéder à ces multiples services et maintenir entre eux l'harmonie quelques membres du gouvernement devront se rendre à Tours. S'il en est un à qui la liberté de ses communications avec les États européens soit indispensable, c'est le ministre des affaires étrangères. S'il en est un qui ait besoin de suivre de près et sans interruption l'administration des départemens, c'est le ministre de l'intérieur. Lui-même le 11 exprime pour la première fois la pensée qu'il faut hors Paris « un gouvernement énergique ».

Mais quand ce jour-là on procède à sa désignation c'est à qui se défendra d'être choisi. Jules Favre se refuse absolument à quitter Paris. En vain, plus clairvoyant quand il ne s'agit plus de lui-même, se joint-il à Rochefort et à Glais-Bizoin pour demander

que la délégation soit de trois personnes. La crainte d'être désignés pour cet exil empêche les membres du gouvernement de souscrire à la proposition. Un seul homme est choisi et c'est Crémieux : à une pareille heure, on le choisit parce qu'il est le plus âgé, pour lui épargner les souffrances du siège ; et lui accepte parce qu'il sera seul à exercer un gouvernement tout entier.

Le 15 enfin, les approches de l'ennemi ramènent la pensée du conseil vers la France dont on sera séparé peut-être dans quelques jours, et qu'on ne peut laisser sans direction ; l'insuffisance de Crémieux apparaît. Garnier-Pagès demande que quatre nouveaux membres du gouvernement soient envoyés à Tours. Favre, Simon, Glais-Bizoin et Gambetta pensent que deux suffisent, à la condition d'être « connus et influens. » Mais les mêmes répugnances personnelles, le même point d'honneur retiennent à Paris ceux qui pourraient constituer ce pouvoir sérieux en province. De refus en refus on en vient à désigner un seul membre du gouvernement ; et c'est Glais-Bizoin. Il n'est pas vrai de dire qu'on le désigne, mais plutôt qu'on se ligue contre lui. Il est choisi à l'unanimité. On le choisit parce qu'il est aussi le plus âgé, parce qu'il est celui que l'on craint le moins d'indisposer ; il se résigne parce que ses collègues de Paris n'ont offert aucun rôle à son activité, et qu'il espère trouver en province un partage plus aisé du pouvoir. Lui nommé, personne d'autre parmi les membres du gouvernement ne consent à partir. Et pour trouver la seconde personne qu'on a décidé d'adjoindre à Crémieux, il faut chercher hors du gouvernement. L'amiral Fourichon, débarqué le matin même à Cherbourg va arriver à Paris : il est absent, et l'on n'a pas à consulter son désir ; il est militaire et il obéira à un ordre ; on le nomme. Le gouvernement agit comme si la délégation dût être une retraite où des vieillards seraient mis hors péril, et non la mission la plus importante. Par générosité ou ambition, tous les hommes d'importance voulurent être présens dans ce Paris où allaient se livrer les batailles militaires, où s'était livrées les batailles politiques (1). Tous croyaient d'ailleurs qu'un investissement était impossible et persévérèrent dans cette confiance jusqu'au jour où le cercle se ferma sur eux.

Bien que le gouvernement tout entier se fût accordé sur ces

(1) Enquête sur le gouvernement de la Défense nationale. TROCHU. — ...Il vous semble qu'étant donnée la composition du gouvernement d'alors, on pouvait mieux faire que d'envoyer à Tours deux vieillards. Eh bien, je crois que c'est précisément leur grand âge qui leur valut cette désignation. (*Ann. parl.*, t. XVII, p. 249.)

JULES FAVRE. — ...Blâmez-nous-en, si vous trouvez que nous le méritons, mais c'était à qui ne quitterait pas Paris. Et pourquoi, messieurs ? Parce que Paris était le lieu du danger. (*Ann. parl.*, t. XVII, p. 295.)

résolutions, il n'en doit pas porter tout entier la responsabilité. Dans les actes collectifs, elle n'est pas où est le nombre mais l'influence, et l'on accuserait à tort de leurs fausses voies ceux qui s'égarent en suivant un guide. Trochu, maître à ce moment d'obtenir tout ce qu'il eût déclaré nécessaire à la défense, est, en stricte justice, l'auteur des mesures qu'il n'empêcha pas. Ici le guide dès le départ s'était trompé de chemin.

Lui-même, d'ailleurs, se trouva la première victime ; nul n'avait autant à perdre aux partis où il se résolut et qui changeaient dès l'abord la hiérarchie normale des influences dans le gouvernement. Par ses premières mesures, le général abdiquait la prééminence que nos malheurs lui avaient préparée et qu'il avait revendiquée lui-même en prenant le pouvoir. A l'heure où la nation entière l'acclamait comme chef, il laissait vide presque toute la place que lui offrait la confiance politique ; il renonçait à diriger le gouvernement et les armées de la France pour enfermer son autorité et son effort dans Paris. A Paris encore, au lieu d'accorder à toute la cité la communauté de vie et de formation militaire qu'elle attendait de lui, il abandonnait la plus grande partie de sa mission. Admettre comme il le faisait que la masse de la population dût atteindre, dans une ardeur spontanée de patriotisme, à la science de lutter et de souffrir, c'était abandonner cette multitude à une force indépendante de lui, et non seulement ne pas se la soumettre, mais se soumettre à elle. Au lieu de décider en chef et sans autre souci que l'intérêt militaire la conduite générale et chaque opération du siège, il acceptait une collaboration avec la foule. Sûr de ses vues, il lui fallait interroger ceux qui lui devaient obéissance. Si l'opinion était le grand ressort de l'énergie parisienne, il se réduisait à la nécessité de renoncer aux entreprises utiles qu'elle n'approuverait pas, et de se résoudre aux partis même mauvais pour lesquels elle se passionnerait. Il dépendait d'elle non seulement pour les opérations auxquelles la garde nationale donnerait son concours, mais même pour celles auxquelles suffirait l'armée : car les secondes comme les premières étaient de nature à émouvoir le sentiment public qui, découragé, désarmait la défense.

Le général ne restait pas même maître de juger seul cet état du sentiment public. Dès qu'il tentait de combiner ses projets avec les volontés de Paris, ses collègues du gouvernement, vigies de popularité, avaient compétence pour prédire l'influence de chaque acte sur la population. Dès qu'il n'était plus l'arbitre unique, il ne lui restait que son douzième de suffrage. Telle était la part du pouvoir militaire en face du pouvoir civil. Trochu comptait pour

rétablir l'équilibre sur sa parole. Mais seule l'éloquence habile à dire aux hommes ce qu'ils ont envie d'entendre exerce sur eux un prestige durable : or, plus Trochu invoquera des nécessités ou des impossibilités de métier, plus il blessera les préjugés militaires de la démocratie. Si, au nom de la science militaire qu'il possède et qu'eux ne possédaient pas, il eût signifié ses volontés sans les admettre à discussion, il se fût imposé à eux. En prétendant les persuader, il les élevait à l'égalité intellectuelle, ou plutôt il descendait, lui soldat, à n'être plus que l'avocat du siège devant des avocats devenus juges de l'armée et calculateurs des opérations militaires au nom des caprices de Paris. Or sous prétexte d'opinion publique, c'étaient leurs propres préférences et leurs propres préjugés que les hommes du gouvernement allaient opposer au général. Leur ignorance les rendant plus tenaces, il passerait à justifier ses plans une partie du temps qu'il avait pour les exécuter; il semblerait un rhéteur amoureux de paroles parce qu'il recommencerait sans cesse sa tentative toujours incomprise de persuasion; l'on en viendrait à lui reprocher cette éloquence même comme la preuve qu'il n'était pas un homme d'action, et pour avoir voulu gagner les intelligences il finirait par perdre sur elles tout prestige militaire.

Les mêmes causes qui diminuaient l'importance de Trochu augmentaient celle de Gambetta. Passionner les esprits pour soutenir les courages, et, pour passionner les esprits, accepter des colloques orageux avec la foule, répandre sur elle et renouveler les mots contagieux et leur fièvre, transporter le gouvernement dans la place publique, était l'entreprise la plus conforme aux aptitudes de l'homme en qui semblaient revivre le souvenir et les ardeurs de la première révolution. Dès que la défense prenait cette voie, il devait prendre parmi ses collègues la première place : D'abord le plus puissant de tous pour soulever et pour conduire l'opinion, il était auprès d'eux le témoin et comme l'ambassadeur impérieux de la multitude. Ensuite sa domination ne les violentait que pour les pousser plus vite où les portait leur propre désir. Élevé comme eux dans la défiance de l'armée, il était l'expression la plus vivante et la plus sonore de leurs préjugés militaires. Enfin ses fonctions mêmes étendaient son autorité sur toute la France : en tout temps le ministre de l'intérieur avait le département de l'opinion. Par surcroît la levée, l'équipement, l'armement des gardes nationales, c'est-à-dire l'organisation des plus nombreuses réserves qui restassent à la France, appartenaient aux maires et aux préfets, ses agens, et par suite toute l'œuvre à lui-même. Ainsi les premières résolutions prises décidaient du

rang entre les deux hommes les plus en droit de se disputer l'influence, et c'est Trochu qui avait préparé la primauté de Gambetta.

IV

Cette primauté était l'expression vivante du double caractère imprimé dès l'origine au gouvernement. D'une part la haute main mise par le pouvoir civil sur la défense livrait l'organisation de nos forces les plus nombreuses à des hommes sans expérience militaire : de là un premier mal. D'autre part, cette œuvre allait être conduite par les mêmes autorités qui d'ordinaire dirigent la politique : de là un second danger. Les deux tâches, militaire et politique, étaient contradictoires. Travailler à la défense était faire appel à tous les Français, trouver à chacun un emploi utile de leurs forces, unir les hommes de tout rang et de toute opinion au nom de la patrie. Servir un parti divisant les Français, était remettre toute l'autorité aux défenseurs les plus sûrs, les plus énergiques et les plus habiles d'un régime, pour maintenir sa domination sur les indifférens et les hostiles. Si les maires, les préfets, le ministre de l'intérieur, le gouvernement prétendaient accomplir à la fois la double tâche, ils devaient échouer dans l'une et dans l'autre. Pour les sauver toutes deux, il fallait songer uniquement à celle qui était à la fois la plus urgente et la plus essentielle. Les représentans du pouvoir civil se présentaient comme des novateurs militaires, la France avait droit qu'ils ne poursuivissent pas en même temps un autre dessein. Alors subsisterait le vice inhérent au système, c'est-à-dire la formation d'armées par des hommes qui ne connaissaient rien des armées. Mais, du moins, ce que le système pouvait produire de bon serait obtenu, si ses partisans se consacraient tout entiers à son succès; si nul n'était investi d'autorité que par sa compétence à assurer quelque détail de l'immense œuvre, pour son aptitude à fabriquer les armes, les équipemens, le matériel, pour son habileté à en ordonner les élémens; si enfin le gouvernement par son exemple enfermait tous ses auxiliaires dans leur devoir, et n'agissait jamais comme le mandataire d'un parti, mais toujours comme le défenseur de la France.

A en juger par les paroles, il semblait que le gouvernement eût compris ce devoir. Le titre qu'il avait adopté était une promesse; toutes ses proclamations confirmaient son engagement de se consacrer tout entier à la lutte contre l'étranger. Mais, dans ces formules unanimement souscrites, les divers membres du gouvernement ne mettaient pas les mêmes pensées. Seuls Trochu et

Picard, résolus à poursuivre dans les actes un parfait accomplissement des paroles, avaient demandé, dès la première séance du conseil, que le gouvernement ouvrît les fonctions publiques à des hommes de tous les partis, et, s'ils employaient à la défense tout le pouvoir confié par lui, ne leur demandât rien au delà. Les autres entendaient que les fonctions publiques fussent réservées au parti républicain. Cette occupation semblait aux modérés comme Jules Favre, Garnier-Pagès et Glais-Bizoin, une garantie que la République ne serait pas trahie; mais ils espéraient que ces républicains, se contentant de garder la place et rassurés pour l'avenir, oublieraient dans le présent et feraient oublier à la France leurs attaches politiques et chercheraient d'un patriotisme impartial le concours de tous pour l'organisation de la résistance. Aux membres plus avancés du gouvernement, il ne suffisait pas que le parti républicain occupât l'autorité; ils voulaient que cette autorité mît toute sa force au service de la République. Ils eurent dès le premier jour le concours résolu et décisif de Gambetta.

Non qu'il fût de ces théoriciens sectaires comme il s'en trouvait plus d'un alors, capables de détourner avec calcul, au profit de leurs doctrines préférées, les énergies dues à la guerre nationale, et d'affaiblir la patrie pour fortifier leur faction. Gambetta poursuivait un autre dessein, et sa résolution s'expliquait mieux que la leur. Il sentait fortement la nécessité de défendre la France. Mais la puissance des traditions ne serait qu'un vain mot si cet homme de race mêlée, né d'un père italien, eût eu pour la France un amour tout semblable à celui des vieux fils de la patrie. Si bon Français qu'il fût devenu par choix, il ne pouvait avoir pour la demeure de la race la piété naturelle à ceux dans les veines desquels coule un sang français depuis des siècles; il ne pouvait sentir comme eux le caractère sacré d'un sol sur lequel les générations du passé ont vécu, dans lequel elles dorment, et qui dans sa poussière a mêlé leur poussière ; il ne pouvait comme les fils de ce passé être blessé jusqu'au plus lointain de sa mémoire, jusqu'au plus intime de son culte domestique, jusqu'au plus profond de son être historique par l'invasion. Quand il s'était donné à la France, il avait été surtout attiré par ce qu'il y a en elle d'universel, d'intelligible et d'aimable à toute intelligence et à tout cœur d'homme : elle était pour lui moins un sol qu'un génie, moins un foyer de souvenirs qu'un foyer d'idées. L'immense rayonnement de la Révolution avait pénétré, échauffé cet esprit; c'est à cette lumière qu'il s'était vu nôtre, démocrate et républicain; il était attaché à notre patrie comme à la mère des

doctrines évidentes pour sa pensée, nécessaires à ses ambitions. Établir ces vérités chez elle, les répandre sur le monde lui paraissait la grande mission de la France, et c'est cette primauté d'influence démocratique et républicaine qu'il jugeait essentiel de défendre en défendant le sol envahi. Comme la passion de parti était inhérente à son patriotisme, et que combattre pour le sol sans combattre pour la République eût été défendre la moindre part de ses affections et s'enlever la plus puissante raison de vaincre, il considérait la passion de parti comme l'unité la plus étroite entre les hommes, la discipline de parti comme le ressort le plus puissant des énergies, le gouvernement de parti comme le seul capable de mettre des efforts soutenus et efficaces au service des intérêts publics (1). Certain que la république inspirait à nombre d'hommes un amour capable des plus courageux sacrifices, il voulait ne pas perdre cette force pour la défense, et croyait qu'ils seraient plus invincibles s'ils défendaient à la fois leur patrie et le régime de leur choix.

Gambetta voyait clairement que, si la France consultée consacrait par un vote ce régime, ce vote confierait le pouvoir aux républicains modérés. Mais Gambetta doutait que la majorité des Français, la veille si attachée à l'empire, fût subitement convertie au régime nouveau, et plutôt que de courir la chance d'un désaveu infligé à la république par la volonté nationale, Gambetta, résolu avant tout à garder la république, ne voulait pas d'élections. Dès lors le gouvernement n'avait pour soutenir son existence que le concours de ses partisans. Moins la France était républicaine, plus il devenait indispensable de donner aux républicains tout le pouvoir, afin de compenser par l'exercice de l'autorité l'infériorité de leur nombre. Plus ce nombre était faible, plus il était essentiel de ne pas l'amoindrir par des divisions intérieures, et le seul moyen de ne s'aliéner aucun des élémens qui formaient cette minorité était d'admettre au partage du pouvoir tous les groupes républicains. Chaque groupe enfin devait obtenir non à proportion de son importance numérique, mais à proportion des services qu'il pouvait rendre, des difficultés qu'il pouvait susciter ; or les républicains révolutionnaires étaient,

(1) « On ne gouverne qu'avec des partis... Ce qui, à mon sens, a été la condition même de la faiblesse du gouvernement, c'est qu'il n'était pas un gouvernement de parti. » GAMBETTA, déposition devant la Commission d'enquête sur le gouvernement de la Défense nationale. (*Ann. parl.*, t. XXIII, p. 486.)

« M. Gambetta avait un ardent patriotisme, mais... ayant à demander pour l'œuvre de salut commun que nous poursuivions le concours de toutes les volontés, de tous les esprits, de tous les cœurs, il était persuadé que pour utiliser ce grand effort, il fallait superposer à cet effort même un parti qui devait en être le directeur. » TROCHU, discours du 14 juin 1871 à l'Assemblée nationale. (*Ann. parl.*, t. III, p. 375.)

malgré leur minorité dans le parti, les plus prêts à défendre par toutes armes le nouveau régime contre la réaction si elle tentait un retour offensif, et ils seraient les plus redoutables pour le gouvernement lui-même s'ils se tournaient contre lui. Gambetta, acceptant toutes ces conséquences qui s'engendraient l'une l'autre, crut nécessaire de réserver tout le pouvoir aux républicains; d'y ouvrir accès aux républicains de toutes les écoles; et de faire une part de faveur aux républicains les plus violens.

Aussitôt il passa à l'exécution en choisissant les maires de Paris et les préfets. Les premiers allaient être, dans la capitale, les seconds dans la France entière, les intermédiaires officiels entre le gouvernement et la population. C'est à Paris surtout que le ministre de l'intérieur avait hâte de donner par ses choix l'élan démocratique et de contenir par des concessions le parti révolutionnaire. Dès la nuit du 4 septembre, il convint avec Étienne Arago de remplacer les vingt maires donnés par l'empire aux arrondissemens de Paris. L'accord consista surtout en ceci, que Gambetta choisit ses candidats, et qu'Arago en dressa la liste. Elle portait, par ordre d'arrondissement, « les citoyens » Tenaille-Saligny, Tirard, Bonvalet, Greppo, Bocquet, Hérisson, Ribeaucourt, Carnot, Ranc, Turpin, Léonce Ribert, Grivot, Pernolet, Leneveu, Corbon, Henri-Martin, F. Favre, Clémenceau, Richard, Braleret. Tous étaient républicains et de toutes les sortes. Tenaille-Saligny, Tirard, Carnot, Pernolet, Henri-Martin, adversaires déclarés de la monarchie, étaient partisans d'une démocratie libérale, parlementaire et bourgeoise. Les socialistes y obtenaient place avec Corbon et Greppo, anciens représentans du peuple. Le parti jacobin y trouvait des chefs avec Clémenceau, Ranc, Braleret. Modérés et révolutionnaires s'y équilibraient par le nombre; à un moment où Paris était en masse opposé aux opinions extrêmes, c'était une première faveur faite aux violens. De plus les modérés avaient été désignés pour leur poste par leur réputation, au moins par une notoriété de quartier; les autres n'étaient connus que dans le monde obscur des sociétés secrètes. Enfin modérés et révolutionnaires, malgré leurs dissidences, avaient entre eux un lien : presque tous affiliés à la franc-maçonnerie, ils représentaient tous, avec les variétés de leurs caractères, la même indépendance hostile à l'égard des croyances religieuses, et plusieurs d'entre eux n'avaient d'autre titre républicain que l'ardeur de leurs animosités contre le catholicisme, ses pratiques et ses prêtres. Le seul égard qu'on eût eu pour les sentimens de Paris avait été d'assigner les maires les plus modérés aux quartiers les plus conservateurs : mais, les maires étaient plus républi-

cains que les populations à administrer. Il ne s'agissait pas de satisfaire, mais de diriger l'opinion publique.

Gambetta savait que ces choix n'avaient pas chance d'être dans leur ensemble agréés par le gouvernement. Comme il les croyait politiques, et nécessaires pour acheter des factions turbulentes la paix ou du moins une trêve, il résolut de prévenir l'opposition de ses collègues en ne les consultant pas, et de mettre ses contradicteurs en face d'un fait accompli. Le gouvernement ne connut les candidatures des nouveaux maires qu'en lisant leur nomination dans le *Moniteur* du 6 septembre.

Le même matin, au conseil, la protestation éclata. Trochu se plaignit qu'un procédé si contraire au droit et à la confiance eût servi à imposer certains choix, « défis véritables à l'opinion. » Ernest Picard demanda que ces nominations fussent cassées, et les anciens maires rétablis. Gambetta savait la majorité de ses collègues incapable de pousser la fermeté jusque-là : car, en destituant ces maires, ils eussent provoqué l'inimitié d'hommes qui avaient été leurs agens électoraux hier, et qu'ils avaient besoin de se ménager pour l'avenir. D'ailleurs les violences démagogiques ou antireligieuses des plus exaltés parmi ces maires n'étaient que les réalisations brutales mais logiques des doctrines professées par plusieurs dans le gouvernement. Le seul péril pour le ministre de l'intérieur était la première colère des amours-propres, plus blessés que les principes, et plus exigeans. Gambetta s'ingénia à les calmer, s'excusa sur l'urgence, et promit de mieux respecter désormais la prérogative de ses collègues. Dans le conseil divisé, on transigea d'abord, et, les uns consentant à ne pas annuler sur l'heure les nominations, les autres à les tenir pour provisoires, tous s'accordèrent à décider que les maires seraient élus à bref délai. Mais le parti avancé, conscient d'avoir obtenu par la volonté du ministre plus que ne lui donnerait le vote de Paris, dépêcha le lendemain au conseil Étienne Arago et Floquet. Ils combattirent les élections comme une menace contre le gouvernement lui-même. Il n'avait pas été consacré par un vote. Quelle autorité lui resterait en face d'un municipe élu par la capitale? Il n'y avait qu'une réponse à l'argument : décider que la France choisirait aussi ses mandataires. Faute de se soumettre lui-même au vote, le gouvernement ne pouvait autoriser Paris à nommer ses maires. La décision de la veille fut rapportée, et les choix de Gambetta se trouvèrent définitifs.

Dès le 5 septembre, il avait aussi commencé à pourvoir aux préfectures. Ici les noms des candidats furent soumis au conseil. Celui-ci traita ces nominations comme une de ses affaires les

plus importantes, et où tous les membres du gouvernement tenaient davantage à collaborer. Pour tous il s'agissait d'empêcher que la politique la meilleure à leur sens fût mise en échec par les serviteurs d'une politique différente. Pour tous, Trochu excepté, il s'agissait d'obtenir que les hommes désignés par eux fussent choisis. La politique a ses droits, aussi l'amitié, aussi la parenté : chacun d'eux a des protégés qu'il veut pourvoir et surtout qui veulent être pourvus. Dès la première séance du gouvernement, le portefeuille de Gambetta a commencé à se gonfler des notes que ses collègues, à peine assis sur leurs sièges de gouvernement, rédigent en faveur de candidats aux préfectures, et la liberté de ses choix trouva sa limite dans l'instance des sollicitations. Malgré tout il garde dans ces débats de personnes l'avantage de celui qui prépare une œuvre d'ensemble, avec des vues générales et d'après des informations précises. Ne fit-il pas agréer toutes les candidatures voulues par lui, il doit l'emporter le plus souvent, grâce à la lassitude qui empêche les adversaires mêmes de contredire sans cesse, grâce aux tolérances qu'il obtient en échange des faveurs qu'il accorde, grâce à l'ignorance de ses collègues sur les situations locales qu'il affirme.

L'embarras de choisir ne fut pas mince, car notre première levée de volontaires fut celle des candidats : c'est par leur ténacité à occuper les approches du pouvoir, qu'ils se formèrent d'abord à la vie de siège et pratiquèrent un art, inconnu aux Vauban, de prendre les places (1). Paris et les provinces luttèrent à qui fournirait un plus grand nombre de solliciteurs, tous réclamant leur part comme leur dû, quelques-uns avides seulement pour leur parti et désintéressés d'ambition personnelle. A Paris l'opposition républicaine avait son centre et son état-major; cet état-major avait dirigé la campagne contre l'empire, aidé à la diffusion des idées libérales, à l'organisation du parti démocratique, au succès des candidatures indépendantes. C'est sur ces auxiliaires que le regard de ces députés devenus les maîtres devait tomber d'abord et la plus grande partie des préfectures fut pour eux. La province aussi avait ses droits. Dans nombre de départemens, l'opposition sans vaincre avait lutté, et ses candidats, mis par ces luttes mêmes en rapports avec les députés de Paris, avaient été assez longtemps à la peine pour être enfin à l'honneur. Dans les départemens

(1) ... « Le lendemain (6 septembre), visites. Je ne vais rien demander dans ces ministères; j'apporte de bons renseignemens et, je crois, de bons avis. Partout une foule de quémandeurs, de solliciteurs, une curée. Je retrouve là des bonapartistes, qui abandonnent celui qu'ils servaient platement, des laquais de tous les partis. Quelle nausée! » (Claretie, *Paris assiégé*, p. 2; Lemerre, 1871.)

qui avaient nommé des députés républicains, ceux-ci, pour servir leur parti et leur propre influence, désignaient leurs grands électeurs. Dans plusieurs villes, les meneurs républicains, sans attendre qu'on leur laissât leur part, se l'étaient faite eux-mêmes; entraînant une foule ou entraînés par elle ils avaient envahi les préfectures, chassé les préfets; et le télégraphe affirmait au ministre de l'intérieur qu'ils occupaient la place et entendaient la conserver. Et par delà les frontières mêmes, d'autres républicains faisaient entendre les droits de l'exil, de l'ancienneté dans le parti, annonçaient, qui de Suisse, qui d'Espagne, leur prochain retour en demandant un poste, et rappelaient qu'entre leur zèle et une préfecture, il n'y avait plus de Pyrénées.

Comme la liste des maires parisiens, la liste des préfets ne contenait que des républicains : plus encore que la liste des maires elle assemblait les républicains des sociétés les plus diverses; dans l'une et dans l'autre la même volonté calculatrice avait maintenu entre ces diversités les mêmes proportions et le même équilibre. Gambetta avait largement accordé à l'influence de Picard et de Jules Favre la nomination de républicains bourgeois, amis des mesures légales, partisans de la liberté, droits d'intentions et corrects de vie. Mais il avait fait une place égale aux candidats favoris de ses collègues plus ardens ou des groupes jacobins. Les hommes qu'il avait choisis lui-même, et ce ne furent pas les moins remarquables par les aptitudes, avaient été comme assortis de toutes les nuances, mais avec une préférence pour ceux d'un républicanisme plus sombre et d'un caractère plus impérieux. Les plus redoutables étaient ceux qui, inspirateurs ou mannequins de la foule, avaient montré les uns leur énergie, les autres leur docilité révolutionnaire en acceptant leur titre de l'émeute et que Gambetta dut confirmer dans leur possession : il aurait eu mauvaise grâce de tenir trop rigueur aux gens qui s'installaient par avance à la place désirée par eux, et de plus il ignorait s'il avait à ce moment la force de les en déloger. Un dernier trait achevait la ressemblance entre la promotion des maires et celle des préfets : avec les uns comme avec les autres, la franc-maçonnerie se glissait sans bruit dans le gouvernement de la France.

Ainsi recrutés, pouvaient-ils être ces ignorans volontaires des anciennes querelles, ces conciliateurs entre les factions, ces patriotes résolus à solliciter avec un égal empressement, à accepter avec une égale joie le concours de tous, pouvaient-ils être ces arbitres équitables qu'il fallait pour conduire une guerre nationale? C'étaient là des mérites tout contraires à ceux dont les candidats s'étaient fait des titres et pour lesquels ils avaient été pré-

férés. Encore les républicains envoyés de Paris dans un département inconnu d'eux pouvaient-ils, grâce à cette ignorance, rester étrangers aux querelles locales et aux haines de personnes : une certaine impartialité était dans leur situation si elle était dans leur nature. Mais pour ceux qui, députés ou chefs d'opposition la veille, recevaient autorité sur tous, là même où ils avaient vécu, lutté, souffert, qui voyaient en face d'eux leurs amis longtemps victimes, qui sentaient sous leur main leurs adversaires hier oppresseurs, l'impartialité était au-dessus de la nature. Les souvenirs de tout leur passé, l'amertume des ostracismes, la rancœur des humiliations, la colère des sévices qui les avaient frappés eux et les leurs, la crainte de se préparer le retour de ces maux s'ils n'établissaient pas solidement leur victoire, tout les conduisait fatalement à une politique de faveur pour les uns, de rigueur pour les autres; et cette iniquité même leur semblerait équité si, grâce à elle, ils réparaient le long déni de justice qu'avait été l'Empire pour les idées, les œuvres, et les hommes du parti républicain.

Et, non moins que l'impartialité, la compétence leur manquait pour diriger l'effort contre l'étranger. Ils avaient été choisis à cause de leur notoriété politique : or, soutenue au nom de la liberté contre la force, la lutte contre l'empire avait surtout mis en péril, en action, et en lumière les hommes de parole et de plume. En province comme à Paris, c'étaient des avocats et des journalistes qui avaient agité, soulevé l'opinion, et pris la direction du parti républicain. C'est parmi eux que les membres du gouvernement, avocats et journalistes eux-mêmes, avaient tout naturellement cherché leurs auxiliaires. Ce ne fut pas un système, et Gambetta était homme à chercher le mérite sans s'inquiéter de la profession. C'est ainsi que, le 5 septembre, parmi les visiteurs du ministre, un ingénieur des mines sans recommandations, sans passé politique, et dont le nom même, Charles de Freycinet, était inconnu au ministre, se présenta : il prévoyait que, pour organiser des armées nouvelles, les militaires de profession ne suffiraient pas, et il demandait à être employé en un poste où ses connaissances spéciales pussent servir à la défense. La netteté de sa parole et la précision de ses idées frappèrent Gambetta, et croyant deviner une intelligence et une volonté, il le nomma séance tenante à la préfecture de Tarn-et-Garonne. Mais les inconnus capables de donner d'eux en une conversation une telle idée étaient rares, et se décider sur de pareils indices était hasardeux. Presque toujours c'étaient donc les rapports antérieurs, la connaissance ancienne qui formaient,

dans l'urgence où l'on se trouvait, les titres des candidats; et Gambetta comme les autres membres du gouvernement n'avait de rapports qu'avec ses compagnons de profession et de parti. Plus de soixante préfets étaient des avocats; les autres, pour la plupart, des journalistes et des médecins. A des fonctions qui devaient être surtout militaires, un seul militaire de profession fut appelé. C'était Valentin, ancien sous-lieutenant de 1848. Son ardeur républicaine et vingt ans d'exil avaient effacé la tache originelle. D'ailleurs on le nommait à Strasbourg, où il fallait pénétrer à travers les lignes ennemies, et le poste eut peu d'envieux. Ainsi la défense nationale se trouva confiée, dans chaque contrée de la France comme au centre, aux hommes les moins faits pour la servir.

V

Tels furent les premiers actes du gouvernement. Rarement hommes mirent autant de hâte à se tromper, et se trompèrent de manière plus grave. Ces mesures n'étaient pas seulement des erreurs, mais de ces erreurs directrices qui égarent à leur suite toute la destinée d'une entreprise, entraînant les événemens liés à elles comme des captifs, et qui ouvrent un long avenir de maux.

Créé pour défendre la France, le gouvernement n'avait pas su assurer à cette défense l'unité qui est la condition de la force. Il avait deux fois compromis cette unité.

Au lieu d'une seule armée, — où tous les Français en âge de combattre se seraient préparés par la même discipline, la même éducation, la même existence, et sous la direction d'une même hiérarchie, à la solidarité de leur devoir commun, — deux armées allaient coexister, celle des soldats et celle des citoyens : l'une sous la main de l'autorité militaire; l'autre sous la main du pouvoir politique, chacune avec sa hiérarchie séparée, une discipline différente, un esprit contraire, chacune persuadée que l'autre était un obstacle au salut du pays. Ce dualisme entraînait immédiatement, entre les deux armées, des jalousies, des dédains, des défiances, des haines; entre les deux pouvoirs, des incertitudes d'attributions, des conflits de volontés, un partage capricieux des ressources nationales. De plus, comme l'ordre naturel des choses, quand il est troublé par de fausses combinaisons, tend de lui-même à se rétablir, chacun des deux pouvoirs, gêné par l'autre, était obligé de le subordonner pour devenir libre. Dès lors si l'équilibre de leur autonomie survivait, il attesterait seulement leur impuissance égale à l'emporter l'un sur l'autre; si l'unité se

restaurait au profit de l'un d'eux, elle ne serait pas le consentement de tous deux à une organisation meilleure, mais la défaite du plus faible; et dans les deux cas cette lutte absorberait une partie des efforts que l'autre lutte aurait dû seule occuper.

Au lieu d'un seul gouvernement, — établi sur le territoire à la place la meilleure pour assurer la liberté de ses communications avec le pays entier et étendre partout une autorité constante et efficace, — il y avait deux gouvernemens : une autorité principale concentrée à Paris où elle était le moins utile et où elle allait devenir prisonnière; en province, une délégation pauvre d'hommes, vide de pouvoirs, et sur laquelle pourtant tomberait tout le fardeau de soutenir et d'armer la France. Le jour où le lien de suzeraineté et de dépendance établi entre elles serait coupé, comme leur dernier fil de communication, par l'épée de l'assiégeant, le gouvernement de province n'aurait plus ni moyens d'obéir, ni droit de commander et le gouvernement de Paris, cessant d'exister pour la France, ne laisserait pour héritier qu'une anarchie. Si le patriotisme alors, révélant à la délégation l'importance de son rôle, la poussait à une usurpation nécessaire et à l'exercice d'une souveraineté indépendante, les deux centres de volonté et d'action vivraient étrangers l'un à l'autre; leurs efforts, faute de concert, seraient moins redoutables à l'ennemi; et quand, enfin, les deux gouvernemens pourraient reprendre contact, ce serait pour constater la profondeur des désaccords creusés entre eux par le silence, et la question de savoir lequel céderait à l'autre préparait entre eux une lutte encore.

L'erreur militaire s'est aggravée de l'erreur politique. Comme si ce n'était pas une entreprise assez difficile de repousser l'invasion, on y a joint la volonté de fonder un gouvernement, et l'on se promet que les deux œuvres, loin de se nuire, s'aideront. L'une dès le début absorbe l'autre. En se donnant les auxiliaires avec lesquels il va les entreprendre toutes deux, le gouvernement n'a pas même demandé s'ils possédaient la double aptitude qu'il eût fallu pour la double mission. Résigné à leur incompétence militaire, il ne s'est montré exigeant que sur leurs preuves républicaines. Fatalement, et à son exemple, ils oublieront l'intérêt militaire pour l'intérêt politique, négligeront ce qu'ils ignorent pour ce qui est la passion de leur vie, tiendront la défense pour une crise violente et passagère, la fondation du gouvernement pour l'œuvre essentielle et définitive; l'obsession de cet avenir ne leur laissera voir, dans ce peuple à unir contre l'étranger, que des partisans à soutenir et des adversaires à combattre ; après que ces divisions auront affaibli la défense, l'échec de la défense, par

une représaille imprévue, mettra en péril la république; tous les partis sortiront armés de l'épreuve où ils auraient dû disparaître et la guerre étrangère aura préparé une guerre civile.

Toutes ces fautes dont la nation est victime ne sont pas les fautes de la nation. C'est sans elle qu'elles ont été commises. Quelques hommes se sont cru plus qu'elle-même capables de la servir. Parmi eux était un général illustre et jusque-là presque infaillible de coup d'œil : c'est lui qui a commis l'erreur militaire. Parmi eux un autre semblait doué de génie politique : l'erreur politique est son œuvre. Et pour n'avoir pas dès le premier jour consulté la nation, ces hommes ne trouveront plus de jour pour réparer cette faute devenue ainsi définitive. L'absence de légalité sera l'embarras constant de leur gouvernement, un prétexte à la Prusse pour poursuivre la lutte, à l'Europe pour refuser sa médiation. Elle ne pèsera pas moins sur la politique intérieure. La logique les poussera malgré eux : ils n'ont pas interrogé la France : ils n'admettront pas que sous aucune forme elle les avertisse et les sauve. Dépourvus de la légitimité que donne un mandat de la nation, ils ne pourront laisser en France cette légitimité à personne ; ils en viendront à considérer comme un reproche, une provocation, un danger l'existence de tout corps électif, à dissoudre les assemblées départementales, les conseils municipaux ; et ne disparaîtront qu'après avoir, eux, défenseurs du suffrage universel, détruit sur toute la surface de la France toute forme de représentation.

Les événemens vont se dérouler comme les conséquences contenues dans les premières fautes. Contre ces fautes viendront s'épuiser et se briser la ténacité courageuse de la nation qui est leur victime, et la puissante énergie de ceux qui après les avoir commises parleront de les réparer. Leurs erreurs seront plus fortes que leurs efforts : tandis que ceux-ci élèveront à de grandes hauteurs le patriotisme, l'union des âmes et la générosité des sacrifices, celles-là auront d'avance désorganisé la défense par la discorde.

ÉTIENNE LAMY.

ANGÈLE DE BLINDES

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX

— Non, ma chérie, tu peux très bien aller prendre ta leçon aujourd'hui ; n'aie aucune inquiétude, je me sens mieux ; d'ailleurs, Elmire sera auprès de moi, puisque ton amie Gabrielle a la complaisance de venir te chercher pour te conduire là-bas.

— Je vous assure, mère, qu'il vaut mieux que je reste, répondait Angèle assise auprès du lit de sa mère qui, un mois après son arrivée à Paris, avait été prise d'une bronchite et commençait à peine à se remettre. Elle occupait avec sa fille, dans un hôtel situé rue Saint-Dominique, un petit appartement de trois pièces qu'on leur réservait depuis plusieurs années quand elles faisaient un séjour un peu long à Paris. Elles étaient là chez elles ; elles y retrouvaient des souvenirs et des habitudes ; et la propriétaire de l'hôtel, d'ailleurs bien tenu et de clientèle aristocratique, se montrait pleine d'attentions. Ces circonstances importaient particulièrement cette année-là, Mme de Blindes étant ainsi entourée de soins qui rassuraient Angèle et lui laissaient la liberté de sortir, tantôt avec Elmire, tantôt avec Gabrielle et sa femme de chambre.

Or, dès son arrivée, Angèle avait manifesté le désir de prendre des leçons de dessin régulières et sérieuses ; trois fois par semaine, elle allait chez M. Dagnard, peintre de talent, surtout

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

excellent professeur, qui demeurait auprès de Notre-Dame-des-Champs. Elle se rencontrait là avec plusieurs jeunes filles, presque toutes accompagnées de leur mère, ce qui lui permit de continuer d'y venir même pendant la maladie de Mme de Blindes. Celle-ci tenait beaucoup à distraire sa fille; plus que jamais elle cherchait ce qui pouvait lui plaire, changer le cours de ses idées, lui donner un intérêt dans la vie. Les visites dans les musées, les promenades dans les environs de Paris, de temps à autre une soirée au théâtre, les relations avec la famille de Chérié et quelques amis moins intimes, comme les Télignon et les Luce de Morcef, les courses dans les magasins, Mme de Blindes saisissait toutes les occasions, mettait tout en œuvre pour occuper, pour animer Angèle, pour couper court, s'il était possible, à ses rêves et à sa langueur. Et la jeune fille paraissait s'y prêter; elle s'appliquait surtout à ses travaux de peinture, elle semblait y prendre goût de plus en plus; et au moment même où la maladie forçait sa mère à s'aliter, son zèle avait été stimulé par les complimens du paysagiste Berthier, célèbre à cette époque. Berthier, étant venu voir son ami Dagnard, saisit sur une console une petite étude d'Angèle, l'examina longtemps, puis brusquement et tirant de sa bouche le cigare éteint qu'il mâchonnait constamment :

— Qui est-ce qui a fait cela?

— Une jeune fille qui vient ici depuis trois semaines.

— Ah! dit Berthier d'un ton mécontent, et il rejeta l'étude; il n'aimait pas les femmes artistes. Après un moment, il y revint, l'appuya contre le mur, s'éloigna, cligna de l'œil... puis s'en alla sans rien dire.

Quelques jours plus tard, trouvant Dagnard dans la rue, il lui demanda quelques détails sur « la petite ».

Dagnard, très fier, s'empressa de le dire à Mme de Blindes :

— Berthier est difficile, particulièrement dur pour les femmes qui ont des prétentions artistiques; il a remarqué Mademoiselle votre fille; il lui prédit un avenir sérieux si elle persiste.

Mais peu de temps après, Angèle ne vint plus chez Dagnard qu'une fois sur trois; la maladie de Mme de Blindes rendait cela tout naturel, et le peintre en prit son parti, tout en déplorant ce ralentissement dans les études d'une élève sur laquelle il comptait déjà. Ce qu'Angèle ne disait pas, c'est que sa mère était hors de danger et que Léon venait d'arriver à Paris; c'est que, grâce aux complaisances de Gabrielle, elle quittait la rue Saint-Dominique pour aller à ses leçons, mais qu'au lieu de s'y rendre, elle courait rue Taranne, entrait rapidement, la voilette baissée, dans le couloir d'une maison garnie, montait d'un élan deux étages, et sans même

frapper à la porte, se précipitait, haletante, sur le cœur de son amant.

Gabrielle lui fournit encore quelques autres occasions de s'échapper ainsi. Et, les premières fois, ce fut une véritable ivresse : avoir devant eux plusieurs heures, tranquilles, sans la perpétuelle alerte au moindre bruit, avoir leur chambre à eux, se posséder entièrement, pouvoir enfin échanger un baiser avec sécurité! Ah! certes, non, ils n'étaient pas de ceux qui ont besoin du danger pour trouver du charme dans l'amour, et ce n'était pas leur faute si le fruit auquel ils mordaient était un fruit défendu! Léon ne reconnaissait plus Angèle, jusque-là si tremblante, si timide en ses épanchemens, si secrète de cœur : c'étaient maintenant des confidences sans fin, une volubilité de paroles, des effusions, des larmes, des folies d'enfant et des transports de femme. Lui, de son côté, dépouillait peu à peu la maladresse d'une âme jeune et d'une nature concentrée, il se montrait mieux ce qu'il était; il y gagnait aussi, laissant voir un fonds de bonté simple et droite, une solidité d'affection, une délicatesse de sentimens, et cet abandon dans l'amour qui est le signe d'une vraie tendresse. D'ailleurs, il ne mettait pas en doute qu'Angèle, un jour, ne dût être sa femme, et perdant à distance la notion exacte des misérables difficultés pratiques, il était décidé à tenter de nouveau un effort pour vaincre la résistance de ses parens; il serait affectueux, raisonnable, calme... Il le sentait, il en était sûr... Angèle, alors, souriait tristement. Elle finissait cependant par le croire, et ils se mettaient à faire des projets.

— Vois-tu, mon chéri, quelle bonne vie nous aurons là-bas! Car, tu sais, je n'aime pas Paris, ni les villes... Mon jardin me manque quand je ne suis pas avec toi, et ma charmille, et mon banc, et ce pauvre Coco (c'était le petit cheval noir); mais quand nous serons ensemble dans la verdure, auprès de la mer, avec tout ce que j'aime au monde après toi, oui, nous serons heureux; et nous aurons aussi nos souvenirs, les chers souvenirs de ces jours-ci, rêvés depuis tant d'années, depuis mon enfance, depuis toujours, et que tu m'as donnés, mon Léon bien-aimé, et dont je ne pourrai jamais me repentir sincèrement... jamais!

Puis elle s'épouvantait, elle lui confiait ses craintes religieuses, sa peur de la mort et de la damnation; et Léon, tout en la comprenant, ne pouvait la suivre dans l'excès de ses terreurs, et elle-même ne se rattachait, ne se retenait que plus éperdument à celui qui, dans ce monde du moins, pouvait encore la défendre et la protéger...

Elle lui contait tout, avec l'habitude et le goût de la confession; elle l'interrogeait sans cesse, avec la curiosité d'une ima-

gination de bonne heure en éveil. Mais elle avait peine à l'entendre s'expliquer jusqu'au bout, l'interrompant dès qu'elle avait compris ou deviné : car elle saisissait vite et manquait de patience. Elle-même laissait souvent ses phrases inachevées, jugeant d'après elle Léon, qui avait l'esprit sûr, mais moins prompt. Était-ce donc là cette Angèle qu'il avait si longtemps connue réservée, silencieuse, un peu méfiante et s'exprimant toujours avec calme et avec suite? Il s'en étonnait.

— Tu ne comprends donc pas? voilà des années que je me tais, que je souffre de me taire, que je refoule tous mes sentimens, toutes mes pensées... Mon cœur déborde, maintenant... En es-tu fâché?... Je me cache du monde parce que je le crains, que je sens en lui un ennemi; avec toi, avec toi seul, je suis moi-même...

Parfois elle lui parlait de Christine : elle n'était pas jalouse, elle s'attendrissait plutôt sur le chagrin supposé de la petite dentellière quand Léon avait cessé de l'aimer.

— Si tu étais vraiment au Havre, tu la verrais peut-être? Tu ne regrettes pas?... Pauvre Christine! Je voudrais la voir, la connaître.

Et elle se prenait d'une sympathie d'imagination pour elle, malgré le peu de bien que lui en disait Léon, et qu'il y avait à en dire.

— Moi aussi, monsieur, j'ai eu mon roman avant de vous connaître... Oh! rassurez-vous, et ne froncez pas les sourcils : il n'a pas été sérieux, comme le vôtre. J'avais dix-sept ans et demi; je vis chez les Herbert de Tallencour un M. Fargeau, un jeune capitaine d'infanterie de marine. Il était doux et grave; je m'aperçus qu'il me regardait. Et moi qui ne demandais qu'à aimer et qui étais reconnaissante qu'on m'aimât, je me crus le cœur pris. Quand je t'ai vu, quand je t'ai aimé, j'ai compris combien alors je me trompais, et que ce n'était qu'une rêverie sentimentale, et pas encore l'amour. Je l'ai rencontré en tout cinq fois, M. Fargeau, la dernière fois à Cherbourg, quand maman et moi nous y sommes allées. Voilà mon roman de jeunesse; il a duré, je crois bien, six mois, et tu vois qu'il a été bien innocent.

Léon demanda si elle savait ce qu'était devenu M. Fargeau, dont il se souvenait en effet avoir entendu le nom dans la maison de Tallencour, s'il s'était marié.

— Non, le pauvre garçon avait une mère et une sœur qu'il aidait à vivre... il ne pouvait songer à se marier. Je crois bien même que c'est ma sympathie pour sa situation que j'ai prise alors pour de l'amour. Tu vois, mon Léon, que j'étais destinée à aimer quelqu'un que je ne pourrais pas épouser.

Elle lui parlait de ses amies, de Marie Langelier qu'elle aimait beaucoup; mais il n'y avait pas entre elles assez d'intimité d'esprit; c'était une éducation un peu différente, une tout autre nature. Que de choses dont elle ne parlait pas avec Marie, et de celles qui la préoccupaient le plus !

— Rose ? oui, elle est fort intelligente, très instruite; mais qu'elle est froide, calme, raisonnable ! Je t'assure qu'elle n'a pas besoin de feindre pour se faire cette réputation.

— Et Gabrielle ? dit Léon.

— Ah ! Gabrielle !... et tous deux se mirent à rire; car Angèle, en retour de ses confidences, avait reçu peu après celles de son amie, et de son côté elle ne savait plus rien cacher à Léon. La surprise de Léon avait été extrême : il n'avait pas l'idée que cela fût possible...

— Eh bien ! Gabrielle, mon chéri, il serait sans doute difficile de la défendre; et cependant elle est vraiment bonne. L'abbé Pernat, Patrice, et elle sont les seuls qui aient eu un peu de pitié pour nous; si je suis là, sur ton cœur, c'est à elle que je le dois. Ne t'ai-je pas conté qu'en arrivant à Paris, quand je lui ai redemandé, comme à Saint-Valentin, de se prêter à nos rendez-vous, elle m'a suppliée, à genoux... Si insouciante pour elle-même, elle s'inquiétait, s'attristait pour moi... C'est la seule fois que je l'aie vue pleurer... car elle n'est pas tendre. Elle l'a été ce jour-là, pour moi... Mais je voulais à tout prix... elle a cédé. Chère Gabrielle ! elle vaut mieux que la plupart des gens qui la condamneraient.

Puis ils revenaient sans cesse à leur passé, aux premiers temps de leur amour :

— Le dimanche où nous nous sommes vus pour la première fois, à la porte de l'église, te rappelles-tu, ma bien-aimée ?...

Souvent il évoquait ce souvenir, et chaque fois Angèle retenait un sourire; il finit par lui en demander la raison :

— Je souris parce que c'est une pensée agréable, très douce.

— Non, non, c'est ton sourire moqueur... il est bien joli, mais qu'est-ce qu'il veut dire ?

Elle cacha sa tête dans les bras de Léon et se mit à rire franchement, follement; quand elle put parler :

— La première fois que nous nous sommes vus !... dis donc : que tu m'as vue. Moi je t'avais vu, je te connaissais depuis longtemps... depuis plusieurs mois; mais tu ne daignais pas me regarder, alors, quand tu passais sous la terrasse...

Une fois, toujours avec la complicité de Gabrielle, ils purent être libres toute une soirée, aller dîner ensemble au restaurant, c'était un des rêves d'Angèle, dans la salle commune, confondus

dans la foule et d'autant plus tranquilles. Oh ! la gentille course en voiture, jusque-là ! On était arrivé auprès de la Madeleine sans avoir très bien vu par où l'on passait; le cocher avait dû marcher très vite... mais non, il était déjà près de sept heures. Ils s'installèrent à une table, dans un coin, tous deux sur la banquette, à côté et si près l'un de l'autre ! Justement, elle qui mangeait peu d'ordinaire, elle avait un appétit... Du reste, n'importe quoi... cela lui était égal. Léon et le garçon composèrent un menu. Et dès qu'elle cessait de manger, elle ne pouvait s'empêcher de mettre le coude droit sur la table pour mieux s'isoler avec Léon qui était à sa gauche, et par lassitude, car elle était bien lasse, mais de plus en plus éprise. Vers la fin du repas, leurs visages se frôlaient; Angèle était rose, les yeux brillans; elle se grisait de son indépendance, de sa passion avouée au moins devant des étrangers. Et en effet, dans la salle on les regardait beaucoup, et cette jeune femme, mince dans sa toilette ajustée, avec sa belle chevelure et ses larges yeux de feu, attirait l'attention.

— Voilà ce que j'aime dans Paris, lui disait-elle, c'est la liberté de l'amour !... Et puis, ici, ce qui m'étonne et ce que j'envie, c'est qu'on n'a pas l'air même de croire qu'on fait mal; on n'est pas troublé par le remords; cela paraît tout simple, on parle haut, en pleine rue.

Et elle lui racontait ce qu'elle avait vu, entendu au passage, car elle observait promptement, surtout les choses qui l'intéressaient, tout ce qui était du sentiment et de la passion. Elle savait bien, sans doute, que ce n'était pas là toute la vie; elle comprenait qu'il y avait des devoirs, la bonté, la charité, tant de mal à empêcher, à réparer ! Mais, comme plaisir, que l'on pût en rechercher un autre que d'aimer, elle ne parvenait pas à s'en rendre compte :

— Comment le monde est-il donc arrangé contre cela ? Ce devrait être tout le contraire; la religion, oui... Mais tous ceux qui n'y croient pas, qu'est-ce qui les gène ? Comment peuvent-ils passer leur temps à autre chose ? Je te scandalise... Tu vois bien, moi qu'on dit fausse !... O mon Léon, je suis si heureuse d'être seule avec toi; d'échapper un moment à la vie du monde où il m'est si pénible de porter un masque, et où il faut bien que je le porte; car on y hait ce que j'aime, et on y aime ce que je hais ou ce qui m'est indifférent. Ici, nous ne connaissons personne, et personne ne nous connaît...

A l'instant où elle prononçait ces mots, quatre dîneurs, assis à une table voisine, se levaient, et l'un d'eux, que jusque-là ils n'avaient vu que de dos, se retourna pour prendre son pardessus

accroché à une patère : les yeux d'Angèle et les siens se rencontrèrent... c'était Dagnard. Il sortit presque aussitôt avec ses trois amis, dont le plus vieux avait de longs cheveux blancs sous un vaste feutre mou, la moustache et la royale, une tête de mousquetaire, et parlait très haut en mordant le bout de son cigare qui tremblait entre ses lèvres. Un garçon de salle et le chasseur les accompagnèrent jusqu'à la porte, en les saluant.

Léon, comme, dans le moment, on apportait le dessert, demanda qui était ce monsieur à chevelure blanche :

— M. Berthier, un peintre.

— Celui qui est sorti le dernier, dit Angèle à Léon, c'est M. Dagnard. Quel ennui ! on se rencontre donc à Paris ?

— Ma chérie, c'est la ville du monde où on se rencontre le plus et où il est le plus difficile de se cacher.

— Je suis perdue...

— En quoi ? Je ne puis admettre que ce Dagnard, que je ne connais pas, mais dont le visage est honnête et me plaît, soit assez peu galant homme pour ne pas garder le silence.

— Après tout, tant pis ! Je ne regrette pas d'être venue... mais il vaudrait mieux, tout de même, être à Saint-Gerbold, mariés, chez nous, dans notre chère maison.

Ils partirent. Le coupé de Gabrielle les attendait à la porte avec son cocher impassible et muet qui les mena grand train rue Taranne.

Cependant les derniers jours étaient venus. Angèle et Léon commençaient à trouver le temps bien court, et qu'il était pénible, dans la dernière demi-heure, d'avoir sans cesse les yeux sur la pendule. Et puis, quand et comment se reverraient-ils ?

— Au pavillon du Bois-Fayol, disait Léon.

— Comment veux-tu, mon chéri ? C'est presque impossible. Ferai-je accepter à Elmire comme vraisemblable que j'aie l'envie, en plein hiver, de traverser le bois à pied ? Peut-être si, par hasard, il fait ce matin-là un très beau soleil, et depuis plusieurs jours un temps sec, et encore !... tout au plus une ou deux fois... D'ailleurs, il y a une autre raison pour que cela n'ait pas lieu du tout.

— Une autre raison ? Laquelle ?

— Laquelle... je vais vous la dire, monsieur, mais ne commencez pas par vous fâcher, écoutez-moi jusqu'au bout.

— J'écoute.

— Eh bien, nous ne nous rencontrerons plus au Bois-Fayol parce que d'ici que nous soyons mariés nous ne nous verrons plus... seuls...

— Angèle, ma chérie, je n'aurai vingt-cinq ans que dans quinze mois et demi ; comptons en outre un délai...

— Oh! oui, c'est bien long, mais il faut nous y résigner, ce sera notre excuse, puis...

Elle s'arrêta, embarrassée.

— Puis? répéta Léon.

— Puis... tu pars samedi, n'est-ce pas?... dans cinq jours, déjà! Et elle éclata en sanglots.

Quand elle se fut calmée, il la pressa de nouveau :

— Oui, tu pars samedi matin; moi, le soir, j'irai me confesser, j'irai trouver un franciscain, il paraît qu'ils sont habitués à recevoir les confessions des grands pécheurs, que rien ne les étonne... c'est Gabrielle qui m'a dit cela, elle en a fait l'expérience. Mais, tu comprends, mon amour bien-aimé, que si je ne promets pas... sincèrement... que tout est bien fini, je n'obtiendrai pas l'absolution.

— Tu tiens à aller te confesser avant de quitter Paris?

— Mais sûrement, Léon; sinon, comment m'y prendrais-je pour faire mes Pâques à Saint-Gerbold?... tandis qu'une fois que cela aura été dit ici, je n'aurai plus à le dire là-bas. Crois-tu que je sois si pressée d'aller conter ces choses-là à l'abbé Pernat?... d'autant qu'en me confessant à lui, je te confesserais toi aussi par la même occasion; car tu comprends qu'il devinerait bien...

Léon ne put s'empêcher de sourire; mais, à travers ses ruses et ses capitulations de conscience, elle était si évidemment sincère, si affolée, si enfant, qu'il ne voulut pas la contredire, et l'embrassant tendrement :

— Ma chère petite femme, lui dit-il, vous ferez ce que vous voudrez; vous déciderez, et j'obéirai. Mais nous ne pouvons, cependant, rester sans nous voir du tout, sans nous voir comme amis, comme fiancés...

Mais elle demeurait inébranlable; c'était elle, maintenant, qui prenait les grandes résolutions impratiques, qui s'emportait presque ou se décourageait comme Léon auparavant; et c'était lui qui devenait un peu calculateur, qui commençait à voir les choses de plus loin, et plus juste, ainsi qu'Angèle les lui montrait autrefois. Leurs deux cœurs s'étaient tellement pénétrés qu'il y avait eu entre eux comme un échange de caractères.

Le vendredi, ils se virent une dernière fois; il fallait se quitter, se dire adieu à cinq heures. Angèle ne voulait plus, ne pouvait plus partir. Elle était assise sur un tabouret aux pieds de Léon. C'était une habitude qu'elle avait prise et à laquelle elle tenait beaucoup; les premières fois, lui ne le voulait pas; mais elle l'y força; elle aimait, quand elle était lasse, à se mettre ainsi afin de poser la tête sur les genoux de Léon, et là, fermant les yeux, ne les rouvrant que de loin en loin pour lui jeter un regard

d'amour, lui donnant ses cheveux à caresser, elle souriait doucement, heureuse et calmée.

Enfin, ce jour-là, parmi des baisers mêlés de larmes et de sanglots, elle s'enfuit, et rentra auprès de sa mère tard, si pâle, si défaite que Mme de Blindes en fut effrayée. Elle prétexta une violente migraine, se coucha sans manger à peine arrivée, et presque aussitôt, épuisée d'émotions, à bout de forces, elle tomba, par un bienfait de la nature, dans un profond sommeil.

X

Il y avait un mois que Léon était rentré à Saint-Gerbold, retour du Havre, — quand Mme de Blindes et sa fille y arrivèrent à leur tour, venant de Paris. Elles y apportaient une nouvelle à sensation : Gabrielle de Chérié se mariait. Jusque-là rien d'étonnant : Gabrielle, qui avait vingt-quatre ans et qui était pourvue d'une fort belle dot, n'était pas, comme disait le docteur Langelier quand Rose de Tallencour n'était pas là, « du bois dont on fait les vieilles filles. » Mais ce qui surprit tout le monde à Saint-Gerbold, et ce qui n'avait pas causé moins d'étonnement dans le cercle des Chérié à Paris, c'est qu'elle épousait un jeune avocat sans fortune, lancé dans la politique, et dans la politique de gauche! C'était sans doute un mariage d'amour; de la part de cette belle fille, élégante et brillante, cela parut charmant; on lui prédit le bonheur que méritait son désintéressement; et l'on supposa que M. Paul Arnetot devait être lui-même un aimable et brave garçon, pour avoir pu triompher de la double horreur qu'inspiraient à M. de Chérié tout avocat et tout républicain. Seule, Angèle connaissait le fond de cette triste histoire. Quelques jours avant son départ de Paris, Mme de Blindes et elle dînaient chez les Chérié avec quelques personnes de leurs relations et un jeune homme correct au teint mat, au visage régulier encadré de favoris noirs et dont elles entendirent à peine le nom à la présentation; après le repas, Gabrielle avait emmené Angèle dans sa chambre et lui avait dit :

— Ma mignonne, je me marie.

— Avec qui?

— Avec un misérable... Ce jeune homme que tu as vu ce soir.

— Mais que veux-tu dire, Gabie? tu m'effraies; parles-tu sérieusement?

— Très sérieusement. Ce monsieur m'a surprise un jour... tu sais bien où;... il me connaissait pour m'avoir rencontrée dans le monde et avoir dansé avec moi. Peu de temps après, au bal, je le retrouve; il m'invite, et en me reconduisant à ma place : « Ma-

demoiselle, je vous préviens que j'aurai l'honneur de demander votre main à monsieur votre père. » Il me regardait avec ses yeux d'acier, et un sourire amincissait encore ses lèvres sur ses dents. Je compris que j'étais perdue et que j'avais affaire moins à un bon danseur, car il danse fort bien, qu'à un maître chanteur. Je lui répondis avec autant de sang-froid qu'il me fut possible : « Monsieur, mon père vous refusera à cause de vos opinions. — Dans ce cas, mademoiselle, je tâcherai de me consoler en parlant... C'est notre métier, à nous autres... » Ma chère amie, j'étais prise; et le plus fort, c'est qu'afin de décider mon père, il m'a fallu jouer à la passion... As-tu remarqué ses grands pieds plats?... Du reste, il aura ma dot, mais il ne m'aura pas. J'ai des raisons de croire que ce joli monsieur est compromis dans des tripotages financiers, et que je le tiendrai... Mais tu le vois, ma pauvre Angèle, l'avenir n'est pas gai, et je vais payer cher mes folies d'antan. »

Plus de quinze jours s'étaient écoulés sans que Léon eût entrevu Angèle, sinon de loin, à l'église ou sur la terrasse, lorsqu'il reçut de Paris une lettre d'une écriture qu'il ne connaissait pas et qui contenait simplement une enveloppe cachetée sans adresse : dans cette seconde enveloppe, il trouva un billet ainsi conçu : « Venez mardi matin à huit heures par la Delle-au-Roux. » Il était évident que c'était un mot d'Angèle, dont, chose curieuse, Léon n'avait pas encore vu l'écriture ; sans doute, ce mot lui parvenait par l'entremise de Gabrielle; le timbre d'un bureau de poste voisin des Champs-Élysées confirmait cette supposition. Il fut tout heureux qu'Angèle renonçât à ses intentions rigoureuses; il l'avait un peu prévu, sachant combien elle était faible, et l'aimant d'autant plus. Aussi arriva-t-il joyeux, le mardi matin, à la petite porte blanche qu'il poussa vivement. La jeune fille était à quelques pas, dans l'allée de tilleuls, pâle, les traits légèrement tirés, les yeux tristes... Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre; mais comme il couvrait ce cher visage de baisers ardens, il le sentit inondé de pleurs sous ses lèvres et glacé...

— Qu'as-tu, ma bien-aimée?... Qu'avez-vous, mon Angèle?...

— Mon pauvre Léon, cette fois nous sommes bien perdus. Songe, qu'il y a bientôt deux mois que nous nous sommes séparés, le vendredi, sur le seuil de notre petite chambre de Paris...

— Je le sais, et j'ai compté les jours.

— Eh bien, depuis... tu ne devines pas? Ce que nous aurions dû prévoir... Encore huit ou dix jours, et cela sera certain; il ne sera plus possible de nous faire d'illusion.

Tout en parlant, elle jetait un coup d'œil inquiet autour d'elle; elle s'écarta pour regarder entre les arbres si le jardin était dé-

sert, et pria Léon de s'assurer qu'il ne passait personne dans la Delle. Lui atterré, la reprit sur son cœur, et il murmurait :

— Ah ! que je suis coupable !...

— Ne t'accuse pas, mon Léon... celle que tu as séduite ne demandait qu'à l'être. Nous sommes deux, n'est-ce pas? nous avons partagé les joies, nous partagerons les peines. Je ne regrette pas, non, je ne regrette rien, même aujourd'hui, sois-en sûr. Et, ajouta-t-elle en baissant la voix, comment arriverai-je à regretter un jour?... Le Père Loyer avait raison, je n'aurai jamais la vraie contrition.

Cependant Léon, le premier moment de stupeur passé, réfléchissait et se ressaisissait; il voyait après tout la situation, si dure qu'elle fût, du moins très simple, et songeait à réconforter Angèle :

— Chérie, dit-il, en lui caressant doucement les cheveux, vous vous désolez trop vite de ce qui a l'avantage de rendre notre mariage inévitable...

Mais elle secoua la tête d'un air incrédule :

— Croyez-vous que vos parens, qui déjà ne voulaient pas de moi pour belle-fille, vont consentir à vos projets, à présent qu'ils auront une si bonne raison de me mépriser?

— Je crois qu'au point de vue religieux, comme au point de vue de l'honneur humain, ils ne peuvent pas n'y pas consentir.

— Ah ! mon pauvre ami, tenez, le mieux est de n'y pas compter. Si nous nous marions, ce ne sera qu'à vos vingt-cinq ans, vous brouillé avec votre famille à cause de moi, et moi déshonorée. Nous marier de suite? mais comment voulez-vous? Tout cela demande encore quelque temps... et dans un mois ou deux, il deviendra impossible de dissimuler ma situation.

Léon, depuis qu'il sentait croître sa responsabilité, depuis que sur le cœur d'Angèle il avait connu l'amour véritable et profond, depuis qu'il avait vécu par la passion tour à tour douloureuse ou comblée, Léon envisageait les choses avec plus de courage et de sang-froid.

— S'il en était comme vous dites, Angèle, il ne faudrait pas encore désespérer, mais agir et réparer. Attendons, si vous le voulez, quinze jours... mais alors, agissons. Si mes parens refusent, voici ce qu'il faut faire : vous vous jetterez aux genoux de votre mère, dans ses bras, vous lui direz tout. Le coup sera cruel, mais le mal étant accompli, moi prêt à vous épouser, elle, vous aimant comme elle vous aime, quel parti voulez-vous qu'elle prenne, sinon vous pardonner et combiner avec vous les moyens de tout cacher, le mieux, le plus longtemps possible, en attendant

mes vingt-cinq ans? Vous partirez, vous quitterez Saint-Gerbold d'ici là. Nous serons séparés, il le faut, soit que je demeure ici, soit qu'après un nouvel entretien avec mon père et ma mère, je doive aussi partir et aller m'établir à Caen où je travaillerai, où je plaiderai...

Angèle l'écoutait, presque avec indifférence.

— A quoi bon tous ces projets? Nous en avons déjà tant fait, et ils ont si bien réussi, n'est-ce pas? A quoi bon causer encore tant de soucis autour de nous et raconter aux autres un amour auquel ils ne veulent pas croire? De ce que vous avez dit, Léon, je ne retiens qu'une chose, attendre d'être sûrs. A ce moment-là, nous prendrons notre parti. Nous nous reverrons ici... encore une fois... dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, comme amis... souvenez-vous-en. Mais je m'arrangerai pour que, ce jour-là, nous soyons plus tranquilles, bien l'un à l'autre... une dernière fois. Il y a, mercredi en quinze, à Notre-Dame de Marquenay, une fête religieuse à laquelle ma mère a le projet d'assister, une consécration d'autel. Le matin, je dirai que je suis souffrante, je la laisserai partir avec Elmire; je me charge de renvoyer Fanny chez elle pour une heure ou deux; nous serons tous deux seuls dans le jardin, dans le jardin, Léon; nous n'entrerons pas dans la maison... Vous me comprenez?

— Pourquoi, Angèle, pourquoi vous refuser désormais?...

— Parce que les choses sont mieux ainsi... je le veux. Plus tard, vous aurez de votre petite Angèle un souvenir meilleur, plus pur... Ne vous plaignez pas; vous voyez que pour nous ménager cet entretien, je vais encore faire une histoire... ce sera mon dernier mensonge... Ah! va, je t'ai bien aimé tout de même, s'écria-t-elle passionnément, — et elle lui tendit ses lèvres.

Léon, étranglé d'émotion, balbutiait :

— Tu parles comme si jamais... quoi... que veux-tu dire?

— Rien... pour aujourd'hui laissons aller les choses... Je suis lasse...

Puis, en le reconduisant, elle se mit à parler de Gabrielle :

— Pauvre Gabie! pauvre amie! Je lui disais que c'était affreux; tu ne sais pas ce qu'elle m'a répondu? « Mais non, c'est tout simple, ces choses-là arrivent tous les jours, sans qu'on s'en doute. » Elle est courageuse, elle! Mais vois un peu ce que c'est que la vie, même pour les privilégiés, et ce que vaut le monde... que de supplices cachés sous un sourire... que d'infamies! Ce n'est pas la peine d'y rester.

Ils se donnèrent encore un long baiser, et en ouvrant la porte, elle lui dit :

— Tu recevras un mot, je ne sais comment; peut-être par le

même moyen que l'autre, peut-être autrement... Au revoir, au revoir!

Après le dîner de midi, Léon s'en alla au fond du jardin, vers un petit bois où il aimait à se retirer pour rêver ou pour réfléchir. Le découragement d'Angèle, son parti pris bizarre d'inaction, le contrariaient plus qu'ils ne l'étonnaient : il mettait cette inertie sur le compte de son état, de sa fatigue, des émotions qui l'avaient bouleversée; il se disait qu'une telle disposition ne durerait peut-être pas, mais, en attendant, il la déplorait de toute manière, habitué à lui voir plus d'initiative et une clairvoyance supérieure à la sienne. Il lui fallait cette fois, dans la circonstance la plus grave de toutes, prendre seul une décision. Parlerait-il à son père et à sa mère dès que la certitude serait acquise, le jour même où il aurait revu Angèle, dans une quinzaine? Attendrait-il d'avoir ses vingt-cinq ans? Le premier parti était le plus loyal; il lui semblait difficile que ses parens, quelque mécontentement, quelque indignation que dût leur causer son aveu, pussent se refuser à lui laisser réparer sa faute. Cependant, malgré la logique de la situation, il avait peur, il se sentait en proie à un mauvais pressentiment, il avait comme la sensation de quelque argument grave, qu'il ne pouvait découvrir, mais qu'on lui opposerait. L'idée que, devant sa décision ferme d'épouser Angèle, ses parens irrités rompant avec lui, il se trouverait sans ressources, ne lui vint pas; et il faut lui rendre cette justice qu'elle ne l'eût pas arrêté; mais dans son inexpérience du monde, il s'imaginait que, en deux ou trois ans, il se ferait à Caen, ou ailleurs, une clientèle d'avocat et qu'il trouverait, dès le début, un moyen de gagner sa vie. Ce qui lui était douloureux, c'était en elle-même cette rupture, c'était aussi l'obligation de dire à ses parens la grossesse d'Angèle. D'autre part, remettre à quinze mois l'explication, ce n'était que reculer : il faudrait bien, à ce moment, avouer l'existence de l'enfant. Décidément, le soir même de la fête de Marquenay, il parlerait.

Il en était là de ses réflexions lorsqu'il entendit des pas et un bruit de conversation dans l'allée du jardin qui menait au petit bois, et un instant après la voix de sa mère qui l'appelait. Il accourut et vit Mme Bonnessy avec l'abbé Pernat.

— Monsieur le curé vient demander si tu voudrais demain soir le conduire en voiture au Hêtre, où il a affaire.

— C'est qu'il m'y faudra bien rester une heure, monsieur Léon.

— Rien de plus simple, monsieur le curé; je n'aurai pas le moindre mérite à vous attendre : pendant ce temps-là, j'irai voir mon ami Derue.

L'abbé Pernat remercia.

— Dimanche, reprit-il au bout d'un instant, j'annoncerai au prône un mariage dans la paroisse.

— Qui donc? demanda Mme Bonnessy, toujours curieuse de nouvelles, bien que, à l'occasion, elle prétendît détester les commérages.

— Geneviève Lheureux.

— L'ancienne femme de chambre de Mme de Blindes?

— Justement.

— Qui épouse-t-elle?

— Marin, le père de son enfant... car, on peut le dire maintenant... et d'ailleurs cela commence à se voir, la pauvre fille est enceinte.

— Eh bien! Marin est un grand sot!

— Comment! Marin ne fait là que son devoir.

— C'est ce qu'il me semble, et ce que pensera tout le monde, dit alors Léon avec le plus de calme qu'il put.

— Dites tout ce que vous voudrez, repartit Mme Bonnessy; Dieu merci, je n'ai jamais vu de pareilles choses autour de moi... et quand on surveille ses domestiques comme on le doit, cela n'arrive pas... Mais je me souviens avoir entendu le père de MM. de Tallencour, M. Hyacinthe, qui avait l'expérience de la vie...

— Un peu trop, dit en riant l'abbé Pernat.

— Enfin, il l'avait, et il disait que, quant à lui, il n'aurait jamais pris pour femme une jeune fille qui lui aurait cédé avant le mariage.

— Il eût manqué à son devoir de chrétien, répondit le curé avec fermeté.

— Mais, monsieur le curé, que voulez-vous donc attendre d'une jeune personne sans caractère, qui ne se respecte pas, qui a manqué, elle, à son premier devoir? Comment, plus tard, remplirait-elle les autres?

— D'abord, chère madame, parce qu'on a manqué à un devoir, ce n'est pas une raison pour que l'on manque à tous, et vous décourageriez tous les repentirs. Puis, là n'est pas la question; Marin est responsable, lui aussi, tout autant que Geneviève, il y a un enfant, et...

— Il y a un enfant... qu'elle l'élève! qui dit qu'il est de Marin?

— S'il le croit, cela suffit pour lui tracer son devoir.

— Enfin, monsieur le curé, vous êtes plus savant que moi, vous connaissez la théologie et le reste; mais je sais bien, moi, que si un tel malheur était arrivé à mon fils, je ne l'aurais pas laissé perdre son avenir pour une fille sans conduite... d'autant

plus que toutes ces demoiselles-là savent toujours avoir un enfant à propos. S'il y a lieu, on les aide d'argent, mais on ne les épouse pas.

L'abbé Pernat, qui savait bien qu'il n'aurait pas le dernier mot, changea le tour de la conversation. Quant à Léon, il était renseigné. Il ferait aussi bien de retarder la crise jusqu'au jour de ses vingt-cinq ans : c'était la rupture inévitable, cruelle; son seul espoir était que les années amèneraient un rapprochement. D'autre part, il s'applaudissait de n'avoir pas suivi le conseil de Patrice, en laissant courir le bruit d'une liaison avec Geneviève. Cela eût fait encore une belle complication! Il en prit quelque confiance en lui-même, dans son propre jugement, et devant l'avenir si grave qui s'ouvrait devant lui, il se promit de faire preuve désormais de plus de droiture et d'énergie.

Le lundi qui précédait la fête de Marquenay, il reçut de Paris, par l'entremise de Gabrielle, un billet où il y avait simplement : « Mercredi, deux heures, par la Delle. » Dans l'intervalle, il avait rencontré Angèle en visite, chez les Ningèvre; elle avait un air souffrant, le teint presque jaune, les yeux d'un éclat fiévreux. A Saint-Gerbold, on parlait beaucoup de son état de santé; déjà quelques personnes la disaient phtisique. Elle s'efforçait de causer, de paraître gaie, et l'on venait encore un peu chez Mme de Blindes les dimanches, après vêpres; mais on ne jouait plus, et la saison rendant le plus souvent le jardin peu agréable, on demeurait au salon. Léon, d'ailleurs, n'y parut qu'une fois et ne resta que le temps d'une visite ordinaire.

A deux heures, le mercredi, en entrant dans le jardin, il vit Angèle qui arrivait à l'instant dans l'allée de tilleuls du côté de la charmille. Elle vint à lui souriante; Léon s'aperçut qu'elle avait mis un soin particulier à sa toilette, à sa coiffure. Elle s'assura que la porte était refermée à clef, lui prit le bras et lui dit :

— Maintenant, je vais vous faire les honneurs de mon cher jardin.

Il voulut l'entretenir de ce qui s'était passé chez lui le jour de la visite de l'abbé Pernat, de la conclusion qu'il en avait tirée et du plan auquel il s'était arrêté. Elle lui ferma la bouche avec la main :

— A chaque jour suffit sa peine... Nous verrons cela plus tard. Aujourd'hui je veux un entretien calme, tout à fait doux, qui te laisse à jamais un souvenir sans nuage. Nous allons d'abord sous la charmille, par le chemin que je t'ai fait suivre un matin, et que tu as repris le jour où tu es entré.

Et tout en marchant, la tête inclinée sur l'épaule de Léon, tout le corps pressé contre lui :

— Est-ce que vous croyez encore, grand enfant, que c'était le jardinier qui avait laissé la porte ouverte ce jour-là? un jeudi, je me rappelle... C'était moi, Léon, c'était moi, qui avais vu que tu passais par là tous les matins et qui espérais, qui savais bien que tu entrerais... Ah! quand tu as paru dans la porte de verdure, alors, j'ai perdu la tête... Je ne pensais pas que tu viendrais par là. Tu vois, les choses n'arrivent jamais tout à fait comme on les prévoit... Et puis, j'étais effrayée moi-même de ce que j'avais provoqué. Et quinze jours avant, lorsqu'en venant de Ronchy, j'ai engagé Coco dans la Delle-au-Roux, en donnant pour prétexte à Elmire que j'avais à prendre un livre oublié sous la charmille, tu n'as donc pas compris, depuis, que je t'avais vu et que je voulais te parler? J'ai eu quelque peine à hâter ou ralentir mon allure pour arriver à la porte en même temps que toi, et cependant, le bon Coco s'y prêtait, je crois qu'il me comprenait. Je te dis tout cela, Léon, et peut-être j'ai tort, dans le moment tu trouves bien tout ce que je fais; mais qui sait? plus tard, tu m'estimeras moins, peut-être; tu penseras, toi aussi, que j'étais une coquette, une intrigante, autre chose encore... N'importe, je veux que tu saches cela, afin que dans l'avenir, tu n'exagères pas tes remords, que tu ne te fasses pas une part de responsabilité plus grande qu'il n'est juste.

Ils étaient arrivés au banc, au petit oratoire.

— C'est ici, dit Léon, qu'était le livre de Mme Valmore.

— Comme tout cela est déjà loin... murmura-t-elle. Que de choses depuis, que de changemens!

Et comme il voulait la faire asseoir :

— Non, pas encore; viens par ici. Je vais te montrer où je jouais lorsque j'étais enfant.

Ils étaient sortis de la charmille et ils approchaient de la maison; elle l'arrêta à peu près à l'endroit où Geneviève lavait, le matin qu'Angèle avait fait traverser le jardin à Léon. Il en fit la remarque.

— Oui, je sais bien, lui répondit-elle: crois-tu que j'aie rien oublié? Tiens, regarde, à peu près en face de la grille, l'entrée de cette allée qui part du bassin? Nous n'irons pas jusque-là, parce que de la rue on pourrait nous voir. C'est là qu'était mon petit jardin, et quand je jouais, je me tenais presque toujours entre le banc qui est là et les deux massifs... tu vois bien? dis si tu vois...

— Mais oui, ma bien-aimée, je vois et j'écoute, et je songe à ton enfance. Que tu devais être une mignonne et douce enfant!

— Je n'étais pas bien gênante, je t'assure; je jouais dans mon coin... sur la terrasse aussi; nous ne pouvons pas y aller, toujours parce qu'on nous verrait. Mais tu la connais; les dimanches

et les jeudis, nous y avons passé des heures et fait des parties de croquet. Et, à présent, je te réserve une surprise, que tu mérites parce que tu es avec moi comme je t'avais demandé d'être, comme on est avec sa fiancée... J'avais dit que nous n'irions pas dans la maison; une fois encore, je vais faire autrement que je n'avais dit. Je veux que tù voies ma chambre, ma chambre... de jeune fille. Tu y entreras, tu en feras le tour... et je t'attendrai à la porte; puis nous redescendrons... de suite. Acceptes-tu mes conditions? Oui... eh bien, suis-moi.

Ils entrèrent dans le vestibule, montèrent un escalier un peu étroit, et prenant un couloir à gauche, elle passa devant une première porte :

— C'est la chambre de maman.

Puis elle ouvrit la seconde, et s'effaçant :

— Voici la mienne, entre.

Il entra, très ému. C'était une pièce plutôt grande pour une chambre de jeune fille, et meublée avec élégance : un meuble Louis XVI, blanc à filets bleus. Léon en fit le tour, regarda les menus objets sur la commode, le chiffonnier, la petite table à ouvrage, le lit de fer peint tout en blanc sous les rideaux de mousseline à transparent bleu, des aquarelles sur les murs, quelques portraits d'amies, celui de Gabrielle en amazone. Une porte vitrée, qui était restée entr'ouverte, laissait voir un cabinet de toilette, très simple. La fenêtre donnait sur le jardin; le lit était à gauche, entre la fenêtre et le cabinet de toilette, la tête du côté de la fenêtre.

— Allons, venez maintenant, vous avez assez vu... Tu pourras, n'est-ce pas, lui dit-elle d'une voix un peu tremblante, te représenter désormais par le souvenir la chambre... où j'ai vécu. Passe, passe devant, je te suis.

L'expression de son visage était si grave que Léon comprit bien qu'elle ne voulait pas même être effleurée. Quand ils eurent descendu l'escalier, elle le fit entrer au salon.

— Tu connais le portrait de mon père... Voici celui de sa mère, morte à l'âge que j'ai.

Et quand ils se trouvèrent de nouveau dans le jardin, sans rien dire, elle jeta ses bras au cou de Léon; ils retournèrent sous la charmille; et là, assis tout près l'un de l'autre, enlacés, ils continuaient d'évoquer leurs souvenirs; mais quand Léon parla du séjour à Paris, Angèle, d'abondantes larmes dans les yeux, se tut et lui fit signe de se taire... Puis, pressant son mouchoir sur ses lèvres pour étouffer un sanglot, elle se leva et mena Léon vers la porte de verdure; et là, embrassant d'un coup d'œil le jardin et la maison :

— Et pourtant, dit-elle d'une voix altérée, si on avait voulu, nous aurions vécu heureux ici ! nous aurions fait du bien autour de nous ; pourquoi nous fait-on du mal ?...

Mais s'interrompant elle-même brusquement, et essayant de sourire :

— Je ne t'ai pas montré l'écurie de Coco, viens.

Ils retournèrent vers la maison, elle lui fit voir l'écurie. Ils revinrent encore près du petit autel à la Vierge ; Angèle posa la tête sur les genoux de Léon, et ils demeurèrent un moment silencieux.

Trois heures sonnèrent à l'horloge de l'église :

— Il faut partir, Léon.

Il lui obéit, et se leva. Ils suivirent lentement la charmille, puis l'allée de tilleuls; elle entr'ouvrit la porte, jeta un coup d'œil dans le chemin, et toute pâle, se jeta sur son cœur :

— Adieu, murmurait-elle, adieu, mon bien-aimé !

— Adieu ? s'écria Léon, ah ! ne dis pas cela, à bientôt, dans quelques jours, Angèle, ma chère petite femme...

Ils échangèrent un baiser passionné, une longue étreinte... Enfin, s'arrachant aux bras de Léon, Angèle mit la main sur la porte, l'ouvrit toute grande, et dans un dernier regard d'amour, lui dit de partir.

Une fois seule, elle retraversa le jardin très vite, sans rien regarder autour d'elle, et rentra dans le salon, où, sur le canapé, elle s'abandonna à une crise de larmes, trempant, mordant son mouchoir, et finissant par se laisser tomber, par se rouler sur le tapis, presque folle ; puis, elle demeura immobile, brisée, anéantie, comme une morte. Tout à coup, la pensée que Fanny allait revenir dans la maison la rappela à la réalité ; elle se releva, monta à sa chambre se laver le visage et remettre de l'ordre dans sa toilette, et prenant un ouvrage quelconque, elle alla s'asseoir sur la terrasse, d'où elle ne tarda pas à voir venir par la grand'rue sa mère et Elmire en voiture.

La pâleur d'Angèle, d'évidentes traces de souffrance récente, n'étonnèrent pas Mme de Blindes, puisque sa fille, dès le matin, avait expliqué par son état de santé son désir de ne pas aller à Marquenay.

— Tu as passé une mauvaise journée, ma pauvre enfant ?

— J'ai eu quelques heures pénibles, mère, mais je me sens mieux.

Et elle demanda des détails sur la fête. Elle s'efforçait de paraître écouter, avec les yeux hagards d'une personne qui s'endort, qui souffre ou qui rêve. Quand elle pensa avoir payé un tribut suffisant aux petites choses de la vie et donné à sa mère

l'idée que rien de grave ne s'agitait dans son âme, elle quitta le salon, et reparut peu de temps après, en capote et mettant ses gants, prête à sortir.

— Comment! tu sors, Angèle?

— Mère, je vais voir de pauvres gens... Cela me fera plutôt du bien de prendre l'air un instant.

— Mais, ma chérie, Elmire prépare le souper, elle arrive à peine, et justement Fanny n'a rien fait pour ainsi dire de la journée... Elle s'est dit probablement qu'étant souffrante, tu ne la surveillerais pas; tout est à faire, et il vaudrait mieux remettre ta sortie à demain...

— Je n'ai pas besoin d'Elmire, mère, c'est à deux pas, je traverse la rue et je reviens...

— Chez qui donc?

Mais Angèle était sortie rapidement du salon, et ne parut pas avoir entendu.

Léon avait essayé, en marchant rapidement sur la côte, de secouer la tristesse anxieuse, le pressentiment pénible qui lui étreignait le cœur. Comme il remontait la rue aux Œufs, le jour commençant à tomber, il rencontra le docteur Langelier qui rentrait chez lui. Le docteur était bavard, d'un esprit ouvert et actif, aimant à se tenir au courant de toute chose, surtout des progrès de la science; sa conversation plaisait à Léon qui ne demandait à ce moment qu'à se laisser distraire de ses pensées. Après être restés quelques minutes debout devant la maison Langelier, ils se mirent à faire les cent pas dans la rue, et remontant vers la route de Caen, ils venaient de dépasser la terrasse de Blindes, lorsque tout à coup, de la maison François Thomas, un pauvre journalier chargé de famille, ils virent sortir une jeune femme ou jeune fille, voilée, les mains dans un manchon.

— Je ne me trompe pas, s'écria le docteur Langelier, c'est Mlle de Blindes. Elle vient de chez Thomas? elle est folle... il y a la fièvre typhoïde là dedans.

Et tout de suite allant à elle :

— Mademoiselle, ne retournez plus là; c'est déjà bien trop d'y être allée aujourd'hui... la femme Thomas et un de ses enfans ont la fièvre typhoïde bien caractérisée. Comment madame votre mère ne vous a-t-elle pas empêchée?...

— Ma mère ne savait pas où j'allais, docteur. La situation de ces gens est si triste : le mari, obligé d'être à son travail, les voisins n'approchant pas... depuis trois jours on n'avait pas touché au lit de la pauvre femme, ni à celui de son enfant.

— Et c'est cela que vous venez de faire?... Quelle impru-

dence ! Je vais prévenir madame votre mère, et elle vous défendra de recommencer.

— Mais je n'y retournerai pas, docteur, je vous obéirai... Je ne vous ai pas demandé des nouvelles de Marie : elle va bien? Embrassez-la pour moi.

Elle avait dit ces derniers mots avec une caresse dans la voix, comme attendrie et frissonnante ; puis, avec un léger salut, elle les quitta, rentra, et quand elle se retourna pour refermer la grille, dans le soir qui venait, ses yeux rencontrèrent ceux de Léon. Il la suivit du regard jusqu'à l'angle de la maison, où sa silhouette mince, et déjà confuse dans l'ombre, disparut...

XI

Le dimanche, Angèle ne vint pas à l'église ; elle avait demandé à sa mère, on ne sut pourquoi, d'aller entendre la messe à Notre-Dame de Marquenay. Le vendredi, on apprit à Saint-Gerbold qu'elle était souffrante et même alitée, et quelques jours après qu'elle était atteinte d'une fièvre typhoïde, et qu'elle avait dû prendre cette maladie au chevet de la femme Thomas. Ce fut un concert d'éloges et de pitié. Depuis quelque temps déjà, l'air souffrant d'Angèle et sa croissante tristesse avaient désarmé certaines hostilités : le mal qui la frappait, la circonstance dans laquelle elle l'avait contracté, lui ramenèrent toutes les sympathies. Mme Bonnessy fit prendre de ses nouvelles ; elle parla avec une visible émotion, devant l'abbé Pernat et quelques amis, de l'épreuve par où passait Mme de Blindes :

— Enfin, Dieu est le maître ; on dit qu'il nous donne des enfans ; non, il nous les prête, et les reprend quand il veut.

— Mais, chère dame, lui dit l'abbé Pernat, il peut aussi nous les laisser, et jusqu'à présent le docteur Langelier ne paraît pas très inquiet.

— Les médecins !... est-ce qu'ils savent? Nous sommes en d'autres mains que les leurs.

On pense bien que ces propos étaient tenus en l'absence de Léon. M. et Mme Bonnessy souffraient de la peine de leur fils, et ils devinaient une partie de ses pensées ; s'ils avaient su tout le passé, le lien qui l'unissait déjà à Angèle ! Vivre à quelques pas de celle qu'on aime et qui a été vôtre, la savoir sous la menace de la mort, et demeurer aussi absolument séparé d'elle que si elle habitait la terre la plus lointaine !... La nuit surtout, si dure aux malades, il eût tant voulu lui tenir la main, s'agenouiller à son lit, donner des soins à la pauvre enfant brûlée de fièvre, l'entrevoir au moins, et qu'elle l'entrevît, et qu'elle sût qu'il était là, et

qu'elle comprît dans ses yeux qu'il voudrait prendre son mal et mourir à sa place, ou tout au moins mourir avec elle.

Cependant, quelque chose tempérait ses angoisses : les nouvelles des premiers jours étaient plutôt rassurantes; puis, dans la jeunesse, on se figure mal la mort abolissant ce qui est jeune comme soi. Léon, tout en se livrant à d'innombrables et funèbres imaginations, ne voyait pas réellement Angèle morte ou mourante; en revanche, il la voyait souffrante, et il est vrai que c'était assez pour le faire souffrir lui-même cruellement.

Un jour, le huitième de la maladie d'Angèle, il était allé à pied avec son père du côté de Saint-Valentin, pour régler un renouvellement de bail d'après les instructions très précises et très compliquées de Mme Bonnessy. En rentrant à Saint-Gerbold et en arrivant à la nuit au haut de la Grande-Rue, ils trouvèrent le docteur Langelier qui sortait de chez Mme de Blindes.

— Eh bien! docteur, lui demanda M. Bonnessy, êtes-vous toujours content de votre malade?

— Mais oui, mais oui; malgré une journée un peu agitée, j'espère bien qu'elle s'en tirera.

— Que vous l'en tirerez.

— La nature y fera plus que moi ; il y a de telles ressources dans la jeunesse!... il est vrai que cette pauvre petite est faible, d'un tempérament déjà usé... mais je lui applique un traitement nouveau sur lequel je compte beaucoup.

— Ah! docteur, lui dit M. Bonnessy en riant et en lui tapant sur l'épaule, prenez garde aux nouveautés.

— Vous pensez bien, mon cher ami, que je ne m'y rends pas sans preuves à l'appui; je ne suis pas de ces médecins qui se livrent à des expériences sur leurs malades. Le traitement dont je vous parle, bien qu'il soit encore peu connu, a été appliqué avec succès à Paris par quelques-uns de nos grands médecins, et personnellement j'ai obtenu ici, les trois fois que je l'ai suivi, les meilleurs résultats. Savez-vous ce que je leur fais prendre, à mes malades atteints de typhoïde? Du seigle ergoté.

Et il entra dans des explications scientifiques.

— Du reste, continua-t-il, la question est bien simple : succès du traitement dans neuf cas sur dix; inconvéniens, zéro! A moins, toutefois, qu'on ne l'applique à une jeune femme enceinte; ah! là, c'est autre chose, on pourrait la tuer... A un de ces jours; je rentre vite, étant déjà en retard, et pas fâché de mettre par hasard mes pieds dans des pantoufles, car j'espère avoir fini ma journée.

Le docteur s'éloigna rapidement du côté de la mer, où était sa maison.

— Eh bien, Léon, dit M. Bonnessy, qui avait déjà fait quelques pas, est-ce que tu restes là?

Léon, le sang glacé dans les veines, était demeuré cloué sur place ; il obéit machinalement à la voix de son père, le suivit, et rentra sans bien se rendre compte de ce qu'il faisait.

— Vite, à table! leur cria Mme Bonnessy.

Et pendant le souper, elle se fit raconter par son mari comment les choses s'étaient passées avec le fermier, s'indignant contre ses prétentions et démontrant à M. Bonnessy, qui d'ailleurs n'y contredisait pas, que de telles exigences étaient déraisonnables. Deux ou trois fois elle s'adressa à Léon, mais il avait l'air si affligé qu'elle l'épargna.

— Mon pauvre enfant, tu n'es pas bien, tu devrais peut-être aller te coucher tout de suite après le repas.

— Non, ma mère, un peu d'air me vaudra mieux; je ne prendrai pas de dessert, et je vais, si vous le permettez, sortir un moment.

— Comme tu voudras; méfie-toi du froid, cependant.

Léon prit son chapeau, et d'un pas rapide, mais qu'il sentait lui-même mal affermi, monta la Grande-Rue, tourna à droite dans la rue aux Œufs, et se trouva, une centaine de mètres plus loin, devant la porte du docteur Langelier; il sonna, et à la lueur d'une allumette, regarda sa montre; il y avait quarante minutes que son père et lui avaient quitté le médecin. Quand la bonne ouvrit, il lui fallut faire un effort pour parler, les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— M. Langelier?... Est-il encore là? Dites-lui que M. Léon Bonnessy...

Mais la porte de la salle à manger était ouverte, et le docteur, en entendant le nom des Bonnessy, s'était levé; il apparut dans le couloir.

— Comment, c'est vous, monsieur Léon? Tiens, je ne reconnaissais pas votre voix. Est-ce que vous avez trouvé Mme Bonnessy indisposée, en rentrant? Qu'y a-t-il?

— Docteur, j'ai à vous parler en particulier, c'est pour moi.

— Ah! fit M. Langelier surpris, je suis à vous; entrez un moment ici, fit-il en le poussant dans la salle à manger, pendant qu'on allume une bougie.

Mme et Mlle Langelier le regardaient; Mme Langelier lui parlait... Il n'entendait pas...

— Comment, madame?... pardon...

Une idée lui vint tout à coup, une de ces idées à la fois sensées et douloureusement vulgaires aux heures dramatiques de la vie.

— Je vous prie de m'excuser si je ne vous ai pas répondu ; je souffre vivement de l'oreille, c'est pour cela que je viens trouver M. Langelier.

Il vit les yeux de Marie fixés sur lui avec une tristesse sympathique ; son amour pour Angèle n'était un mystère pour personne, à plus forte raison pour elle.

Quand cette bougie serait-elle prête?... D'abord, on ne la trouvait pas ; puis, une fois allumée, elle s'était éteinte parce que la bonne, en voulant souffler sur l'allumette avant de la jeter à terre, avait du même coup soufflé sur la bougie ; et cette fille riait. Enfin, on la ralluma, et le docteur, prenant le flambeau, monta l'escalier lentement, du pas d'un homme fatigué qui aurait mieux aimé finir tranquillement son repas. Il ouvrit la porte de son cabinet, fit entrer Léon, referma la porte, dit :

— Asseyez-vous, je vous prie, qu'est-ce que vous avez donc à l'oreille ?

Et tout en parlant, il leva la bougie pour la mettre sur la cheminée... A ce moment, la lumière tomba sur le visage de Léon ; le docteur fut frappé de l'altération de ses traits.

— Mais qu'avez-vous donc?

— Docteur, vous avez dit devant moi, tout à l'heure, que le traitement de la fièvre typhoïde par le seigle ergoté pouvait tuer une jeune femme, si elle était enceinte...

— Oui, mon ami...

Un silence de quelques secondes suivit... Tout à coup, le docteur Langelier comprit.

— Ah ! mon Dieu... s'écria-t-il.

Et les deux hommes étaient debout, se regardant.

— Descendons, dit le médecin.

Il prit sur un fauteuil sa canne et son chapeau. Arrivé dans le corridor, il décrocha son pardessus et jeta un coup d'œil sur le parquet.

— Où sont mes chaussures?... Ah ! tant pis, et il partit en pantoufles.

Ils marchaient tous deux sans rien dire : quand ils furent devant la grille de la maison de Blindes :

— Bonsoir, monsieur Léon.

— Bonsoir, docteur.

M. Langelier sonna. Fanny accourut :

— Ah ! monsieur le docteur, quelle chance que ce soit vous ! J'allais vous chercher... Mademoiselle est au plus mal, elle perd du sang, et Madame dort !

Et tout en accompagnant le médecin, elle lui racontait confusément comment Mme de Blindes, qui avait veillé sa fille toute

la nuit, voyant Angèle un peu mieux, s'était jetée sur son lit, qu'Elmire, épouvantée par le sang, avait couru à la chambre de Madame, que Mme de Blindes dormait d'un si profond sommeil qu'elle n'avait pas osé la réveiller tout de suite, pensant que cela allait peut-être s'arrêter.

— Gardez-vous-en bien, dit le docteur ; il suffit que je sois là et que vous m'aidiez ; je vois ce que c'est. Nous allons tout arranger ; inutile d'effrayer Mme de Blindes.

Il entra dans la chambre, jeta son pardessus, sa canne et son chapeau sur un meuble, s'approcha du lit, parla doucement à Angèle qui le regardait avec ses grands yeux tristes.

— Cela ne sera rien, mon enfant... rien. Nous n'en parlerons pas à votre mère... pour ne pas l'effrayer. Voyez-vous, nous autres médecins, nous connaissons tout cela, c'est notre affaire, et cela n'est que la nôtre.

Et tout en commandant une cuvette, de l'eau, du linge, un journal... des journaux, du papier enfin, il ajouta avec une grande délicatesse :

— Marie est bien triste de vous savoir malade, mais nous vous guérirons.

On lui apporta ce qu'il avait demandé ; mais, comme Elmire et Fanny s'empressaient autour du lit, il les écarta, leur dit :

— Laissez-moi, vous me gênez dans mes mouvemens, il faut que j'aie l'aisance des coudes... Donnez-moi tout cela.

Il avait relevé ses manches ; il prenait par derrière, sans se retourner, les objets dont il avait besoin, à mesure qu'on les lui passait ; et penché sur le lit, il le cachait en partie, étant d'une vaste carrure.

. . . .

Angèle était maintenant plus calme ; elle remercia le docteur Langelier du regard. Quelques instans, après, Mme de Blindes arrivait dans la chambre de sa fille.

— Je suis mieux, mère, dit Angèle.

— Oui, reprit le docteur Langelier, nous avons eu une légère crise, mais à présent tout va bien marcher ; d'ailleurs, je vais rester un peu, je veux voir ma petite malade s'endormir... d'un bon sommeil réparateur.

Il demeura dans la chambre une partie de la nuit. Angèle, en effet, paraissait aller beaucoup mieux ; mais, lui, savait à quoi s'en tenir.

Le lendemain soir, la péritonite se déclarait.

Le surlendemain, le bruit se répandait à Saint-Gerbold qu'Angèle était perdue et que l'abbé Pernat avait été appelé.

Elle souffrait; elle qui avait un si grand effroi de la douleur physique, elle en subissait la pleine et longue cruauté. Le troisième jour, on vint, de la part de Mme de Blindes, chez M. Herbert de Tallencour, demander la machine à glace et si l'on avait du champagne; le docteur Langelier espérait ainsi arrêter les vomissemens, sur la prière instante d'Angèle qui tenait à recevoir, s'il était possible, le saint Viatique.

Léon était tenu au courant par les bruits du dehors; il sut à mesure, comme tout le monde, qu'il y avait aggravation subite, complication, puis inquiétude, menace d'un dénouement fatal et proche, bientôt que tout espoir était perdu, qu'Angèle avait vu l'abbé Pernat et qu'on ne paraissait plus, autour d'elle, préoccupé que de satisfaire à son désir de mourante en coupant court aux vomissemens le plus vite possible afin de lui permettre de communier. Lui, depuis trois nuits, ne se couchait plus : il ne fermait les yeux que vers le matin, pendant une heure ou deux, tombant dans un fauteuil ou sur son lit, tout habillé, quand les forces physiques étaient à bout, que ses idées se troublaient, et que toute conscience et toute volonté lui échappaient. Le jour, il faisait face, avec une louable énergie, aux réalités de la vie, aux incidens, aux obligations; il tâchait seulement de se réfugier dans le petit bois, ou il s'enfermait dans sa chambre. Ses parens respectaient sa douleur et craignaient qu'il ne tombât sérieusement malade; Mme Bonnessy le voyait déjà en proie à une fièvre cérébrale.

Le jeudi, vers deux heures, Françoise étant allée prendre des nouvelles, dit en rentrant que l'abbé Pernat s'apprêtait à administrer Mlle de Blindes, et qu'il se décidait, en même temps, à lui porter le Viatique. Il fut impossible de le cacher à Léon; il attendait l'arrivée de Françoise qui, en larmoyant, lui raconta, à lui le premier, ce qu'elle venait d'apprendre. A partir de ce moment, il erra dans le jardin, autour de la maison, aux environs de la grille surtout, croyant à tout instant entendre la clochette de l'enfant de chœur. Quelques passans l'aperçurent du dehors; il s'écartait, rôdait derrière les massifs, puis revenait... Et vers trois heures, en effet, le petit tintement clair se fit entendre et résonna dans son cœur comme un coup terrible. Il colla son front aux barreaux et vit sortir de l'église l'abbé Pernat en surplis derrière l'enfant de chœur, tandis que deux ou trois personnes le suivaient aussitôt; et bien que le trajet fût très court, en arrivant au coin de la rue aux Œufs, des voisins, des femmes surtout, qui attendaient là, et parmi eux le journalier Thomas, se joignirent au petit cortège.

Léon rentra, et tomba à genoux, puis accroupi au pied du lit...

— Voilà donc pourquoi elle tenait à me montrer sa chambre... de jeune fille : sa chambre mortuaire! son lit : le lit de son agonie! les lieux où elle avait vécu, ceux où elle savait qu'elle allait mourir! Ah! chère, chère Angèle, oui, je les ai vus, je ne les oublierai pas!

Quand elle eut reçu les sacremens, comme il arrive souvent, la mourante eut un moment de calme relatif, une apparence de mieux; mais les affreuses douleurs de la péritonite aiguë recommencèrent moins d'une heure après.

— Mère, ne me quittez pas... Je souffre... mon Dieu, quand cela finira-t-il?

Cependant, elle supportait le mal courageusement; et bien qu'ayant eu toute sa vie l'inquiétude de la mort, peut-être à cause de cela même, elle paraissait la voir de près avec moins d'épouvante. Deux ou trois fois, aux instans d'apaisement ou dans un demi-sommeil, des larmes coulèrent en silence sur ses joues. Mais ses longues terreurs de l'au-delà ne l'agitaient plus; sans doute elle souffrait physiquement trop pour redouter quelque chose de plus horrible, et l'instinct de la nature lui faisait envisager la mort comme un repos, une délivrance pour le corps tout au moins. Peut-être aussi l'épuisement ne laissait-il plus à la chair torturée la force de se révolter une dernière fois. Une immense lassitude de vivre et de lutter, l'ancienne tristesse de tant d'années silencieuses, une langueur et une douceur qui avaient toujours été en elle, l'inclinaient aussi à cette résignation touchante qui émouvait jusqu'aux larmes les personnes présentes.

L'abbé Pernat et le docteur Langelier venaient et restaient le plus qu'ils pouvaient; mais l'un et l'autre avaient des obligations, il leur fallait y retourner. D'autre part, M[mes] Langelier, de Tallencour, Esnault, à cause de leurs filles et de la contagion, ne pouvaient assister M[me] de Blindes. M[me] Bonnessy eût volontiers offert ses services; mais elle se doutait bien qu'Angèle avait eu connaissance de son hostilité et que sa présence ne pouvait lui être qu'amère. Du reste, Elmire faisait une très bonne garde-malade, dévouée, suffisamment intelligente, et M[me] de Blindes trouvait dans sa douleur une force presque surhumaine.

Vers huit heures, elles étaient seules toutes trois dans la chambre; Elmire s'était assoupie sur une chaise auprès de la porte. Angèle, faisant des efforts pour étouffer ses gémissemens et supporter la douleur, tenait et serrait la main de sa mère, et elle la regardait avec ses grands yeux qui avaient conservé toute leur beauté :

— Pardon, mère, pardon...

— Pardon de quoi ? ma bien-aimée enfant, tu as toujours été ma joie et ma consolation.

— Pardon de bien des choses... de tout... mère, je vous aime bien.

Peu de temps après, elle tomba dans une légère somnolence.

— Léon, Léon... murmura-t-elle.

Elle dit encore :

— Mère, vous êtes là ?... Mère...

Elle entrait en agonie.

Elmire se réveilla, s'approcha, vit, et demanda à Mme de Blindes s'il ne fallait pas aller chercher le prêtre ; la pauvre mère lui fit signe que non, et se jetant à genoux pria dans les sanglots. Par momens, elle se relevait, embrassait sa fille, lui parlait, lui rafraîchissait la bouche et les tempes avec un mouchoir mouillé. Les yeux étaient à demi clos ; la respiration, peu à peu, s'affaiblissait, se ralentissait... deux ou trois fois un soupir, qu'un autre tardait à suivre, parut être le dernier... Mais non, la demie de huit heures avait sonné. Le visage d'Angèle prenait une expression plus calme, bien que douloureuse et grave ; ses traits se modifiaient, et malgré l'étirement aux coins de la bouche et le pincement significatif et sinistre des narines, elle semblait rajeunir, redevenir telle qu'elle était vers dix-huit ans... Dix à douze minutes encore... l'ombre de la mort passant sur la face, un tressautement du cœur, une dernière expiration, souffle léger annonçant le silence éternel d'un cœur, l'arrêt définitif d'une destinée.

Marie-Angèle de Blindes n'était plus.

Sa mort fut connue le soir même dans plusieurs maisons de Saint-Gerbold ; mais, chez les Bonnessy, où l'on se couchait de bonne heure, on ne la sut que le lendemain matin. Aussitôt après sa messe, qu'il disait à sept heures et demie, l'abbé Pernat s'était rendu chez eux, demandant à parler à Madame :

— Mlle de Blindes est morte hier soir, vers neuf heures moins un quart. Voulez-vous que je me charge d'annoncer le fatal dénouement à M. Léon ?

Elle accepta.

— Est-il levé ?

— Voilà plusieurs nuits que le malheureux enfant ne se couche pas. Mais, ce matin, je ne l'ai pas entendu aller et venir dans sa chambre comme les jours précédens ; il dort peut-être.

L'abbé Pernat pensa au condamné à mort qu'on va réveiller dans sa cellule pour lui dire : « Du courage, le moment est venu. »

— Respectons son sommeil, reprit-il ; ce sont des forces que

Dieu lui donne... Faites-moi prévenir dès que vous le croirez éveillé.

La veille au soir, en effet, peu de temps après qu'Angèle expirait, Léon, terrassé par l'angoisse et par l'insomnie, était tombé dans un lourd sommeil.

A neuf heures, Mme Bonnessy envoya chercher l'abbé Pernat.

Il monta à la chambre, frappa, Léon vint lui ouvrir. Comme le prêtre lui serrait la main :

— Je devine, monsieur le curé, ce que vous venez m'apprendre, dit-il non sans fermeté.

— Elle est morte comme une sainte, répondit l'abbé Pernat. Il s'assit, Léon marchait de long en large.

— Vous la retrouverez un jour, mon enfant; vous pouvez maintenant l'aimer en Dieu.

— Monsieur le curé, quelque autre que vous et le docteur a-t-il connu, deviné sa situation?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit l'abbé Pernat; — et tout à coup Léon se souvint qu'un prêtre ignore ce qu'il n'a entendu qu'en confession.

— Elle laissera, reprit l'abbé après un moment, un touchant souvenir et, par sa mort, un noble exemple.

Léon se taisait; il s'arrêta, s'assit devant sa table, la tête dans les mains. L'abbé Pernat lui dit encore quelques mots, auxquels Léon répondit avec effort.

— Je vous laisse, vous avez besoin d'être seul; priez, mon enfant, cela vous soulagera.

Les obsèques étaient fixées pour le lundi matin. Léon déclara qu'il y assisterait; Patrice, après avoir fait ce qu'il put pour l'en détourner, lui dit qu'il viendrait le prendre et qu'il ne le quitterait pas.

En l'absence de parens, M. Herbert de Tallencour se chargea d'organiser la cérémonie, de recevoir les assistans, de conduire le deuil.

Tout Saint-Gerbold y était, les riches et les pauvres, ceux-ci surtout, étalant une douleur, sincère chez quelques-uns comme chez Thomas, inspirée aux autres par le désir de montrer aux personnes présentes qu'on ne secourait pas en eux des ingrats.

Quand le cercueil sortit de la maison, couvert du drap blanc et des fleurs virginales, Léon, blême, fléchissant sur ses jambes, fit tous ses efforts pour le fixer, pour saisir à travers l'épaisseur du chêne, pour prendre à lui, jusqu'en l'asile de son cœur, celle qu'on emportait là... Mais le cercueil, le drap, les fleurs, tout remuait, vibrait devant ses yeux, il ne pouvait même tenir son

regard fixe, il voyait d'autres choses : M. Francis de Tallencour, chauve, devant lui, un peu à droite, et de l'autre côté, en face, une vieille femme qui pleurait... Puis, il était en marche, dans le cortège, Patrice le soutenant sous le coude. La cérémonie à l'église passa comme un rêve, un cauchemar; il n'eût pu dire si sa douleur l'avait trouvée longue ou brève. Au cimetière, il vit descendre dans la terre ce corps bien-aimé de jeune femme, il ne pleurait pas... il vint, comme les autres, devant la fosse; il jeta l'eau bénite machinalement, en traçant dans l'air le signe de la croix avec le goupillon. Il ne pensait pour ainsi dire à rien, il était comme absent de lui-même... il se sentait presque dans cette fosse.

Pourtant, en se retournant, il reconnut Gabrielle, qui, mariée depuis quinze jours, était arrivée de la veille; son mari voulait l'accompagner, mais elle lui avait signifié qu'il restât chez lui. Léon alla vers elle; elle lui tendit la main :

— Vous êtes venue.

— Oui, d'hier; j'ai pu la voir avant l'ensevelissement.

— Plus heureuse que moi...

— En mettant un baiser sur le front de la pauvre enfant, je l'ai mis en votre nom comme au mien.

Des larmes emplirent les yeux de Léon; il fit sur lui-même un effort héroïque, réussit à se contenir, et dit à Gabrielle :

— Je ne croyais pas à la possibilité d'une consolation, même légère... Vous êtes bonne, merci.

Il reprit sa vie d'autrefois, la vie sauvage des jours où il ne connaissait pas encore Angèle : sans cesse dehors, le plus souvent seul, du côté de la mer, sur la côte déserte, vers l'embouchure de la Sue et Saint-Valentin; quelquefois avec Patrice; ou bien il allait, au Hêtre, voir Albert Derue qui s'occupait de littérature; il l'écoutait, ou du moins le laissait parler. Il ne faisait plus de visite à Saint-Gerbold, refusait toute invitation. Si quelqu'un venait chez ses parens, il se réfugiait dans sa chambre, ou dans le jardin, dans le petit bois, à moins que ce ne fût l'abbé Pernat. Il était doux avec son père et sa mère, mais brusque et irritable avec d'autres. Négligeant sa toilette, il prenait peu à peu un air rustique et s'abandonnait; les choses ordinaires de la vie ne le touchaient plus. Il semblait avoir hérité, avec une nuance plus sombre, de l'indifférence et de la passivité d'Angèle.

XII

Trois mois après, la guerre éclatait.

Léon était lieutenant au régiment des mobiles du Calvados. La veille du jour où il devait rejoindre son corps à Caen, résolu à faire quelques visites de départ, il revêtit son uniforme et entra dans la chambre de sa mère; en causant avec elle, il se vit dans l'armoire à glace, et ses yeux tombant sur le pantalon bleu à bande rouge, il songea que c'était là, à peu de chose près, l'uniforme des officiers de l'infanterie de marine, celui que portait le capitaine Fargeau, la première affection d'Angèle.

Il alla chez les Tallencour; M. Herbert, chef de bataillon des mobiles, et Barthélemy, sous-lieutenant, étaient déjà partis; Mme de Tallencour ne recevait pas. De là il se rendit chez les Langelier; le docteur ne parut point, Mme Langelier dit qu'il visitait ses malades; Léon demanda à voir Marie, et tous deux se serrèrent la main avec émotion, pensant à Angèle. Puis il sonna chez Mme de Blindes. La malheureuse mère ne recevait plus jamais; mais lorsque Léon s'était approché de la grille, comme elle errait dans le jardin, parcourant sans cesse les lieux où avait vécu sa chère morte, elle avait aperçu le jeune homme et donné, à l'étonnement d'Elmire, l'ordre de l'introduire. Il était en face d'elle, dans le salon; ses yeux involontairement allaient de ce visage impassible et funèbre aux portraits de M. de Blindes et de la jeune femme en costume premier Empire, et les paroles d'Angèle : « Elle est morte à l'âge que j'ai », lui revenaient au cœur, tandis qu'il essayait de tenir des propos insignifians... Après quelques minutes il se leva, mais Mme de Blindes, fixant sur lui des yeux ternis par un passé de larmes et par la mort prochaine, lui dit tout à coup :

— Vous l'aimiez.

Il s'agenouilla, baisa sa main transparente de maigreur, et garda le silence, tandis que tout son cœur oppressé criait : Pardon ! pardon, au nom de la faiblesse humaine, au nom de mon amour et du sien, au nom de Dieu qui nous voit et nous juge, auprès de qui vous n'allez pas être la seule à la rejoindre bientôt!

Parler, c'eût été trahir Angèle... mais Mme de Blindes, comme si elle eût deviné sa pensée, levant légèrement la main, esquissa sur la tête de Léon un geste de bénédiction :

— Allez, monsieur, que Dieu vous garde !

— Et qu'il me prenne ! murmura-t-il d'une voix étouffée, en s'enfuyant de cette maison chère et douloureuse.

Ensuite, il se rendit au cimetière, demeura quelque temps à la tombe d'Angèle, et, dans un baiser d'amour, colla ses lèvres longuement sur le marbre glacé. Il entra dans l'église, alla tout droit au banc des dames de Blindes, s'agenouilla à la place où plusieurs fois il avait vu Angèle, se mit, comme elle, la tête dans les mains, et pendant une demi-heure environ s'abandonna à des réflexions qui ressemblaient à des prières. Quelques femmes de la campagne se trouvaient là; elles ne le connaissaient pas, ou ne le reconnurent pas sous l'uniforme. A ce moment, il passait de temps à autre des officiers et des soldats dans le pays; elles pensèrent que c'était un étranger.

Le lendemain, de bonne heure, il alla voir l'abbé Pernat; il s'entretint avec lui dans le jardin du presbytère et le remercia avec effusion de ce qu'il avait jadis tenté en leur faveur. Une fois rentré, il sella lui-même son cheval, qu'un fermier devait aller reprendre à Caen dans la soirée, le grand cheval gris qui avait été si souvent son seul compagnon dans ses courses de désespéré, dans ses heures d'errante détresse. Il embrassa ses parens avec une profonde tendresse... M. Bonnessy pleurait et sanglotait :

— Mon pauvre enfant! mon pauvre enfant!

Et il pensait : « Nous ne nous verrons plus », car il avait mieux compris que sa femme. Mais celle-ci, en chrétienne janséniste doublée d'une romaine, maîtrisait ses larmes et son déchirement intérieur.

Léon sauta sur son cheval, franchit la grille, et fit un dernier geste d'adieu; puis il monta au pas la Grande-Rue en jetant les yeux sur la porte de l'église, là où il avait vu Angèle pour la première fois, sur le cimetière où elle reposait, regarda en face de lui la terrasse où elle était venue si souvent s'accouder ou s'asseoir, prit à gauche dans la rue aux Œufs qui conduisait droit à la route de Caen; et marchant très lentement, il regardait la maison, le mur de l'écurie. A l'angle de la route de Ronchy, en se penchant un peu, il aperçut l'entrée de la Delle-au-Roux, et, se dressant sur ses étriers, le toit de feuillage de la charmille; puis il monta, toujours au pas, la côte d'un demi-kilomètre par où commençait la route, et parvenu au sommet d'où il allait perdre de vue à jamais les toits de Saint-Gerbold, il arrêta son cheval, se retourna sur la selle, embrassa tout d'un coup d'œil et s'écria :

— Adieu la vie!

Enfin, rendant la bride, il partit au trot pour Caen, où il devait à midi, au café de la Grande-Grille, rejoindre ses camarades et dîner avec eux.

Il y avait là Ningèvre, capitaine de mobiles; Derue et Barthélemy, sous-lieutenans; Patrice, simple soldat, mais dans la ligne, (il s'était engagé pour la durée de la guerre), et quelques jeunes gens de Ronchy ou de Marquenay que Léon connaissait plus ou moins. Joseph Esnault, exempté du service, devait partir plus tard dans un corps franc. Le repas fini, Barthélemy, en prenant son képi et en décrochant son sabre, dit à Patrice qui était auprès de lui :

— Il y en a plus d'un parmi nous qui ne reviendra pas.

— Léon, par exemple, répondit Patrice; il est visible qu'il va se faire tuer.

— On ne trouve pas toujours la mort quand on la cherche, reprit Barthélemy, et c'est parfois le contraire.

Ils descendirent dans la rue, et croisèrent un chef de bataillon de la ligne qu'ils saluèrent militairement, un homme jeune encore, très brun, au teint mat, au visage doux, un peu triste. Apercevant le jeune de Tallencour, cet officier s'arrêta, lui serra la main et causa un moment avec lui.

— Qui est-ce? demanda-t-on à Barthélemy quand il revint.

— Le commandant Fargeau.

— C'est un tout jeune officier supérieur, dit Albert Derue.

— Oui, il a avancé vite parce qu'il a passé par l'infanterie de marine.

Léon s'était retourné et le suivit des yeux quelques instans...

Vingt ans et plus avaient passé. La côte, autour de Saint-Gerbold, était, dans la belle saison, de plus en plus fréquentée par les étrangers; souvent on venait des environs visiter le vieux bourg, on le traversait pour aller à Marquenay, à Saint-Valentin ou à Ronchy-la-Courte-Herbe. Le curé, — c'était encore l'abbé Pernat, — avait pris depuis quelques années l'habitude de fermer, pendant l'après-midi, les portes de l'église et du cimetière à cause des tentatives de vol qui avaient eu lieu dans des paroisses voisines. Un jour, un promeneur, homme d'une cinquantaine d'années, à tournure militaire, portant la rosette de la Légion d'honneur, pendant que le voiturier faisait manger l'avoine à son cheval, sonna au presbytère et demanda la clef du cimetière. Il s'avança au hasard parmi les tombes, puis apercevant une chapelle sur laquelle était inscrit : *Famille de Tallencour*, il y dirigea ses pas et demeura quelques instans devant le monument funèbre, la tête découverte. Puis, il circula de l'air indifférent d'un homme qui n'a d'autre but que de passer le temps sans trop d'ennui. Il

jetait çà et là un coup d'œil sur les inscriptions, lorsqu'une d'elles l'arrêta : *Ici repose le corps de Léon Henri Bonnessy, lieutenant au régiment des mobiles du Calvados, mort au champ d'honneur le... 1870, à l'âge de 24 ans. Priez Dieu pour lui!*

« Bonnessy? je connais ce nom, pensait l'étranger; Bonnessy... mais parbleu! oui, c'est ce jeune homme qui se trouvait avec une jolie jeune fille aux grands yeux noirs, auprès du pavillon du Bois-Fayol, lorsque Mme Arnetot, alors Mlle de Chérié, fut si folle, et me mit dans le plus rude embarras de ma vie!... Comment s'appelait-elle donc, la jeune fille?... » Comme, tout en cherchant en vain dans sa mémoire, il continuait de regarder les tombes, il lut sur un marbre blanc, jauni déjà et sentant l'abandon :

Ici repose le corps de Marie-Angèle de Blindes, décédée pieusement dans sa vingt-troisième année. Priez Dieu pour elle!

« C'est cela... Mlle de Blindes, voilà le nom... Tiens! la pauvre enfant! Elle est morte bien jeune; du reste elle avait les beaux yeux des poitrinaires. Probablement elle était fiancée à ce Bonnessy et le chagrin aura hâté sa fin. Je demanderai cette histoire-là à Mme Arnetot.

Le promeneur, après avoir rêvé un moment, sortit du cimetière rapporta la clef, et en priant de remercier M. le curé, remit sa carte : Général Solant.

L'abbé Pernat, en la voyant, ne sentit s'éveiller aucun souvenir; mais quand la servante qui avait épié—par prudence, disait-elle, en réalité par curiosité — les allées et venues du visiteur, conta à son maître quelles tombes avaient intéressé ce Parisien, le vieux prêtre se souvint en effet avoir entendu le nom de Solant jadis, chez les Herbert de Tallencour. Cet incident réveilla sa mémoire et le reporta vers les temps lointains et les amis disparus. Les Tallencour! le père et le fils tués à l'ennemi comme Léon, Marthe au couvent; Marie mariée tard, morte en couches. Mme de Blindes s'était éteinte peu de mois après la mort de sa fille, en septembre 1870; M. Bonnessy, en 1875; Mme Bonnessy, parvenue à la vieillesse, énergique et droite jusqu'au bout, mais seule et le cœur transpercé, venait de disparaître l'année dernière. Puis l'abbé Pernat songeait au docteur Langelier, blanchi et voûté, troublé sans cesse par le souvenir d'Angèle, se demandant s'il n'avait pas été coupable au moins d'imprudence, perdant peu à peu une clientèle que lui disputaient les intrigues du docteur Garbin, soutenu par les Pères de l'Immolation. Marie était loin, elle avait épousé un fonctionnaire : on la disait à Bordeaux. Patrice Blanchard, vieilli avant l'âge, goutteux, ne sortait plus qu'à peine; n'était-il pas question qu'on le mît dans

une maison de santé?... Que de ruines! quels changemens!

Et comme le vieux prêtre se traînait sous le poids de la tristesse humaine le long des allées de son jardin, il aperçut des enfans jouant sur la terrasse de la maison qui pour lui était toujours « la maison de Blindes. » Elle avait été vendue d'abord à M. et Mme Anatole de Ningèvre qui maintenant habitaient Paris, et il y avait peu de temps à un riche marchand de chevaux de Caen, franc-maçon, devenu maire de Saint-Gerbold. C'étaient ses enfans qui remplissaient du bruit vulgaire de la vie ces lieux où venait jadis, dans sa grâce et sa douceur, rêver la triste Angèle.

On avait connu peu à peu la vérité, non, bien entendu par l'abbé Pernat, ou le docteur Langelier, pas même par les bavardages d'Elmire ou de Fanny, qui, du reste, n'avaient ni bien vu, ni bien compris ce qui s'était passé; mais lorsque le docteur Garbin sut la marche de la maladie, le traitement suivi par son collègue, la complication et l'issue, il devina tout, et ne se gêna pas pour parler.

L'abbé Pernat s'était assis sur un banc, il regardait la terrasse d'où les enfans venaient de disparaître et que l'ombre du soir envahissait déjà :

— Pauvre Angèle! pensait-il; les malheureux de Saint-Gerbold ont perdu en la perdant. Elle était charitable et douce; faible, hélas! attachée à ce qui trompe et soumise à la servitude des sens. Mais le divin Maître, qui écartait le Pharisien, se montra sur la route avec la Samaritaine. « Allez et ne péchez plus », disait-il à la femme adultère; c'est qu'il n'est point de péché qui ne puisse être remis. Et si le monde, indulgent pour tous les autres, pour l'orgueil, la colère, l'avarice, l'envie, est implacable pour celui-là, l'Église n'est pas responsable de cette fausse morale. Cette enfant avait la foi... pourquoi Dieu ne l'aurait-il pas sauvée?

Et il se leva en murmurant :

« *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine quis sustinebit?* »

FRÉDÉRIC PLESSIS.

WILLIAM WORDSWORTH[1]

Il y a, pour un grand poète, trois façons au moins d'être célèbre à l'étranger. La première est d'être à la fois très lu et entièrement compris : c'est un cas rare, — si rare qu'on n'ose s'aventurer à citer des noms. La seconde est d'être célèbre sans être lu : c'est de beaucoup le cas le plus commun; le poète vit alors sur sa renommée, qui donne de lui une idée parfois conventionnelle, souvent vague, mais enfin, à tout prendre, acceptable; et il fait la joie des critiques qui, de temps à autre, modifient, rectifient, retouchent adroitement l'image que nous nous faisons de lui, sans pourtant que cette image soit altérée dans ses traits essentiels : telle est, par exemple, en France, la gloire d'un Byron, d'un Leopardi, d'un Heine. Mais il y a une troisième situation, de beaucoup la plus défavorable, à occuper en face de ce qu'on nomme « la postérité », et c'est celle du poète fameux, mais fameux pour des mérites qui ne sont pas les siens, ou qui sont à peine à lui, ou qui ne constituent que la moindre part de son originalité. Ce rôle est ingrat entre tous. Songeons que la gloire se réduit ici presque à un nom, qu'il y a un verdict prononcé, que la revision du procès se heurte à l'indifférence du public, ou, ce qui est pis, à ses préjugés, et si, par surcroît de malheur, le poète n'est pas traduit, ou si, par aventure, il est intraduisible, comment espérer pour lui, je ne dis pas une réhabilitation, — puisqu'il n'en a pas besoin, — mais cette élémentaire justice qui veut qu'on ne parle d'un écrivain que pièces en main et livres sur

(1) Émile Legouis, *la Jeunesse de William Wordsworth* (1770-1798); Masson, 1896. — Le même, *Quelques poèmes de William Wordsworth*, traduits en vers; L. Cerf, 1896.

table? Et au fait, de quoi se plaindrait-il donc? S'il était méconnu, passe encore. Mais il est célèbre, mais il est confit dans la gloire. Qu'il y reste!

Je souhaite à William Wordsworth, — une de ces victimes de génie, — de bénéficier en France du remarquable livre que vient de lui consacrer M. Émile Legouis, et de passer tout au moins, de la classe des poètes célèbres et incompris, à celle des poètes fameux et à demi connus, de l'obscurité au crépuscule; car de lui souhaiter tout de suite le grand jour, ce serait peut-être s'aventurer beaucoup. Et cependant les *Lakists*, dont il est le chef avéré, sont fameux chez nous depuis le romantisme, et ils ont retrouvé, dans ces dernières années, un regain de faveur. Voilà quinze ans qu'Edmond Scherer consacrait à Wordsworth une étude qui fit quelque bruit. En voilà à peu près autant que M. Paul Bourget montrait aux fervens le chemin des lacs du Cumberland et que, glissant sur les eaux de la baie de Pull Wike, il évoquait, dans ce paysage que les *Lakists* ont aimé, l'Ange du Silence :

Des profondeurs du lac immobile s'élève,
Vague et flottant parmi les pointes des roseaux,
Comme un être tissé de vapeur et de rêve...
— Et l'Ange du Silence apparaît sur les eaux.
Il vient dans la tendresse et la lenteur de l'heure...

D'autres critiques ont suivi M. Paul Bourget : M. Gabriel Sarrazin, M. Angellier, — dans un beau chapitre de son *Étude sur la vie et les œuvres de Robert Burns*, — M. James Darmesteter, dans une étude réimprimée tout récemment parmi d'autres essais de littérature anglaise. Ont-ils gagné à Wordsworth beaucoup de lecteurs chez nous? J'avoue que j'en doute fort.

Et dès lors une question se pose : D'où vient cette impopularité relative d'un des plus grands poètes de ce siècle? Est-ce un malencontreux hasard? Est-ce un malentendu? Est-ce entre le génie de Wordsworth et notre goût français, un irrémédiable divorce? A cette question, la belle étude de M. Emile Legouis sur la jeunesse du poète va nous donner une première réponse.

I

Parmi beaucoup de causes qui nous ont empêchés de bien comprendre Wordsworth, il y en a une qui frappe d'abord; et c'est la personnalité même du poète.

Il ne faut pas se le dissimuler : Wordsworth a contre lui d'avoir

été un homme heureux et d'avoir passé pour plus heureux encore qu'il ne fut. Rien de plus défavorable à un poète, surtout en France, que d'être, — comme Taine l'a reproché à celui-ci, — « assis dès l'abord dans une condition indépendante et dans une fortune aisée, au sein d'un mariage tranquille, parmi les faveurs du gouvernement et les respects du public. » Notez, comme nous allons le voir, qu'il y a là, en ce qui touche Wordsworth, une grosse inexactitude. Mais enfin c'est la légende, si ce n'est pas l'histoire; et tout le monde sait qu'il n'y a pas pour un homme de plus grand malheur que de naître poète lauréat. Tout, dit-on, a souri à Wordsworth, et, du collège de Hawkshead à la solitude glorieuse de Rydal Mount, il a, marchant de triomphe en triomphe, vécu dans une apothéose. Cela n'est pas supportable.

Il se dégagera donc de sa poésie je ne sais quel parfum d'incurable optimisme. Ne voyez-vous pas qu'il manque à ce patriarche d'avoir, comme Byron, jeté un peu de mépris à la face du vieux monde, ou de s'être, comme Shelley, noyé, — pour finir une vie orageuse, — dans quelque golfe de la Méditerranée? Nous aimons, avouons-le, à retrouver dans les vers d'un poète l'écho de ses souffrances, du moins intellectuelles, et de ses malheurs, fussent-ils imaginaires. Or Wordsworth est un « régulier ». Il passe pour n'avoir pas souffert. On ne lui connaît pas de roman, et il ne paraît pas qu'il ait aimé d'autre femme que la sienne. Sa vie est unie comme celle d'un bon notaire de campagne. Vivant au XIX[e] siècle, il n'a même pas connu les tourmens du doute ni les luttes de la pensée. Il n'a pas compris, comme notre Vigny, « la majesté des souffrances humaines. » Il n'a jamais demandé à la mort, comme notre Lamartine,

D'engloutir à jamais dans l'éternel silence
L'éternelle douleur.

Il s'est obstiné à adorer et à bénir. Cette attitude est noble, mais, soutenue pendant soixante ans, elle est d'un sermonnaire, non d'un poète.

Ce qui manque, par suite, à cette physionomie harmonieuse, c'est ce pli d'inquiétude douloureuse qui marque le passage de la vie. Ne serait-ce pas que sa pensée est aussi superficielle qu'elle est majestueuse? Scherer lui-même, — qui a parlé de lui avec une évidente sympathie, — a insinué que la mollesse d'une existence toute méditative et spéculative a énervé et comme détrempé l'intelligence de Wordsworth : « A peine oserions-nous l'appeler un philosophe, tant l'élément raisonné et de spéculation manque à son esprit. Le mot même de *penseur* ne lui convient qu'à moitié; c'est un contemplatif. » Allons jusqu'au bout : c'est presque un

épicurien, une manière d'épicurien protestant, et, d'un mot, la vie a gâté le poète.

Mais Scherer est-il dans le vrai? Et le Wordsworth de la légende est-il le vrai Wordsworth? Voici que M. Legouis le conteste et qu'avec une force et une élégance d'argumentation très remarquables, il nous présente un Wordsworth « penseur » et un Wordsworth presque malheureux. N'exagérons rien cependant. Il faut s'y résigner : Wordsworth a été, de 1798 à 1850, date de sa mort, un homme heureux. On ne risquerait même rien à soutenir qu'il a été l'un des hommes les plus heureux de notre siècle. Mais, ce qu'on oublie trop, ce bonheur a été laborieusement conquis. C'est l'œuvre, c'est le chef-d'œuvre de Wordsworth que sa vie. Personne n'a mieux réalisé le mot de Milton : « Si tu veux être poète, que ta vie soit un poème. » Et cette vie, qui a fini en hymne triomphal, a commencé, il faut qu'on le sache, par une lutte acharnée contre la destinée ou contre le démon intérieur. Ce que M. Legouis nous révèle, dans une biographie psychologique très curieuse, c'est la « crise » du poète. C'est l'histoire de la genèse de son génie, histoire qu'il a contée lui-même dans un poème posthume trop peu lu, dans le *Prélude*. C'est Wordsworth avant Wordsworth.

Cette crise est un drame en trois actes, comme il convient: une enfance heureuse, — une violente tourmente intellectuelle et morale, — une guérison définitive.

Wordsworth, fils d'un modeste avoué du comté de Cumberland, s'est toujours reporté avec délices à ses années d'enfance. A vingt ou trente ans de distance, quand il écrit le *Prélude*, il aime à revoir, dans le lointain de sa vie, la vaste bâtisse carrée d'aspect sévère qu'habitaient ses parens dans la petite ville de Cockermouth. Il aime à évoquer ses baignades dans certain « petit canal du moulin », ou ses gambades « à travers les jaune bouquets de jacobée fleurie. » Surtout il songe avec reconnaissance aux années décisives qu'il a passées dans son vieux collège de Hawkshead, — et ce trait est caractéristique. Rappelons-nous en quels termes Chateaubriand, qui entrait au collège de Dol l'année même où Wordsworth entrait à celui de Hawkshead, en 1778, se plaint de la peine qu'eut « un hibou de son espèce » à vivre dans « une cage » et à « régler sa volée au son d'une cloche. » La même horreur pour le collège se retrouve, comme le note M. Legouis, chez la plupart de nos romantiques. Hugo parle avec colère du cuistre « chauve et noir » qui faillit l'enlever à son cher jardin des Feuillantines pour l'enfermer dans certaine « grande cour pavée entre quatre grands murs. » Quand Vigny devenu homme cherche les origines lointaines de sa mélancolie,

il croit les trouver dans « le collège bien triste et bien froid qui lui faisait mal par mille douleurs et mille afflictions. » Même indignation chez un Lamartine, s'échappant de l'institution où on l'avait placé à Lyon, chez un Théophile Gautier, chez un Victor de Laprade. Pour Wordsworth, au contraire, ce temps de collège fut vraiment, — suivant sa belle expression, — « le temps des semailles. » Il faut l'entendre parler de son vieux maître William Taylor, que ses soixante-douze ans n'empêchent pas de goûter « la folle plaisanterie » ; de la bonne femme Anne Tyson, sa maternelle hôtesse ; du vieux mendiant qui revenait à jour fixe frapper à la porte de la maison ; du brave colporteur, son ami, qui lui « chantait de vieilles chansons, nées dans ses collines natales », et dont il buvait avidement « la pure conversation. » — Tous ces personnages ont passé dans ses poèmes ; tous ont apporté à l'œuvre leur quote-part de souvenirs, de récits, d'impressions. Par eux, cette œuvre plonge bien avant dans la terre natale. Par eux, le jeune Wordsworth est entré en contact avec cette âme populaire qu'il a tant aimée.

Puis, ce sont les livres, autres amis. La lecture, avait écrit ce Rousseau à qui Wordsworth doit tant, est « le fléau de l'enfance ». Pour lui, elle en fut la bénédiction. Nul conflit, dans cette âme d'adolescent, entre la nature et l'étude, entre « les cerises des bois », comme dira Victor Hugo grand-père, et les œuvres poudreuses des pédans. Il lit, et très librement, les exploits légendaires de Robin Hood, les aventures merveilleuses de Jack le Tueur de Géans, ou l'histoire du chapeau magique de Fortunatus. Il dévore les *Mille et une Nuits*. Il se grise de tout ce merveilleux. Bien mieux, il contracte dans ces lectures une haine durable contre les pédagogues de métier qui prétendent doser, en vertu de je ne sais quelle pharmacopée morale, la nourriture intellectuelle de l'enfant : « Qu'eût été l'homme, — écrivait-il plus tard à Coleridge, — qu'eût été le poète, qu'aurions-nous été tous les deux, si, à l'époque du choix sans danger, au lieu de vagabonder comme nous le fîmes à travers les vallées riches de leurs produits indigènes, à travers le pays libre de la fantaisie, au lieu de parcourir à notre gré les heureux pâturages, nous avions été suivis, épiés à toutes les heures, tenus en laisse dans nos promenades mélancoliques, attachés au piquet comme la vache d'un pauvre homme ?... »

Mais cet enfant qui lit est aussi un enfant qui joue. Tandis que d'autres rougissent de trop jouer, il rougit, lui, de ne pas jouer assez. En véritable Anglais, il sait qu'il a des devoirs envers la guenille du corps. Il escalade, avec une joie sauvage, les monts environnans pour piller des nids de corbeaux. Il aime à revenir

le soir « fiévreux, les membres fatigués et l'esprit en tumulte. » Jouer, c'est déjà pour lui entrer en communion avec la nature. Un soir, revenant à Hawksead au galop de son cheval, il lui semble qu'il sent la présence du paisible Esprit répandu dans l'air du soir, de cet Esprit qui va devenir le *genius* de sa poésie :

And that still spirit shed from evening air.

D'autres fois, c'est une course en bateau sur le lac d'Esthwaite, au cours de laquelle l'enfant est victime de quelque étrange hallucination, ou une partie de patinage, durant laquelle il jouit éperdument de l'aspect mystérieux des choses environnantes. Comme l'a remarqué encore M. Legouis, il y a aussi dans les *Confidences* de Lamartine une scène de patinage ; mais les impressions des deux poètes sont bien différentes. L'un songe surtout à la beauté de son propre corps et de ses mouvemens : il jouit avant tout de sentir qu'il triomphe par son adresse de la nature ; c'est un lutteur, un vainqueur que sa victoire enivre. L'autre se plaît au contraire à s'absorber dans cette nature, à se fondre en elle : c'est un solitaire, un contemplatif ; c'est l'enfant qui, revenant un soir sur son lac au son d'une flûte lointaine, laisse échapper ce cri : « Oh ! alors ! *l'eau calme et comme morte s'étendit sur mon esprit avec le poids d'un plaisir*, et le ciel que je n'avais jamais vu si beau descendit dans mon cœur et me tint comme un rêve. »

L'enfance de Wordsworth, malgré de graves revers de fortune et la perte prématurée de ses parens, a donc été heureuse. Il y a puisé, ce n'est pas trop de le dire, une réserve de joie pour la vie entière, et, quand il a voulu édifier plus tard une philosophie du bonheur, il n'a eu qu'à se reporter aux années bénies où le bonheur débordait spontanément en lui. Comme pour notre contemporain Pierre Loti, dont les souvenirs offrent ici avec les siens plus d'une analogie, — l'enfance a été pour lui le point lumineux de l'existence.

Son apprentissage de la vie commence à l'Université. Sortant de son collège, il n'a nulle vocation. En fait, il n'en aura jamais, au sens vulgaire du mot. Toujours il se refusera, malgré les exhortations de ses tuteurs, à prendre un métier. Mais, comme l'Université mène à la fois au barreau, au professorat, aux ordres sacrés, on l'y envoie, pour lui donner le temps de se décider. Il passe sur ce « perchoir de la vie sédentaire », comme il dit ironiquement, quelques années assez peu fécondes. Cambridge, où il étudiait, était la citadelle de l'anglicanisme : on y fabriquait, suivant la formule authentique, des théologiens patentés, qui, en attendant leur brevet, menaient joyeuse vie. Déjà le délicat poète Gray gémissait de les voir mettre sur leur tête, en

plein midi, les femmes qui passaient dans la rue, forcer la porte des magasins, jouer pour de l'argent dans les cafés le dimanche, et, ce qui est plus grave, s'autoriser pour ces frasques de l'exemple de leurs maîtres. Dans ce milieu de joueurs, de jockeys et de chasseurs bottés, on n'étudiait guère. Wordsworth s'y sent bien vite dépaysé. Il comprend « qu'il n'est pas fait pour cette heure, ni pour ce lieu » et que jamais son âme austère n'y trouvera l'emploi de ses « facultés saintes ». Une fois en sa vie, — ce sera la seule peut-être, — il sent comme Byron, et c'est quand il se trouve en présence de ces professeurs, de ces *dons* imbéciles, « vains — suivant l'expression du poète des *Hours of idleness* — comme leurs honneurs, lourds comme leur bière, tristes comme leur esprit et ennuyeux comme leur parole. » Incapable de passer sous les fourches caudines des examens, incapable de tourner en l'honneur d'un chancelier quelques vers latins présentables, Wordsworth renonce à toute ambition universitaire. Son meilleur temps alors, ce sont les vacances. Quand il retourne maintenant au pays natal, il apprend à goûter de plus en plus les paysans, à retrouver, sous leur rude écorce, ces vertus simples que la noble université de Newton ne connaît plus que de nom. Et il s'y éprend de la jeune fille qui sera plus tard sa femme.

En 1790, las de cette existence vide d'écolier, il prend une résolution qui fait scandale. Il renonce aux examens, aux concours imminens, et décide d'aller voir les Alpes, et du même coup la France. C'est sa véritable éducation de jeune homme qui commence. C'est la crise qui se prépare. « L'Europe, dit-il, était alors tressaillante de joie; la France au plus haut des heures dorées, et la nature humaine semblait naître à nouveau. » Wordsworth fait route avec un étudiant gallois. Chacun a 500 francs en poche. Leur débarquement à Calais se fait parmi les fêtes. « Il y avait dans l'air une rumeur vagabonde d'allégresse. D'heure en heure la terre vieillie battait comme le cœur de l'homme; ce n'étaient que chansons, guirlandes, bannières et faces heureuses. » « La déraison de la joie était alors sublime. » Nos voyageurs traversent la France en triomphateurs : « Nous portions un nom honoré en France, le nom d'Anglais, et ils nous saluèrent hospitalièrement comme leurs précurseurs dans la glorieuse carrière... » La France le ravit. Les Alpes lui agrandissent l'imagination. Il laisse les Suisses « ravis du triomphe de leurs proches voisins ». Quand il revient en Angleterre, il y rapporte le premier germe de la maladie morale qui va le ronger pendant sept ou huit ans.

Et d'abord, Wordsworth, qui s'est fixé à Londres, est pauvre. Malgré les objurgations des siens, il se refuse à prendre un état, plutôt que d'enchaîner sa vie. Il s'établit dans ce vaste Londres,

dont le mirage attire le provincial qu'il est. Il y vit de peu, tristement, inquiet de regarder ce monde si nouveau pour lui, qui pique sa curiosité sans toucher son cœur. Puis, et c'est une misère plus grave, le voilà décidément poète : il publie ses premiers vers, son *Evening Walk*, ses *Descriptive Sketches*, c'est-à-dire qu'il apprend à connaître l'effort du génie pour réaliser un idéal qu'il n'atteint jamais. Enfin, et surtout, celui qu'on a souvent appelé un quaker poète est en passe de devenir révolutionnaire et rationaliste — à la française.

Un deuxième voyage en France déchaîne le mal. En novembre 1791, il repart, invinciblement attiré par ce pays tendrement aimé. Il y séjourne cette fois plus d'un an, à Paris, à Orléans, à Blois. Il se lie intimement, à Blois, avec le capitaine, depuis général, Michel Beaupuy, un noble cœur, qui lui souffle, en de longues causeries, son enthousiasme révolutionnaire. En présence des volontaires qui partent pour la frontière, le jeune Anglais sent son cœur bondir d'émotion : treize ans plus tard, évoquant ce souvenir dans le *Prélude*, il écrira encore : « Au moment où j'écris ceci, des larmes me viennent aux yeux... au souvenir des adieux de cette époque, des séparations domestiques, du courage des femmes à l'heure des plus cruels départs, du patriotisme, de l'esprit de sacrifice, et de l'espoir terrestre, mus par une foi semblable à celle des martyrs... Même les défilés d'inconnus, même ces spectacles passagers ont souvent élevé mon cœur et m'ont paru des argumens envoyés du ciel pour prouver que la cause était bonne et pure, que nul ne pouvait se dresser contre elle à moins d'être perdu, abandonné, égoïste, orgueilleux, vil, misérable, volontairement dépravé, à moins d'être le haïsseur têtu de l'équité et de la vertu. » La France et la Révolution l'ont conquis. Elles ne le lâcheront plus.

Notons qu'il ne s'agit pas ici seulement d'une conviction politique, mais bien d'une révolution décisive et complète dans sa façon de voir les hommes et les choses. Jusque-là, c'est lui qui nous l'apprend, « l'homme était resté dans son cœur subordonné à la nature. Celle-ci était sa passion et son ravissement de tous les instans. L'homme n'était pour lui qu'un plaisir accidentel. Son heure n'était pas venue. » Maintenant il a vu de près, et même de trop près, les passions humaines. Il est entré en contact avec l'histoire. Il a connu un homme de notre XVIIIe siècle, un « philosophe » et un révolutionnaire, Michel Beaupuy. Il a recueilli à Paris les échos de la lutte de Robespierre et de Louvet, et, par une nuit d'octobre 1792, seul dans une chambre

(1) Voir *le Général Michel Beaupuy*, par Georges Bussière et Émile Legouis (Paris, 1891).

d'hôtel, dans ce Paris encore tout sanglant des massacres de Septembre, il s'est senti « sans plus de défense que dans une forêt où errent des tigres. » Mais surtout il a frémi de voir l'écorce du vieux monde se soulever, comme par la force mystérieuse de quelque éruption volcanique : plus tard il rendra cette inoubliable impression en beaux vers, que M. Legouis a heureusement traduits :

Oh! quelle vision de bonheur inouïe
Stimula les craintifs, exalta les hardis!
Ceux dont l'enfance avait forgé des paradis,
Dont l'intrépide enfance et l'audace féconde
Avaient lancé d'un bout à l'autre bout du monde
L'essaim subtil et prompt des rêves enchantés;
Et ceux-là même, épris de tranquilles beautés,
Qui sur les mouvemens de grâce et d'harmonie
Avaient réglé le cours de leur calme génie,
Tous trouvaient sous leurs pieds, libres de s'en saisir,
Une argile plastique au gré de leur désir.
L'heure sonnait pour eux de modeler leur songe...

Ces impressions violentes et grandioses font du timide et gauche étudiant de Cambridge un lutteur de la pensée, — et le voici qui, de retour en Angleterre, prêche sa foi nouvelle. A l'évêque Watson, qui a, dans un sermon, attaqué la France, il reproche, dans une lettre enflammée, d'avoir « décoché une flèche contre la liberté et la philosophie, qui sont les yeux de la race humaine. » Il se nourrit de Rousseau. Il est plein aussi, à partir de 1793, de William Godwin, c'est-à-dire de Rousseau corrigé par d'Holbach et Helvétius, avec une dose de Hume et de Hartley. Le jacobinisme en politique, le rationalisme en philosophie, ces convictions neuves l'exaltent et l'exaspèrent.

Et bientôt elles sont mises à une rude épreuve. En 1793, la guerre éclate avec la France. Ce cœur ardent est saisi d'une angoisse inconnue : « Ma nature morale n'avait pas subi d'ébranlement jusque-là. Mes sentimens n'avaient pas jusqu'alors éprouvé de brusque secousse qui pût s'appeler une révolution. Tout le reste était progrès dans le même sentier où j'avais voyagé d'un pas tour à tour lent et rapide. Mais cette fois je fus brusquement précipité dans une région nouvelle. » Prendre parti pour la patrie, c'est renier l'humanité, c'est renoncer toute sa foi... Malgré la violence du déchirement, l'humanité triomphe de la patrie : « Je me réjouis ; oui, — pénible aveu ! — j'exultai, dans le triomphe de mon âme, quand des milliers d'Anglais furent vaincus, laissés sans gloire sur le champ de bataille... j'éprouvais une douleur, — non, ne disons pas une douleur, c'était tout autre chose, — un conflit de

sensations sans nom, dont celui-là seul peut juger qui aime autant que moi la vue d'un clocher de village, quand, au milieu des fidèles tous agenouillés devant leur Père céleste, le prêtre offrait des actions de grâces pour les victoires de nos compatriotes. Seul peut-être de tous ces simples fidèles, je restais assis en silence, comme un hôte que nul n'a invité, que nul ne reconnaît. Ajouterai-je que je savourais d'avance le jour de la vengeance à venir ? »

Si l'on songe à la tendre austérité de cette âme, si l'on se rappelle quel amour du sol natal l'avait soutenue jusque-là, par combien de liens ce génie, si vraiment anglais, se rattachait à la conscience collective de l'Angleterre, on mesurera la gravité de la crise. Elle éclate à plein dans cet étrange drame des *Borderers*, que l'ironie godwinienne lui inspire : histoire d'un assassin philosophe qui tue par conviction raisonnée, et qui, par son crime, rompt brusquement avec la foi traditionnelle de l'humanité : « quand il revint de ses méditations à examiner les opinions et les coutumes du monde, il lui sembla qu'il était un être entré seul dans une région de l'avenir dont l'élément était la liberté. » Ce qu'il a appris, c'est que « toute forme possible d'action peut mener au bien », ou encore que « les choses travaillent pour des fins que les esclaves du monde ne soupçonnent jamais. » Le spectacle de la justice révolutionnaire a bouleversé à ce point ce cœur si pur qu'il en arrive à une manière de nihilisme provisoire. Voici que le bien lui-même lui semble une chimère ; voici que les fins de l'humanité deviennent mystérieuses à ses yeux. Godwin, disciple radical de nos encyclopédistes, n'a-t-il pas placé le souverain bien dans l'intelligence, dans la *seule* intelligence? N'a-t-il pas subordonné tout progrès moral à une vaste enquête préalable sur « la nature de l'homme, ses traits généraux et ses variétés? » N'a-t-il pas admis que « la vertu ne peut pas exister à un degré éminent si elle n'est pas accompagnée d'une vue étendue des causes et de leurs conséquences? » Dès lors, cette nature, jusque-là adorée, cette âme populaire si respectée, cet instinct des faibles et des simples si exalté par Wordsworth, tout cela n'est qu'illusion. Il s'arrache pourtant cette illusion du cœur, — mais au prix de quel sacrifice! « Abattu et désorienté, je ne frayai pas avec les railleurs, je ne cherchai pas à prendre une gaie et frivole revanche en riant de tout sans distinction ; je ne pris pas non plus paisiblement mon parti de voir mon intelligence en ruines ; je ne pouvais supporter une telle indolence ; j'aimais trop, dans ce printemps de ma vie, l'effort de la pensée et la vérité qui en est la précieuse récompense. » Trait caractéristique : même dans la tristesse, il ne s'abandonne pas,

comme un René, à un désespoir complaisant. Il lutte, il essaye de se reprendre à quelque vérité, sans y réussir quand fort à propos, en janvier 1795, il lui arrive deux événemens heureux, qui vont le mettre sur le chemin de la guérison : il trouve, grâce à un legs modeste, l'indépendance ; et il se réunit à sa sœur.

Dorothée Wordsworth a été l'une des deux Providences du poète : l'autre a été Coleridge. Vive, ardente, un peu masculine d'allures, d'esprit remarquablement ouvert, elle dégageait dans toute sa personne, au dire de Thomas de Quincey, « une subtile flamme d'intelligence passionnée. » Elle fut pour son frère, qu'elle ne devait plus quitter, mieux qu'une compagne dévouée : elle fut une conseillère, une façon de muse domestique, d'ange du foyer. Son premier mérite fut de décider que ce frère serait un grand poète, — et il le devint.

Elle commence par le réconcilier avec la Nature. A Racedown, où ils s'installent d'abord, puis à Alfoxden, elle le rapproche de cette source d'apaisement. Elle lui rapprend, — ce qu'il a oublié dans le commerce des hommes, — à ouvrir les yeux : « L'univers visible, dit-il, était tombé sous la domination d'un goût moins spirituel ; je l'examinais au microscope comme le monde moral. » Grave erreur, que de se poser en critique et en juge : « Même quand j'en jouissais, j'en jouissais mal, approuvant ici et désapprouvant là ; *appliquant les règles de l'art d'imitation à des choses qui sont au-dessus de l'art...* insensible au caractère de l'heure et de la saison, au pouvoir moral, aux affections et à l'esprit des lieux. » Maintenant il s'applique, comme à une tâche sainte, à « endormir ses facultés intérieures ». Il renonce aux vaines curiosités. Il mène avec Dorothée une vie toute pastorale, se nourrissant de laitage et de verdure, et faisant à pied jusqu'à seize lieues par jour. C'est une véritable cure morale, poursuivie avec méthode et esprit de suite, à l'anglaise. « Sa vie baigne dans la nature », dit très bien M. Legouis : ce bain merveilleux a toujours purifié Wordsworth de toutes les souillures. Mais à combien d'autres eût-il réussi de même ?

Nous avons un curieux journal, tenu par Dorothée, de cette existence presque végétative, qui a produit la sève nourricière de la poésie de Wordsworth ! Cela est tout en impressions, en notations précises de phénomènes naturels. — Impressions du 3 février 1798 : « Allée sur les collines. La mer d'abord obscurcie par une vapeur ; cette vapeur glissa ensuite en une seule masse peu haute le long du rivage de la mer ; les îles et une pointe de terre distinctement aperçues au delà de cette vapeur. Le lointain du paysage (qui était pourpre dans la terne clarté de l'air), surplombé de nuages épars

qui voguaient au-dessus... » — Impressions du 17 février : « Les branches de houx inclinées sous le poids de leur blanc fardeau, mais laissant voir encore leurs baies d'un rouge brillant et leurs feuilles d'un vert lustré. Les branches nues des chênes épaissies par la neige. » — Impressions du 2 avril : « Rafale... Les houx dans l'épaisseur du bois non ébranlés par la rafale; seulement, quand elle redoublait de force, secoués par les gouttes de pluie qui tombaient des chênes au-dessus d'eux. » — Cela fait songer à quelques pages d'Eugénie de Guérin ou de son frère Maurice, qui, au surplus, fut un des rares imitateurs français de Wordsworth. Mais je le demande : deux êtres humains ont-ils jamais vécu plus près l'un de l'autre, et plus près aussi de ce troisième être, avec lequel ils aiment à converser longuement, le grand être de la Nature? Vie singulièrement vide et monotone, en apparence; singulièrement féconde, en fait, puisque tout Wordsworth est sorti de là. Près de sa sœur, il redevenait humble de cœur : « Sans toi, ma sœur, lui disait-il, mon âme trop indifférente à la grâce douce *serait resté trop confiante en sa force individuelle.* »

Du même coup, le disciple aigri de Godwin reprend goût à l'humanité. Il s'avise qu'il était devenu « le bigot d'une nouvelle idolâtrie. » Il comprend qu'il a eu tort de se détourner des hommes d'aujourd'hui pour espérer tout des hommes de l'avenir. Nul abîme ne sépare l'humanité d'aujourd'hui de celle de demain. Pareil à un moine ignorant, le poète a travaillé à cette œuvre mauvaise « d'isoler son cœur de toutes les sources de sa force première. » Il est temps de revenir à un idéal plus simple, plus humble, ou plutôt il est temps de revenir à la réalité. La nature est « la qualité visible, la forme et l'image de la vraie raison. » Or, la nature ne connaît « ni espoirs impatiens ou fallacieux, ni excessives ardeurs. » Ce qu'elle enseigne, c'est ce qu'ignore Godwin, le respect de la vertu des humbles, des pauvres d'esprit, des « Milton muets et sans gloire », même des enfans. Devant une réponse d'un enfant de trois ans, voici Wordsworth qui s'écrie, tout ému : « O cher, cher enfant! Mon cœur soupirerait rarement après un savoir meilleur, si je pouvais seulement t'enseigner la centième partie de ce que j'apprends de toi! »

Le danger de la société exclusive de sa sœur, c'était, pour Wordsworth, un abandon trop complaisant des droits de la pensée. Samuel Taylor Coleridge, cet homme « merveilleux », comme il dit, vint fort à propos lui donner les élémens de ce qui lui manquait encore : une philosophie.

Coleridge agit sur Wordsworth par l'ascendant d'une nature

diamétralement opposée à la sienne (1). Cet Anglais du Midi est aussi expansif, aussi enthousiaste, aussi mobile et faible, que Wordsworth, homme du Nord, est raide, âpre, concentré, tenace. Celui-ci a grandi en pleine liberté, l'autre, plante maladive, a poussé mélancoliquement entre les quatre murs d'un collège de Londres. L'un est plein de Godwin et de Rousseau. L'autre, dès l'âge de dix-sept ans, se dit néo-platonicien et parle « avec des intonations douces et profondes » des mystères de Jamblique et de Plotin. L'un a toujours agi par principes, en vertu d'une fin déterminée ; l'autre s'est laissé mener, depuis ses vingt ans, d'un régiment de dragons au phalanstère « pantisocratique » de Stowey.

Coleridge n'a jamais été, même par crise, un rationaliste. De bonne heure, il s'est complu avec les théosophes Jacob Bœhme, George Fox, Swedenborg. De bonne heure, il s'est convaincu « que tous les produits de la pure réflexion sont frappés de mort. » Nul esprit moins scientifique. La puissance mystérieuse qu'il adore, c'est celle qu'il nomme la Fantaisie, « qui, la première, dit-il, tire de la sensualité l'esprit ténébreux et lui donne des jouissances nouvelles ». Et comme, aux yeux de Coleridge, la Fantaisie est absolument bonne, il s'est mis, dès avant la trentième année, à faire usage de l'opium. Singulier maître, mais assurément bien séduisant ! Car son fumeux esprit agit puissamment sur l'esprit austère de Wordsworth. Tout dernièrement encore, le recueil de pensées inédites de Coleridge, publié sous le titre d'*Anima poetæ*, nous en apportait des preuves nouvelles. On l'y voit gourmander son « cher William » pour avoir trop « contemplé la surface des choses en vue de jouir de leur beauté et de sympathiser avec leur vie réelle ou imaginaire. » Sans doute, il le voudrait plus détaché de l'observation, plus libre, plus hardi dans son essor vers le royaume de Fantaisie. M. Legouis nous a très bien montré comment Wordsworth resta réfractaire à cette tentative. Mais il subit profondément l'influence qui se dégageait de la personne de Coleridge. Bientôt il s'installe avec sa sœur et avec lui à Alfoxden : « Nous étions trois corps et une seule âme, » dit Coleridge. Près d'eux, les membres de cette étrange société « panti-socratique », Burnett, Lloyd, Lamb, Thelwall, Thomas Poole. Dans ce cercle de croyans, on rêve d'une vie toute pastorale ; on s'y répand en invectives contre le labeur

(1) M. Ernest Hartley Coleridge a publié en 1895 deux volumes de lettres et un petit volume de notes intimes de Coleridge (*Letters of Samuel Taylor Coleridge*, Londres, 2 vol. in-8, *Anima poetæ*, 1 vol. in-8). On y trouvera quelques indications intéressantes sur Wordsworth.

excessif et malsain des grandes villes; surtout, on y apprend la joie : « Tous les interstices de nos cœurs, a écrit l'un des initiés, étaient remplis de bonheur. Il n'y avait donc pas place pour le chagrin, exorcisé maintenant et envolé hors de notre portée... » On y pratique, en un mot, cette thérapeutique morale qui avait déjà réussi à Wordsworth une première fois.

La cure fut radicale. Quand il quitte Alfoxden, en 1798, Wordsworth est guéri. Assurément il n'a pas rejeté toutes ses convictions révolutionnaires et rationalistes. Même, quand la France du Directoire commettra ce crime d'envahir la Suisse, nation sœur, au milieu de l'universelle indignation de tout le groupe de ses amis Wordsworth réservera son jugement. Mais du moins il a mis fin à la lutte entre la Révolution et la Nature. Il s'est refait une identité morale. Il s'est tracé, pour la vie, un programme dont il ne s'écartera plus. Il s'est replongé dans la Nature et elle lui a murmuré : Joie.

II

On le voit, Wordsworth n'a pas été du premier jour en possession de son idéal moral. Du moins, la crise si elle a été violente a été courte. A force de volonté, de méthode, on dirait presque d'hygiène, il a enrayé le mal. Il a reconquis la paix, et pour toujours. Combien de nos romantiques ont dirigé ainsi leur propre vie? Et, pour tout dire, à combien d'entre eux aurions-nous su gré d'être de si excellens médecins de leurs propres maux? Celui qui « se frappait le cœur » pour y « trouver le génie », se le figure-t-on paisiblement ancré, la tourmente une fois finie, dans une conviction raisonnée?

Et, de même que l'idéal moral de Wordsworth s'est formé de bonne heure en lui, de même son idéal poétique, dès 1798, est définitivement arrêté dans son esprit. Cet idéal tient dans ces deux mots : réalisme, optimisme; et aucun de ces deux mots ne représente exactement pour lui ce qu'il représenterait pour un poète français.

Wordsworth est « réaliste », c'est-à-dire qu'il a, suivant l'expression de M. Legouis, « l'imagination la plus loyale peut-être qui soit », — loyale jusqu'au scrupule. Certes il a, lui aussi, dans ses premiers vers, sacrifié à la Muse enrubannée du XVIII[e] siècle; il a fait du Delille, comme d'autres ont fait du Darwin. Il a, dans ses descriptions, associé au hasard des objets qu'il ne connaissait pas, « comme font, dit-il dédaigneusement, ceux qui sont élevés dans les villes. » Mais, à vingt-huit ans, le voilà guéri de ce travers.

Voyez plutôt comme il nous conte l'éveil de sa vocation de poète. Il avait alors quatorze ans. Allant un jour de Hawkshead à Ambleside, il aperçut un chêne « qui enlaçait ses branches et ses feuilles assombries », en se détachant sur la splendeur du soleil couchant. « Ce fut un moment important de mon histoire poétique ; c'est alors que je pris conscience de l'infinie variété des aspects naturels *qui avait été négligée par les poètes de tous les siècles et de tous les pays*, autant que je les connaissais. Et je pris la résolution de suppléer à cette lacune. » Dès lors il a senti s'imposer à lui, avec la force de l'évidence, la loi suprême de toute poésie : la parfaite docilité envers la nature. Dès lors, il a conçu l'imagination comme il la définira plus tard, comme la faculté d'entrer en communion avec l'univers visible, voile transparent de l'invisible.

Emerson donne quelque part comme un des traits caractéristiques de l'esprit anglais le « matérialisme mental, » c'est-à-dire l'impossibilité de penser ou de raisonner sans s'appuyer sur un fait précis ou sur une image. Personne, que je sache, ne représente plus pleinement ce caractère de la race que Wordsworth. Comparez-le, à cet égard, à notre Lamartine, celui de nos romantiques qui lui ressemble le plus. L'image, chez le poète français, est tour à tour majestueuse, élégante, spirituelle : elle s'enveloppe de grâce, de mollesse, de langueur attendrie ; elle est toujours d'un poète, et, je me hâte de le dire, d'un plus grand poète que celui-ci. Mais est-elle toujours d'un observateur? Lamartine aurait-il pu écrire, comme Wordsworth à propos d'un de ses poèmes : « Il n'y a pas une image que je n'aie observée, et encore aujourd'hui, dans ma soixante-treizième année, *je me rappelle le lieu et le moment où la plupart me sont venues?* » Pesez ces mots. Lamartine a-t-il jamais présenté un tel développement du « matérialisme mental? » C'est qu'en effet, pour le poète anglais, l'image n'est que la traduction plus nette du réel. Suivant une comparaison de Coleridge, le génie ne déforme pas plus les objets que l'eau de la mer ne déforme un galet, qu'elle mouille et fait luire au soleil. L'image est l'expression modeste et sans fard de la vérité. Ne confondons pas l'imagination et la fantaisie. La fantaisie c'est tout ce que la poésie renferme de mensonge. C'est « la faculté d'exciter le plaisir et la surprise par de brusques changemens de situation et par des images accumulées. » Wordsworth la méprise à ce point qu'il reléguera sous le titre de *Poèmes de fantaisie* tous ceux auxquels il n'attache aucune importance. Au contraire, l'imagination « tire des effets impressionnans d'élémens simples. » Elle procède comme la science, par l'observation patiente et

tenace. Elle accumule les petits faits, et elle s'intéresse à tous. Un sujet, en poésie, ce n'est rien, ou plutôt, toute réalité indifféremment est un sujet.

Et ne croyez pas, au moins, que la tâche du poète en soit bornée ou amoindrie. Le monde est un réservoir infini d'images inconnues. Nous ne connaissons ni les êtres qui nous entourent ni notre propre être. Un poète qui voudrait évoquer les seules images accumulées en lui pendant son enfance trouverait dans cette tâche l'emploi d'une vie entière : « Celui qui se penche pardessus le bord d'une barque lente, sur le sein d'une eau tranquille, se plaisant aux découvertes que fait son œil au fond des eaux, voit mille choses belles, — des herbes, des poissons, des fleurs, des grottes, des galets, des racines d'arbres, — et en imagine plus encore. Mais il est souvent perplexe et ne peut pas toujours séparer l'ombre de la substance, distinguer les rocs et le ciel, les monts et les nuages, reflétés dans les profondeurs du flot clair, des choses qui habitent là et y ont leur vraie demeure... C'est ainsi, c'est avec la même incertitude que je me suis plu longtemps à me pencher sur la surface du temps écoulé. »

Voilà donc une première fonction de la poésie. Elle est œuvre d'observation. Elle confine à la science. Elle a pour mission d'amener au grand jour toutes les sensations obscures éparses et dormantes au fond de nous. Elle est une tentative de constituer une psychologie poétique de l'homme. « J'ai dit, écrit-il en 1800 dans la préface des *Ballades lyriques*, que chacun de ces poèmes a un objet : c'est d'élucider la façon dont nos sentimens et nos idées s'associent dans un état d'excitation. Mais, pour en parler en termes moins généraux, c'est de suivre le flux et le reflux de l'esprit quand il est agité par les grands et simples sentimens de notre nature. » Tel de ces poèmes a pour but d'étudier « la perplexité et l'obscurité qui dans l'enfance accompagnent notre notion de la mort » ; tel autre « la passion maternelle à travers beaucoup de ses replis les plus subtils ; » chacun a pour objet un fait mental déterminé. Chacun, est, dans l'idée du poète, une étude d'un « cas ». — Mais vous êtes dupe des mots, ô poète : ce que vous traduisez dans vos vers, ce ne sont pas des faits, ce sont des sensations, ce sont des *apparences*. — D'accord, mais ces *apparences* sont des faits de l'âme, dont l'indéniable existence se manifeste par l'influence qu'ils exercent sur notre vie morale. Et d'ailleurs « l'office propre de la poésie (laquelle néanmoins, si elle est sincère, *est aussi permanente que la science pure*), son emploi approprié, son privilège et son *devoir* c'est de traiter les choses non comme elles *sont*, mais comme elles *apparaissent*. » Et, si vous lui

objectez que ces apparences sont des mensonges, il vous demandera si en fait ces apparences ne sont pas l'image même de la réalité, si ces fantômes ne sont pas des ombres de vérités, si les premiers hommes, qui associaient constamment dans leur esprit le phénomène et la force qui le produit, n'étaient pas plus près du but que le savant d'aujourd'hui. — D'un mot, Wordsworth vous parlera comme Coleridge.

La poésie, œuvre d'observation patiente et tenace! Nous voilà loin de nos romantiques. Eux aussi pourtant, avec la même candeur que Wordsworth, ils ont découvert l'homme et ils ont inventé la nature : on sait que ces découvertes-là se font périodiquement, deux ou trois fois par siècle. Mais ce qu'ils ont découvert, c'est un autre monde et c'est une autre nature. Notez que la plupart d'entre eux sont des citadins, gens de lettres, journalistes, gens de théâtre. On les voit dans les salons, dans les académies, dans les coulisses ; ils forment un parti fortement organisé, ayant ses revues, ses journaux, et les soirs de premières ses « Spartiates », comme disait Hugo, prêts à se faire tuer aux Thermopyles de l'art. Chacune de leurs œuvres, — roman, drame ou poème, — est conçue en pleine bataille, et pour la bataille. Chacune de leurs conceptions, images grandioses, mais grossies, de la réalité, trahit le désir de forcer l'attention d'un public impatient et inquiet. Et, de vivre ainsi en pleine mêlée, c'est pour un poète, même lyrique, une bonne manière de varier et d'étendre le champ de sa poésie. Mais elle eût fort étonné cet anachorète de Wordsworth qui, du haut de sa montagne, a, soixante ans durant, couvert d'innombrables carnets de pieuses et calmes impressions. Coleridge disait de lui qu'il s'était « isolé des hommes au point de se faire du mal. » Le mot est très juste, mais il faut ajouter que Wordsworth n'a jamais voulu se rendre compte du mal qu'il se faisait. Il a goûté jusqu'à l'ivresse cette solitude en dehors de laquelle il ne désirait rien :

The self sufficient power of solitude.

Il a voué son génie sévère à créer une poésie aussi nue, aussi dépouillée que possible. Il a célébré, suivant le mot ironique de Taine, « des événemens plats dans un style plat, et par principe. » Il a renoncé tant qu'il a pu à « l'art ». Il a chassé de son vocabulaire les termes d'école, les beaux vocables, le « mot » enfin, dont Hugo disait que « le Mot c'est le Verbe, et le Verbe, c'est Dieu. » Il a voulu dire simplement des choses simples. Et de même, aucun effort pour piquer la curiosité par le choix d'un sujet ou par l'invention d'un incident. Ni merveilleux, ni fiction,

ni fable, aucun de ces hochets dont une tradition séculaire permet l'usage aux poètes. C'est le poète de la Terre, et s'il lui arrive de la quitter, il s'écrie, dans un transport d'enthousiasme, en la retrouvant : « Ces astres et tout ce qu'ils renferment, qu'est-ce auprès de ce grain minuscule, de ce cher petit point qui est nôtre? Donc, revenons sur la Terre, sur la chère Terre verte... La voici, l'incomparable Terre! »

« L'incomparable Terre », et, dans cette terre, l'Angleterre, et, dans cette Angleterre, un coin du Cumberland et du Westmoreland, cet horizon lui suffit. Là, dans ce microcosme, s'agitent des personnages minuscules. C'est, comme le dit joliment M. Legouis, le « protoplasma de la poésie au lieu de la poésie elle-même. » L'étrange poète! Chantera-t-il les malheurs de René ou ceux de Chatterton, ou ceux d'Olympio? Refera-t-il une virginité à Marion Delorme, à Lucrèce Borgia, à la Thisbé? Dira-t-il les rancœurs de Rolla ou la grandeur cachée de Triboulet? Vous le connaissez mal. Ce contemporain de Chateaubriand vous dira comment ce mauvais sujet d'André Jones s'est approprié un gros sou jeté par un cavalier à un mendiant; ou encore il vous contera comment cette pauvre Alice Fell a perdu son manteau en loques, qui s'est trouvé pris dans la roue d'une voiture. Notez que ce n'est pas là du « burlesque »; ce n'est pas non plus du « grotesque », suivant la formule de nos romantiques; c'est du « plat », tout simplement, ce qui est bien différent. En vérité, pour assister avec cette joie enfantine aux ébats des moindres êtres de la création, il faut relever d'une maladie aiguë; il y faut la disposition d'âme du convalescent qui, sortant pour la première fois dans son jardin, jouit du moindre frémissement du vent dans les feuilles.

Mais, au fait, ne sommes-nous pas tous des malades, et ne pouvons-nous pas devenir, à condition de le vouloir, des convalescens? Wordsworth le pense. Sa poésie est un hymne aux plaisirs élémentaires de l'humanité, à la chaleur réconfortante et pénétrante de la nature. Ce n'est pas lui qui dirait avec Vigny :

Ne me laisse jamais seul avec la Nature,
Car je la connais trop pour n'en avoir pas peur.

Ce que la Nature nous verse, par le canal des sens, glorieux instrumens de notre régénération, c'est le calme, c'est la sérénité, c'est le pardon. Il ne s'agit pas ici, comme l'ont cru des lecteurs superficiels, de nous confondre et de nous abîmer dans son infinité : cela, c'est du Shelley. Encore moins s'agit-il de lui prêter nos propres sentimens, de tomber dans ce que Ruskin appelle

pathetic fallacy : cela, c'est du Gray, du Lamartine, du Musset, du Byron. Assurément, il a semblé parfois à Wordsworth que sa personnalité se confondait avec celle de la nature : tout enfant, allant un jour en classe, « il a dû tâter fortement un mur ou un arbre pour sortir de cet abîme d'idéalisme et rentrer dans la réalité. » Mais cet état est exceptionnel chez lui. La conception qu'il se fait du monde ne suppose ni l'absorption du poète dans la nature, ni celle de la nature dans le poète. Ce qu'il veut, ce sont, comme l'a dit excellemment M. Angellier, « des heures de divine réceptivité. » C'est la soumission de l'écolier à son maître. C'est une extase où l'âme s'embellit et s'ennoblit à force de se pénétrer de la noblesse et de la beauté du monde.

Il ne faut pas demander à une conception poétique la rigueur d'un système. Mais il ne faut pas contester non plus à un poète le droit d'aller jusqu'au bout d'une idée, fût-ce une idée de poète. C'est ainsi que Taine, après avoir amèrement reproché à Wordsworth de « faire pulluler dans tous les coins les chardons métaphysiques », lui a proposé ironiquement, puisque aussi bien tout sujet porte en lui son enseignement, de chanter « une brosse à dents usée, qui cependant continue son service. » Ce sarcasme a paru cruel aux dévots du poète de l'*Excursion;* et ils sont dans leur droit. Certes, Wordsworth ne craint pas « les chardons métaphysiques »; certes, il est, en fait d'attendrissement, capable de tout. Mais quoi ! il ne faut pourtant pas être plus sévère envers un poète qu'envers un philosophe, et, la plaisanterie que vous décochez à Wordsworth, pourquoi l'épargnez-vous à Spinosa ou à Hegel? Oui, il nous paraît, à nous compatriotes d'Alfred de Musset ou de Prosper Mérimée, que Wordsworth s'est guéri un peu trop complètement de son rationalisme. Oui, son mysticisme naturaliste nous effarouche par momens. Mais comment méconnaître la grandeur de ce culte de la nature, préceptrice et bienfaitrice du genre humain?

Le plus singulier, ce sont les conséquences que Wordsworth en a tirées : la méfiance envers ce qu'on nomme le progrès; le dédain de ce qu'on appelle la science.

Le progrès : cela se conçoit assez. Le progrès n'apparaît pas dans la nature. Elle n'improvise rien. Elle est impassible. Elle ne fait ni ne défait rien en une nuit. Ayant les siècles en perspective, elle ne connaît ni la hâte ni la fièvre d'aboutir. Inspirons-nous donc de sa magnifique stabilité. Mais la science? Est-ce que la science n'est pas justement l'interprétation de la nature? Est-ce qu'elle ne donne pas la main à la poésie? Est-ce qu'elle ne travaille pas à la même œuvre?... Wordsworth, ici, recule devant

une conséquence légitime de son principe. Votre science, dit-il, ou ce que vous appelez de ce nom, supprime la vie, sous couleur de la mieux connaître : « Elle défigure les belles formes des choses et tue pour disséquer. » Elle substitue « un univers de mort à celui qui se meut, animé de lumière et de vie, réel, divin et vrai. » Elle voit « tous les objets dans une disjonction sans vie et sans âme. » Voilà qui est grave. Et, d'autre part, est-ce que toute science ne doit pas aboutir à l'adoration du mystère ? Est-ce que nous n'avons pas vu les enfans, les idiots, les animaux même en savoir parfois plus long que les métaphysiciens patentés? Tranchons le mot : est-ce que ce ne serait pas un bouleversement de l'ordre naturel que l'intelligence fût un acheminement à la moralité? Je sais bien que Wordsworth a parlé en beaux termes de la géométrie, qu'il a voulu s'initier à la chimie, qu'il est parti pour l'Allemagne à la seule fin d'étudier l'histoire naturelle. Comme tout esprit supérieur, il a senti la force du mouvement qui emportait son siècle vers la science. Mais, au fond, il l'a regretté. Autour de lui, ce n'étaient que mystiques, que rêveurs, que « dégrisés de raisonnement », comme dit spirituellement M. Legouis. Et Coleridge, le plus « dégrisé » de tous, lui parlait avec effroi des « solitudes sablonneuses de l'incrédulité absolue ». En fait, il ne peut y avoir ici de compromis : on croit à la raison, ou on n'y croit pas.

Pour y croire, Wordsworth a toujours vu les choses de trop près ou de trop loin : de trop près, quand il s'usait les yeux à décrire le vol d'un moucheron ou le bruissement d'une feuille morte; de trop loin, quand, tout plein de ses amples et harmonieuses visions, il chantait, dans cette « cathédrale gothique » qui est son œuvre, un hymne à l'universelle Beauté et à l'éternelle Harmonie. Il a écrit quelque part de Milton qu'il avait « l'âme solennelle comme un temple ». Telle aussi l'âme de Wordsworth, planant fort au-dessus des misères de la vie quotidienne, naturellement avide d'éternité et d'immutabilité, parfaitement incapable de ne pas s'humilier devant le mystère des choses. Ce n'est pas lui qui aurait dit avec Lamartine : « *La poésie sera de la raison chantée :* voilà sa destinée pour longtemps. » Une pareille destinée lui semblerait trop médiocre. Wordsworth, poète crépusculaire, fait de la lumière avec de l'ombre : il lui arrive d'écrire, et cela est bien caractéristique, que « les souvenirs pénombreux » de l'enfance « demeurent la lumière source de tout notre jour. » Pour trouver une ferme assise à la vie morale de l'homme, il lui faut invoquer de toute nécessité « quelque chose de profondément infus, dont l'habitation est la lumière des

soleils couchans.., mouvement et souffle qui donnent l'impulsion à tous les êtres pensans, à tous les objets de toute pensée, et qui roulent à travers toutes choses. » Gœthe demandait qu'on laissât s'exercer librement sur l'âme de l'enfant l'influence salutaire du mystère et de l'invisible. Ce que Gœthe demande pour l'enfant, Wordsworth le réclame pour l'homme. L'intellectualisme de Godwin, qui l'a enivré un instant, ne lui a laissé maintenant que dégoûts et que mépris. Voici que les sens eux-mêmes ne lui semblent plus dignes de confiance qu'à la condition de n'être pas faussés par le raisonnement. Toute erreur de l'homme, nous dit-il, vient de ce qu'au lieu de *sentir*, de *voir*, et d'*entendre*, il se laisse aller à raisonner sur ce qu'il entend, sent ou voit. Le privilège du poète, c'est bien de voir comme voient les êtres « déraisonnables », « comme s'il était le premier né de la terre et que nul n'avait vécu avant lui. »

On lui vante l'activité de la raison. On lui reproche de négliger les livres, « ces flambeaux légués à des êtres qui sans eux seraient délaissés et aveugles. » Il répond : « L'œil ne peut s'empêcher de voir, nous ne pouvons interdire à l'oreille d'entendre; notre corps est sensible, en quelque lieu qu'il soit, que nous le voulions ou non. De même, je crois qu'il est des puissances qui spontanément impressionnent notre esprit, que cet esprit qui est nôtre, nous pouvons le nourrir dans une sage passivité. » Voilà, pour Wordsworth, la connaissance normale. Et voici l'extase, qui est une connaissance plus complète. Supposez que « la lumière des sens s'éteigne, mais avec un éclair qui a réveillé le monde invisible. » Ce sera alors « l'état d'âme béni dans lequel le fardeau du mystère, le poids lourd et accablant de tout ce monde inintelligible s'allège. » Assurément un pareil état est rare, et dure peu : « Trop, bien trop étroits sont ces murs de chair... » Du moins devons-nous tendre à nous rapprocher le plus possible de cette connaissance idéale et supérieure.

D'ailleurs, pour Wordsworth, l'extase n'est pas un état morbide. Ce poète robuste n'est pas, comme Coleridge ou comme Thomas de Quincey, un buveur d'opium. Il a une vigoureuse et saine nature, et son aspect est celui d'un paysan du Nord. Lui qui a parlé si magnifiquement des sens, il a ignoré les griseries du palais ou de l'odorat; il n'a pas laissé, comme Shelley, son âme « se dissoudre » dans le parfum des roses. Il n'a guère eu que des passions intellectuelles. On n'en est que plus frappé de l'entendre parler avec cette dévotion de cette ivresse singulière où l'âme s'absorbe tout entière dans une jouissance, sensuelle après tout, de l'univers physique. L'enfant qui met à son oreille un coquil-

lage marin, croit y entendre le bruit de la mer : « pareil à ce coquillage est l'univers même pour l'oreille de la foi. » — Oui, mais pareil à l'enfant est sans doute le poète, et il lui arrive de prendre le bruit qu'il entend dans le coquillage pour le murmure de l'Océan.

On ne raisonne pas avec qui ne croit pas à la raison. Wordsworth est, au fond, un mystique et c'est, de plus, un apôtre. Tous ceux qui l'ont approché ont eu la même impression que Leigh Hunt : « Ses yeux ressemblent à des feux à demi flambans et à demi couvans, avec je ne sais quelle âcre fixité dans le regard... On pourrait s'imaginer Ézéchiel et Isaïe avec ces yeux-là. » Ces yeux de prophète, c'est tout l'homme. Il a cru d'une foi invincible en sa mission. Il ne lui est jamais arrivé d'écrire dédaigneusement, comme Lamartine, dans une préface célèbre : « La poésie, c'est le chant intérieur. Que penseriez-vous d'un homme qui chanterait du matin au soir ? » Les vers, « cela marque le pas et donne la cadence aux mouvemens du cœur et de la vie. Voilà tout. » Une pareille ambition est bien trop modeste pour un Wordsworth. Ce dont il a soif, c'est d'un apostolat acharné. Ce qu'il veut, c'est « élargir la sphère de la sensibilité humaine pour la jouissance, l'honneur et le bénéfice de la nature humaine. » Il obéit à l'impulsion qui lui commande de chanter, comme on obéit à un devoir sacré : « Je sens qu'une clarté intérieure m'est accordée, qui ne doit pas mourir, qui ne doit pas cesser d'être... *J'ai quelque chose au dedans de moi qui n'est encore partagé par personne*, pas même par le plus proche de moi et le plus cher ; je le voudrais communiquer, je le voudrais répandre au loin. » Et ce qu'il a prêché aux hommes, c'est ce qu'il a senti se dégager peu à peu de sa propre vie : la joie.

M. Legouis a excellemment montré que cette idée de la joie, comme principe de la morale, Wordsworth a eu le mérite d'y arriver malgré une jeunesse, à tout prendre, assez douloureuse. Est-ce donc un privilégié de la vie que cet enfant, orphelin de bonne heure, dépouillé de son patrimoine, tenu à l'écart par les siens, condamné à une existence humiliante, perdant, dans une crise douloureuse, ses plus chères convictions, et, avec cela, maladif et de nature hypocondriaque ? Non, l'optimisme de Wordsworth n'est pas la complaisance béate d'un satisfait. Ce n'est pas la philosophie de commande d'un poète officiel. Ce n'est pas, comme on l'a écrit légèrement, la manifestation naïve d'un anglicanisme docile. La foi du poète est bien sienne. Il a su être heureux malgré les événemens, malgré son tempérament naturellement sombre. S'il a cru que « la sagesse spontanée s'exhale de la santé, » et que « la vérité

s'exhale de la joie », ce n'a pas été sans lutte ni sans défaillance. Au milieu des plus rudes épreuves imposées à ses convictions politiques, par exemple au moment de l'invasion de la Suisse par la France, en 1798, il a cru fermement en l'avenir, et la Terreur même ne l'a pas détourné de sa confiance inébranlable en la bonté de la vie. Par là, il est resté l'homme du XVIIIe siècle, de ce siècle qui a tout espéré de l'excellence de notre nature. Seulement, tandis que les hommes du XVIIIe siècle attendaient le progrès du libre jeu des institutions humaines issues de la raison, Wordsworth comptait uniquement sur ce que Coleridge appelait « l'harmonieuse et puissante voix de l'âme » et « la douce voix de la joie. » Idée aventureuse et paradoxale, défi audacieux aux souffrances aiguës du siècle, mais dont les conséquences ne l'ont jamais fait reculer.

La première de ces conséquences, c'est que la poésie, ayant pour objet de produire de « la joie », est « une reconnaissance de la beauté de l'univers. » Le signe qu'une œuvre d'art est bonne, c'est qu'elle rend heureux. Oui, ce contemporain de René et d'Obermann, d'Adolphe et de Jacopo Ortis a osé, suivant la jolie expression de son biographe, « enrôler toute la nature au service de l'optimisme. » En face d'un siècle qui a fait des miracles d'ingéniosité pour imposer aux hommes le dogme de la désespérance, il n'a pas rougi de se dire effrontément heureux. Il n'a pas craint d'avouer que « c'est par le pouvoir profond de la joie que nous voyons jusque dans la vie des choses. » Et ce n'est pas pour avoir fermé les yeux à la réalité qu'il a compris ce pouvoir souverain de la joie. Non ! C'est du jour où il a regardé la réalité en face qu'il a senti que le bonheur est la loi intime de l'être. Sa doctrine n'est pas une aventure de sa pensée. C'est une conviction laborieusement conquise, au prix de mille efforts, par le contemporain d'une des époques de l'histoire qui ont engendré le plus de tristesses.

Wordsworth sentait bien cette contradiction apparente entre sa doctrine et son temps. Mais il écrivait fièrement à lady Beaumont : « Ne vous mettez pas en peine de la réception actuelle de mes poèmes. Qu'est cela auprès de la destinée que je prévois pour eux ?... J'ai confiance qu'ils accompliront fidèlement leur office, longtemps après que nous (c'est-à-dire, tout ce qui est mortel en nous), nous serons tombés en poussière dans notre tombeau. » Et il ne se trompait pas. Vingt ans après qu'il traçait ces lignes, un jeune philosophe, rongé par l'abus de l'analyse, retrouvait dans la lecture de Wordsworth « la joie du cœur », et « une révélation des sources éternelles du bonheur, quand les plus grands

maux de la vie auront été supprimés. » — N'est-ce pas la revanche de Wordsworth d'avoir agi si puissamment sur John Stuart Mill ?

III

Quelle pouvait être, quelle a été en France la fortune d'une pareille poésie ? M. Legouis, étudiant Wordsworth pour lui-même, n'avait pas à se le demander. Nous qui avons cherché surtout à déterminer en quoi il diffère de nos poètes, nous nous posons la question, pour compléter notre enquête.

A première vue, plusieurs circonstances semblent concourir à son succès. Est-ce que cette Révolution, qui a été le point sur lequel a tourné toute la vie morale de Wordsworth, n'est pas notre Révolution ? Est-ce que l'écrivain qui a le plus profondément agi sur lui n'est pas ce Rousseau dont l'influence se retrouve, latente ou manifeste, à toutes les pages de son œuvre ? Est-ce que l'optimisme résolu du poète anglais n'est pas issu des prédications de nos philosophes ? Est-ce que, d'une façon générale, ce n'est pas un levain venu de France qui a fait germer une grande part de l'œuvre des *Lakists* ? — Et, d'autre part, si l'on s'en tient au point de vue littéraire, est-ce qu'en relisant certaines pages de la préface des *Lyrical Ballads*, premier manifeste du romantisme anglais, on ne croit pas relire certaines préfaces de Lamartine ou de Victor Hugo ou d'Alfred de Vigny ?

Oui, au premier abord, que d'idées communes ! Mais, pour peu qu'on aille au fond des choses, que de différences ! Nulle part mieux qu'ici ne se vérifie cette loi du monde des esprits qui veut que la même idée, germant à la fois dans un cerveau français et dans un cerveau anglais, prenne deux formes distinctes. Assurément, si on s'en tient aux mots, plusieurs des articles du programme poétique de Wordsworth lui sont communs avec nos romantiques français. Eux aussi, ils ont prêché le « réalisme », et, s'ils n'y mettaient pas le mot, ils y mettaient la chose. Eux aussi, ils ont cru à la mission sociale du poète et ils ont proclamé par la plume d'un Vigny que « lorsque le don de fortifier les faibles commencera de tarir dans le Poète, alors aussi tarira sa vie ; car, s'il n'est plus bon à tous, il n'est plus bon au monde. » Et, comme l'écrivait le malade du Docteur noir, Wordsworth n'aurait-il pas écrit, lui aussi : « Je crois fermement à une vocation ineffable qui m'est donnée, et j'y crois à cause de la pitié sans bornes que m'inspirent les hommes, mes compagnons en misère, et aussi à cause du désir que je me sens de leur tendre

la main, de les élever sans cesse par des paroles de commisération et d'amour? » Et pourtant, quel accueil nos poètes ont-ils fait à Wordsworth? Voyons plutôt.

Et d'abord ils ne l'ont pas traduit : chose étrange, dans un temps où l'on traduisait tout. Pourtant, Wordsworth était célèbre en France, et, dès 1835, on pouvait lire ici même : « Wordsworth est aujourd'hui en pleine possession du trône poétique de l'Angleterre. Ce n'est pas encore un roi populaire chez tout son peuple, mais c'est un roi solidement établi et qui n'a même pas contre lui de prétendans. » Quelques-uns le citaient dévotement, comme un précurseur et un maître. Même, en 1825, Amédée Pichot, infatigable adaptateur d'œuvres anglaises, rendit visite aux *lakists* dans leur solitude et, dans son curieux *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse*, se loua de leur « patriarcale hospitalité. » Avant M. Paul Bourget, il erra sur les bords du Windermere, et comprit ce que ces poètes devaient à cette nature qu'ils chantaient : « Ils n'admirent la nature, écrivait-il, que parce qu'ils l'aiment. Dans ses solitudes muettes, sur le sein de ses lacs, dans le demi-jour de ses forêts, il leur semble que leur âme se fond avec l'âme universelle: ils sentent une influence inévitable et ineffable qui les exalte, les ravit et les purifie. » Il traduisait ou analysait *Geneviève* et le *Vieux Marin* de Coleridge; *Jeanne d'Arc* et *Madoc* de Southey; l'*Excursion* et la *Pauvre Suzanne* de Wordsworth. Il reproduisait des autographes de ces maîtres. Il écrivait au sujet de la poésie de Wordsworth : « Elle demande le recueillement et le sentiment religieux qu'il est nécessaire d'éprouver pour apprécier tout ce qu'a de sublime le silence d'une forêt, ou plutôt la solitude un peu monotone d'une immense cathédrale gothique éclairée du demi-jour mystérieux de ses vitraux. »

De la philosophie prêchée par Wordsworth, Amédée Pichot ne dit rien de précis, et pour cause. Mais il goûte son réalisme : « Pour moi, je l'avoue, j'ai quelquefois trouvé un monde entier de sensations nouvelles dans ces sujets *indignes*... Il est dans les plus petits phénomènes de la création de mystérieuses harmonies fécondes en grands résultats. » Pas plus qu'Amédée Pichot, nos romantiques n'ont jamais pris au sérieux, ils n'ont même jamais cherché à comprendre, la philosophie du poète; ils ont résolument ignoré sa doctrine, et, ce faisant, ils ont ignoré l'essentiel de son œuvre. Outre que son optimisme, s'ils l'avaient examiné d'un peu près, leur eût semblé paradoxal, ils n'ont jamais philosophé avec la conviction d'un Wordsworth. Soyons sincères : si l'on excepte cet admirable Vigny, il leur a manqué,

pour remplir une mission sociale, d'avoir un peu plus d'idées. Ils sont beaucoup moins philosophes que Wordsworth. En revanche — et c'est leur supériorité ils sont plus vraiment poètes.

C'est la poésie modeste et familière du grand *Lakist* qui lui a valu en France une sympathie assez vive dans un petit groupe. Wordsworth a eu en France sa chapelle, et le prêtre de ce culte peu répandu, ç'a été Sainte-Beuve.

Sainte-Beuve avait-il beaucoup lu ces *Lakists* dont il se proclame volontiers le disciple? Il est permis d'en douter quand on lit certaine lettre adressée en 1863 à William Reymond, auteur d'un livre sur *Corneille, Shakspeare et Gœthe :* « Tout en professant et même en affichant l'imitation des poètes anglais et des lakistes, *je vous étonnerais si je vous disais combien je les ai devinés comme parens et frères aînés, bien plutôt que je ne les ai connus d'abord et étudiés de près.* C'était pour moi comme une conversation que j'aurais suivie en me promenant dans un jardin, de l'autre côté de la haie ou de la charmille : il ne m'en arrivait que quelques mots qui me suffisaient et qui, dans leur incomplet, prêtaient d'autant mieux au rêve. » Cela, c'est la confidence du critique vieilli et assagi. Mais le poète des *Consolations* ne parlait pas de ce ton. Il vantait bien haut cette poésie intime et familière qui se rapprochait tant de son propre idéal. Dans une pièce qui date d'octobre 1829, il place Wordsworth au rang de ses auteurs favoris, de ceux qu'il relit

Aux momens de langueur où l'âme évanouie
Ne peut rien d'elle-même et sommeille et s'ennuie...

Ceux qu'il prend alors, pour secouer cette torpeur, c'est Pétrarque, c'est Milton, c'est Dante,

C'est Wordsworth *peu connu*, qui des lacs solitaires
Sait tous les bleus reflets, les bruits et les mystères,
Et qui, depuis trente ans, vivant au même lieu,
En contemplation devant le même Dieu,
A travers les soupirs de la mousse et de l'onde,
Distingue, au soir, des chants venus d'un meilleur monde.

Le Wordsworth qu'il vante en ces termes à Antony Deschamps, c'est le Wordsworth descriptif, élégiaque et lamartinien. Et c'est celui-là aussi qu'il imite, « se frayant, comme le remarque Théophile Gautier, de petits sentiers à mi-côte, bordés d'humbles fleurettes », rendant un culte discret à une Muse mélancolique :

Assise au bord d'une eau qui réfléchit les cieux,
Elle aime la tristesse et ses élans pieux ;

Elle aime les parfums d'une âme qui s'exhale,
La marguerite éclose, et le sentier fuyant,
Et quand novembre étend sa brume matinale,
Une fumée au loin qui monte en tournoyant !

Certes, c'est là du Wordsworth. Mais est-ce tout Wordsworth ? Est-ce même le meilleur de Wordsworth ? Il serait téméraire de le prétendre.

Cependant l'opinion de Sainte-Beuve a eu chez nous force de loi. Il l'a prêchée au petit cénacle de « Wordsworthiens » qu'il a réussi à créer autour de lui. Il a formé quelques confrères en *lakisme*. C'est un *lakist* convaincu que cet abbé Roussel, vicaire dans une petite paroisse des Vosges, qui lui envoie un jour, comme il dit, « des fruits du petit jardin que vous avez créé dans ce maigre terrain de nos montagnes, qui ne sont pas, il s'en faut, celles du Westmoreland. » Et le bon abbé ajoute : « Que je serais heureux si mon panier avait gardé un peu de sa saveur primitive, si mes vers vous rappelaient Wordsworth autrement que par le titre ! » Par malheur, ce sont de pauvres traductions que celle de l'excellent abbé, et j'ai peur que son Wordsworth ne ressemble un peu trop à l'auteur d'*Estelle et Némorin*. Plus dignes de suivre Sainte-Beuve dans sa tentative étaient Maurice de Guérin et son ami le poète Hippolyte de la Morvonnais. Tous deux avaient été initiés, semble-t-il, par lui. Tous deux s'étaient convertis sans effort, et comme par un naturel instinct, à cette poésie si pleine d'âme. Je ne sais si Wordsworth a jamais été plus goûté parmi nous que dans le petit cénacle poétique du Val de l'Arguenon. C'est bien un *lakist* que Maurice de Guérin dans plus d'une page de ses œuvres, tant par le sentiment vif d'une nature familière que par l'intensité de l'émotion morale ; et quant à l'auteur, aujourd'hui bien oublié, de la *Thébaïde des Grèves*, il avait projeté, semble-t-il, quelque publication sur celui que son maître appelait « ce grand et pacifique esprit, ce patriarche de la Muse intime ». Il alla même voir le dieu dans sa solitude de Rydal Mount. Il se promit de le faire connaître en France, aux dépens de ce Byron tant goûté, qu'il trouvait « trop emphatique, trop solennel, pas assez près de la nature. » Il faut l'entendre parler avec l'émotion du disciple de son « Wordsworth tant aimé, »

Celui dont la mystique et profonde harmonie
Sonne pour les élus des poétiques dons
Et soulève mon âme en ses grands abandons.

Il lui prédit une gloire impérissable :

Cet homme est honoré des puissances secrètes.
Lui mort, à ses beaux lacs, romantiques retraites,
Des pèlerins viendront, penseurs religieux.

Et ils y sont venus en effet, mais rarement de France. En plein romantisme, le poète des lacs n'a eu chez nous que des admirateurs un peu trop respectueux, et qui le vénéraient de loin. Il n'a même pas trouvé de traducteur : une traduction, annoncée par Fontaney pour la *Bibliothèque anglo-française*, n'a jamais paru, que je sache; et ce n'est peut-être pas une compensation suffisante pour Wordsworth que, bien avant M. Jean Aicard, Mme Amable Tastu ait mis en vers français la jolie pièce : *We are Seven*.

Ainsi l'influence du *lakisme* sur l'école romantique française, influence que certains critiques ont admise un peu vite, se réduit à très peu de chose, et, ce qui a le plus nui aux *lakists*, ç'a été justement ce que Philarète Chasles signalait comme leur « qualité intime et souveraine », — la foi. Le romantisme a été partout en Europe un mouvement à la fois moral et artistique; mais il a été surtout une question d'art pour un Chateaubriand, pour un Hugo, même pour un Lamartine, tandis que pour un Wordsworth il a été avant tout, — je ne dis pas exclusivement, — un réveil moral. Et c'est ce que sentait bien le grand sceptique, l'ironique Byron quand, voulant tuer dans l'œuf cette philosophie de poète, il assénait à l'innocente ce coup de massue :

He who understands it would be able
To add a story to the Tower of Babel.

L'anathème de *Don Juan* a pesé sur le religieux optimisme de Wordsworth, et la France a cru Byron sur parole. Elle a réduit l'auteur du *Prélude* au rang modeste de poète du foyer et de l'enfance. Elle a superbement ignoré le penseur, ou elle l'a renvoyé à la Tour de Babel. Un Théophile Gautier a pu écrire, sans sourciller :

Je n'ai jamais rien lu de Wordsworth, le poète
Dont parle lord Byron d'un ton si plein de fiel,
Qu'un seul vers : le voici, car je l'ai dans la tête,
Clochers silencieux montrant du doigt le ciel.

C'est le vers connu :

Spires whose silent finger points to heaven

Et encore, ce vers « frais et pieux, » Gautier l'avait-il trouvé dans un roman libertin :

C'était comme une fleur des champs, comme une plume
De colombe, tombée au cœur d'un bourbier noir.

Quelques-uns se plaisaient à comparer les *lakists* aux ombres de l'Érèbe : « L'Angleterre, écrivait Pierre Leroux dans la *Revue encyclopédique* de 1831, a entendu autour de ses lacs bourdonner comme des ombres plaintives un essaim de poètes abîmés dans une mystique contemplation. » D'autres, comme Vigny, associaient dans une même phrase les « douces couleurs laquistes (*sic*) » aux douces couleurs virgiliennes », ou mettaient, comme Victor Huge dans l'*Ane*, « Wordsworth, l'esprit des lacs », à côté de « Young, le pleureur des *Nuits* », le lac baignant le cimetière. D'autres enfin, les critiques qui passaient pour informés et dont l'opinion comptait, un Villemain par exemple, définissaient dédaigneusement les *lakists* « des métaphysiciens, raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, » qui, victimes d'une vie étroite et peu agitée, « n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes, » et, ayant à citer Wordsworth, ils estropiaient hardiment son nom.

De pareilles hérésies, en fait de jugemens, ne s'expliquent que par la complète ignorance.

Cette ignorance est-elle excusable? Non sans doute, puisqu'il y a peu de poètes plus profonds que Wordsworth, comme il y en a peu de plus originaux que Coleridge. Mais est-elle explicable? Il ne faut pas hésiter à répondre par l'affirmative.

L'originalité — et, disons-le, la supériorité — de nos romantiques français a été de donner à leurs idées et à des aspirations dont beaucoup venaient du dehors une forme « européenne ». Une fois de plus, suivant une vieille, mais juste métaphore, le génie français a été le creuset où s'est fondu le métal destiné au monde pensant. Une fois de plus, tandis que d'autres l'emportaient peut-être par la nouveauté ou la profondeur des idées, nous l'avons emporté par le culte de la forme et par le souci de l'art. Je sais bien que, ce culte de l'art, il serait très injuste de le refuser à Wordsworth, et M. Legouis a pu légitimement louer son poète « d'avoir enserré la beauté en des vers adéquats ou même en des poèmes tout entiers parfaits. » Mais encore faut-il bien admettre, au risque d'effaroucher quelques « wordsworthiens », que ce mérite est l'exception chez leur poète, tandis qu'il est la règle chez les nôtres. Et n'est-ce pas d'ailleurs M. John Morley lui-même qui, se demandant, il y a quelques années, pourquoi Wordsworth ne s'est pas classé parmi les poètes de l'humanité, concluait que c'est sans doute pour avoir manqué de « cette beauté claire de la forme », de cette « force de concentration » qui caractérisent les très grands artistes? Venant d'un critique anglais de cette autorité, l'aveu est précieux. Oui, l'œuvre de Wordsworth, admirablement riche, ample et profonde.

manque trop souvent de cette perfection de la forme qui a fait — pour ne citer qu'un de ses compatriotes — la fortune de Byron. Peut-être bien, à tout prendre, l'auteur de *Don Juan* est-il moins vraiment poète que celui de l'*Excursion*, et il ne manquera pas actuellement de critiques pour lui préférer ou Wordsworth, ou Shelley, ou même Keats. Il n'en est pas moins vrai que Byron — « l'homme le plus séduisant de l'Angleterre » comme l'appelait Mme de Staël — a été traduit, imité, plagié par toute l'Europe, peut-être parce que ce grand voyageur avait semé à tous les coins du monde ce que son génie pouvait avoir de trop purement anglais, mais certainement aussi parce que, voulant parler à l'Europe, il avait parlé la langue de l'Europe. Au contraire, la doctrine de Wordsworth, comme la forme même de son œuvre, garde décidément un caractère trop « ésotérique ». De la hardiesse ou de la nouveauté de la tentative, il est impossible de douter en France, après le beau livre de M. Legouis. Wordsworth a voulu être, il a été souvent un grand artiste. Il a voulu être plus encore, et il a réussi à être un penseur. Mais son réalisme poétique est, comme on l'a vu, d'une nature si particulière qu'on y retrouve à chaque pas la marque indélébile de l'esprit national. Mais son optimisme ardent, outre que c'est une conception quelque peu artificielle, éclose dans la solitude, trop loin de la vie, qui est la pierre de touche des doctrines morales, s'oppose manifestement au courant des idées continentales de son temps.

S'ensuit-il que cette noble et harmonieuse poésie ait obtenu chez nous la part d'influence à laquelle elle a droit de prétendre? Il s'en faut de beaucoup. Mais nous vivons en un temps où une intelligence plus large des œuvres étrangères permet d'espérer plus d'un accroissement de notre territoire littéraire, plus d'une heureuse annexion intellectuelle, et Victor Hugo exprimait l'idéal de nos romantiques, qui doit rester le nôtre, quand il écrivait en 1843 : « Il y a aujourd'hui une nationalité européenne, comme il y avait du temps d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, une nationalité grecque. *Le groupe entier de la civilisation, quel qu'il fût et quel qu'il soit, a toujours été la grande patrie du poète.* Pour Eschyle, c'était la Grèce ; pour Virgile, c'était le monde romain; pour nous, c'est l'Europe ». Il serait curieux que l'Europe du XXe siècle accordât à William Wordsworth une admiration qu'il n'a pas toujours su demander à celle du XIXe.

JOSEPH TEXTE.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

IV

LE DÉLIT DE PRESSE DEVANT LE JURY

I

Le lecteur sait que nos jurés ont dans leur rôle de quinzaine une affaire de presse. Ce n'est plus un « beau crime », mais c'est encore une « très belle affaire ». Qu'on en juge. Le plaignant est un député connu, ou bien un haut fonctionnaire; le journal poursuivi est dirigé par un pamphlétaire illustre, et les diffamations qui font l'objet du procès sont vraiment atroces. Dès l'article paru, le scandale fut grand, le débat peut le rendre énorme. Donc, cette affaire est vraiment belle. Elle défraie depuis huit jours les conversations de Paris. On en parlait hier dans un salon et de cet incident les propos sont vite parvenus à des thèses plus générales. L'éternelle question de la Presse a été mise sur le tapis.

Tout d'abord un sceptique a tenté d'enrayer la discussion. Sur la Presse, a-t-il dit, sur sa puissance et sur son impuissance, sur les biens ou les maux qui résultent de sa transformation de presse de doctrine en presse de finance, sur ses délits et la juridiction qui leur convient, les débats sont clos, tout est dit et redit. Depuis cent ans et plus que les hommes d'esprit s'escriment sur ce sujet rebattu, ils ont trouvé des mots et point de remèdes. Laissons couler le flot! Il nous emporte Dieu sait où! mais il est irrésistible. Parlons donc d'autre chose. Là-dessus, cela va sans dire, la discussion a commencé. Un libéral a soupiré, un autori-

(1) Voyez la *Revue* des 1er novembre 1895, 1er janvier et 15 mars 1896.

taire s'est mis en colère, et la causerie s'est réglée dans le vague menuet des répliques connues, violentes ou légères, habituelles et fades. Les uns, prenant parti dans l'affaire du jour pour le diffamateur, ont gémi sur la corruption de l'époque. D'autres ont prétendu que la moralité publique ne varie guère d'un temps à un autre, qu'il faut pourtant être gouvernés, et que nul régime politique ne résisterait aux furieux assauts de la diffamation moderne... Des propos contradictoires se sont ainsi longtemps échangés, quand tout à coup, sur un point, l'entente s'est miraculeusement faite! Quelqu'un, qui parlait de réformes possibles, a prononcé le mot de jury; aussitôt tous les combattans ont à la fois haussé les épaules, et se sont écriés, dans un tumulte d'unanimité : « Quelles réformes tenter tant que le jury jugera la Presse? Il n'y a rien à faire avec le jury! »

Rien à faire avec le jury juge des délits de Presse! C'est le refrain qu'on entend dans tous les milieux et dans tous les partis. Même ceux qui bénéficient de l'indulgence des douze juges-citoyens les raillent. De l'avis presque unanime, la compétence du jury en matière de presse « est avec la garde nationale, comme le dit M. Thureau-Dangin, une des illusions du parti libéral. » Et n'est-ce pas là, vraiment, une conclusion mélancolique aux luttes de tout ce siècle?

Combien de fois, depuis cent ans, a-t-on durement combattu pour conquérir, avec les libertés publiques, ce jugement par jurés qui semblait leur garantie suprême! Des régimes se sont écroulés pour avoir refusé à la Presse, au pays qui le réclamait pour elle, ce mode de juridiction; d'autres se sont édifiés en l'adoptant, et maintes fois il a semblé que les destinées et le bonheur de ce peuple fussent liés à la question de savoir si les journalistes seraient jugés ou non par douze citoyens. La Constituante la première avait confié le jugement de la Presse au jury. Après le long silence de l'Empire, dès que le parti libéral put relever la tête, il imposa à Napoléon lui-même, au retour de l'île d'Elbe, la liberté de la Presse et son jugement par jury; cet article figura dans l'Acte additionnel.

Depuis lors chaque victoire de l'esprit libéral ou de l'esprit rétrograde devait être marquée par l'abandon ou la conquête de cette juridiction populaire, semblable à une forteresse sans cesse prise et reprise par deux partis acharnés. Pour ce jury, qui excite aujourd'hui des sourires ironiques, de pauvres gens, soldats ou émeutiers, se sont fait casser la tête en maintes sanglantes journées... Et combien les engagemens ont été nombreux! Combien de fois la Presse s'est-elle vue ballottée du régime de la Bastille à celui de l'impunité!

Une incessante oscillation de l'escarpolette politique l'a menée de 89 à Fructidor, de Bonaparte aux mesures libérales de M. de Serre; de celles-ci aux lois rétrogrades provoquées par l'attentat de Louvel; de Louvel à 1830, et du jury né des « Glorieuses » aux réactions inspirées par Fieschi; des dures lois de Septembre au jury de 1848; de 1848 aux journées de Juin; du Décret de 1852 à l'Empire libéral, et au jury du gouvernement de la Défense nationale; enfin de la loi du 29 septembre 1875 qui restreignait la compétence du jury, à la loi de 1881 qui nous régit.

Nous en sommes là! Depuis quinze ans la Presse, ayant pour juge le jury, jouit de la plus longue période de liberté qu'elle ait connue dans notre histoire. Sommes-nous arrivés, par cet antique jeu d'escarpolette, au bout du trajet accoutumé, et est-il vrai que le trajet en retour s'impose? Les attentats anarchistes, Vaillant et Caserio, ont donné un signal auquel les gouvernemens antérieurs ont toujours répondu par les traditionnelles mesures restrictives de la liberté de la Presse, par le retour à la censure, et, cela va sans dire, par l'abandon du jury. Il n'en a pas été de même à ces dates récentes dont tout le monde se souvient. Sans doute un pas a été fait vers une législation plus sévère, mais les bases de la loi de 1881 n'ont pas été cette fois encore ébranlées; le jury est resté debout. Seulement on ne saurait nier que la doctrine favorable à l'impunité de la Presse perd chaque jour un peu de son prestige; que ces mots si répétés jadis : « La France s'habitue à la licence de la Presse » ne rencontrent plus la même faveur; et qu'en beaucoup d'esprits semble se dessiner ce fatal mouvement de retour vers la police correctionnelle, et peut-être aussi vers d'autres mesures, telles que le cautionnement.

Faut-il marcher dans une telle voie?

Nous répondrons nettement : Non. Non, il est inutile de parcourir une fois de plus cette route si battue, de relever ces anciennes barrières que le premier orage, fatalement, emporterait. Ce principe du jugement par jury, si péniblement acquis, ne le rejetons pas si vite! Ne peut-on en le conservant organiser une répression des délits de presse? est-il responsable des maux causés par leur impunité? Nous allons examiner de près la question, et suivant le procédé que nous avons employé jusqu'ici, regarder fonctionner notre machine judiciaire au cours d'un procès de presse. Dans l'affaire que nous choisissons la poursuite a pour base une diffamation envers un député ou un fonctionnaire. En ce cas, on le sait, c'est la Cour d'Assises qui est compétente, et le diffamateur peut s'exonérer de toute responsabilité en apportant

au jury la preuve de ses allégations. C'est la loi, et la loi est bonne, car la vie publique du fonctionnaire ou du représentant peut et doit être examinée au grand jour.

La diffamation s'est donc produite ce matin dans un journal fort répandu. Le diffamé a pris connaissance de l'article qui l'outrage, et aussitôt s'est posée devant lui cette question pleine d'angoisse : Dois-je, ou ne dois-je pas poursuivre?

II

Cette redoutable question a torturé bien des consciences! L'extrême méfiance inspirée par notre justice en matière de délits de presse crée aux victimes de la diffamation une situation douloureuse. Se taire, attendre que le temps ait redressé l'erreur, tenter de conjurer par un dédain immuable les « maléfices typographiques », c'est une solution; et c'est même une école. Certains docteurs n'ont qu'un précepte applicable à tous les soucis que les gazettes peuvent créer aux gouvernemens et aux hommes : « Laissez dire, laissez imprimer! » L'autre école, au contraire, dit : « Poursuivez toujours. » Celle-ci est la moins nombreuse, et, devant le tableau qu'il nous faudra tracer du débat à la Cour d'Assises, on sera bien obligé d'avouer qu'il y a quelques bons motifs qui l'empêchent de recruter des partisans.

Notre calomnié appartient (c'est le cas ordinaire) au gros bataillon des irrésolus. Sur la Presse, sur le jury, sur cette question « Faut-il poursuivre? » il a répété ce que dit tout le monde; même il s'est prononcé pour des solutions contradictoires suivant l'humeur du jour et l'interlocuteur; à présent il faut prendre une décision personnelle. Poursuivra-t-il?

D'abord a-t-il la conscience pure? Si tel est son cas, dira-t-on, pourquoi ne poursuivrait-il pas? Le silence convient à l'homme qui est coupable, ou qui dans son passé voile quelque tare secrète. Ceci est vrai en bonne logique, mais non en pratique actuelle. Un procès en diffamation peut être une bonne fortune pour un homme de réputation douteuse. Si le fait avancé n'est pas nettement prouvé, si d'ailleurs le moment politique est favorable, il a quelque chance de se refaire à la Cour d'Assises une virginité. S'il perd son procès, le jury a bon dos! L'honnête homme au contraire, le calomnié dont la réputation intacte ne peut que perdre à ce tapage, éprouve des transes mortelles.

Est-il fonctionnaire? Ses chefs sont ennuyés et se sentent atteints par sa mésaventure. Ils le plaignent sans doute, mais non sans penser au fond du cœur qu'il est gênant, qu'il fut peut-être maladroit? En tous cas il n'est pas un « fonctionnaire heureux ».

On ne l'engage pas à poursuivre, et volontiers lui dirait-on avec Émile de Girardin, si le scandale se prolonge : « Après tout, la calomnie a été calomniée par Basile; elle a son bon côté, c'est un avertissement détourné de prendre plus de soin à l'avenir de ne pas mettre contre soi les apparences. »

Notre honnête homme pourra donc éprouver des humiliations, et il subira sûrement toutes les angoisses du coupable. Les conseils contradictoires de ses amis ne feront qu'augmenter son trouble. Placé entre deux groupes qui lui diront,comme le conseilleur de Panurge : « Point doncques ne poursuivez! » ou « poursuivez doncques de par Dieu! » il se laissera en dernier ressort guider par son tempérament. Si ce tempérament est énergique, si cet homme est décidé à défendre son honneur, il prend la résolution de porter plainte. Voilà donc la justice saisie et le jour de l'audience fixé.

III

Puisse le jour de cette audience être très rapproché du jour de la diffamation! Tout délai est ici déplorable. Par les lenteurs qui lui sont inhérentes, la juridiction de la Cour d'Assises, telle qu'elle est organisée, décourage bien des poursuites et, quand elles ont lieu, rend les procès inefficaces.

D'abord, chacun sent bien que, pour atteindre la calomnie, il faudrait l'atteindre soudainement, par un arrêt qui parvienne au public presque en même temps que l'attaque. C'est en fait de diffamation qu'il faudrait organiser le *référé*, avec sa hâte! Ensuite, quand de longs jours séparent la plainte du procès, le public parmi lequel les jurés se recrutent, et ces jurés eux-mêmes dès qu'ils sont connus, sont l'objet de la part du journal poursuivi d'une campagne ardente, qui a pour but de créer à l'avance leur opinion sur le procès. Fréquemment, on le sait, ce journal leur envoie personnellement des numéros rédigés en vue d'agir sur leur conscience.

Que peut faire le calomnié contre de tels agissemens, contre des commentaires (1) qui le perdent d'avance dans l'esprit de ses juges, et qu'il ne peut réfuter? Tandis qu'il est condamné au

(1) « C'est dans l'intérêt de la libre et indépendante administration de la justice, disait lord Coleridge en 1892, que *tous les commentaires sur les causes pendantes doivent être évités jusqu'à ce que les jugemens aient été rendus*... à partir de ce moment on peut librement les critiquer. » Et dans le pays classique de la liberté de la presse, ces mots ne constituent pas un bénin et platonique avertissement! Il y a un an à peine, le directeur d'une *Revue* anglaise se voyait condamné à une forte amende pour avoir publié, sur une affaire qui allait venir aux Assises, *des commentaires de nature à faire impression sur le public parmi lequel se recrutent les*

silence, son adversaire s'introduit tous les jours auprès de chaque juré, et dans de longs tête-à-tête plaide à loisir sa cause ou bien requiert contre le diffamé. N'est-ce point là cette sollicitation dont faisaient tant abus les privilégiés de l'Ancien Régime? Tout juge et tout juré est aujourd'hui en butte aux séductions et aux menaces d'une solliciteuse plus puissante et plus insinuante que ces tribus titrées qui passaient autrefois avec de longues révérences devant les conseillers au Parlement. Cette moderne, cette grande solliciteuse entre chez le juge à toute heure et malgré les portes fermées; elle l'assiège chez ses amis, dans les salons et dans la rue : bon gré, mal gré il faut bien qu'il l'entende! C'est la Presse, cette solliciteuse, qui est devenue un des plus puissans facteurs de tous les jugemens humains. Et parfois ce n'est pas seulement contre des raisonnemens plus ou moins captieux ou intéressés que les jurés ont à se tenir en garde! Qu'on se souvienne de la période des procès anarchistes! Nos jurés parisiens étaient alors en butte à des sollicitations directes, à des menaces très positives; on cherchait à les terrifier en publiant avant l'audience leurs noms et leurs adresses; ils étaient menacés personnellement d'une condamnation à mort par des gens qu'ils savaient capables d'exécuter leurs sentences.

Nous avons vu de près nos jurés à cette époque, et nous devons dire que, dans ces circonstances tragiques, ils se sont presque toujours conduits avec courage. Les uns montraient l'entrain et la gaieté de notre race, les autres domptaient leur épouvante : tous affirmaient cet amour ardent de la justice qui fera d'eux un jour des juges excellens. Mais il est monstrueux sans doute de les soumettre à de pareilles épreuves, et il faut enfin que nos mœurs, secondées par la loi, assurent invariablement avant la décision le respect de la liberté de conscience du juge.

Dans les affaires ordinaires, et dans l'affaire de diffamation que nous avons choisie, les sollicitations de la Presse ont été à coup sûr moins directes et moins violentes que dans les procès anarchistes. Cependant, comme cette cause touche par quelques points à la politique, de nombreux articles de journaux favorables au diffamé ou au diffamateur ont été publiés. On a produit des documens vrais ou faux, on les a longuement commentés. On a démontré qu'un verdict d'acquittement ou de condamnation atteindrait gravement le gouvernement ou un parti. On a déplacé,

jurés. Ce directeur avait devant la Cour présenté d'*humbles excuses*. Il aurait pu être condamné, non seulement à l'amende, mais aux peines les plus rigoureuses. Les Anglais, qui défendent la conscience du juge contre toute influence gouvernementale, ne la protègent pas moins énergiquement contre les sollicitations de l'opinion publique.

élargi indéfiniment le point à juger, on a fait de cette affaire le procès de tout un régime politique!

Le juré a donc à coup sûr reçu de l'affaire une première impression, probablement vague et fausse. En tous cas il s'exagère sûrement, au moment où il entre dans la salle, l'importance du spectacle auquel il va assister.

IV

Si Théophraste Renaudot, aïeul patenté de notre journalisme, médecin et gazetier, pouvait, à l'occasion d'un grand procès de Presse, quitter le piédestal qu'il occupe à quelques pas du Palais, et, franchissant le degré où les Parlementaires brûlaient les journaux de jadis, gagner la voisine Cour d'Assises, il observerait sans doute avec quelque surprise les modernes façons de sa célèbre fille la presse périodique. L'ayant laissée sujette et vraiment hors la loi, il la retrouverait souveraine,et il verrait ces pauvres gazetiers, parias de l'ancien régime, devenus privilégiés dans le régime nouveau.

Ce trait est fort visible à l'audience où nous sommes et qui en aucun point ne ressemble à l'audience d'hier ou à celle de demain. La foule qui est venue pour le délit de presse est une foule toute spéciale, bien différente assurément de la houle vulgaire des affaires de sang, ou du public élégant des affaires de cœur. Peu de dames dans la salle, et au fond, à l'endroit réservé au public, peu d'auditeurs, quelques étrangers égarés. Mais dans l'enceinte du barreau, l'animation est extraordinaire; une fièvre quasi parlementaire échauffe tout le stage. On se montre des témoins de marque, des hommes politiques connus. Depuis qu'ils sont en session, pendant ces jours d'apprentissage, certains jurés avaient pu acquérir quelque expérience des procédures criminelles, accoutumer leurs yeux aux formes usitées, mais aujourd'hui rien ne se trouve à sa place habituelle. Pas de gardes républicains,pas de pièces à conviction, pas de prisonnier au banc où, d'ordinaire, l'accusé est assis.

Cependant, en face du jury, s'ouvre tout à coup la porte bien connue, cette porte fatale par où, aux minutes tragiques, apparaît le condamné, pâle et hagard, qui vient écouter sa sentence. Oh, cette porte! Quelle angoisse affreuse les jurés ont éprouvée déjà en la voyant s'ouvrir devant le condamné à mort! Qu'est-ce donc? elle cède aujourd'hui sous la poussée d'un groupe joyeux, et les chroniqueurs judiciaires, le crayon aux dents et le carnet aux doigts, escaladent les bancs d'infamie, se disputent en riant

la place la meilleure, le coin des scélérats illustres. A ce coin, le juré voit apparaître un visage honnête et souriant, et, déconcerté, il se demande : Où peut bien être l'accusé ? Et ce point l'intéresse, pique au vif sa curiosité, car il s'agit d'un article diffamatoire publié dans un journal très répandu et dont le directeur est un pamphlétaire célèbre. Jusqu'à cette heure, le juré n'a su qu'une chose : tel journal est poursuivi. Il faut bien, à présent, qu'un homme incarne la poursuite ; et le juré s'attend à voir ce directeur fameux, dont le nom est toujours prononcé en même temps que le nom du journal, qui le personnifie, qui est sa pensée même.

Mais où donc se place-t-il ? Ah ! le voici, sans doute : cet homme inquiet et pâle, assis devant une petite table, au-dessous de la cour, conversant à voix basse avec son avocat, prenant des notes, déployant des papiers qu'il froisse d'une main nerveuse, ce doit être là l'accusé. Il a d'ailleurs la mine de l'emploi, la figure sombre et défaite ! Malheureusement, ce prétendu accusé n'est autre que le plaignant en personne, et cette fois l'erreur que notre juré a commise témoigne en faveur de sa psychologie. Oui, c'est bien au malheureux plaignant que conviennent ces yeux cernés, cette pâleur et cette inquiétude. Il est bien l'accusé, un accusé plus durement traité que tout autre, et il va passer, sur le siège qu'il occupe comme partie civile, des minutes aussi pénibles que celles du criminel sur le banc d'infamie.

Cependant notre juré n'a point découvert de prévenu, et la recherche s'éterniserait si le président, ouvrant l'audience, n'enjoignait à cet être invisible de donner ses noms et qualités. Alors les jurés, surpris, voient se dresser, parmi les avocats, un homme endimanché, de mine rassurante et rurale. Il a de grosses mains embarrassées, le visage paisible et même satisfait, dans le contentement d'une journée oisive. Sa physionomie générale, indice de son milieu social, se rapproche sensiblement de la physionomie du juré lui-même, et crée entre eux une sorte de parenté, de sympathie tacite dans ce milieu bruyant et enfiévré auquel ils ne comprennent rien.

Quel est cet homme simple qui, à chaque question, semble tomber des nues, et dont la vue inspire aux stagiaires une hilarité contenue dont le sens mystérieux, échappant aux jurés, augmente leur stupeur ? Pourquoi rit-on ? Quel est ce personnage ? Serait-ce le célèbre directeur du journal poursuivi ? Il n'est pas vraisemblable que cet écrivain si redoutable et si parisien ait pu se constituer cette physionomie paysanne. Est-ce alors l'auteur de l'article ? Mais quelqu'un vient de dire que l'article n'est point signé et que l'auteur en est demeuré inconnu. Si cet homme

paisible n'est point l'auteur de l'article diffamatoire, ni le célèbre directeur, serait-il le bailleur de fonds, le propriétaire du journal?... Non, le président le dit enfin, ce prévenu unique, ce n'est ni l'écrivain qui a composé l'article, ni le directeur qui l'a inspiré, ni le capitaliste qui l'a rétribué, et qui en a bénéficié si cet article a fait augmenter le tirage ; — ce prévenu, c'est le *gérant*, le « procureur à la prison » !

Depuis près de cent ans que le « gérant » existe dans nos lois sur la presse, qui pourrait affirmer que ces générations de petits négocians qui ont toujours composé le personnel du jury de la Seine aient une seule fois compris très nettement en quoi consiste la « gérance » ? Et il est bien naturel qu'ils n'aient pas compris cette fiction étrange, cette ruse destinée uniquement à couvrir les vraies responsabilités !

Si confuse pourtant que l'institution demeure à leurs yeux, nos jurés finissent au moins par deviner au cours de l'audience que le gérant qu'ils ont devant les yeux est par excellence un homme qui ne gère pas. Au journal il n'est ni celui qui reçoit les articles, ni celui qui les paie, ni celui qui les rédige ; sa fonction est nulle, et, depuis le garçon de bureau jusqu'au célèbre directeur, chacun se mettrait à rire si ce gérant prenait fantaisie de gérer. Les gens accoutumés aux fictions judiciaires connaissent cette comédie, la supportent en haussant les épaules, et finissent par ne plus voir très clairement ce qu'elle a d'étrange et d'immoral. Mais avant de médire des indulgences des jurés en matière de presse, qu'on veuille bien songer à l'impression produite sur leurs consciences par l'apparition incompréhensible de cet innocent substitué aux coupables ! Comment ne ressentiraient-ils pas une grande surprise, suivie d'un peu d'indignation ? Quoi ! l'auteur de l'article poursuivi, le directeur du journal sont absens, et c'est sur un pauvre homme, inconscient du délit commis, qu'on leur demande de frapper ? Pour leurs esprits simples la fiction de la gérance se réduit à ces termes, et c'est miracle si en pareil cas le jury n'acquitte pas toujours.

Mais, dira-t-on, dans beaucoup de cas, l'article est signé, et alors le jury se trouve en présence de l'auteur de l'article, c'est-à-dire d'une des personnes vraiment responsables. Sans doute, mais en ce cas encore, le personnage assis à côté de l'écrivain est toujours cet innocent gérant, homme de paille, qui protège encore sinon l'écrivain, du moins le directeur réel et le propriétaire du journal, contre les responsabilités effectives, civiles ou pénales.

Dans l'affaire qui nous occupe, le gérant, on le sait, est seul

poursuivi, et ce fait a déjà jeté le trouble dans les consciences de nos jurés quand le débat s'engage.

V

Ce n'est point ce débat qui va les raffermir! Nous n'en suivrons pas chaque péripétie, mais il est clair que tous les défauts que nous avons déjà signalés dans les débats criminels ordinaires se trouvent ici décuplés. Il semblerait que cette audience aura pour but de faire la lumière sur les faits reprochés au plaignant; mais sauf l'intéressé, qui donc songe à cela? Dès les premiers mots du premier témoin, le point à juger est oublié et dédaigné. Sans doute on a accusé ce fonctionnaire, mais était-ce de lui qu'il s'agissait? C'était le gouvernement qu'on visait pardessus sa tête, ce sont les procédés généraux de l'administration, de la police ou du ministère, qu'on demande aux jurés de flétrir en absolvant le journal accusateur. Le plaignant n'était cité qu'à titre d'exemple; si cet exemple était mal choisi, ou bien un peu exagéré, on le regrette! Mais le jury connaît-il et approuve-t-il les agissemens ordinaires du gouvernement dans des cas analogues?

C'est sur ce point que la lutte commence. On cite des anecdotes scandaleuses, et s'il s'en trouve une, plus ou moins prouvée, qui excite l'indignation du public, il semble que le journal a cause gagnée. Le ministère et son histoire, le Parlement et la République sont mis en question; c'est sur des idées générales qu'on appelle les jurés à prononcer. On ne leur demande pas un jugement, mais un ordre du jour. Et si, d'aventure, parmi ces jurés se trouvent quelques politiciens d'opinions analogues à celles du journal poursuivi, s'ils se laissent aller au désir bien français de « dire son fait » au gouvernement en acquittant ceux qui l'injurient, n'oublieront-ils pas aisément, dans ce débat grossi et dévié, qu'ils déshonorent ainsi le pauvre diffamé confié à leur justice?

Ce plaignant, cependant, fût-il un député ou même un fonctionnaire, a bien droit à des juges! Il a droit à ce que les jurés saisis de son affaire prennent le procès où il est, et non où la fantaisie de son adversaire le place. La loi admet qu'il soit un accusé, mais non pas un accusé sans défense!

La loi admet, disons-nous, qu'il soit un accusé, car, en matière de diffamation contre les fonctionnaires, le législateur permet, et encourage en quelque sorte par l'impunité, les diffamations reposant sur des faits vrais et démontrés : « Celui qui dénonce à l'opinion des faits vrais appartenant à la vie publique

d'un fonctionnaire, a dit M. Georges Barbier, dans son *Code expliqué de la Presse*, ne fait qu'user d'un droit politique que la loi reconnaît à tous les citoyens, et l'exercice de ce droit, lors même que celui qui en use obéit à l'esprit de vengeance ou de dénigrement, ne saurait lui faire encourir aucune responsabilité ni pénale, ni civile. »

Nous admettons cette théorie, nous admettons la grande lumière qu'elle appelle sur les actes des représentans du gouvernement. Mais si de par la loi il y a ainsi deux parquets en France : le Parquet officiel, et à côté de lui le « Parquet officieux » qui est celui de la Presse ; si ce Parquet officieux jouit de libertés extrêmes pour accuser les fonctionnaires ; s'il peut les attaquer sans précautions et sans enquête, en donnant à ses réquisitoires la portée et le ton d'un arrêt ; si les hommes que ce Parquet dénonce sont ainsi vraiment et légalement des accusés, qu'ils aient du moins les garanties qui s'attachent en tout pays civilisé à une telle situation ! Que ce Parquet officieux qui revendique avec tant de raison pour les citoyens poursuivis par le Parquet officiel les droits sacrés de la défense, les accorde de même à ses propres accusés ! Cette demande à coup sûr n'est pas excessive et on sait pourtant qu'elle est loin d'être exaucée ! En effet si la sauvegarde de l'inculpé contre le ministère public a été médiocrement organisée par nos lois, la sauvegarde des citoyens contre « l'autre Parquet » ne semble pas bien assurée encore. Nous savons qu'avant le procès les jurés ont été prévenus, flattés ou menacés, assaillis de commentaires sur les faits qu'ils auront à juger ; nous constatons maintenant qu'à l'audience, notre accusé, c'est-à-dire le plaignant, voit le champ du procès, le terrain des imputations dont on doit apporter la preuve, tout à coup envahi et débordé de toutes parts, par des faits étrangers.

Si ce tableau est vrai, la chose est grave et vaut la peine qu'on y réfléchisse. A une époque où la diffamation et l'outrage contre les fonctionnaires, les députés, les hommes publics du pays sont devenus si fréquens et si violens, est-il supportable que ces hommes ne puissent pas se défendre rationnellement, au cours d'un débat libre, mais exactement circonscrit dans les limites de la logique et de la loi ? Il n'est pas tolérable que l'audience soit une arène où chacun ait le droit de tout dire, où l'honneur du plaignant dépende de la solution de je ne sais quelle confuse et tumultueuse bataille politique ! Prenons-y garde, notre pays, par des raisons complexes et multiples, devient de plus en plus une nation de fonctionnaires : il ne mérite pas que l'on fasse de lui aux yeux du monde une nation de fonctionnaires discrédités !

VI

Mais, dira-t-on, à quoi tient cette déviation du débat? Pourquoi ceux qui sont chargés de le diriger ne parviennent-ils que rarement à accomplir leur tâche? Là est le nœud de la question en ce qui concerne l'audience. Dans ces procès de presse plus que dans tous les autres, point de justice possible sans une magistrature forte et indépendante, sans la délégation à un arbitre respecté et redouté de tous des pouvoirs que la loi ne peut régler d'avance, et qu'il s'agit de préciser dans chaque espèce. Or, en telle matière, possédons-nous toujours cet arbitre sévère, constamment obéi?

Qui serait surpris que la peur de la presse, ce sentiment moderne qui glace les plus forts, ne parvînt quelquefois à paralyser sur son siège un magistrat d'ailleurs très courageux?

Ce président d'Assises n'a pas tremblé devant les menaces anarchistes, il a prouvé très simplement alors sa bravoure professionnelle. Aujourd'hui le voilà paralysé, inerte. Il assiste sans mot dire aux scènes tour à tour violentes et ridicules que ce débat sans maître déroule devant lui. Que craint-il donc? Il doit bien comme homme public se soumettre à la critique, à la censure la plus attentive dans l'exercice de ses fonctions. Mais ce n'est pas la crainte d'une telle censure qui pourrait l'arrêter. Ce qui effraie le plus brave, c'est l'insulte personnelle qui le menace et qui le guette, qui l'atteindra demain dans son existence privée, dans ses affections de famille. Car tel journal qui s'indigne quand la justice criminelle invoque les antécédens d'un accusé, publiera tous les racontars sur l'hérédité, les tares familiales de ceux qui administrent, jugent, gouvernent le pays. Si dénuée de fondemens que puisse être la calomnie, elle aura toujours quelque effet, car il est malheureusement trop vrai, comme le disait Rœderer, que si « en Angleterre l'injure intéresse quelquefois en faveur de celui qui la reçoit, en France elle avilit toujours celui qui la souffre. »

Souffrir l'injure, ou bien faire un procès qui conduit à un débat semblable à celui qui se déroule sous nos yeux : telle est l'alternative qui s'offre trop souvent en France aux fonctionnaires de tous ordres. Le président d'Assises reste donc muet et sourd, et dans ce singulier procès, où le plaignant est accusé, où les coupables restent gaîment dans la coulisse, où l'accusé officiel est un jouet et un fantoche, où le juge des faits est caressé, menacé et circonvenu de toutes manières, où le juge du droit sait par avance qu'il sera traîné aux gémonies, qui donc guidera

le débat? qui réprimera les violences, les écarts de parole plus graves à l'audience que dans le journal poursuivi?

Parfois (et ceci montre bien les vices de ce débat, vices dont on rendrait injustement le jury responsable), la diffamation est si énorme, si invraisemblable que le journal poursuivi ne recherche pas, ne peut espérer l'acquittement. Il accepte par avance la condamnation, sachant que, moyennant cette faible indemnité, il pourra sans danger apporter à l'audience des violences effrénées. Et il y réussit! le verdict de condamnation disparaît dans le commentaire du scandale qui l'a précédé : scandale non réprimé, qui ne peut que produire sur le jury la plus démoralisante impression. Les lois ne manquent pas, cependant, pour châtier ces délits d'audience, mais il semble que toute loi perde ici sa vigueur.

C'est dans de telles affaires que la stratégie, les ruses du duel oratoire trouvent le terrain favorable par excellence à leur développement! Ceux des jurés qui sont des politiques sont en proie aux fureurs des hommes de parti; les autres (la majorité), surpris et déroutés devant ce déchaînement de colères, ne savent plus à quoi rattacher le *oui*, le *non* final qu'ils ont à déposer dans l'urne.

Cependant les voici autour du tapis vert, et la situation est plus difficile pour eux qu'elle ne le fut dans aucune autre affaire : « Le prévenu, gérant de tel journal, *est-il coupable* de diffamation? » Telle est la question unique qu'on leur pose. Que ceux qui sont portés à railler les jurés, à les taxer d'erreur et de faiblesse veuillent bien réfléchir à toutes les difficultés qui résultent pour eux d'une telle interrogation! D'abord et avant tout les jurés savent que ce gérant n'est pas, ne peut pas être le coupable, qu'il n'a point reçu, ni vu, ni lu le manuscrit de l'article poursuivi. Quel effort doivent-ils faire pour dire *oui*, pour condamner l'homme de paille, pour accepter cette fiction légale qui veut que, la *publication* constituant le délit, le gérant soit le coupable puisqu'il est le *publicateur*. Obscurément les jurés sentent que ce qui fait l'infraction, ici comme en toute matière, c'est l'intention délictueuse. Et cette intention, à qui donc est-elle imputable si ce n'est à l'auteur de l'article, ou bien au directeur qui est l'âme du journal et le gérant moral de l'entreprise? Mais quelle que soit la pensée du juré sur ce sujet, il ne peut échapper au dilemme qui se pose. Il faut qu'il condamne le gérant fictif, ou bien, s'il acquitte, il faut que par là même, et par le fait seul de l'acquittement, il condamne et flétrisse le fonctionnaire contre lequel on n'a produit aucune preuve. *Entre deux innocens la loi lui donne à choisir*. Il faut qu'il frappe l'un ou bien qu'il frappe l'autre.

Soyez donc étonné, si la décision du jury, quelle qu'elle soit, déplaît à tout le monde ! Que feraient à sa place douze hommes de génie ?

En un tel embarras, et même au cas où le prévenu est l'auteur de l'article, les jurés voudraient souvent avoir quelque moyen d'acquitter tout le monde, d'absoudre le journal sans flétrir sa victime. Après tout, pensent-ils parfois, le prévenu et le plaignant nous plaisent assez l'un et l'autre; ce sont de braves gens qui ne s'entendent pas; l'un (l'accusé, le journaliste) est un rêveur qui était de bonne foi quand il a écrit son article, l'autre est un homme sérieux et de grand mérite. Comment ne faire tort ni à l'un ni à l'autre? Puisque la loi ne nous permet pas d'exprimer toute notre pensée, essayons par un biais de nous faire comprendre. Condamnons, mais avec des circonstances atténuantes, et peut-être un recours en grâce!

Cette solution sans doute n'a pas grand sens, mais elle montre de la part du juré un désir touchant de ne pas nuire, et surtout elle révèle la situation si fausse dans laquelle on place ces honnêtes gens. La question unique qu'on leur pose contient des élémens complexes; la résoudre par *oui* ou par *non* constitue souvent une impossibilité. Il faudra bien arriver à fournir à ces hommes la possibilité d'exprimer les idées diverses qui s'offrent à leur jugement, au lieu de les contraindre à se renfermer dans un obscur monosyllabe !

Actuellement leur perplexité est extrême et elle augmente encore quand ils se préoccupent des conséquences de leur verdict, des peines qui seront prononcées s'ils condamnent. Dans notre affaire le gérant seul est poursuivi, et c'est bien un miracle s'il n'est pas acquitté. Si ce miracle se produit le gérant sera mis en prison, il ne paiera pas l'amende, et personne n'aura à la payer pour lui. Voilà en vérité un beau résultat, aussi capable de prévenir la calomnie que d'inviter les jurés à la réprimer avec suite! Mais, si l'auteur de l'article est présent et condamné ? En ce cas il fera de la prison et il y aura alors une répression. Mais sera-t-elle utile et efficace ? En matière de presse, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la prison n'est pas une peine très appropriée, que les peines pécuniaires seraient d'un meilleur effet. Substituer de fortes amendes et de sérieuses réparations civiles à des séjours plus ou moins prolongés dans les cachots de Sainte-Pélagie est une idée qui ne rencontre guère que des approbateurs. Mais dès qu'il s'agit de la mettre en pratique, mille obstacles s'élèvent.

D'abord la loi, par le tarif de ses amendes, montre qu'elle répugne aux peines pécuniaires. Ce qu'elle veut, c'est la kyrielle

de ces condamnations à 16 ou 25 francs, qui se récitent au bout des décisions comme une prière accessoire, à laquelle on ne veut pas manquer, mais dont la portée et le sens sont égarés depuis des siècles. Ainsi, les magistrats obéissent à des tendances anciennes et invétérées, en se tenant dans l'application de l'amende aux environs du minimum, et en n'accordant presque jamais de forts dommages-intérêts. D'ailleurs l'opinion publique (la même qui semble reconnaître l'efficacité des peines pécuniaires en matière de presse) les réprouve d'autre part à cause du *point d'honneur*. Ce point d'honneur, ou, si l'on veut, ce préjugé, empêche en général le plaignant de demander des dommages-intérêts. S'il le fait, il aura soin par divers procédés d'expliquer aux jurés, aux journaux et au public qu'il n'entend nullement en profiter, qu'il destine cet argent à ses pauvres!

Donc, chacun en France est bien d'avis qu'il faudrait appliquer en matière de presse de sérieuses peines pécuniaires... Seulement la question des dommages-intérêts n'est pas soumise au jury, la loi édicte des amendes minimes, les magistrats tiennent pour la prison, et le plaignant se déshonore s'il demande autre chose qu'un franc de réparation! Ajoutons que si par miracle l'arrêt condamne le journal à des dommages-intérêts ou à une forte amende, le gérant insolvable ne paiera jamais; l'écrivain ne paiera peut-être pas davantage, et les propriétaires du journal, nous l'allons bientôt voir, ne seront que trop protégés contre les recours de ce genre.

Tel est donc de nos jours dans ses traits principaux un procès de presse devant le jury. Loterie! dira-t-on... Si ce mot était exact, il ne faudrait pas en sourire. La liberté ne dure qu'autant qu'une justice rigoureuse contient chacun dans le respect des droits d'autrui; or le débat que nous avons suivi montre bien que si la loi et la pratique consacrent la liberté de la presse, elles n'organisent point sa responsabilité. Et le miracle dans ces procès de Cour d'Assises n'est point que le jury de temps en temps s'égare, mais qu'il puisse trouver une seule fois son chemin. Voyons donc à ce point de vue les résultats qu'ont pu donner depuis la loi de 1881 les poursuites devant le jury.

VII

Est-on jamais d'accord en fait de statistique? et qui pourrait se flatter de répondre avec une exactitude absolue à cette question : Depuis la loi de 1881, le jury, statuant en matière de presse, a-t-il fait preuve, oui ou non, de l'extrême faiblesse qu'on lui attribue si généralement? Sans prétendre trancher cette question

difficile, traçons, au moyen de quelques chiffres non suspects, le tableau des poursuites de presse devant la Cour d'Assises depuis la loi de 1881, avec leurs résultats :

Périodes quinquennales.	Prévenus de délits politiques et de presse jugés par les Cours d'assises.	Acquittés.	
De 1881 à 1885	284	153	53 p. 100
De 1886 à 1890	273	140	51 —
De 1888 à 1892	319	96	30 —

D'un tel tableau, il paraît résulter que le raffermissement de la répression est caractéristique et rapide. Aussi lisons-nous les lignes suivantes dans le rapport de M. le Garde des sceaux sur la justice criminelle pour l'année 1892 : « Les délits politiques et de presse ont une nature et une allure si spéciales qu'il convient de les mettre à part. Sur 92 prévenus jugés par les Cours d'assises en 1892, 20 seulement ont été acquittés, soit 22 acquittemens sur 100 accusations, proportion inférieure à la moyenne générale qui est, nous l'avons dit, de 29 p. 100 (1). »

Ainsi les jurés, du moins en 1892, se sont montrés plus sévères pour les prévenus de délits de presse que pour les criminels de droit commun. Regardons le détail de quelques-unes des affaires de presse que les Cours d'assises ont examinées dans cette année instructive :

Délits de presse devant les Cours d'assises en 1892.	Prévenus.	Prévenus acquittés.	
—	—	—	
Diffamations envers les fonctionnaires	26	12	46 p. 100
Provocation aux crimes de meurtre, de pillage, etc.	35	3	3 —
Provocations à l'indiscipline adressées à des militaires, injures à l'armée	22	2	8 —

De ces chiffres on peut, avec réserve, dégager quelques conclusions.

Ce qui frappe d'abord, c'est le nombre infime des poursuites, en ces années où le nombre des délits, et spécialement des diffamations, n'a certes pas été décroissant. Mais en ce qui concerne la responsabilité personnelle du jury, nul à coup sûr ne

(1) Voici, pour la période quinquennale de 1888 à 1892, un tableau des poursuites devant le jury et de leurs résultats en matière de presse.

	Années. 1888	1889	1890	1891	1892
Prévenus jugés	36	57	65	69	92
— acquittés	15	22	23	16	20

saurait conclure de tels chiffres (1) que nos jurés contemporains soient enclins à ces acquittemens systématiques que d'autres temps (2), d'autres régimes ont connus. Qu'on veuille bien songer aux jurés de 1831; à la *Tribune* 111 fois poursuivie et 91 fois acquittée; à Thouret, gérant de la *Révolution*, 30 fois poursuivi et 22 fois acquitté, à Degouve-Denuncques, rédacteur du *Progrès du Pas-de-Calais* 24 fois poursuivi et 24 fois acquitté; à Évariste Gallois envoyé à la Cour d'Assises pour avoir brandi un poignard en s'écriant : « A Louis-Philippe, s'il trahit! », et acquitté triomphalement! Ces temps ne sont plus, quoi qu'on en puisse dire; et il n'est pas paradoxal d'affirmer que, lentement, le jury fait son éducation. En tout cas, il faut convenir que dans ces quinze dernières années, malgré les conditions si défavorables dans lesquelles il a fonctionné, il n'a pas commis de fautes assez graves pour mériter sa condamnation.

VIII

Nous venons de montrer, dans la matière du délit de presse devant le jury, le fonctionnement de la loi actuelle. Comment l'améliorer? Avant de répondre à cette question, examinons les opinions de ceux qui, renonçant à organiser le jury, entendent d'ores et déjà le destituer de ses fonctions de juge de la presse.

Voici d'abord aux yeux de ses partisans une doctrine qui, pour juger la presse, n'admet ni le jury ni aucun autre tribunal, par l'excellent motif qu'il n'y a point de délits de presse. C'est l'école de l'impunité, qui possède quelques bons argumens et des maîtres illustres. « Toutes lois sur les délits de presse sont et demeurent abrogées », telle est la proposition de loi à laquelle aboutit en

(1) Pour être complet et sincère, il convient d'observer que la dernière statistique criminelle parue, celle qui est relative à l'année 1893, a donné lieu, dans le rapport officiel, à l'observation suivante : « Les poursuites pour délits politiques et de presse, qui avaient suivi une progression ascendante de 1888 à 1892 (de 36 à 92 prévenus), sont entrés dans une voie décroissante en 1893 (67 prévenus) et la proportion des acquittemens, qui était de 30 pour 100, a beaucoup augmenté; elle a été, en 1893, de 50 pour 100. » Ajoutons que ces constatations ne sont nullement décisives pour savoir si le raffermissement dans la répression qui s'est dessiné de 1888 à 1892 tenait ou non à des causes passagères, car elles portent sur une année seulement; il faut attendre, pour pouvoir en juger, les résultats d'une nouvelle période quinquennale.

(2) Et d'autres pays, notamment l'Angleterre... A Londres, vers 1771, les jurés étaient dans un tel état d'esprit qu'on ne pouvait obtenir d'eux une condamnation en matière de presse. Lecky et tous les historiens nous disent que la licence de la presse était alors extraordinaire. « Aucun rang, aucune vertu publique ou privée ne mettait à l'abri des plus honteuses attaques... » et les magistrats, lord Mansfield par exemple, se gardaient bien de traduire leurs diffamateurs devant le jury, de peur d'acquittement... Est-ce que les Anglais ont songé à enlever au jury la connaissance des délits de presse?

1876 cette doctrine, dont le grand maître, Émile de Girardin, aimait à dire : « La presse sans l'impunité, ce n'est pas la presse libre, c'est la presse ayant pour juges l'arbitraire, l'ignorance et l'intolérance. »

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ces idées, repoussées en principe par le législateur de 1881, l'ont, en fait, pénétré et enveloppé; elles ont exercé sur lui une influence telle que, soit par les vices presque volontaires de sa construction, soit par l'esprit qui devait présider à son application, le nouveau code de la Presse masque et déguise à peine depuis quinze ans, sous ses lignes correctes d'édifice pénal, le triomphe de fait du système de l'impunité. Ce point de vue est-il exact?

Il suffit pour s'en rendre compte de relire les discussions qui ont précédé le vote de la loi de 1881. « Si nous faisons une loi pour ne pas l'appliquer, disait M. Allain-Targé, partisan de l'impunité déclarée, si nous y insérons des pénalités pour ne pas nous en servir, tout cela est bien inutile! » Mais comment l'orateur pouvait-il supposer que la loi ne serait pas appliquée? C'est qu'à l'heure où il parlait, les premiers articles votés avaient déjà rendu la répression illusoire. « Nous avons, disait M. Allain-Targé, détruit, désorganisé, supprimé à tout jamais ce qui pouvait être la responsabilité. A l'heure qu'il est, tout le monde, pourvu qu'il ait 20 ou 30 francs dans sa poche, peut publier un journal qui aura un, deux, trois numéros, tout le monde peut publier un libelle, peut même l'afficher, le faire distribuer par qui il voudra; pourvu qu'il ait un gérant irresponsable, insolvable du moins, il est parfaitement à couvert de tout. »

Il est clair que dans ces conditions il était bien superflu d'inscrire des pénalités dans le Code! L'orateur s'applaudissait d'ailleurs de ce résultat obtenu. « Ne compromettez pas, s'écriait-il, le *bénéfice de l'impunité* que le gouvernement pratique depuis deux ans et demi! Il y a un fait nouveau, et ce fait, c'est que le gouvernement est outragé de la manière la plus odieuse, et il y a un fait ancien, c'est que nous, les républicains, nous avons été depuis dix ans assaillis par les calomnies de toute nature. On a cherché de toutes les manières à nous déshonorer, sans que nous ayons voulu provoquer des poursuites contre qui que ce soit... Et nous ne nous en portons pas plus mal..... La France, concluait-il, *s'habitue à la licence de la presse*, l'opinion publique se charge de défendre la société, les grands intérêts de l'État, et aussi la réputation des hommes politiques, de tout le monde; et il est bien heureux que l'opinion publique se charge de ce soin, parce que la répression y échouerait. »

Ces idées avaient dans le Parlement des défenseurs convain-

cus, et ceux-ci, dans les cas difficiles, en appelaient au président de la commission, à Émile de Girardin. Ce dernier répétait ses célèbres remarques où tant de vérités sont mélangées à tant d'erreurs : « Pourquoi réprimer quand on peut réfuter ? » Et encore : « Les régimes politiques qu'un courant entraîne croient que ce sont les journaux qui les emportent, comme les enfans, lorsque la voiture dans laquelle ils se promènent est en mouvement, que ce sont les arbres qui marchent. » Quant à la calomnie, il n'y a qu'à opposer le dédain « aux ivrognes de la presse », à mettre toujours la vérité pour soi, car il n'y a qu'elle qui ait la puissance de nuire quand elle vous est contraire. » Sur ce point, Jules Simon allait plus loin encore que M. de Girardin : « Si vous voulez comprendre et appliquer la liberté, disait-il, il faut que vous fassiez disparaître le droit pour le dépositaire de la puissance publique d'être défendu contre l'injure. Je dirais volontiers que le fonctionnaire *a droit à être injurié* et à être défendu par ses actes, par sa droiture, et non par la puissance de la loi. » C'est bien là la théorie que plusieurs hommes politiques cherchaient à faire prévaloir par leurs amendemens. Le Parlement ne les a pas, sans doute, entièrement suivis, mais leurs idées circulent dans des textes qui, pour la plupart, ne semblent pas conçus et agencés en vue d'une ferme application. On s'est borné à conserver au nouveau Code de la presse quelque apparence répressive, à en faire, comme disait un député, une « loi de prévoyance. » Quelques-uns espéraient que son aspect, son uniforme de loi pénale suffirait à inspirer à la presse une salutaire terreur. « La crainte du jury, disait M. Ribot, sera le commencement de la sagesse. » Mais, à la vérité, les plus prudens parmi les membres de la majorité de la Chambre étaient eux-mêmes tentés de se prêter à l'expérience recommandée par Girardin. « En matière de presse, il n'y a qu'une idée dont la justesse n'a pas encore été vérifiée par l'expérience : c'est son impunité *basée sur son impuissance.* » Comment d'ailleurs ne pas comprendre que la pensée d'un tel essai ait pu hanter beaucoup d'intelligences ? Ce siècle a vu, en fait de répression, tant d'expériences avortées, tant de tentatives tragiques !... Par excès de logique, et par amour de pure symétrie, il était bien tentant (en même temps qu'aimable pour beaucoup d'intérêts que l'idée de l'impunité de la presse groupera longtemps encore) de virer entièrement de bord.

Aujourd'hui l'expérience est faite. Faut-il la continuer ?

Et d'abord, y a-t-il autant de gens qu'il y en avait alors pour soutenir le principe fondamental de l'école de l'impunité : à savoir que la presse est impuissante ?

Sans cette affirmation de l'impuissance de la presse, son impunité est inadmissible ; or c'est là une théorie qui depuis quel-

ques années devient difficile à soutenir ! Pour le bien et pour le mal, la presse est devenue une des plus grandes, peut-être la plus grande puissance moderne. Dans les questions les plus hautes de la politique internationale, dans les conjonctures les plus graves au point de vue de la paix du monde, « la presse, disait récemment M. de Pressensé, a joué un rôle qui semblait jusqu'ici exclusivement appartenir aux gouvernemens constitués. » A l'occasion du conflit anglo-américain, n'a-t-on pas vu le directeur d'un journal de New-York organiser un plébiscite en faveur du maintien de la paix, et recevoir à ce sujet des télégrammes de souverains ?

Au point de vue de son influence sur la politique intérieure, et sur la vie des hommes publics, dira-t-on aujourd'hui que la presse est impuissante à flétrir, à ruiner par des violences calculées un fonctionnaire, un homme politique, une assemblée, un chef d'État (1) ? Et si on reconnaît cette immense puissance, par quelle anomalie serait-elle déchaînée au milieu de la société, jouissant du privilège exorbitant d'être irresponsable de ses fautes (2) ?

Mais, répondront les partisans de l'impunité, la répression est impossible !

Si le mal est certain et reconnu, l'effort pour y porter remède, eût-il cent fois échoué, devrait sans cesse se poursuivre ; et cette considération suffit à faire rejeter les conclusions de l'école de l'impunité, qui tendraient à supprimer le jury sans lui donner de successeur.

IX

Examinons maintenant un autre système, celui qui, voulant une répression sérieuse et efficace, ne croit possible de l'assurer qu'en donnant aux tribunaux correctionnels la connaissance des délits de presse actuellement déférés au jury. Ce système, qui remettrait en vigueur la loi de 1875, a été soutenu, il y a six ans, devant les deux Chambres, et n'a rencontré aucun succès devant l'une d'elles. Il a néanmoins des partisans nombreux ; c'est lui qui en cas d'échec définitif de la juridiction libérale de la Cour

(1) A un autre point de vue, dira-t-on que la marée montante des productions pornographiques n'est pas d'une puissante influence pour le mal d'un pays ? qu'elle n'atteint pas le cerveau d'un peuple, les mœurs de ses enfans ?

(2) Gambetta a dit, en 1879, dans une célèbre affaire de diffamation : « Si vous ne protégez pas efficacement l'honneur et la réputation des personnes, tout le monde se sentant à la merci du premier venu, nous verrons naître des *mœurs horribles* qui donneront à chacun de nous la tentation de se protéger soi-même par la brutalité et la violence. »

d'Assises, ralliera tôt ou tard un grand nombre de suffrages, et marquera par son succès le retour périodique vers les pratiques autoritaires, dont les étapes sont connues, et dont la censure est le but.

Les partisans de la juridiction correctionnelle ont, aussi bien que ceux de l'impunité totale, des argumens plausibles à fournir; mais, à notre avis, ils sont dans l'erreur quand ils cherchent à justifier leurs vues en répétant qu'elles consacreraient le *retour au droit commun*.

Il n'y a pas de formule dont on ait plus abusé que de cette phrase célèbre, qui depuis quatre-vingts ans défraie tous les propos, les discussions et les discours sur la presse. Et ce qui peut surprendre, c'est que ce « droit commun, » véritable Protée, change sans cesse de sens et de forme : tantôt il est la liberté, tantôt il est la servitude, mais c'est toujours le *droit commun*. En quoi le « retour à la correctionnelle » pourrait-il constituer ce célèbre « retour au droit commun »? Voici la théorie. On s'est avisé que le tribunal correctionnel est la juridiction des *délits*, tandis que la Cour d'Assises est la juridiction des *crimes*. Ce serait donc par une sorte d'exception, de privilège, d'accroc au *droit commun* que les infractions de la presse, qui sont des *délits*, seraient déférées aux Cours d'Assises qui, d'après la loi, sont juges des *crimes*. Tel est le raisonnement.

Il serait irréprochable si notre Code pénal avait pris la peine d'étudier les infractions au point de vue de leur gravité, et de définir scientifiquement le délit et le crime. En ce cas, les infractions les plus graves seraient, sous le nom de *crimes*, déférées à une juridiction, et les moins graves seraient, sous le nom de *délits*, déférées à une autre : il serait alors exceptionnel qu'une infraction scientifiquement classée dans les délits à raison de son peu de gravité fût renvoyée devant la Cour d'Assises. Mais chacun sait qu'il n'en est pas ainsi et que, malheureusement, notre division tripartite des faits punissables en crimes, délits et contraventions, est purement arbitraire, empirique, et ne correspond à rien de rationnel. Rossi dénonçait déjà vers 1830 l'absurdité de ce système, mais il est toujours debout. Même, les distinctions imaginées par le Code de 1810 sont devenues aujourd'hui d'autant plus arbitraires que, par suite de circonstances que nous avons indiquées, la plupart des crimes devant le jury sont punis de peines correctionnelles. — Il n'y a donc pas d'attribution rationnelle et philosophique de compétence. L'infraction de la presse appartient au jury parce qu'elle lui est déférée par la loi; et il n'y a rien dans l'économie générale de notre Code qui rende plus normale et plus harmonieuse la juridiction correctionnelle en pareille ma-

tière. J'ajoute qu'il ne faudrait jamais perdre de vue dans ces questions (et on le fait constamment), que la juridiction pénale ordinaire et normale de ce pays, la juridiction pénale de droit commun suivant la loi, — est le jury. C'est en le dépossédant qu'on a fait à ce *droit commun* des exceptions plus ou moins heureuses.

Ce point de vue, d'ailleurs, est secondaire aux yeux des partisans du tribunal correctionnel, dont le but véritable n'est pas le rétablissement de l'harmonie dans notre jurisprudence! Ils proscrivent le jury comme juridiction *qui acquitte*, et cherchent dans le tribunal correctionnel une juridiction *qui condamne*. Sur ce point, il faut l'avouer, leurs argumens sont assez forts! On se souvient que sous l'Empire, toutes les poursuites correctionnelles, à part un nombre infime d'exceptions, ont été suivies de sévères condamnations. Cela est tentant, à première vue, pour ceux qui jugent que l'impunité de la presse avec le jury est certaine!

Qu'ils envisagent cependant les inconvéniens du système! Qu'ils se souviennent de ce que les républicains disaient aux magistrats du second Empire : « Le gouvernement, fatalement, arrive à s'attribuer le droit de choisir lui-même parmi tous les magistrats d'une Cour ou d'un tribunal, ceux qui devront prononcer entre la presse et lui. » — « Un juge chargé de juger les délits de presse passera toujours pour être un instrument de domination, *instrumentum regni.* » C'était l'opinion de M. de Serre, de Chassan et de tant d'autres, qui ont montré combien l'attribution des procès de presse aux tribunaux correctionnels est contraire aux véritables intérêts de la magistrature; et les intérêts de la magistrature sont ici ceux de la justice et de la nation même. Quel péril dans une démocratie qu'une magistrature dépendante ou supposée telle! Dans un pays où les partis se disputent le pouvoir et peuvent l'obtenir tour à tour, il y aurait non seulement une magistrature politique, mais plusieurs camps, bientôt plusieurs factions dans cette magistrature!

Mais, objectera-t-on encore, ces maux sont compensés par les avantages d'une répression constante et efficace. Serait-on même sûr de cette répression? Ceux qui rêvent imprudemment de ces années du second Empire où les tribunaux condamnaient toujours, et qui établissent un saisissant contraste entre la rigueur des juges et la mollesse des jurés, pourraient bien avoir quelques surprises si leur système venait à prévaloir aujourd'hui. L'habitude des courtes peines, des amendes insignifiantes, des dommages-intérêts dérisoires n'est pas actuellement le fait du jury, qui n'a qu'indirectement à statuer sur toutes ces choses. S'il y a faiblesse, dans les applications de la loi, on peut

demander aux hommes d'expérience si cette faiblesse n'est pas universelle, et ne suit pas une marche en quelque sorte parallèle dans la magistrature et dans le jury.

D'ailleurs, en admettant que ceci soit inexact, et que le jugement de la Presse par le tribunal correctionnel dût amener aujourd'hui une ère de condamnations aussi suivies et rigoureuses que celles qui ont été prononcées sous l'Empire, croit-on que ce système s'établirait chez nous, en 1896, sans entraîner les conséquences les plus graves? Peut-on, au milieu d'un régime de suffrage universel, de liberté politique totale, reprendre tout à coup, sur un seul point, une des méthodes caractéristiques des gouvernemens personnels? Les régimes qui ont imposé à la presse la juridiction correctionnelle disposaient de moyens de compression dont il n'existe plus trace. Que le gouvernement prenne aujourd'hui la responsabilité directe du jugement des journaux, quels embarras inextricables lui créera une telle responsabilité! De combien d'interpellations, de chutes de ministères une telle mesure sera-t-elle la source! Nous avons dit ailleurs qu'il est déjà fâcheux que, par la situation un peu trop dépendante du président d'assises, par l'ingérence un peu trop active du ministère public, le gouvernement prenne quelque apparence de participation au jugement des affaires criminelles... Que serait-ce, grand Dieu! le jour où le gouvernement assumerait, en quelque sorte officiellement, la responsabilité des jugemens, et cela dans cette matière si délicate des délits de presse!

Acceptons donc le jury. Avec son impersonnalité, son impartialité certaine, il est la seule juridiction qui dégage les gouvernemens et rassure les citoyens dans un pays libre. D'ailleurs les adversaires mêmes de cette juridiction, M. Tarde par exemple, reconnaissent que, s'il est une matière qui lui soit particulièrement destinée dans un pays de démocratie, c'est à coup sûr le délit de presse.

Et puisque nous acceptons le jury, faisons-le franchement! n'essayons pas, tout en renonçant à l'abattre, de lui reprendre un à un, par des mesures particulières, les délits destinés à sa compétence. Déjà par des lois spéciales, promulguées à la suite de graves incidens, et par l'effort de la jurisprudence qui, en matière de diffamation, tend à reconnaître à peu de personnes le caractère public qui les rend justiciables de la Cour d'Assises, on a réduit quelque peu son domaine. Ces mesures dussent-elles avoir en apparence, et même d'abord en réalité de bons résultats, nous paraîtraient encore pleines de dangers à bien des points de vue, et notamment à celui-ci : en réduisant le champ d'action du jury on le condamne dans les affaires qui lui sont laissées, à

faire de mauvaise besogne. En effet, dans les œuvres du concours civique, et l'œuvre du jury en est une par excellence, l'usage, l'exercice, l'expérience peuvent seuls façonner le citoyen, le rendre apte à sa fonction et créer une juridiction utile.

X

C'est donc au jury qu'il faut s'en tenir, mais à quel jury? car son organisation peut se comprendre de bien des manières.

D'abord il est des âmes sentimentales, un peu naïves sans doute, qui voudraient pour juger la presse une sorte de jury d'honneur, ou plutôt un conseil de discipline composé d'écrivains, et exerçant sur les journalistes, groupés en Ordre ou en corporation, une juridiction de famille. C'est d'un tel jury qu'Émile Augier faisait le rêve. On se souvient des *Effrontés* : « Si les journalistes ne constituent pas, comme les avocats, un Conseil de l'Ordre, la Presse est perdue... » Est-il besoin de dire qu'une juridiction de discipline, assez ferme et puissante pour imposer ses lois aux journalistes, assez souple pour ne gêner en rien une profession dont la liberté est l'essence, serait la juridiction idéale? Tous les amis de la presse doivent souhaiter l'accomplissement de ce rêve de *self-government*. Mais, à en croire la réalisation prochaine, ils risqueraient sans doute de paraître ingénus.

Le temps n'est plus où la presse française était une petite confrérie, où les partis connaissant leur presse, ayant un petit nombre de journaux, faisaient eux-mêmes leur discipline. Qu'on songe que dans les dernières années de la Restauration il n'y avait en tout à Paris que 12 journaux, comptant ensemble moins de 60000 abonnés (1). Aujourd'hui la presse périodique parisienne comprend 2401 organes, et la presse provinciale, d'existence et de prospérité si récentes, en comprend 3386.

Tel est le peuple immense auquel il faudrait qu'une juridiction de famille imposât une discipline! Comment s'y prendrait-elle? Il est inutile de se dissimuler que la plupart des journaux vivent aujourd'hui de la publicité, et sont par conséquent dans une tutelle financière qui rend plus chimérique encore l'aimable rêve d'Émile Augier.

Renonçons donc pour le moment au Conseil de l'Ordre de la presse. C'est un autre jury qu'il nous faut, mais lequel?

(1) A la fin du gouvernement de Juillet, et dix ans environ après que Girardin eut révolutionné la presse en créant le journal à 40 francs, il se publiait à Paris vingt-six journaux quotidiens, comptant 200000 abonnés.

XI

Il y a une idée qui depuis cent ans a fait son chemin dans quelques cerveaux, mais qui en est rarement sortie pour faire son chemin dans le monde, c'est celle d'un jury spécial applicable à la presse. Cette idée, qu'il ne faut pas confondre avec le projet fantaisiste d'un jury d'honneur, est sérieuse et mérite au moins d'être discutée.

Observons tout d'abord que cette expression de « jury spécial » correspond aux théories les plus diverses. Les uns l'entendent en ce sens que le jury de la presse devrait être l'objet d'un recrutement spécial; les autres se préoccupent moins de la composition de ce jury que d'une organisation spéciale qui le mettrait en rapports plus directs avec les magistrats, et le rendrait peut-être, à côté d'eux, juge du droit et du fait par des décisions motivées. Ces dernières tendances sont celles de plusieurs jurisconsultes modernes et notamment de M. Georges Barbier.

En Angleterre, la principale et on peut dire l'unique différence entre le *juré commun* et le *juré spécial*, c'est que le premier est choisi par les juges de paix sur la liste des citoyens qui ont un revenu de 15 livres, tandis que le second est choisi parmi ceux qui ont un revenu net de 200 livres (1). C'est à la partie qui veut un « jury spécial » à le réclamer et à le payer. En matière de presse ce jury spécial est généralement accordé. La base de cette institution, on le voit, est exclusivement censitaire. Ce n'est point assurément une idée de ce genre qui guidait Sieyès, lorsque le 20 janvier 1790 il proposait à l'Assemblée constituante, pour réprimer les délits de presse, un jury spécial composé de dix jurés jugeant le fait et « choisis par le procureur syndic parmi les auteurs. » Cette proposition exaspéra Marat; elle encourut aussi le blâme de Camille Desmoulins, et eut pour résultat de rendre son auteur suspect. Mais la loi du 29 septembre 1791 qui organisait le jury, admit dans de certaines matières, celle du faux et celle de la banqueroute, le principe des jurés spéciaux « ayant les connaissances techniques relatives au genre du délit. » Le Code du 3 Brumaire an IV réalisa un instant le rêve de Sieyès, en déclarant qu'il y aurait des jurés spéciaux, fruits d'une sélection administrative, pour juger notamment les *écrits imprimés*.

Mais ces idées, bien qu'acceptées et défendues par des hommes

(1) *The jury laws and their amendment.* T.-W. Erle, London, 1882; et *Juryman's Handbook.*

aussi autorisés que Sieyès, Merlin et Daunou (1), n'eurent réellement aucun succès.

Bien plus tard, à la fin du second empire, Prévost-Paradol reprenait l'idée de Sieyès et de Daunou. « Si pourtant, disait-il dans la *France nouvelle*, le jury ordinaire inspire encore des défiances, si l'on craint qu'il ne manque trop souvent de fermeté ou de lumières dans ces affaires délicates, rien n'empêche de mettre à l'épreuve le système d'un jury spécial pour les délits de presse. On pourrait former la liste de ce jury spécial, pour chaque ressort de Cour, soit avec les noms de tous les conseillers généraux, soit en joignant à ces noms ceux des conseillers à la Cour d'appel. A Paris, où les affaires de presse ont plus d'importance, on pourrait agrandir et relever cette liste, en y ajoutant les noms des membres de l'Institut. »

Quels résultats produiraient ces jurys ingénieusement mélangés ? Que valent ces combinaisons, et que vaudrait telle ou telle autre parmi celles qu'on peut imaginer à l'infini?

Nous croyons quant à nous qu'il ne faut pas risquer de rompre l'unité de la justice nationale en multipliant les catégories de juridictions. Nous n'admettrions l'idée de Sieyès et de Prévost-Paradol qu'en tant que quelques *hommes spéciaux* pourraient être adjoints à la liste des jurés ordinaires, dans certains cas déterminés. Nous ne croyons pas qu'un jury d'auteurs, c'est-à-dire de confrères, puisse être pour l'écrivain et pour la société autre chose qu'une juridiction dangereuse et passionnée. Mais il pourrait être bon qu'à côté de la liste générale du jury, il y eût une liste spéciale d'écrivains, peut-être recrutés à l'élection, et que, dans chaque affaire de presse, un ou deux membres de cette liste apportassent au délibéré un élément renseigné, une puissance consultative très précieuse. Ces idées, en tous cas, sont loin d'être mûres, et nous sommes de ceux qui pensent que, toutes autres solutions étant définitivement ou provisoirement écartées, il faut s'en tenir pour juger la presse au jury criminel, en faisant un sérieux effort pour l'améliorer dans son ensemble.

XII

En quel sens diriger cet effort?

Ces études auront leur conclusion dans l'esquisse que nous allons tracer de deux séries de réformes.

L'une aura trait à la juridiction criminelle en général, et no-

(1) Daunou, moins radical que Sieyès, n'aurait pas composé ce jury de la presse exclusivement d'*auteurs*, mais d'un mélange d'*hommes de loi* et d'*hommes de lettres*.

tamment au recrutement du jury, à son fonctionnement, à ses rapports avec les magistrats. L'autre, au point de vue spécial des délits de presse, aura trait aux procédés et aux institutions qui nous paraissent de nature à rendre en cette matière la tâche du jury plus aisée et son œuvre plus efficace.

Le premier point de vue, celui qui a trait aux réformes de la Cour d'Assises dans sa constitution organique, formera le sujet d'un prochain et dernier article. C'est donc le second point de vue, celui des réformes spéciales au régime de la presse, qu'il nous faut envisager aujourd'hui.

Mais avant d'aborder ces réformes, une « question préalable » se pose. A quoi bon tenter d'améliorer le jury de la presse si on ne doit le saisir que de quelques rares affaires, s'il doit rester ce qu'il est : une arme de parade rouillée et dangereuse? Une juridiction « de prévoyance », comme on disait en 1881, c'est-à-dire une juridiction qui ne fonctionne qu'à de longs intervalles, par exception et comme par caprice; qui, en 1892, a vu comparaître pour toute la France 26 prévenus de diffamation envers les fonctionnaires, ne saurait acquérir la sûreté et l'expérience que l'exercice procure; elle s'atrophie, tend à disparaître! Il y a là, on le comprend, un problème dont il serait puéril de méconnaître les difficultés. Est-il possible, en matière de diffamation contre les personnages publics par exemple, d'introduire dans les poursuites quelque suite et quelque régularité?

Un honorable magistrat s'exprimait ainsi, récemment, sur ce sujet délicat (1) : « Le ministère public doit poursuivre, même d'office et sans plainte, la répression des diffamations contre les fonctionnaires... Je veux que la défense de l'honneur du fonctionnaire auquel un fait précis est imputé soit non pas un droit, mais un devoir. S'il ne mérite pas d'être défendu par l'action du ministère public, qu'il sorte de l'administration (2)!... »

Il est clair cependant qu'il y a des cas nombreux où il est difficile de concevoir que la poursuite puisse avoir lieu sans la plainte de la partie intéressée, d'un ministre, par exemple; et à un point de vue plus général, il y aura toujours, dans l'application des lois sur la presse, une mesure à garder. « La poursuite constante, régulière et inéluctable, disait M. Ribot, en 1881, c'est une idée de magistrat, ce n'est pas une idée de garde des sceaux. »

(1) M. Burdin de Péronne, *De la diffamation des fonctionnaires publics;* Amiens, 1895, p. 33.

(2) Ce système trop absolu avait pour défenseur, en 1867, le duc de Persigny. Dans une « note à l'Empereur », le Duc allait jusqu'à déclarer « qu'il ne faudrait pas un mois » pour décourager les diffamateurs si, à chaque insulte, on les mettait « en présence d'une poursuite certaine, inévitable ». Mais au conseil, MM. Rouher, Baroche et Troplong se montrèrent opposés à ces idées, et elles furent abandonnées.

Cela est surtout vrai quand il s'agit de délits d'opinion. Il serait cependant désirable qu'en matière de diffamation contre ceux qui gouvernent ou représentent le pays, le procès devînt la règle au lieu d'être l'exception.

Quels moyens employer pour arriver à ce but? Le meilleur, à coup sûr, est l'adoption d'un ensemble de mesures propres à encourager les plaintes ou les citations directes, en rendant l'accès de la Cour d'Assises plus facile, non coûteux et de résultat plus sûr. Le Français n'a pas plus qu'un autre le goût d'être diffamé, et le jour où il aurait à sa portée un moyen pratique de faire condamner son diffamateur il ne manquerait pas d'y recourir! Jusqu'à ce jour, on a pu dire qu'il faut qu'un fonctionnaire ou un député soit bien audacieux, bien patient et bien opulent pour tenter un procès devant la Cour d'Assises. En effet, même après avoir triomphé de son accusateur, il se trouve, la plupart du temps, contraint à payer les frais du procès! Une proposition de loi tout récemment adoptée à la Chambre des députés va bientôt porter remède à cette situation. Ce sera un pas fait dans la voie des réformes pratiques où il faut s'engager résolument.

Une de ces réformes, bien facile et logique, est l'extension du droit de citation directe. Aujourd'hui, un fonctionnaire, un juré ou un témoin diffamé peuvent citer directement leur adversaire devant la Cour d'Assises; une administration publique, un député ou un sénateur ne le peuvent pas. Il faut abolir ces distinctions sans fondement et faciliter ainsi les procédures. Il faut aussi, et c'est un des élémens essentiels de progrès, leur donner plus de rapidité. Mais on nous pardonnera de ne pas exposer ici les procédés qui nous paraissent propres à assurer ce résultat; c'est un sujet que nous traiterons dans nos conclusions générales.

Si par l'ensemble de ces moyens on arrivait à obtenir quelque régularité dans les poursuites devant le jury on aurait fait un pas immense. Rien ne déconcerte le juré, et, on peut bien le dire, le juge, comme le défaut de fixité et la fantaisie dans la répression. En une matière bien importante, et qui cette fois dépend exclusivement de l'initiative des parquets : celle de l'outrage aux bonnes mœurs commis par la voie du livre, le caprice dans les poursuites a pu être la cause d'acquittemens fâcheux. Quand un des industriels de la pornographie contemporaine est par hasard renvoyé devant la Cour d'Assises, l'avocat tire de sa serviette vingt recueils également scandaleux qui se vendent fort librement... Le jury ne comprend plus et acquitte. Quand la loi, qui est égale pour tous, n'est pas égale dans ses applications, le prévenu n'a plus la physionomie d'un coupable, mais la mine d'un malchanceux.

XIII

Nous croyons donc que le jury, appelé à statuer plus régulièrement sur les délits de presse, s'améliorera par l'expérience et la pratique. Mais un point important pour obtenir de lui de meilleures décisions est de sauvegarder avant le débat son indépendance et sa fraîcheur d'impression.

En Angleterre, les juges de la Cour Suprême ont un pouvoir illimité et arbitraire pour réprimer tout *contempt of Court*. Cette expression générale comprend non seulement les outrages aux magistrats et les désobéissances à leurs ordres, mais toutes les *publications relatives aux affaires « sub judice » qui sont de nature à porter atteinte à la liberté des jurés et des juges*. Il est clair qu'un pouvoir de cette nature et de cette étendue n'est admissible que s'il est la conséquence des mœurs de la nation ; et nul citoyen anglais n'a reproché à ses magistrats d'en faire usage autrement que dans l'intérêt de la libre administration de la justice.

Nous ne pouvons songer à établir chez nous un régime aussi sévère. Contentons-nous donc d'aviser à protéger notre juré avant l'audience contre les atteintes directes dont sa liberté est souvent l'objet. S'il est menacé, qu'on applique résolument les lois existantes ! Mais il est une menace que nos anciennes lois prévoyaient, que la loi actuelle ne réprime plus, et qui est une des plus capables de troubler la plupart des jurés parisiens. Tous ceux qui connaissent ces jurés savent l'effet profond et désastreux que produit sur leurs esprits la *publication de leurs noms* avant l'audience. Une loi de 1849 interdisait « de publier le nom des jurés, excepté dans le compte rendu de l'audience où le jury a été constitué. » Il serait urgent de remettre ce texte en vigueur.

Quant aux publications, aux indiscrétions et aux commentaires de toute sorte qui, dans nos mœurs actuelles, atteignent directement ou indirectement les jurés avant qu'ils soient réunis pour statuer, il n'est pas bien aisé d'en endiguer le flot. Ces mœurs déplorables sont chez nous, il faut le reconnaître, en quelque sorte légitimées par une complicité universelle. Au point de vue de tout accusé elles ont amené ce résultat étrange, que la situation d'un prévenu est souvent plus pénible que celle d'un condamné. Le prévenu, c'est-à-dire celui que la loi présume innocent, est discuté, raillé, perdu, flétri avant même qu'il soit arrivé au Dépôt. En revanche, le condamné, c'est-à-dire le coupable, bénéficie de toutes les pitiés et quelquefois de toutes les faiblesses. Au point de vue des jurés ces mœurs ont fait un mal immense, et c'est ici qu'il faut reconnaître que toute loi est impuissante si une

nation ne veut pas, par respect pour elle-même et pour le salut des accusés, en même temps que pour la dignité de la justice, imposer des limites au goût effréné de l'information.

Cependant, sur ce point encore, l'impuissance du législateur n'est pas complète. Un texte bien inutile de la loi de 1881, l'article 38, interdit de publier les « actes d'accusation et tous autres actes de procédure criminelle avant qu'ils aient été lus en audience publique. » C'est exactement le contraire qu'il aurait fallu édicter. La publication des actes de la procédure, qui sont des documens sérieux, reposant sur des bases légales, serait d'un effet moins fâcheux que celle de toutes les informations, fantaisistes ou mensongères, assaisonnées de commentaires passionnés dont les journaux sont souvent remplis. Nous pensons donc, avec M. G. Barbier, qu'il eût été plus logique d'interdire avant l'audience « toutes publications autres que celles qui se borneraient à reproduire ou à résumer fidèlement, sans commentaire, les documens de l'instruction. »

Si cette prescription était obéie, nos jurés aborderaient d'un esprit plus calme, et plus dégagé d'idées préconçues, cette audience, dans laquelle nous voudrions maintenant les placer en face des vrais coupables.

XIV

Il est clair que la première et indispensable condition pour rendre une bonne justice est d'avoir sous les yeux la personne réellement coupable de l'infraction poursuivie... Cela paraît si évident, et la situation créée par la responsabilité fictive du gérant est si bizarre aux yeux des personnes étrangères aux subtilités juridiques qu'il faut expliquer en quelques mots la base légale de cet état de choses.

L'idée sur laquelle repose notre législation de la presse est contenue dans cet axiome : « C'est la *publication* qui fait le délit. » Cette idée est juste en tant que le délit de presse ne peut se concevoir *sans publication*. Mais la vraie question est celle de savoir quel est le « publicateur véritable » et c'est cette question que la loi actuelle, à notre avis, résout fort mal. D'après elle, le « publicateur » est une certaine personne dévouée par avance à ce rôle ingrat, connue du Parquet, tenue d'apposer sa signature sur chaque numéro du journal et que l'on nomme le « gérant » bien qu'elle soit, comme l'on sait, presque toujours étrangère à la « gestion » du journal. Ce gérant est si bien aux yeux de la loi l'auteur principal du délit de presse, que l'écrivain qui a créé le corps du délit, qui a écrit l'article incriminé, n'est consi-

déré, si le gérant est connu, que comme le *complice* de l'infraction.

Nous ne ferons pas assurément une œuvre bien nouvelle en critiquant cette institution de la gérance, sévèrement appréciée par tous ceux qui ont examiné notre Code de la Presse. C'est une vieille erreur qui, une fois entrée dans la législation du pays le plus conservateur qui soit au monde (je parle du nôtre), passe de loi en loi, de régime en régime, toujours condamnée et toujours vivace. Notre esprit de routine cependant n'explique pas entièrement la durée de cette loi injuste. On ne saurait méconnaître que la gérance est une institution commode, d'abord pour ceux que le « procureur à la prison » protège, et qui peuvent ainsi commettre des délits en se dérobant à leurs conséquences; ensuite pour les gouvernemens qui de temps en temps veulent paraître énergiques sans irriter la presse, et trouvent ainsi sous leur main une victime expiatoire. A aucun autre point de vue l'institution de la gérance fictive ne peut trouver de défenseurs.

Qu'on dise que demain, dans une matière pénale quelconque, celle du vol par exemple, il sera convenu que certains individus désignés et connus à l'avance seront poursuivis aux lieu et place des voleurs, en vertu d'une convention légale qui dispensera la justice du soin de rechercher les criminels, et les criminels du soin de se soustraire à la justice! Cette institution sera assurément commode, mais elle aura précisément toute la valeur morale et sociale que la « gérance » actuelle possède. Et s'il y avait des gérans pour les entreprises de vol, croit-on que les jurés ne seraient pas bientôt las de frapper ces boucs émissaires? En ce cas, on dirait peut-être que le jury n'est pas apte à condamner les voleurs!

Si cependant, malgré cette situation étrange, le jury, dans une affaire de presse, fait pour le principe l'effort de condamner, nous avons indiqué les résultats qu'il peut atteindre. Le gérant est mis en prison, spectacle immoral et absurde! Quant aux amendes et aux réparations civiles, personne ne les paiera.

Précisons bien ce point. Qui paierait avec notre système? Ce n'est point l'auteur de l'article : il est inconnu. Ce n'est point le directeur effectif du journal, le gérant véritable qui a agréé l'article, et peut-être l'a demandé. Ce gérant-là, la loi ne le met en cause à aucun titre, et il ne peut être poursuivi que si des faits de complicité, généralement impossibles à établir, sont relevés par l'instruction à sa charge. Qui paiera donc? Pour les amendes, la réponse est bien nette : personne, car le gérant est insolvable et nul n'est responsable des amendes que lui. Pour les condamnations civiles, qui comprennent les dommages-intérêts et les frais, le gérant ne les paiera pas davantage, et le directeur

du journal ainsi que l'auteur de l'article sont hors d'atteinte. Qui donc paierait?

Mais, objectera-t-on, le journal a un propriétaire; ce propriétaire, individu ou société, devra payer. Il n'en est rien. Le gérant a été condamné en son nom personnel; les condamnations qu'il a encourues lui sont personnelles, et ne peuvent être exécutées contre le propriétaire. Voilà donc un journal qui diffame, injurie, encaisse les bénéfices, et les propriétaires, le directeur, l'auteur anonyme sont également dispensés, non seulement de faire la prison, mais encore de payer le dommage!

Qui donc paiera, demandions-nous? Ce sera, quant aux frais, le plaignant, le diffamé, même s'il a gagné son procès!

Hé quoi donc! les battus, ma foi, paieront l'amende!

Il faut reconnaître pourtant que l'irresponsabilité totale des propriétaires du journal, trop souvent consacrée dans les faits, n'est pas inscrite dans la loi. Il y a dans la loi de 1881 un article 44 d'après lequel, au point de vue des condamnations pécuniaires prononcées contre les gérans ou les auteurs, les propriétaires sont responsables « conformément aux règles du Code civil ». Mais, pour qui connaît la pratique, ces mots, « conformément aux règles du Code civil », ont pour effet de rendre la responsabilité si difficile à établir qu'elle devient, en beaucoup de cas, illusoire. On n'a pas voulu créer une responsabilité absolue, et le propriétaire ne répond des condamnations du gérant que comme un *commettant* quelconque répond des fautes de son *préposé*. Il faut donc, pour obtenir une condamnation pécuniaire contre le propriétaire du journal, soit lui intenter un procès séparé devant le Tribunal civil, soit le mettre en cause personnellement devant le tribunal de répression, et réussir à faire contre lui une preuve souvent délicate.

De plus, il est une circonstance qui rend tout spécialement difficile au plaignant de mettre en cause le propriétaire : c'est que généralement il ne le connaît pas! Pour parvenir à le découvrir, il faut faire une enquête souvent peu aisée, dans laquelle le parquet pourrait réussir, mais où les investigations d'un particulier sont entravées par les plus grands obstacles.

Tel est, dans ses traits généraux, le système actuel, que l'on peut appeler le système des responsabilités fictives. Comment y substituer le système des responsabilités réelles?

Il suffirait pour cela, selon nous, de renoncer à l'institution actuelle de la gérance et de rechercher les publicateurs réels en s'appuyant sur ce principe fondamental de notre droit : que ce qui

constitue le délit de presse comme tout autre, c'est la volonté, l'intention de nuire. Or, chez qui se rencontre cette intention? Avant tout chez l'auteur de l'article destiné à la publication, chez l'écrivain, le créateur du corps du délit, que par d'étranges subtilités on nous présente aujourd'hui comme le complice!

Ce n'est pas tout. A côté de l'écrivain se trouve le directeur du journal qui a inséré l'article. Voilà le vrai publicateur, l'agent effectif et l'entrepreneur de la publication! Sa personnalité et sa fonction se reconnaissent, à ce qu'il nous semble, à cette pierre de touche, que c'est lui qui agrée ou qui refuse les articles destinés au journal; c'est lui, par conséquent, qui est le publicateur intellectuel, et non le publicateur fictif comme le gérant, ou le publicateur matériel comme le prote. Il doit être considéré comme *co-auteur* du délit commis par l'écrivain.

L'écrivain, le directeur, voilà les deux responsabilités réelles que le jury devra trouver en face de lui!

Supposons maintenant que l'article ne soit pas signé. Nous ne sommes pas de ceux qui acceptent avec Louis Blanc la doctrine du fameux amendement Tinguy, et voudraient obliger tout écrivain à signer ses articles. Nous ne demandons même pas, avec Girardin, que les signatures figurent au moins sur l'exemplaire destiné au parquet. Contrairement à ces doctrines, nous croyons qu'il est légitime que certains journaux veuillent représenter une force anonyme et collective. Mais à cela il faut mettre une condition: c'est que cette force, au lieu de s'incarner dans l'homme de paille qui signe au bas de la dernière page, s'incarne dans le directeur, souvent brillant et célèbre, dont le nom pare la manchette, et qui est le représentant moral de l'entreprise! Donc si l'article n'est pas signé, l'auteur principal du délit de presse sera le directeur réel et effectif du journal.

Mais, dira-t-on, des lois sévères, celle de 1828 par exemple, ont déjà fait un effort pour se trouver en face d'une responsabilité véritable. Elles ont exigé notamment que le gérant eût une part dans la propriété du journal. Puisqu'elles ont échoué, puisqu'on a toujours vu renaître l'inévitable gérant fictif, pourquoi un système nouveau serait-il plus favorisé? On baptisera le même gérant fictif du nom de directeur, et les choses n'iront pas mieux!

Ceci serait à craindre, sans doute, si dans notre système la désignation du directeur effectif n'était étroitement garantie par la responsabilité des propriétaires du journal. Ceux-ci, obligés à se faire connaître, obligés à répondre civilement des condamnations encourues, seraient de plus pénalement responsables de

toute fausse déclaration relative à la direction du journal, et soumis de ce chef à la surveillance la plus étroite. C'est sur ces points qu'il nous faut maintenant insister.

XV

Il y a un capital engagé dans toute entreprise de publication. Aujourd'hui tout semble disposé en vue de sauver en cas de condamnation ce capital, cette mise du propriétaire. Nous partons d'un principe opposé qui se formule ainsi : les condamnations que le journal peut encourir constituent un élément des risques courus par le capital engagé dans l'opération. Il faut que ce capital, connu et révélé dès la formation de l'entreprise, réponde intégralement des conséquences pécuniaires des infractions.

Comment atteindre ce but?

Il y aurait d'abord un moyen préventif auquel reviennent invinciblement beaucoup d'esprits : c'est le cautionnement. Le cautionnement est, dit-on, une invention de Chateaubriand. Les Anglais l'ont emprunté à la France; il existe encore dans ce pays de liberté (1); et chez nous, depuis 1819, il n'a guère cessé de figurer dans les lois. On a vu le cautionnement disparaître pendant quelques semaines en 1848 et en 1870, puis, remis en vigueur par la loi du 6 juillet 1871, il a fonctionné jusqu'à notre loi de 1881 (2).

Faut-il y revenir? Nous ne le pensons pas. Il suffit de songer aux argumens qui ont servi jadis à justifier le cautionnement pour reconnaître que cette mesure est réellement incompatible avec un régime de suffrage universel. « Tout journal, disait Royer-Collard, est une influence et appelle une garantie ; or la garantie politique ne se rencontre, d'après la Charte, que dans une certaine situation sociale; cette situation est déterminée par la propriété et ses équivalens, voilà le principe du cautionnement. » Le principe du cautionnement est en effet censitaire ; et lorsque Chateaubriand, Lainé, Guizot et tant d'autres défendaient cette institution contre Benjamin Constant, il y avait en France un cens électoral et un cens d'éligibilité. Avec quel succès rééditerait-on contre le cautionnement le fameux « silence aux pauvres! » en notre temps où la fortune a cessé d'être considérée comme la garantie politique!

(1) Non pas en numéraire, mais sous la forme de garantie donnée par deux personnes solvables.

(2) La loi du 6 juillet 1871 imposait aux journaux quotidiens un cautionnement de 24000 francs.

Dira-t-on que le cautionnement est tout simplement nécessaire pour assurer l'exécution des condamnations pécuniaires? M. Guizot soutenait ainsi cette théorie : « Partout où la société a reconnu le fait d'une puissance capable de lui causer de grands dommages contre lesquels les menaces et les châtimens des lois pénales n'étaient pas de nature à lutter avec succès, elle a exigé de ceux qui prenaient en main cette puissance des garanties particulières. Ainsi, les médecins, les avocats, les notaires sont autant d'exemples de cette vérité. » Mais la confusion n'est-elle pas évidente? La société exige fort légitimement du médecin ou de l'avocat un diplôme, mais elle ne s'arroge pas pour cela le droit de l'obliger à fournir caution qu'il ne tuera pas ses malades, ou ne fera pas condamner ses cliens! En ce qui nous concerne, nous rejetons l'idée de cautionnement, ainsi que toute mesure qui, de près ou de loin, se rattache au système préventif, et constitue une entrave quelconque au droit d'écrire, de penser et de publier.

Mais si les propriétaires du journal n'ont pas à fournir de cautionnement, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent échapper aux responsabilités que nous avons définies! Avant tout, obligeons ces propriétaires à se faire connaître. D'après le projet de la commission qui a préparé la loi de 1881, la déclaration d'un journal devait énoncer « le nom et la demeure du propriétaire ». Cette disposition a été supprimée sans discussion par le Sénat. Or au même moment, le Parlement du Royaume-Uni adoptait une loi tendant à la fois à « mettre les propriétaires de journaux à l'abri de poursuites criminelles non justifiées » et « à rendre effective la responsabilité de ces propriétaires en assurant l'enregistrement exact et régulier de leurs noms, adresses et qualités (1). »

Il faut arriver dans notre pays à des mesures analogues. Nous n'irons pas aussi loin qu'aux États-Unis ou en Angleterre, où le régime de la presse est tout entier établi sur le principe de la responsabilité *pénale* des propriétaires. Mais nous trouvons légitime et nécessaire de prescrire l'enregistrement au parquet du nom de ces propriétaires, et d'exiger des justifications de leurs titres et qualités. Toute fausse déclaration devra être sévèrement punie.

(1) Odgers, *Digest of the law of libel* (loi du 27 août 1881). En vertu de cette loi, un registre public des propriétaires de journaux est établi dans un des bureaux de Somerset-house. Chaque année, au mois de juillet, les propriétaires doivent renouveler la déclaration de leur nom, de leurs occupations, de leur domicile d'affaires et de leur résidence. Tout individu, mis en cause par un journal, peut se rendre à Somerset-house, et, moyennant un shilling, il obtient aussitôt les renseignemens ci-dessus.

De plus, il faut inscrire dans la loi, au lieu du texte ambigu qui limite la responsabilité des propriétaires aux « termes du Code civil », l'article suivant, qui a déjà figuré en 1881 dans le projet de la commission : « Les propriétaires des journaux ou écrits périodiques seront civilement responsables des condamnations pécuniaires prononcées contre les personnes désignées dans les deux articles précédens, » c'est-à-dire contre le gérant, l'auteur, etc.

Par ces mesures, les propriétaires de journaux se trouveront responsables d'une façon absolue, non seulement des réparations civiles et des frais, mais encore des amendes auxquelles les auteurs ou complices des délits auront été condamnés. Cette rigueur est légitime en ce qu'elle oblige les capitalistes à ne pas se désintéresser de l'exploitation morale de l'entreprise, et à apporter plus de soin et de scrupule au choix de leur délégué.

Ainsi d'après ce système, deux responsabilités pénales se dégagent : celle de l'écrivain, celle du directeur. Puis la responsabilité civile étroite et rigoureuse des propriétaires assure l'exécution des condamnations prononcées.

XVI

Le jury se trouvera donc en présence des personnes réellement responsables.

Il ne faut pas, à coup sûr, que la loi fasse à ces prévenus une situation plus dure que celle des prévenus ordinaires, mais il ne faut pas non plus qu'elle leur accorde une situation privilégiée. Ainsi nous admettrions qu'en matière de presse le juge d'instruction eût en principe, et non exceptionnellement, le droit de saisie et d'arrestation préventive... ceci à la condition que ce pouvoir fût exercé par un juge d'une indépendance absolue, et suivant les règles de l'instruction préparatoire réformée, contradictoire ou publique. Avec de telles garanties, ne serait-il pas naturel que l'arrestation du prévenu pût être ordonnée, par exemple, dans le cas d'offense au président de la République aussi bien que dans le cas d'offense à un chef d'État étranger? Pourquoi ces distinctions et ces privilèges qui étonnent et troublent le jury?

Parmi de tels privilèges existant aujourd'hui, il en est un qui, nous l'avons indiqué, est plus capable que tout autre de rendre la répression impossible et inefficace : c'est le privilège pour le prévenu de renouveler et d'aggraver impunément à l'audience le délit pour lequel il est poursuivi. On ne saurait trop le répéter, car la justice est à ce prix, la défense doit être libre, mais cette liberté a des limites que la loi pose et dont le juge est le gardien.

Il y aura lieu de rechercher dans nos conclusions générales les mesures et l'organisation capables de donner au Président d'assises la puissance acceptée de tous, qui est nécessaire à sa fonction.

Si le débat a été clair et calme, les jurés sont dans une condition meilleure pour délibérer, mais encore faut-il que les questions qu'on leur pose soient claires, et divisées de telle sorte que les jurés puissent répondre à toutes les idées qui y sont contenues. Ainsi, en matière de diffamation, nous nous rallions à un système qui a déjà fait l'objet d'une proposition de loi et qui consisterait à présenter au jury, au lieu de la question unique : « Le prévenu est-il coupable ? » deux questions distinctes. La première porterait sur le point de savoir si la preuve des imputations diffamatoires a été faite ; la seconde serait relative à la culpabilité du prévenu. Ainsi le juge aurait devant les yeux les deux aspects de la poursuite. Sans doute, dans nos mœurs et notre organisation actuelle, ce système pourrait avoir l'inconvénient de pousser les jurés à se dérober à leur tâche en accordant une satisfaction au plaignant et en acquittant le prévenu. Mais les progrès que nous souhaitons dans l'organisation des Cours d'Assises tendront à atténuer cet inconvénient, et il est d'ailleurs minime en comparaison du mal existant.

Le verdict étant ainsi préparé dans des conditions plus favorables, il faudra, par un remaniement dans les peines et dans les habitudes judiciaires, donner aux jurés le sentiment qu'ils font une œuvre efficace, et, pour y parvenir, orienter la répression vers les modes de réparations pécuniaires. Si les parties répugnent à demander des dommages-intérêts importans, que la loi donne l'exemple, en substituant à ses amendes de 100 à 3000 francs, des amendes élevées dont le maximum pourra être porté à 25000 ou 30000 francs. Ces amendes, toujours garanties par la fortune des propriétaires, iront grossir, si l'on veut, la caisse d'une institution de prévoyance ou de retraite.

Si les magistrats ne veulent pas se résoudre à substituer de sérieuses peines pécuniaires à l'inutile peine de l'emprisonnement, il y a un essai à faire, ou plutôt une institution à créer... Mais ce sujet se rattache étroitement à nos conclusions générales, et nous n'en dirons ici que ce seul mot : l'article 84 de la Constitution de 1848 voulait que le jury statuât sur les dommages-intérêts réclamés pour faits et délits de presse ; il y a là, on le verra plus loin, un principe d'application fécond !

Donc, les jurés, en condamnant, auront le sentiment désormais que des peines sérieuses et efficaces seront la conséquence

de leur verdict. Il faudra qu'ils sachent aussi que les peines prononcées seront rigoureusement exécutées, et que, contrairement au principe de la loi actuelle, certaines condamnations encourues désigneront plus tard le délinquant aux aggravations de la récidive.

Tel est, esquissé dans ses grandes lignes, le cadre des mesures qui, sans porter atteinte à la liberté et sans faire revivre aucun des procédés du système préventif, nous semblent de nature à développer l'action du jury en matière de presse et à la rendre salutaire.

Sans doute les sceptiques vont redire : rien à faire avec le jury !... Nous leur répondrons : Que proposez-vous ? Encore l'impunité ? Chacun sent que l'expérience, déjà longue, devient d'un trop grave danger. Le retour par étapes au vieux système préventif ? De qui obtiendrait-on de pareilles armes, et ne seraient-elles pas mortelles pour ceux qui tenteraient de s'en servir ?

Un seul moyen nous reste : organiser la liberté sous la loi, tâche dure et complexe qui est le tourment de nos générations ! Nos ancêtres ont fait des rêves de justice idéale, puis ils se sont lassés de ces rêves, et, à certaines heures de désenchantement, ils se sont éloignés d'eux... pour y revenir encore. Notre œuvre, plus complexe, consiste à choisir parmi ces rêves ceux qui sont réalisables, à les créer, à les faire vivre, avec grand effort et grand'peine, dans l'atmosphère ingrate de la réalité. Le jury, nous le croyons, est un rêve réalisable. Il peut donner en matière de presse, non pas la justice absolue, mais la justice la mieux appropriée à notre moderne état social. Essayons donc de le faire fonctionner avec suite, et dans des conditions favorables. Ceux qui ont bien voulu s'intéresser à ces études conviendront peut-être avec nous que cet essai n'a pas été jusqu'ici sérieusement tenté.

Jean Cruppi.

LE ROMAN SUÉDOIS

II[1]

AUGUSTE STRINDBERG

M. Auguste Strindberg est l'introducteur du naturalisme en Suède. Lui- même n'est, cependant, naturaliste qu'à demi. Naturaliste, il l'est assurément par la crudité de ses images, par son habitude de subordonner les faits moraux aux lois qui régissent les phénomènes physiques. Mais il s'écarte nettement de la formule naturaliste par son goût pour les idées abstraites et les raisonnemens philosophiques. Les personnages de ses livres parlent et agissent au nom de l'auteur, quand ils ne sont pas l'auteur lui-même. Des sensations ; — et des théories, des aperçus généraux encadrés de polémiques particulières, voilà le fond de l'œuvre de M. Strindberg. Il est avant tout frondeur, iconoclaste, réformateur de l'univers ; et l'on voit bien qu'il tient à ce que l'on reconnaisse que la voix qui tonne derrière ses personnages est une voix autorisée, dont la grande prétention est de dire leur fait aux puissans, depuis Dieu jusqu'aux autorités terrestres, du haut en bas de la hiérarchie. M. Strindberg, en effet, n'est pas de ceux qui ne se vengent de Dieu que par un froid silence, et il le rend hautement responsable de la guerre acharnée de la nature contre elle-même. Aussi tout ce que le naturalisme classe d'ordinaire sous le nom de mysticisme et laisse à dessein de côté devient-il pour le naturaliste suédois un objet de haine personnelle. De plus, s'il est pessimiste et sceptique, il est rarement fataliste. Ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

personnages sont tristes, d'une tristesse physiologique, et finissent généralement mal; mais il ne nous est pas démontré qu'ils devaient finir comme ils font; que la fatalité, — qu'elle s'appelle hérédité ou influence du milieu, — le voulait ainsi; qu'il ne pouvait en être autrement.

A un style remarquable, et qui lui est vraiment personnel, M. Strindberg joint un talent descriptif hors pair, une remarquable faculté d'animer les scènes qu'il dépeint, et de les faire vivre d'une vie spéciale, en les marquant du sceau particulier de son tempérament.

Mais M. Strindberg est avant tout un « tempérament », au sens où l'on emploie aujourd'hui ce mot dans l'école naturaliste : c'est un tempérament qui marque tout de son empreinte, qui force l'admiration par l'originalité de ses vues, mais qui attire rarement la sympathie. Cette déprimante vision du mal universel, de la vilenie et de la bassesse régissant le monde, sans une seule action qui jamais émeuve, attendrisse ou réchauffe, cette vision non seulement n'éveille pas la sympathie, mais finit même par laisser une fâcheuse impression d'affectation et de parti pris. C'est cette impression qui a fait un tort considérable à M. Strindberg, et qui l'a longtemps empêché d'être apprécié à sa juste valeur. Si ses livres sont très lus, ils ne sont guère aimés; et l'auteur lui-même, quoique assurément un des écrivains les plus marquans de son pays, en a été l'homme le plus décrié et le plus honni. Du reste, si le trait dominant de son caractère est le scepticisme et l'amertume, ses idées semblent avoir subi une série indéfinie d'évolutions et de changemens. Chaque nouvelle vérité, qu'elle lui vienne de lui-même ou du dehors, devient pour lui la vérité absolue, l'unique vérité, pour la défense de laquelle il s'arme en guerre. Souvent ainsi il est allé d'une croyance à une autre. Il a été tour à tour utopiste, socialiste, anarchiste, et en dernier lieu aristocrate d'après les idées de Nietzsche. La fraîcheur de ses impressions est admirable, comme aussi sa puissance à les transmettre au lecteur. C'est un écrivain original et puissant, mais le plus inégal que nous ayons connu. Ses écrits fourmillent d'idées souvent fausses, presque toujours frappantes, qui se coudoient, se pressent, se heurtent sans se fixer. Son cerveau est comme une mer agitée, toujours pleine de remous, avec des sautes de vent imprévues et fréquentes.

D'une abondance extraordinaire, il s'est promené un peu dans tous les champs littéraires, et la valeur de ses œuvres varie autant que leur forme et leur esprit. On y trouve de tout : romans, nouvelles, poésies, pièces de théâtre, critique littéraire et essais divers, y compris un essai sur l'agriculture en France : *La vie*

parmi les paysans français, curieux mélange d'agronomie, de sociologie et de statistique agricole; ou encore un traité de botanique et de zoologie pittoresques à l'usage des familles, peintures de fleurs et d'animaux, histoires de chasse et de pêche, pleines de gaîté, de coloris et de soleil : toutes œuvres si différentes de son pessimisme habituel par leur tour et leur tendance, qu'on dirait qu'il a voulu tenir une gageure contre lui-même. Ajoutons-y une autobiographie en trois volumes sous forme de roman : *Le Fils de la servante*. Le héros de ce roman,—ce fils de servante qui nous est présenté sous le simple nom de Johan,—est si bien M. Strindberg lui-même, que M. Strindberg nous fait assister dans son roman à la genèse de ses principales œuvres, dont nous apprenons à connaître ainsi le but et l'idée dominante. C'est une façon commode de se commenter soi-même qui vaut bien, après tout, les préfaces, les dédicaces ou les lettres à un ami. — Nous pouvons donc nous servir de ces confessions, quoiqu'elles affectent la forme impersonnelle du roman, pour étudier d'un peu plus près la personnalité de l'auteur. Le cynisme de ses confidences nous en garantit la franchise; et bien loin de nous rien cacher, on pourrait dire de l'auteur qu'il « étale ». Il semble seulement qu'il soit un peu excessif dans le partage des responsabilités, par exemple, quand il rend la société et la famille responsables, non seulement de son mauvais caractère et de son manque de religion, mais encore de ses échecs aux examens de l'université.

Il nous montre, pour commencer, comment sa mère, ayant été servante, ayant dû, toute sa jeunesse, subir la volonté des autres, lui a transmis un sang servile; et de là sa timidité, sa fausse honte, son manque de volonté. Son père, ayant fait un mariage « en dehors des formes », est cause de sa nervosité soupçonneuse, de sa fierté toujours en éveil. Sa nourrice, une fille-mère, lui a versé « du feu dans les veines et une éternelle agitation dans les nerfs ». Les injustices de son père, qui a, durant toute son enfance, méconnu « ses droits personnels », le manque d'affection de ses frères et sœurs, les faiblesses de sa mère, remplacées plus tard par les duretés d'une belle-mère, enfin l'action combinée de tous les siens, qui le traitent en « œuf pourri de la couvée », tout cela lui a laissé de la famille le souvenir « d'un milieu à l'esprit étroit, où règnent l'égoïsme et l'injustice, où une volonté domine sans appel, au détriment des droits des autres, d'une institution antisociale, « esclavage pour les hommes, concubinage légalisé pour les femmes, enfer pour les enfans ! » Ses expériences à l'école ne lui ont pas laissé de meilleures impressions. Il fréquente successivement trois écoles différentes, changeant toujours dans l'espoir de trouver mieux. Partout on est dur et injuste pour lui. Tout le

système d'éducation lui paraît fondé « sur une idée surannée de Paradis et d'Enfer. » Certaines actions sont réputées bonnes, d'autres mauvaises, sans qu'il puisse bien comprendre pourquoi. Aussi l'école ne réussit-elle qu'à lui détraquer les nerfs, à détruire en lui toute fermeté de caractère, à lui inspirer le doute de lui-même et la désespérance. L'instruction religieuse lui fait voir pareillement « toute l'inanité de la religion. » La camaraderie de l'école ne développe en lui que des penchans pervers. Et enfin, lorsqu'il apprend à connaître la femme : « Comment! se dit-il, ce n'est que cela ? »

Il parvient tout de même à passer son baccalauréat, et le voilà à l'Université, à Upsal. Nouveaux mécomptes! Ici les études sont libres, il n'y a plus la contrainte de l'école. Mais c'est « la liberté du vide dans l'air raréfié ! » Rien ne le pousse au travail. Il doit continuer à piocher le latin, la philosophie, l'esthétique. A quoi bon tout cela? La chimie, la physique, à la bonne heure! Elles peuvent au moins servir à quelque chose dans la vie. Mais le reste?... Il tente l'examen, mais échoue, et est renvoyé à ses études. En attendant, le manque d'argent le harcèle. Il est aux abois. Il réussit un moment à obtenir une bourse de l'État, mais bientôt après il la perd pour avoir négligé de remplir les formalités requises.

Enfin il quitte l'université et se fait maître d'école, mais il trouve le métier « idiot ». Il devient alors précepteur dans une famille dont le chef, médecin distingué, s'intéresse à lui et l'engage à étudier la médecine en lui promettant sa protection. Il retourne à Upsal et s'inscrit à la faculté de médecine. Il travaille même sérieusement pour se préparer à la licence. Par malheur, il se prend de querelle avec les doctes autorités. Il veut sortir de la routine : on lui oppose des règlemens! La faculté naturellement se venge en lui refusant ses diplômes. Aussi quitte-t-il encore une fois l'université en secouant contre elle la poussière de ses pieds. Il a, pendant ses momens de loisir, écrit des articles de critique et des pièces de théâtre, dont quelques-unes même ont vu déjà le feu de la rampe. Peut-être est-ce là sa vocation? Il revient à Stockholm et se fait journaliste.

Les littérateurs suédois, nous explique-t-il, menaient alors une vie souterraine. Leurs noms étaient inconnus, mais ils tenaient en leur pouvoir l'honneur de tous les citoyens, honneur qui dépend, non du mérite et de l'honnêteté, mais de la considération sociale. Comment, se demande M. Strindberg, la société a-t-elle pu confier une arme aussi dangereuse à des combattans aussi obscurs, qui n'offrent aucune garantie de loyauté? Il est vrai, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'elle remet le bonheur des peuples

à des gouvernans qui n'en offrent guère davantage. A cet égard la situation est la même, et dans les deux cas, la victoire est aux plus hardis, aux moins scrupuleux. Le rédacteur en chef du journal pour lequel il écrivait, — une feuille radicale, — donnait audience à ses collaborateurs autour d'une table de café. « Ces réunions, nous dit l'auteur, furent pour moi une amère déception. » Il se faisait une si haute idée du journalisme et de la mission du journaliste! Mais justement, c'était de quoi, à la rédaction, on ne faisait aucun cas. On était plus occupé de la petite nouvelle du soir que des grandes questions sociales; et ce qui intéressait bien davantage encore, c'était le fait personnel, pouvant servir à porter un coup à un adversaire, à harceler un personnage en vue.

Aussi s'abstient-il bientôt d'assister à ces réunions. Mais il ne se fait pas faute, pour sa part, d'aborder « les grandes questions sociales. » Il attaque vaillamment « l'hypocrisie du système scolaire, l'inanité universitaire. » Pour traiter de ces sujets ses tristes expériences personnelles à l'école et à l'université le servent à souhait. Il affirme l'absurdité de l'enseignement du latin dans les écoles, proposant, s'il fallait une langue classique à tout prix, d'y substituer celle des *Eddas*, base des langues scandinaves. Il se montre surtout féroce pour les « vieilles idées », les idées toutes faites, conçues par d'autres en d'autres temps et sous d'autres mœurs, qui nous ont été transmises, qui s'imposent à nous, qui nous dominent et nous oppriment. « La société, nous dit-il, est devenue comme le dépôt géologique de toutes les formations antérieures. Nous subissons la poussée formidable des alluvions accumulées, la tyrannie de conceptions d'autrefois, d'une morale sortie de conditions toutes différentes des nôtres. Témoin la légende inventée par des pêcheurs de Judée, et qui sert encore de base à toute notre morale. »

Convaincu donc que le doute est le commencement de la sagesse, et le mécontentement de ce qui existe le point de départ de l'aspiration vers le mieux, il se met à cultiver le doute en lui-même, un doute qui embrasse l'univers entier, et met devant toute chose un point d'interrogation. Il reproche à ses amis de ne pas douter assez : « Ils osaient douter de l'existence de Dieu, car ce doute était à la mode; mais ils n'osaient pas douter du génie de Shakspeare, de peur qu'on ne les prît pour des ignorans. » Lui, il doutait même du génie de Shakspeare; et il ne se fait pas faute de nous dire pourquoi, avec citations à l'appui, afin que nous ne puissions pas le soupçonner d'ignorance. Enfin, de doute en doute, il en vient à douter même de sa vocation pour le journalisme. Il ne pouvait écrire sans dire de dures vérités, et ces

vérités blessaient tant de monde, souvent ses propres amis! Il dut quitter le journal.

Il voulut alors se faire acteur. Il se présenta chez le directeur du théâtre « comme un homme qui sent quelle faveur il va lui conférer. » Le directeur, tout en acceptant l'offre, apprécia mal la faveur. Il lui proposa un rôle de comparse et un engagement à cent couronnes (140 fr.) par mois. L'auteur refusa avec indignation, et conclut de là que le théâtre, comme la société, n'était qu'une indigne exploitation du faible par le fort. Puis il écrivit un grand drame historique que le directeur refusa de jouer. Il connut alors la plus profonde misère et mena une vie de bohème aux abois. En cette extrémité, des amis lui obtinrent une place d'auxiliaire à la Bibliothèque royale, qu'il voulut bien accepter, de guerre lasse. Il s'y rendit très utile : ainsi il apprit le chinois, pour cataloguer les manuscrits de la Bibliothèque, qu'il décrivit dans des publications, et à propos desquels il envoya un mémoire à l'Institut de France. Enfin il était en bon train, nous dit-il, « de se mettre au niveau de l'idiotie de ses concitoyens, » de placer « l'éteignoir sur son intelligence, de devenir, en un mot, un membre respectable de la société. » Encore un peu, et il était perdu! Un hasard fit qu'il écrivit un roman. Il était sauvé. Il avait enfin trouvé sa vraie vocation.

I

Un roman? Non, pas encore, mais une série de nouvelles, où M. Strindberg mettait en scène la vie des étudians d'Upsal et rompait, du coup, avec toutes les traditions. De la vie d'étudiant, telle que la célèbrent les chants nationaux, entourée dans l'imagination populaire de tant de poésie, faite de gaîté, d'enthousiasme, il ne reste presque plus trace dans ces nouvelles. C'est un lamentable tableau de désillusions précoces, de scepticisme juvénile, de lutte pour la vie, de tristes capitulations morales devant l'écrasant matérialisme de l'existence, de l'écroulement des ambitions dans la débauche et la paresse. Non que ce tableau soit absolument fantaisiste et les types de pure imagination. Au contraire, ces types sont parfois si frappans de ressemblance, qu'il n'était pas difficile aux initiés d'en reconnaître les originaux. Mais ce que l'on peut dire, et c'est toujours là qu'il faut en venir avec les œuvres de ce genre, c'est que ce n'est pas toute la réalité : c'en est, tout au plus une partie, la partie la moins intéressante, rehaussée seulement par le coloris et par la vigueur de la mise en scène. Tout le reste de la vie d'étudiant, le travail intelligent, les saines ambitions, le succès

légitime, la gaîté de la jeunesse, tout cela était à dessein laissé dans l'ombre.

Un type bien vrai et aisé à reconnaître, c'était l'étudiant inamovible, qui, arrivé à l'université à l'âge de dix-huit ans, y végète encore à trente-cinq. Il ne s'est jamais présenté à aucun examen, mais il connaît les meilleurs endroits pour boire et manger et aussi les mille façons de « carotter » son prochain ; il se fait mettre à l'hôpital chaque fois que son gousset est vide et que tous les autres expédiens ont manqué leur effet. A l'hôpital, on est au moins nourri et pas trop mal couché. Il y a encore l'étudiant *paria*, qui a appris par expérience que le succès aux examens est bien plus un problème économique qu'une question de travail et d'application ; que le loyer, le couvert, le chauffage, les inscriptions et la contribution à la caisse de sa *nation* y jouent un rôle autrement important, que l'application et l'étude. En fin de compte, il prend la résolution de demander à être exonéré de la contribution annuelle à sa *nation*. Mais, froissé de la façon dont cette dispense a été votée par ses camarades, — à une faible majorité et après des remarques blessantes, — il rompt avec sa *nation* et vit en *paria*, sans attaches ni camaraderies. Et il y a enfin le pauvre petit étudiant bossu qui, dans la simplicité de son cœur, voulait vivre « d'abnégation et de courage, » avec la bourse de deux cents couronnes qu'il avait obtenue ! La fin du semestre approchait ; la bourse était dépensée jusqu'au dernier sou ; et le malheureux étudiant devait encore se présenter à la licence. Il avait même dû, à son désespoir, recourir au « clou », où sa montre était restée accrochée ; mais le produit de cette visite ne lui avait guère profité, car à la porte du mont-de-piété des camarades l'attendaient et l'avaient entraîné de force au café pour fêter la « récolte » : il était rentré sans un sou. Son bois était épuisé ; il ne pouvait plus étudier qu'au lit, pour maintenir un peu de chaleur dans son pauvre corps. La veille même des examens, on l'y trouva évanoui, effondré sur un gros traité de physique. Depuis quarante-huit heures, il n'était pas sorti et avait oublié de manger.

Comme contraste, nous passons maintenant au tableau de la pension tenue par une veuve de pasteur, dans la grande maison en bois, sur les hauteurs, loin du bruit et des distractions de la ville basse. Douze étudians, pensionnaires de la digne matrone, y mènent la *vie de famille*. Les soirées s'y déroulent dans le salon de la brave dame, autour de la jeune nièce, musicienne et coquette, que tous courtisent et que tous aiment, chacun à sa façon, au milieu du chant, des lectures en commun, des tournées de petits verres, de la chasse à l'album où se trouvent les différens portraits de la belle.

Pendant le jour, on se réunit dans la chambre de l'un ou de l'autre, on se livre à d'interminables parties de cartes ou à d'éternelles discussions devant des bocks de bière, dans des nuages de fumée. Telle est la vie de nos douze pensionnaires, que leurs parens, là-bas, croient penchés sous leurs lampes, se bourrant de science. Ceux qui voudraient se mettre au travail en sont empêchés par les autres, car dans le nombre il y en a toujours qui ne travaillent pas et qui ne veulent pas être seuls à ne rien faire. Et ainsi le temps se passe, et l'on ne fait rien qui vaille, et les examens s'ajournent de semestre en semestre.

La scène de l'enterrement de l'étudiant en médecine, la forte tête de sa classe, est décrite aussi avec une remarquable puissance d'expression. Réunis auprès de la tombe, piétinant dans la neige glissante, sous les arbres couverts de glaçons qui brillent au soleil, on voit le groupe des étudians de la *nation* assemblés autour de leur étendard drapé de crêpe et chantant les hymnes funèbres ; on voit le jeune pasteur, debout devant la tombe, parlant tête nue, sa barbe blonde scintillant sous le givre, son haleine, visible dans le froid de l'air, scandant chaque période de son discours.

Le tournoi poétique au club des étudians fournit encore à M. Strindberg l'occasion de ridiculiser le romantisme qui persiste toujours chez quelques jeunes gens des universités. Le poète idéaliste qui croit encore au Noble, au Beau, au Surnaturel, à l'Ame scandinave, qui chante en vers lyriques : *Les sentiers fleuris qui s'ouvrent devant nous*, est mis en déroute par un charivari de cris et de hurlemens. Des acclamations au contraire accueillent la réponse du réaliste, qui célèbre, en parodiant le lyrisme de son concurrent, la façon de bien dîner sans payer son écot; de tromper la logeuse; et d'éviter le départ pour la province, en ne passant jamais les examens de sortie. Ces plaisanteries d'étudians n'ont rien de bien sérieux, ni rien d'insolite. Les étudians sont en cela partout les mêmes, que ce soit à Upsal, à Heidelberg ou au quartier Latin.

Ceux des étudians qui terminent brillamment leurs études et quittent l'Université avec honneur, ceux-là mêmes servent de prétexte à son pessimisme. Témoin la dernière nouvelle de la série: *La Promotion au doctorat*. La veille de la cérémonie du couronnement des docteurs, il y a grande réunion dans le jardin de la *nation* d'Ostrogothie. L'élite de la société universitaire s'y trouve réunie; il s'agit de préparer les couronnes de lauriers qui seront décernées aux candidats de la promotion. Les futurs docteurs, *Primus* et *Ultimus*, sont là, entourés de leurs parens et amis. L'éblouissante fiancée du premier, la jolie sœur du second font

les honneurs. De grands lauriers, empruntés au Jardin botanique, fournissent les feuilles avec lesquelles les dames tressent les couronnes doctorales.

Primus est grand et blond, avec des traits élégans et fins; la figure d'un jeune dieu du Walhalla. Il porte, en effet, un grand nom et a fait bon usage de ses années d'étude. La veille même, il a triomphalement soutenu sa thèse sur : *les différentes époques de la Poésie provençale jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire.* Demain, au banquet de la promotion, il portera — en vers, selon l'usage — le toast *à la Femme.* Il en récite à cette heure des fragmens, avec la fière allure d'un troubadour, et il accueille les applaudissemens des petites mains gantées avec la galanterie d'un chevalier du moyen âge. Il plie le genou devant sa fiancée pour lui laisser essayer la couronne qu'elle vient de tresser. On dirait une scène de quelque cour d'amour. *Ultimus* a le teint mat et les traits fortement accentués, les cheveux presque noirs; sa figure dénote une grande énergie. Il est arrivé grâce à une volonté de fer, à un travail acharné. Sa thèse doctorale : *Les phénols ramenés à la formule* $C_{12} H_5$, a été fort appréciée. Elle fait sourire sa sœur et toutes les dames s'en moquent : c'est si drôle $C_{12}\ H_5$! Mais les hommes de science ont jugé que cette thèse au titre ridicule dénotait toutes sortes d'aptitudes spéciales; et ils sont unanimes à prédire au jeune chimiste un brillant avenir dans l'industrie. Demain, il devra dire en latin le toast au *Rector magnificus* qui présidera à la promotion. C'est un honneur insigne, qui montre le cas que font de lui les autorités universitaires.

Après nous avoir ainsi présenté ses deux jeunes candidats, M. Strindberg nous raconte leur histoire passée et future. C'est une histoire bien triste. L'un, le galant troubadour, a contracté, durant son stage à l'université, une maladie qui le fera mourir fou à Naples. L'autre a contracté des dettes afin de pouvoir finir ses études: elles pèseront sur lui toute sa vie et l'obligeront à accepter une place dans une fabrique de porcelaine pour faire face à ses engagemens.

Maintenant, que faut-il conclure de tout cela? Que la jeunesse à Upsal est absolument corrompue? que les étudians y mènent une vie de débauche et de paresse? que personne ne passe ses examens? et que tous sortent de leurs études l'esprit et le cœur amoindris? Nullement! Les faits établissent le contraire. Ces types d'étudians que nous présente M. Strindberg sont réels en eux-mêmes; ces scènes qu'il retrace peuvent être vraies, mais tout cela ne prouve rien: c'est le petit côté du sujet que l'auteur s'est proposé de nous faire connaître. Le reste, qui demeure dans l'ombre, nous ferait une tout autre impression.

A la suite de ces *Nouvelles universitaires*, qui soulevèrent contre lui de grandes indignations et lui attirèrent de sévères critiques, mais qui n'en furent pas moins un succès littéraire, M. Strindberg s'essaya à la fois dans le roman et le drame naturalistes. Il produisit coup sur coup le *Cabinet rouge* et *Maître Olaf*, qui comptent parmi ses œuvres les plus importantes et qui établirent définitivement sa réputation d'écrivain.

Le Cabinet rouge est un roman des plus intéressans, en dépit des violences de langage, des exagérations et des tendances agressives qui nuisent à la justesse du récit. Il met en scène le monde artistique et littéraire de Stockholm d'il y a vingt ans, toute une bohème que M. Strindberg a connue de très près.

C'était une bohème spéciale, bien éloignée de la bohème dorée des grandes capitales, bien différente aussi de la bohème classique, dont la légende a pénétré un peu partout, cette bohème gaie et insouciante que l'amour de l'art, la gaîté, la jeunesse consolent des mécomptes de la vie. C'était une bohème active, besogneuse, en guerre ouverte avec les idées et les formes régnantes, les principes conservateurs, le piétisme artificiel et l'art académique. Elle menait une lutte terrible, réduite à tous les expédiens, toujours aux abois, coudoyant le peuple sans se confondre avec lui, grâce à son mépris pour les résignés et à l'immensité de ses prétentions. Socialiste en politique, naturaliste en art, elle était surtout sceptique et cynique, avec un curieux mélange de libéralisme exalté et de sécheresse matérialiste, d'altruisme dans les idées et d'égoïsme dans la pratique de la vie quotidienne.

C'est ce monde étrange que M. Strindberg fait revivre dans son roman. *Le Cabinet rouge* est simplement le salon, meublé de rouge, d'un grand café de Stockholm où cette bohème avait coutume de tenir ses assises. L'épigraphe du livre, empruntée à Voltaire : « Rien n'est si désagréable que d'être pendu obscurément, » indique assez les tendances des héros de M. Strindberg. Ne pas être « pendus obscurément », faire parler d'eux à tout prix, voilà l'ambition de tous ces peintres, acteurs, journalistes, hôtes accoutumés du *Cabinet rouge*. M. Strindberg nous fait assister aux péripéties de la lutte qu'ils soutiennent contre la misère, lutte dans laquelle les belles théories cèdent souvent à l'anxieuse préoccupation du repas du soir. Il nous initie aux essais littéraires de Falk, le journaliste humanitaire; aux débuts dramatiques de Renhielm, l'aristocrate fourvoyé sur les planches; aux tentatives artistiques des peintres Sellén et Lundell, du sculpteur philosophe Montanus; aux déclamations sibyllines du socialiste Tyberg; aux spécula-

tions véreuses du banquier Niklas Fack et du jeune israélite Isaac Lévi.

Est-il besoin de dire que tous ces personnages sont vaincus par la vie? A l'exception du banquier chrétien et de son acolyte juif, qui n'ont jamais eu d'autre idéal que leur intérêt personnel et qui l'ont bien servi, tous succombent en abjurant leur idéal, bien conformes en cela au pessimisme de M. Strindberg, qui aime à prêter à ses héros de grandes aspirations pour les faire tomber de plus haut. M. Strindberg est surtout sévère pour la femme. On verra tout à l'heure comment ses idées à ce sujet se sont développées jusqu'à la haine la plus farouche. Mais déjà dans ce roman M. Strindberg ne fait pas la part belle à ses héroïnes. Il est vrai que dans cette société de bohèmes la femme ne pouvait manquer de jouer un rôle plutôt accidentel. Des modèles qui posent pour des peintres, des filles qui apparaissent aux soupers de la bande les jours où l'un ou l'autre des bohèmes a pu se procurer quelque argent, voilà, en somme, de quoi est faite la clientèle féminine du *Cabinet rouge*. L'auteur y a cependant fait figurer deux femmes qui ont un caractère plus déterminé : ce sont l'actrice Agnès Rundgren, la femme indépendante; et la femme du banquier Niklas Falk, la bourgeoise ambitieuse.

Agnès Rundgren est une blonde aux yeux bleus, à l'air virginal, au doux sourire qui cache, sous sa candeur apparente, une âme inquiète, fausse, égoïste et méchante. Elle fait le mal d'instinct, sans s'en inquiéter ni même s'en douter. Elle est entrée au théâtre, sur la recommandation de Falander, le grand acteur à la mode, dont elle est la maîtresse. Renhielm, le fils de famille qui s'est fait acteur dans l'intention de « vulgariser » le grand art, la voit et aussitôt devient amoureux d'elle. Il l'aime en naïf, en idéaliste, la croyant telle que son rêve l'a faite, avec l'ardeur aveugle de son âme enthousiaste et candide. Ils sont fiancés, ils se marieront dès que leur situation le permettra. Falander a, en vain, tâché d'ouvrir les yeux au jeune homme. Malheureusement la position du jeune couple ne s'améliore guère au théâtre. Un directeur jaloux les laisse languir dans des rôles secondaires et leur fait subir toutes sortes d'affronts. Ce vilain homme poursuit Agnès de son amour et se dépite de voir qu'elle lui préfère son pensionnaire. Il propose enfin à Agnès une *solution* en lui mettant le marché à la main. C'est pendant une tournée de la troupe en province; on doit jouer *Hamlet*. Le directeur fait entrevoir à Agnès le rôle d'Ophélie pour elle, celui d'Horatio pour Renhielm.

— Ma foi, tant pis! c'est la fatalité qui le veut, se dit-elle. Pourquoi le monde est-il si méchant, la vie si mal faite? Et elle

accepte la *solution*. Mais au moment où tout semble s'arranger à merveille, un garçon d'hôtel jase; on épie Agnès; et tout est découvert.

Dans un paroxysme de fureur, Renhielm tente d'abord d'étrangler sa fiancée, puis il s'enfuit, quitte la ville, renonce pour toujours au théâtre. Agnès Rundgren abandonne, elle aussi, le théâtre; mais elle n'a perdu ni son regard de candeur ni son sourire caressant. Elle reparaît, sous le nom de Béda Petterson, comme dame de comptoir au café de Naples, dans le faubourg du Sud, à Stockholm. Et là, c'est Arvid Falk qui s'éprend d'elle à son tour. Encore un rêveur qui apprend à ses dépens ce qui se cache de perfidie derrière ce clair regard et ce sourire enchanteur. Arvid Falk, c'est le favori de M. Strindberg. On voit que c'est surtout pour lui qu'il écrit, que ce sont ses aventures qu'il tient à nous raconter. C'est que ses aventures rappellent la vie de M. Strindberg lui-même, et une fois encore ce sont les traits de sa propre personnalité qu'il a voulu incarner dans son héros.

Dégoûté de l'égoïsme de l'administration, des vues étroites de la bureaucratie, Arvid Falk renonce à sa place d'employé de ministère pour entreprendre dans la presse une campagne libérale, et revendiquer les droits des déshérités de la vie. Mais il arrive bien vite à constater le néant de toute chose. Le directeur du journal radical auquel il offre ses services le congédie poliment avec un refus, après avoir pris note des idées de réforme administrative qu'il lui développe, des données recueillies par lui, — renseignemens qu'il utilise lui-même le lendemain dans un article qui fait sensation. Les éditeurs auxquels s'adresse ensuite Falk lui offrent des marchés qui répugnent à sa conscience. Un d'eux l'engage à écrire un roman qui propagerait l'idée des assurances sur la vie, et qui serait publié aux frais des compagnies d'assurances. Un autre lui propose d'écrire la vie d'un ecclésiastique en vue, d'après un copieux mémoire fourni par ce saint homme lui-même. Enfin de dégoût en dégoût, de chute en chute, le voilà brouillé avec la presse, honni de la gent de plume, en guerre avec l'humanité, et, par surcroît, mourant de faim.

Du moins il lui reste l'amour. Il aime Béda Petterson. Il passe maintenant toutes ses soirées au café de Naples, assis près du comptoir. C'est le centre de sa vie. — « Pauvre Falk! dit le peintre Sellén à Montanus, un jour qu'ils quittaient ensemble le café de Naples, il est en train de percer sa première dent! C'est bien douloureux, et cela donne toujours la fièvre. Mais on ne devient pas homme sans cela; Falk est seulement très en retard, comme tous les naïfs. » Et l'inévitable arrive. Un jour la dame du comptoir

disparaît avec un riche habitué du café. Falk est anéanti, ce dernier coup l'a brisé. Il a touché tous les bas-fonds, il a connu toutes les misères : désormais il est mûr pour toutes les bassesses de la vie. La fin de son histoire nous le montre revenu de ses idées humanitaires et réconcilié avec la société. Il a renié tous ses principes, abjuré la foi de sa jeunesse. Renégat du libéralisme et de la réforme sociale, il sert de nouveau le pouvoir dans la perception de l'impôt, méprisant tout le monde, et se méprisant lui-même par-dessus le marché.

En contraste avec cette figure de rêveur découragé du rêve. M. Strindberg a représenté le frère aîné d'Arvid, Niklas Falk et sa femme. Lui, c'est l'homme d'affaires égoïste et avisé, servant les dieux du jour, avide de jouissance et de considération mondaine, sans morale et sans scrupules, à qui tout réussit. Il a commencé par frustrer son frère d'une bonne partie de l'héritage paternel, tout en se donnant les apparences de lui venir en aide par des avances d'hoirie. Il prête son argent, par l'entremise de Lévi, à des taux usuraires, et tous les officiers de la garde sont ses débiteurs. Quittant enfin sa boutique de la rue de la Reine, le voici banquier. Il fonde des compagnies d'assurances et des asiles pour les pauvres. Il trône à la Bourse, reçoit des ministres à sa table, est décoré de la croix de Vasa et vise à la députation.

Sa femme l'aide dignement en tout cela. Désunis en ménage, se détestant cordialement, vivant chacun de son côté, ils s'entendent à merveille pour jeter de la poudre aux yeux. Paresseuse, indolente et égoïste, Mme Falk se montre d'abord très passionnée pour les idées d'émancipation de la femme, ces idées ayant cours, comme les idées démocratiques de son mari, dans le milieu où vivaient alors le boutiquier et sa femme. Elle se fait pieuse, et patronne de bonnes œuvres lorsque, plus tard, « le banquier » se crée des relations plus mondaines dans des cercles religieux et conservateurs. Elle est alors infatigable pour organiser chez elle des réunions de dames, présidées par l'éminent prédicateur du jour, le pasteur Skare. C'est là qu'est imaginé et fondé l'*Asile de Bethléem* pour enfans pauvres, que le banquier dote magnifiquement « à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son heureux mariage. » Seulement ladite donation se trouve consister en actions d'une compagnie d'assurances maritimes, dont Falk est le directeur. Peu de temps après, cette compagnie fait faillite, entraînant ses actionnaires dans sa ruine, et l'Asile de Bethléem doit liquider. Mais l'astucieux banquier a su passer la main au moment propice, et faire du même coup une bonne œuvre qui lui vaut la croix. Alors sa femme change de batteries et va

visiter les pauvres à domicile. Nous la voyons distribuant des « paroles de l'Évangile » sous forme de petits traités illustrés et de bons de soupe, dans les quartiers perdus de la ville. Mais ni les bons de soupe ni les versets de la Bible ne remédient à l'incurable sécheresse de ce cœur de femme.

Tel est, en résumé, ce premier roman de M. Strindberg. La thèse qui s'en dégage est à peu près celle des *Soutiens de la société* d'Ibsen, de la *Faillite* de Biörnson : la corruption secrète de ceux qui jouissent de la considération du monde, des membres respectés de la société; la ruine sociale de ceux qui ne se contentent pas de la morale courante, du bien apparent, et qui essaient de conformer leur gré à un idéal plus élevé. D'un côté, mensonge, convention, apparence ; de l'autre tâtonnemens, vaine recherche de la vérité et de la beauté. Le roman intéresse par l'intensité de vie dont sont animés les personnages, par la vigueur des scènes décrites et l'étrangeté du milieu spécial où elles se passent. Mais de graves défauts détruisent en partie l'effet de ces rares qualités : le ton doctrinal de l'auteur, l'exagération de ses critiques, sa manie polémique qui à tout instant envahit le récit et ne manque jamais de le refroidir.

Le drame historique de *Maître Olaf*, écrit plusieurs années avant le roman que nous venons d'analyser, mais qui ne fut joué pour la première fois qu'en 1881, constitue la première apparition du naturalisme sur la scène suédoise. C'est d'ailleurs toujours le naturalisme particulier à M. Strindberg, le naturalisme à thèse, procédant par symboles, comme l'individualisme de M. Ibsen. Sous les traits du roi Gustave Vasa, du réformateur Olaus Petri, du révolutionnaire anabaptiste Gerdt, qui ont réellement figuré dans les événemens de la Réformation, M. Strindberg a voulu représenter et nous faire entrevoir les agens du nouvel ordre social qui se prépare à succéder au nôtre.

Dans les confessions du *Fils de la servante* dont nous avons déjà parlé, M. Strindberg nous explique comment il a conçu l'idée de ce drame et comment il l'a réalisée. D'abord, s'il a choisi la forme dramatique, c'est parce que « le drame est la forme littéraire qui permet le mieux de tout dire et qui donne à l'idée le plus de relief. » Les hardiesses y semblent plus hardies; les contradictions sont plus aisément admises. Et pour peu qu'on ait fait sentir ce qu'on voulait, on est dispensé de conclure. D'un autre côté, comme cadre de son drame, l'auteur a choisi l'époque de la Réformation en Suède, c'est parce que « c'est le moment de la rupture avec le dogmatisme du passé, l'aurore des idées nouvelles, d'une morale appropriée au temps. » Par la bouche de personnages

du passé, il peut ainsi proclamer les vérités de l'avenir. Avec Olaus Pétri, le chercheur de l'idéal nouveau, il sera idéaliste, pour montrer quel est l'idéal vers lequel tend à cette heure l'esprit humain; avec le roi Gustave Vasa, qui ramenait tout à la réalité du moment, il sera réaliste, pour faire ressortir l'état intime de cette réalité; avec l'anabaptiste Gerdt enfin, qui voulait faire table rase de tout ce qui existait, pour permettre l'avènement d'un régime nouveau, avec celui-là il se fera anarchiste, afin de montrer qu'il faut détruire la domination de l'idée ancienne, pour que l'idée nouvelle puisse se faire jour. L'évêque Brask représentera la vérité ancienne, qui était vraie jusqu'au moment où la vérité moderne est venue prouver qu'elle ne l'était plus. La morale étant, comme toute chose, en voie de développement, devient absurdité et tyrannie dès qu'on la rend immuable. Olaus Petri, en se mariant, péchait, comme prêtre, contre la morale ancienne : il se conformait à la nouvelle, et frayait le chemin à celle de l'avenir. La sécularisation du mariage devait précéder le mariage libre.

Avions-nous raison de dire que le naturalisme suédois, de par les qualités mêmes de la race, ne pouvait manquer d'être un naturalisme à outrance, et d'aller d'un bond aux conséquences extrêmes? Le fait en lui-même ne lui suffit pas; il veut l'admission intégrale du principe, et donne hardiment, résolument la satisfaction des penchans naturels pour base unique à la morale. Il taxe impitoyablement d'idéalisme suranné, de tyrannie piétiste, toute velléité de mettre l'intérêt social et la moralité publique au-dessus de cette liberté individuelle. M. Strindberg accuse le « piétisme officiel » de son pays d'entraver le progrès naturel. D'après lui, les penchans individuels règnent déjà en maîtres dans le monde civilisé, et il s'indigne de ce que les lois ne reconnaissent pas encore leur suprématie. L'amour libre n'est-il pas déjà plus général, dans nos mœurs, que le mariage? Mais le mensonge et la convention continuent d'opprimer la nature.

Il en est de même de la famille. Ce qui survit encore de son ancienne conception n'est que préjugé ou mensonge social. La piété filiale, l'autorité des parens, sont choses du passé. Le culte de la mère, comme le culte de la femme, sont des vestiges de l'ancienne *Mariolâtrie*, qui inspira la Renaissance et que renversa la Réformation. Le respect exagéré de l'autorité paternelle est un vieux reste du droit romain, qui doit disparaître, comme ont disparu le culte des morts et la dévotion aux cendres des aïeux. La tyrannie de l'autorité des parens est symbolisée, dans *Maître Olaf*, par le caractère et le rôle de la mère du réformateur, qui veut, « dans

le cercle étroit de ses droits de mère », étouffer l'essor d'une grande œuvre. Tout en elle s'oppose à la mission de son fils. Elle est incapable d'apprécier la grandeur de cette mission, la valeur de l'œuvre d'émancipation que prépare *Maître Olaf*, et elle abuse de son autorité maternelle pour essayer de l'en détourner. Ramenant tout à sa propre raison, ne comprenant rien de son fils, pas plus sa doctrine que ses actions, elle traite le réformateur d'Antechrist. A tous ses raisonnemens elle répond :

— Crois-tu que j'aie pu vivre toute ma vie d'un mensonge, d'une erreur?

— Ce n'était pas une erreur, réplique Olaf : c'en est devenu une, comme peut-être un jour la vérité que je prêche en deviendra une, à son tour!

De même, lorsque la mère trouve son fils reconduisant la prostituée qui s'était réfugiée chez lui, et qu'il a arrachée à la fureur du peuple, elle recule d'horreur. Elle n'entend pas que c'est avec les paroles même du Christ que son fils congédie la malheureuse : « Va, et ne pèche plus. Les hommes ne te pardonneront pas, mais Dieu t'a pardonné! »

Plus tard, lorsque Christine est devenue la femme d'Olaf, la mère éprouve devant elle ce même sentiment de répulsion, et l'accable d'injures. Jusque sur son lit de mort, elle cherche à détourner son fils de sa mission, si bien qu'il s'écrie :

— Ma mère, ayez pitié de moi! La prière d'une mère ferait abjurer sa foi à un ange du ciel. Mais je ne *dois* pas céder, je ne *puis* pas reculer!

Et la vérité triomphe par la désobéissance filiale.

Seule Christine, qui a vaincu le préjugé en épousant Olaf, le prêtre, et en le conduisant ainsi à la réalisation de la nouvelle morale, seule elle ose dire à la mère la vérité franche : — « De quel droit voulez-vous exiger de lui ce sacrifice? Est-ce parce que vous lui avez donné la vie? C'était simplement votre destinée. En l'accomplissant, vous avez rempli votre mission sur terre. La sienne commence là où finit la vôtre. N'enchaînez pas le présent au passé. » Mais Christine elle-même ne demeure pas longtemps à la hauteur de sa mission d'épouse, et devient vite un obstacle à l'œuvre du réformateur. Guidée par son amour, elle a d'abord semblé le comprendre et elle s'est sentie fière de combattre à ses côtés. Mais, plus tard, devant les réalités de la vie, maudite par la mère de son mari, traitée par le peuple en prostituée, elle faiblit, son esprit s'assombrit, elle doute d'elle-même et d'Olaf; elle est jalouse des grandes idées qui absorbent l'apôtre et le séparent si entièrement d'elle; au lieu d'une compagne, d'un soutien dans la

lutte, elle devient pour lui une préoccupation de plus au milieu de tant d'autres, une cause nouvelle de découragement. Le malheureux est obligé de faire deux parts de sa vie; une pour elle, une pour la mission à laquelle il s'est voué. Ainsi maître Olaf reste seul dans la vie, n'ayant d'autre appui que sa conscience et la puissance de ses convictions.

Le roi hésite encore à le suivre. Il symbolise l'autorité du pouvoir, et le pouvoir est « toujours lent à percevoir la valeur de l'idée nouvelle, tout en la réalisant à son profit dès qu'elle s'est imposée. » Le peuple, lui, a d'abord acclamé Olaf. « Les masses sont ainsi faites, elles suivent docilement chaque nouveau meneur. » Mais ensuite, quand les prêtres ont eu le temps d'agir, la foule, oubliant ses premiers enthousiasmes, a ramassé des pierres pour lapider le prédicateur. Et Gerdt, l'anabaptiste, qui veut faire servir le mouvement de réforme religieuse à une révolte contre le roi, à une révolution sociale, prête d'abord son appui au réformateur; mais c'est pour l'appeler ensuite *apostat*, parce qu'il se refuse à transformer en une attaque contre le roi le mouvement d'émancipation spirituelle auquel il travaille. Cependant Olaf reste fidèle, envers et contre tous, à son idée, et, grâce à sa persévérance, la vérité triomphe. Le roi se rallie; le révolutionnaire se soumet, — en réservant l'avenir, — et le réformateur a gain de cause.

Il faut ajouter que les personnages de ce drame singulier ressemblent très peu aux personnages historiques dont ils portent les noms. M. Strindberg ne s'est évidemment guère soucié de la vérité historique. Qu'il ait choisi des caractères historiques pour leur faire exposer ses théories sociales, c'était son droit. Mais il va peut-être un peu loin et demande trop à notre crédulité en prenant des figures aussi connues, ayant joué un rôle aussi déterminé, et en leur faisant parler si ouvertement un langage qui n'a pu être le leur. Aussi bien, ce réformateur, qui doute lui-même de la vérité qu'il prêche, est-il non seulement en contradiction avec le caractère bien connu d'Olaus Petri, avec sa vie et ses actes, mais il l'est encore avec la nature même de son rôle. M. Strindberg, qui croit la morale sociale perfectible, peut dire que la vérité d'aujourd'hui sera peut-être l'erreur de demain; mais un tel langage, dans la bouche d'un prédicateur de la Réforme, est absolument invraisemblable.

Dans le développement des deux caractères féminins du drame : la mère et l'épouse, M. Strindberg a encore accentué son mépris de la femme. Elle ne saurait, à l'en croire, s'élever au-dessus d'un certain niveau d'intelligence et de dévouement. Mais,

dans la préface de son roman de *Mariés*, paru en 1884, il va plus loin encore et contre les partisans de l'émancipation de la femme, il soutient qu'elle exerce déjà, dans notre temps, une influence déplorable, aussi contraire à la loi de la nature qu'aux intérêts de la société. C'est le contraire, on le voit, ou l'envers de la thèse d'Ibsen. Aussi, parmi les douze ménages qu'il met en scène dans les *Mariés*, M. Strindberg ne manque-t-il pas une seule fois à nous montrer l'égoïsme inconscient, la méchanceté naturelle de la femme suffisant à produire le malheur de l'homme. Cette idée le préoccupe tellement qu'elle devient chez lui une sorte d'idée fixe. Dans une suite de *Mariés*, publiée en 1886, dans d'autres œuvres plus récentes, cette haine de la femme est encore plus forte. On dirait qu'avec chaque œuvre nouvelle, M. Strindberg, pour peindre les femmes, trempe son pinceau dans un fiel plus âcre. Simplement égoïste et stupide dans *Maître Olaf*, elle devient méprisable dans *le Cabinet rouge*, malfaisante dans *Mariés*, néfaste dans la suite de cet ouvrage, satanique dans *le Père* et absolument ridicule de sensualité et de folie dans *Mademoiselle Julie*. Le lecteur français se rappelle sans doute cette comédie, qui a été jouée à Paris au Théâtre-Libre. Et l'on n'a pas oublié l'effet désastreux produit sur un public français par cette châtelaine, fille d'un comte, fiancée à un baron, qui s'en allait, de propos délibéré, *séduire* à la cuisine le valet de chambre de son père.

Convenons toutefois que dans *le Père*, également connu du public parisien, M. Strindberg a su tirer un meilleur parti de ses théories. Un père entêté et libre penseur, une mère religieuse fanatique et jalouse de pouvoir, se disputent le droit d'élever leur fille, chacun voulant diriger son éducation et former son esprit d'après ses idées. Le père revendique les droits que lui donne la loi; la mère un droit moral supérieur : Berthe est le sang de son sang, la chair de sa chair. Le père peut-il en dire autant? Qu'il en fournisse la preuve! Traitée de ridicule d'abord, cette question finit par agir comme un poison lent et terrible. Cette preuve, où la prendre? comment la fournir? Celle qui seule sait à quoi s'en tenir se tait ou répond par un rire sardonique. Et le doute s'infiltre; et avec la recherche de la preuve apparaît sans cesse plus nettement l'impossibilité absolue de la trouver jamais; et ce doute devient l'angoisse, et la lutte terrible ébranle enfin le cerveau du père. La mère triomphe : elle a atteint son but; elle a terrassé l'homme dans cette lutte des sexes, sur le terrain même de la force et de l'intelligence. Voici son cri de victoire : « Va-t'en maintenant! Tu as accompli ta destinée nécessaire de

mâle et de pourvoyeur : je n'ai plus que faire de toi! Tu as voulu aller au delà; tu n'as pas voulu admettre que mon intelligence fût à la hauteur de ta force : j'ai dû me débarrasser de toi! »

Lorsque M. Strindberg veut bien laisser de côté ses théories et sa polémique, et se contenter de décrire ce qu'il observe, ses œuvres ont une valeur infiniment supérieure : car il sait voir, et il a un vrai talent pour décrire ce qu'il voit; ses personnages, cessant alors d'être des porte-voix, vivent par eux-mêmes et donnent de leur vie une impression plus réelle. On en peut citer comme preuve la plupart de ses nouvelles, et son roman les *Habitans de Hemsö* qu'il a donnés en 1887.

Ces rudes campagnards, mi-pêcheurs, mi-cultivateurs des côtes de la Baltique, nous intéressent par la vaillance qu'ils apportent dans leurs combats contre une nature hostile. Prenons, par exemple, ce qui se passe dans cette ferme des Flod, sur l'île de Hemsö isolée au milieu des flots de la Baltique; à plusieurs milles de la côte. Il n'y a sur toute l'île pas d'autre ferme que celle-là, pas d'autre habitation que cette grande maison rouge, au toit arrondi comme la coque d'un navire retourné la quille en l'air. Du haut du coteau où elle est située, descend vers la mer la grande allée sablée, bordée de chênes, qui aboutit au petit port où sont amarrées les barques de pêche et où se dressent les bâtimens qui servent à sécher et à saler le poisson. Les champs cultivés, les prairies où paissent les vaches et les moutons, indiquent que l'agriculture se partage avec la pêche l'activité des habitans de la ferme.

Depuis la mort du vieux Flod, c'est sa femme, la veuve Flod, qui la gouverne. C'est une petite femme accorte et active, hâlée par le grand air, avec de petits yeux enfouis au fond de la tête. Sans arrêt on la voit circuler de la laiterie à la maison, de la vacherie au poulailler. Son fils Gustave, grand chasseur et grand pêcheur devant l'Éternel, surveille la pêche. Mais c'est Carlsson, le garçon de ferme, le madré paysan du Vermland, qui, de fait, mène la ferme et régente tout le monde. Petit, trapu, tout en angles, énergique autant que rusé, il a fait un peu tous les métiers, laboureur, terrassier, colporteur, forgeron. Il n'y a pas longtemps qu'il est arrivé à Hemsö en guenilles, coiffé d'une casquette crasseuse, d'où pointaient ses cheveux couleur paille, et avec une gourde d'eau-de-vie suspendue à son cou. A l'exception de la mère Flod, qui avait tenu à avoir un aide à la ferme, tout le monde lui a fait grise mine. Mais il a bien vite vu où en étaient les choses, entre cette vieille qui n'entendait rien à ce qui n'était pas ses vaches et ses poules, et ce garçon toujours absent.

Aussi, le lendemain dimanche, lorsqu'on l'a chargé de lire le sermon après les prières, dans le grand livre de prêche qui servait jadis au vieux Flod, est-ce à dessein qu'il a lu les paroles du Seigneur : « Je suis le bon pasteur et je connais mes brebis, et mes brebis connaissent ma voix; j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie mais qui se réuniront à ma voix et il y aura alors une seule bergerie et un seul pasteur. » Tout en lisant, il se disait à part lui : « Me voilà dans la bergerie, je serai ce pasteur : il faut que les brebis entendent ma voix qu'il n'y ait qu'une seule bergerie et un seul pasteur, et il faut que ce soit moi ! »

Et le gaillard a tenu parole. Il a conquis tout le monde, depuis la bonne fermière elle-même jusqu'aux filles de ferme Lotten et Clara, aux laboureurs Rundbeck et Norman. C'est qu'il a vite fait de remettre à flot les affaires de la ferme. Il a renouvelé les cultures, engraissé les terres, rebâti les étables, rétabli la coupe régulière des bois, organisé la vente des produits du sol, et la livraison de poisson à Stockholm. Il a fait plus encore : sur des points culminans regardant la mer, à la lisière de la forêt, il a bâti des villas pour les baigneurs et a prouvé ainsi aux habitans de Hemsö ébahis ce que peut une publicité bien entendue. Des bourgeois de la capitale sont venus louer les hangars peinturlurés en villas et payer, tout l'été durant, les produits de la ferme au prix de la ville. Enfin le malin valet a fait tant et si bien qu'il s'est rendu indispensable; et, se sentant maître de la situation, il a osé élever ses regards jusqu'à la fermière elle-même. Fort de sa position et de ces premiers jalons si heureusement plantés, il a mis à la vieille femme le marché à la main, la menaçant de partir si elle refusait son offre. La fermière, complètement conquise et craignant de perdre un homme aussi nécessaire, s'est empressée de lui donner son cœur et sa main.

Et quelles fêtes alors! quels festins, quelles ripailles huit jours durant!

C'est, au sortir de l'église, la grande kermesse de la noce, à laquelle assistent les fermiers des environs. Ils arrivent dans leurs chaloupes, annonçant leur entrée dans la baie par des coups de fusil, auxquels répondent les hurrahs des habitans de la ferme. Puis c'est l'arrivée du pasteur, qui vient bénir le mariage et ramène le fils mécontent, qui aurait voulu fuir la fête. Enfin le mariage sur l'herbe et le festin sous les arbres se terminent par une bacchanale rustique effrénée.

Mais maintenant voici l'hiver et les côtés sombres de la vie. Les querelles, les jalousies et les haines, la maladie et la mort se succèdent au milieu de l'affreux isolement de cette île entourée

d'une mer glacée, sous les rafales de neige et les incessans orages. Jalousie de la femme, qui surprend son mari avec Clara, la fille de la ferme, haine toujours grandissante entre le mari et le fils, envenimée par une histoire de testament secret et atteignant son comble à la mort de la fermière : toutes ces passions se déchaînent au milieu d'un emprisonnement forcé, d'une vie en commun dans une étroite enceinte. C'est ainsi que se passent les jours de Noël, ces jours où partout on proclame *la paix sur la terre et la bonne volonté parmi les hommes*. Et lorsque enfin la tourmente cesse, que le froid sec survient, que la glace s'est épaissie sur l'étendue de la mer, il est temps de songer à transporter la morte jusqu'à l'église, sur la rive opposée. Ce devoir pieux, les difficultés, les dangers de l'entreprise, font oublier aux deux hommes leurs haines et les unissent dans un effort commun. Le fils fabrique la bière, les filles de ferme ensevelissent le corps, et la mise au cercueil a lieu devant les habitans de la ferme réunis. On place la bière dans une barque légère, liée sur un traîneau que les hommes poussent devant eux, et la périlleuse traversée commence. Mais la tourmente les surprend sur cette mer gelée : les courans ont miné la glace, et elle s'effondre sous les pieds des passagers. Carlsson périt en tombant dans une crevasse qui engloutit aussi le traîneau avec le cercueil. Les autres hommes sont sauvés le lendemain par les habitans de la côte, et le pasteur de la paroisse, qui a conduit le sauvetage, lit la prière des morts sur les flots où reposent les deux corps disparus sous la glace.

Ce roman est de la meilleure manière de M. Strindberg. Dans celui qui l'a suivi, *le Lien de la mer*, paru en 1889, on voit que l'auteur a subi les influences du philosophe allemand Nietzsche, avec lequel il se trouvait en communion sur deux points essentiels : sur le rôle de la femme et sur le droit absolu de l'individu dans l'ordre social. On connaît la philosophie de Nietzsche, ce néo-pessimiste qui a voulu détrôner Schopenhauer. M. Strindberg a tenu à nous faire voir réalisé son idéal de l'*übermensch*, cet aristocrate de la pensée, l'individu-intellect, auquel Nietzsche promet la domination du monde. M. Strindberg nous montre, en la personne d'un inspecteur des pêcheries relégué sur une petite île de la Baltique, cet aristocrate intellectuel, qui s'exerce à vaincre ses sens et ses instincts humains, à triompher des entraînemens du sang et des affinités physiques, pour faire régner en lui la raison pure et les enseignemens de la science positive.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce rapide coup d'œil jeté sur son œuvre, il y a en M. Strindberg un réaliste et un théoricien, un

observateur et un philosophe ; et l'un nous gâte souvent l'autre. La philosophie étouffe l'observation ; la polémique gêne le réalisme. Sa combativité le pousse à des excès de critique, à des intempérances de langage qui nuisent à l'effet de ses récits. Qu'il y ait dans l'œuvre de M. Strindberg, des élémens tenant à la race, on ne saurait le contester. J'ai montré que les influences de race et de milieu devaient le disposer aux extrêmes, aux contrastes, à l'absence de nuances dans les conceptions, comme à l'enthousiasme dans les convictions. Mais on reconnaît en lui, à côté de cette influence, les effets d'un tempérament particulier, amer, combatif, insatiable, porté au pessimisme et à la critique. Aussi les compatriotes de M. Strindberg sont-ils partagés entre l'admiration de son talent d'écrivain et l'irritation que leur causent ses tendances, ses excès et son amertume. Et c'est ce qu'il ne parvient pas à leur pardonner. Son dernier roman, *la Confession d'un fou*, a été écrit en allemand et publié en Allemagne. Il surpasse en violence et en extravagance les plus singulières de ses œuvres suédoises (1).

Ce qu'il a écrit depuis : son livre : *Antibarbarus* — une interminable dissertation sur de prétendues découvertes chimiques prouvant la transmutation des élémens et l'évolution de la matière organique,— ses *Sensations d'un Détraqué*, comme ses communications à la presse sur les révélations de son creuset, tout cela semble dénoter l'appauvrissement d'un cerveau surmené. La folie scientifique a remplacé l'hallucination contre la femme et la manie des persécutions.

O.-G. DE HEIDENSTAM.

(1) Voyez, sur ce roman allemand de M. Strindberg, l'étude de M. G. Valbert dans la *Revue* du 1er novembre 1893.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

L'an dernier, dans la saison d'été, nous avions signalé à cette place quelques symptômes caractéristiques d'un retour prochain d'activité dans le mouvement des transactions internationales, d'un relèvement probable de la courbe, depuis si longtemps fléchissante, de notre prospérité économique. Les prévisions fondées sur ces symptômes se sont assez exactement vérifiées malgré la fréquence des orages politiques dans les derniers mois de l'année. Les courans de l'activité commerciale et industrielle semblent obéir à des forces sur lesquelles resteraient sans action les agitations qui troublent par accident la sérénité de la surface des sociétés. Ils se ralentissent ou s'accélèrent pour des causes plus profondes et lointaines, indépendantes des crises passagères nées des extravagances de la spéculation financière ou des défaillances de la diplomatie.

Durant les mois d'automne et d'hiver, nous avons vu successivement l'Angleterre occuper le monde entier de ses intrigues en Arménie, les représentans des six puissances établir une sorte de siège autour de la Sublime Porte, le président Cleveland faire du misérable conflit anglo-venezuelien l'occasion d'un manifeste tumultueux. Sur le terrain boursier, le krach des mines d'or du Transvaal a ouvert la saison. Nombre de titres ont baissé en quelques jours de cent pour cent, entraînant dans leur reculade les valeurs ottomanes et causant à l'ensemble du marché un ébranlement dont il s'est d'ailleurs assez promptement remis. Des gens du monde, d'autres des fractions du monde, que le bruit de l'or avait attirés chez les financiers, perdaient des sommes fabu-

leuses que beaucoup d'ailleurs oubliaient de payer, ce qui fut cause que la moitié des maisons du marché libre de Paris disparurent.

Cette bourrasque passée, la romanesque aventure de Jameson remit le Transvaal à la mode. On ne parla plus, dans les feuilles, que du magnanime président Kruger, des infortunes peu héroïques des *uitlanders*, de l'arrestation en masse des ingénieurs millionnaires de Johannesburg, de la diplomatie de M. Chamberlain, des aventures de l'homme qui mène la ronde de l'or et des diamans, le maître du pays d'Ophir, M. Cecil Rhodes. Un jour, un télégramme faillit mettre aux prises l'Allemagne et l'Angleterre; John Bull, si on l'eût un peu pressé, allait déclarer la guerre à l'univers. L'Europe a frémi, durant quelques heures, devant la légende de l' « escadre volante ». Elle se remettait de son émoi, lorsque les sénateurs américains, prenant les insurgés de Cuba sous leur protection, commencèrent une mauvaise querelle à l'Espagne, cependant que les Italiens se faisaient battre en Afrique par un monarque noir et sauvage, étrangement frotté de civilisation. Dernier spectacle offert par la lanterne magique de la politique internationale, la Grande-Bretagne s'apercevant que ses démêlés avec l'Allemagne et la guerre d'Abyssinie risquaient de remettre sur le tapis la question d'Égypte, décidait de brusquer les choses en annonçant un matin au monde qu'elle allait, après de longues années de patience, venger le désastre de Khartoum et la mort de Gordon, et reconquérir le Soudan.

De tant d'inquiétudes données par cette succession de faits sensationnels à l'humeur pacifique des populations civilisées, le monde commercial et industriel s'est à peine ressenti. Les affaires, qui avaient commencé à redevenir actives, dans les usines et dans les magasins, n'ont plus cessé de l'être. La reprise s'est accentuée régulièrement, portant un renouveau de vie dans toutes les branches de l'industrie. Les prix des marchandises se sont relevés, les recettes des chemins de fer se sont accrues, les publications douanières ont accusé un grossissement continu du volume des échanges internationaux.

I

Ce revirement est le point capital de la situation économique présente. Il marque le tournant vers une orientation nouvelle après une période prolongée, ininterrompue, d'amoindrissement. Quel que soit l'aspect sous lequel on considère le mouvement commercial pendant les quatre années 1891-1894, exportation ou

importation, commerce général ou spécial, il apparaît en effet qu'un recul considérable s'est produit dans l'ensemble annuel de nos échanges avec l'étranger. Cela n'est vrai toutefois qu'au point de vue de la valeur. La diminution est beaucoup moindre, si même il y a diminution, dans les totaux représentant les quantités et les poids des marchandises et produits échangés. La diminution portée dans les publications douanières et se rapportant à la valeur doit être assignée pour une grande part, sinon pour la totalité, au phénomène général de la baisse des prix.

L'année 1890 avait marqué le point culminant d'une période de relèvement temporaire des valeurs. La dépréciation s'est produite ensuite, très rapide, entraînant la réduction du chiffre des exportations et des importations (1). Admettons, ce que nous donnent à peu près les divers modes de calcul, que les prix aient baissé en moyenne de 15 pour 100 entre 1891 et 1894. Si on relevait de 15 pour 100 les chiffres du commerce extérieur de 1894, on trouverait un résultat très peu inférieur au total de 1891. Cette remarque oblige à reconnaître que si le régime douanier est, à un degré quelconque, responsable de l'affaiblissement du mouvement commercial, il ne l'est que partiellement. Presque dans le monde entier, en Angleterre, en Allemagne, dans l'extrême Orient comme en France, les années 1890 et 1891 ont marqué un apogée pour l'activité du commerce extérieur, et il y a eu, depuis lors, bien que dans des proportions inégales, réaction sur toute la ligne.

Depuis le milieu de 1895, les relevés mensuels des douanes n'ont cessé d'accuser, au contraire, pour l'exportation de nos objets fabriqués principalement (2), mais aussi pour nos autres envois à l'étranger, un progrès considérable sur 1894. Il y a là une raison de plus d'être circonspect dans l'affirmation d'une

(1) La publication des relevés revisés du commerce extérieur de la France en 1894 fait ressortir, d'une façon saisissante, l'influence de la baisse qui se produisit dans les prix pendant le cours de cette année. Les évaluations, portant sur les anciens prix, présentaient 4119 millions de francs à l'importation et 3275 à l'exportation. Lorsque la commission permanente des valeurs de douane eut fixé les prix pour 1894, les relevés nouveaux établis d'après cette évaluation firent apparaître, pour les importations, le chiffre de 3850 millions, et pour les exportations, celui de 3078 millions, soit une différence en moins dans la valeur, à volume égal, de 269 millions ou 6 et demi pour 100 aux entrées, et de 197 millions ou un peu plus de 6 pour 100 aux sorties.

(2) Augmentation, au 31 décembre 1895, de l'exportation des produits fabriqués, sur l'année précédente, 209 millions, sans compter l'accroissement des colis postaux, qui est de 28 millions. L'ensemble des exportations de toute nature a été en accroissement de 310 millions. Les cinq premiers mois de 1896 donnent une augmentation de 193 millions à l'importation et de 69 millions à l'exportation, dont 36 pour les produits fabriqués et 13 pour les colis postaux.

relation de causalité entre le régime douanier et les fluctuations d'activité de notre commerce extérieur. La décadence révélée par les chiffres de 1891 à 1894, heureusement enrayée en 1895, avait commencé sous le régime libéral; elle s'est continuée sous le régime protectionniste, recevant peut-être de l'action de ce dernier quelque accentuation, mais déterminée surtout par l'énergie croissante de la concurrence étrangère. De grands pays, naguère exclusivement agricoles, développent avec une étonnante rapidité des aptitudes industrielles. Des pays nouveaux alimentent l'Europe, à l'heure actuelle, de commandes importantes de machines pour s'outiller eux-mêmes et arriver à se passer du vieux monde. Russie, Chine, Japon auront un jour leurs aciéries, fonderies et hauts fourneaux. On verra, dans le prochain siècle, des industriels français, anglais, allemands, obligés de fonder des usines aux Indes, en Birmanie, au Tonkin, pour lutter contre des confrères à peau jaune. Certains courans de commerce seront supprimés, d'autres s'établiront. Le nouveau tarif douanier a bien certainement commencé par amener un ralentissement dans nos échanges. Il y a eu une période difficile pour nos exportateurs. Mais le relèvement qui s'est produit en 1895 a ranimé les courages. L'industrie française a compris qu'il serait aussi funeste de s'abandonner à un pessimisme débilitant que de s'endormir dans une trompeuse sécurité. La France a été et restera un pays de grande exportation. Tout en s'appuyant sur la base solide du marché intérieur, l'industrie doit redoubler d'efforts pour faire accepter ses produits au dehors. Le commerce a, en outre, dans les productions de l'agriculture, de l'élevage, des pêcheries, des forêts, du sous-sol, une immense variété d'articles d'échange. Il n'en est pas réduit aux fameux bibelots de Paris, comme le voudrait donner à croire certaine légende, aussi mensongère que celle qui veut que tous les Français et Françaises vivant à l'étranger soient exclusivement des coiffeurs, des modistes, des cuisiniers, ou des professeurs courant le cachet : on ajoute aujourd'hui des fonctionnaires, depuis que nous avons reconquis des colonies.

II

De 1890 à 1895 nos relations commerciales ont présenté avec un certain nombre de pays d'Europe et d'Amérique des réductions continues. L'Allemagne par exemple nous a dépossédés du second rang dans la République Argentine, où la valeur de nos envois a baissé, en dix années, de 17 à 10 millions de piastres or. En dehors des causes générales qui expliqueraient ce mouve-

ment de recul, il y a aussi des raisons qui nous sont personnelles, provenant de nos habitudes et de notre caractère, et sur lesquelles ne cessent d'insister les rapports consulaires que publie le *Moniteur officiel du Commerce :* nous produisons des marchandises de qualité supérieure, mais nous voulons vendre trop cher; et de plus, nous manquons d'initiative pour imposer nos marchandises à l'attention des acheteurs.

Si les produits étrangers sont préférés sur tel ou tel marché extérieur aux produits français, bien que ceux-ci soient plus appréciés, c'est que nos concurrens offrent des prix de vente plus bas. M. Raiberti, dans un rapport sur le budget des affaires étrangères, constate ces efforts de nos concurrens commerciaux pour se plier exactement aux goûts et aux exigences du client; pour descendre à des prix de vente toujours plus avilis; pour accorder de plus grandes facilités de crédit, opérer à l'aide d'une représentation commerciale plus nombreuse et plus active. Les rapporteurs de la commission permanente des valeurs de douanes disent également que nous fabriquons trop beau et que nous vendons trop cher.

Il est certain que des remèdes sérieux devraient être appliqués à ces élémens de faiblesse de notre commerce d'exportation. Il règne cependant, sur une de ces causes d'infériorité, un préjugé dont il est équitable de signaler l'inanité. On a pris l'habitude d'attribuer la rapidité avec laquelle nos concurrens gagnaient du terrain sur nous dans les pays étrangers à l'insuffisance technique de notre personnel consulaire, à l'espèce de mépris dans lequel ces agens tiendraient les attributions commerciales de leur emploi : nos négocians, disait-on, n'obtenaient auprès de ces fonctionnaires ni appui, ni renseignemens, et l'on citait, au contraire, avec admiration, les rapports consulaires si nombreux, si documentés, si riches en informations précieuses de toute espèce, publiés chez nos voisins en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, dans la plupart des grands pays étrangers. Ces plaintes, jadis peut-être légitimes, sont devenues une sorte de lieu commun de la littérature courante économique. Il n'est pas rare de les voir surgir encore de temps à autre, comme un cliché bon à reproduire en temps de disette, alors que, depuis plusieurs années déjà, elles ont perdu toute raison d'être. Le plus grand nombre de nos consuls sont en effet aujourd'hui à la hauteur de la tâche qui leur incombe; ils donnent à leurs attributions commerciales toute l'attention, tout le temps qu'elles peuvent légitimement revendiquer; et la collection des rapports que ces agens, dispersés dans le monde entier, adressent au gou-

vernement français sur l'état industriel, commercial et agricole, sur toutes les particularités économiques des lieux où ils résident, peut soutenir la comparaison avec les publications analogues de n'importe quelle nation étrangère.

En théorie, le volume total du commerce international, la somme des échanges entre les divers pays, devrait s'accroître sans cesse, en vertu d'une loi qui repose sur les raisons suivantes : augmentation de la population ; accroissement de la production par le perfectionnement des méthodes dans l'industrie et dans la culture ; extension de la civilisation moderne dans les contrées neuves et dans certains pays de civilisation très ancienne. C'est cependant un fait établi par l'expérience que l'activité moyenne commerciale dans le monde ne présente pas cette régularité de marche ascendante, et procède au contraire par grandes ondulations produisant ces périodes alternées de dépression universelle et d'universelle activité, dont l'irrégularité fait le désespoir des économistes. Il est imprudent d'appliquer à ces grands mouvemens les raisonnemens routiniers. Aucun des remèdes, par exemple, que certains docteurs voulaient employer au traitement de la désorganisation du commerce en 1893 et 1894, les déclarant indispensables et infaillibles, n'a été mis en œuvre. Le commerce n'en a pas moins commencé depuis à s'améliorer de lui-même, manquant ainsi du respect le plus élémentaire à la science économique.

Il faut en outre toujours distinguer soigneusement entre le volume et la valeur du commerce international. Il se peut que le volume reste quelque temps stationnaire, même s'accroisse réellement, tandis que la valeur, par suite de la baisse des prix, tende à diminuer, ce qui a été le cas pendant quatre ou cinq ans. Des deux grandes causes d'abaissement des prix, perfectionnement des méthodes de production et de transport, et surproduction de certains articles, la seconde n'a que des effets temporaires ; elle disparaît par un ralentissement de production, succédant à la surproduction. La première, au contraire, est permanente, ce qui rend difficile qu'après une période prolongée de fléchissement, comme de 1880, ou même seulement de 1890, à 1894, les prix puissent se relever à leur niveau ancien. Pour qu'il en fût ainsi, l'action d'un facteur nouveau serait nécessaire, l'excès de circulation monétaire, métallique ou fiduciaire, la dépréciation de la monnaie par rapport aux marchandises, ce que l'on attend un peu du développement croissant de la production d'or ; et il faudrait que cette dépréciation arrivât à produire, dans le sens du relèvement des prix des marchandises, une force égale à celle

que développe, dans celui de l'abaissement, le perfectionnement des méthodes de production et de transport.

Ces considérations générales, appliquées au commerce extérieur de la France depuis 1890, expliquent l'importance de ce fait que, malgré les diminutions considérables dans la valeur des importations et des exportations jusqu'en 1894, le volume de nos échanges n'a pas diminué et s'est même plutôt accru. Elles font en outre ressortir la grande signification de l'accroissement survenu à la fois dans le volume et dans la valeur, en 1895, et qui a persisté dans les premiers mois de 1896.

III

Il reste d'autre part à constater que l'accroissement est encore faible, et que le même procédé d'examen appliqué aux chiffres du commerce extérieur de pays voisins, nos rivaux, fait ressortir un taux notablement plus élevé, partant plus normal, d'accroissement réel. En 1874, l'Allemagne n'avait encore atteint, pour son étendue, sa richesse, son importance économique, qu'un chiffre modique d'exportations. Il y eut dans les vingt années suivantes une poussée vigoureuse, en sorte que la valeur des exportations de l'empire allemand, dont, il est vrai, la population est supérieure de 25 pour 100 à celle de la France, dépasse maintenant de 15 à 20 pour 100 environ la valeur de nos exportations. Notre pays a donc perdu depuis vingt ans une bonne partie de l'avance industrielle que nous avions alors sur ce voisin.

Le total des importations en Allemagne s'est élevé de 26 600 000 tonnes en 1889 à 32 500 000 en 1895, et le total des exportations de 18 292 000 à 23 830 000. L'augmentation est considérable de part et d'autre. Mais si l'on compare les valeurs à cinq années d'intervalle, on ne trouve plus, à cause de la baisse des prix, qu'une augmentation de 171 millions de marks aux importations et de 238 aux exportations.

De 1894 à 1895 seulement, le volume s'est accru, aux importations, de 564 000 tonnes, et la valeur a diminué de 59 millions. Aux exportations, une augmentation de valeur de 365 millions de marks correspond à une augmentation de volume de 950 000 tonnes (1). Ces résultats font juger de l'amélioration considérable dont le commerce de l'Allemagne a bénéficié en 1895. Quant au rapprochement des quantités entre 1889 et 1895, il présente le témoignage le plus expressif de l'importance de la baisse

(1) D'après les chiffres publiés par le Bureau allemand de statistique, fin janvier 1896.

des prix : 26 600 000 tonnes importées en 1889 ont valu 4 015 millions de marks, et 32 530 000 importées en 1895 n'ont valu que 4 217 millions. Le prix moyen de la tonne a été de 15 marks 10 en 1889 et de 13 marks en 1895, soit, en six années, une baisse de 13,20 pour 100. De même 18 390 000 tonnes exportées d'Allemagne en 1889 ont valu 3 178 millions de marks et 24 millions de tonnes en 1895 ont valu 3 416 millions, soit 17 marks 40 pour le prix moyen de la tonne exportée en 1889 et 14,25 en 1895, écart qui représente une diminution de 18 pour 100.

Les chiffres dont il a été fait usage pour 1895 dans ces comparaisons auront sans doute à subir d'assez fortes rectifications, les valeurs ayant été établies sur le niveau des prix de 1894, alors que le taux général s'est sensiblement relevé en 1895. Il conviendrait aussi d'éliminer des calculs le commerce des métaux précieux pour ne tenir compte que de celui des marchandises. Ces corrections ne modifieraient guère la signification des chiffres ci-dessus. Telles quelles, les données déjà établies suffisent à indiquer la courbe générale du commerce extérieur de l'Allemagne et à faire ressortir le grand progrès qui s'est accompli dans l'état économique de ce pays durant l'année 1895. Une part dans ce progrès revient sûrement à la modification survenue il y a deux ans dans les relations politiques et commerciales de l'empire allemand avec son puissant voisin, l'État russe. En 1893, la guerre douanière avait sinon interrompu tous rapports, du moins notablement réduit le volume des transactions entre les deux pays. La conclusion du traité de commerce germano-russe n'a eu d'effets sensibles que dans les derniers mois de 1894, bien que le traité fût entré en vigueur le 20 mars de cette année. En 1895, au contraire, les Allemands ont pu constater les bienfaits de l'accord, qui se sont traduits surtout par un accroissement remarquable de leurs envois en Russie de fer brut et d'objets et machines en fer et en acier, malgré tout le perfectionnement donné par ce pays à son outillage industriel pendant la guerre douanière (1). La chambre de commerce de Berlin a voulu faire une enquête sur les effets en Allemagne du traité de commerce germano-russe. Elle a éprouvé les plus grandes difficultés à recueillir des renseignemens exacts, les intéressés insistant sur les déceptions qu'ils ont pu éprouver et passant volontiers sous silence les avantages recueillis. Il est certain toutefois que la Russie est redevenue un débouché considérable pour l'Allemagne, qui vend ses produits à

(1) D'autre part, l'Allemagne, en 1895, a importé de Russie 679 000 tonnes de froment contre 21 000 en 1893; 844 000 de seigle contre 8 000, et 623 000 d'orge contre 250 000.

des prix presque toujours inférieurs à ceux que demandent ses concurrens, notamment la France (1).

Le commerce de l'Angleterre s'est amélioré comme celui de la France et de l'Allemagne, en 1895, et sensiblement dans les mêmes proportions, si l'on tient compte au moins des résultats défavorables du premier trimestre de l'année dernière. Dans cette période, en effet, la dépréciation des prix atteignant son maximum, les importations des possessions britanniques dans le Royaume-Uni accusaient un fléchissement de 36 pour 100 et celles de provenance étrangère baissaient de 7,3 pour 100; enfin les exportations de nos voisins pour leurs colonies subissaient une diminution de 15 pour 100; seuls leurs envois aux pays étrangers avaient augmenté, en valeur, de 5 pour 100. Le volume des transactions n'avait sans doute pas réellement diminué de 1894 à 1895, mais le trait caractéristique de la situation était la réduction très forte (plus de 60 millions de francs) des exportations d'Angleterre dans l'Inde, résultat dû au droit de 5 pour 100 établi à l'entrée des cotonnades en ce pays, dû surtout à la concurrence de l'industrie hindoue. Cette déperdition était compensée par l'accroissement remarquable des ventes de l'Angleterre aux États-Unis, l'excédent étant de plus de 80 millions de francs. La réouverture du marché américain aux marchandises européennes à la suite de l'application du tarif Wilson remplaçant le tarif Mac-Kinley de 1890, a été en effet l'un des grands facteurs, comme l'une des plus sérieuses manifestations de la reprise des affaires dans la seconde partie de 1895. L'Angleterre avait éprouvé dès les premiers mois de l'année les bienfaits de cet important changement de politique économique aux États-Unis.

Lorsque les prix commencèrent à se relever d'une si longue dépréciation, le volume des transactions s'accroissant d'autre part, on vit les chiffres du commerce extérieur de la Grande-Bretagne présenter pour chacun des mois de juillet à octobre une augmentation moyenne de 10 pour 100 sur l'année précédente, à l'importation comme à l'exportation. Le mouvement se ralentit ensuite, et l'année 1895 s'est terminée pour l'Angleterre avec un accroissement d'exportation de 250 millions de francs, que l'on peut considérer comme modeste à côté de l'augmentation correspondante de 310 millions de francs pour la France et de

(1) Il ne semble pas, en effet, que le commerce ni l'industrie de France aient tiré, il y a trois ans, tout le parti qu'ils auraient pu de la rupture temporaire des relations économiques entre les deux empires. La Russie cependant a eu le désir de donner aux usines françaises, notamment pour les articles de matériel de chemins de fer, d'importantes commandes. Mais la condition que les prix ne fussent pas supérieurs à ceux des fabrications étrangères, n'a pu, le plus souvent, être remplie.

395 millions de marks pour l'Allemagne, mais qui apparaîtrait bien plus forte si l'on ne considérait que les résultats des six derniers mois de l'année. Le mouvement s'est d'ailleurs largement accentué dans les cinq premiers mois de 1896, période dans laquelle l'accroissement des importations et exportations réunies dépasse déjà un demi-milliard de francs.

Les résultats du commerce extérieur des autres nations de l'Europe occidentale et centrale offriraient sous la variété des aspects accidentels la même orientation générale de mouvement. Quant aux chiffres d'ensemble pour toute l'Europe, ils ont, énoncés en valeur monétaire, atteint leur apogée une première fois entre 1881 et 1884, une seconde en 1890 et 1891. Il y a eu fléchissement depuis 1891 jusqu'en 1894, et une vive reprise s'est produite à partir du milieu de 1895. Si l'on ne consultait que le volume ou les quantités, on trouverait partout, depuis quinze années, un accroissement, plus lent ici ou accéléré là, mais continu.

L'Angleterre, la France et l'Allemagne, qui sont les trois grands pays riches du monde, achètent toujours plus à l'étranger qu'ils ne lui vendent. L'excédent de leurs importations sur leurs envois est considérable. Il atteint 6 milliards de francs en 1895. Si la théorie de la balance commerciale avait, en ce qui les concerne, la moindre signification, ces pays devraient être depuis longtemps ruinés. S'ils n'ont cessé de s'enrichir, c'est que, seuls fournisseurs industriels, au moins jusqu'en ces derniers temps, du reste de l'univers, ils sont par là même, et pour des sommes énormes, ses créanciers. L'excédent d'importations qu'ils absorbent n'est que la représentation en marchandises — c'est-à-dire en richesses vraies — des intérêts annuels que leur doivent les pays, pauvres d'espèces, auxquels ils ont prêté.

IV

L'agriculture n'a point eu part jusqu'ici au bénéfice de la reprise des affaires. Elle continue à exhaler des plaintes par tous les organes dont elle dispose : sociétés départementales, régionales ou nationales, et groupe agricole au parlement. Le 4 décembre 1895 au sénat, le 28 du même mois à la chambre, au cours du débat sur le budget du ministère de l'agriculture pour 1896, nombre d'orateurs ont dépeint sous les couleurs les plus sombres la situation de l'agriculteur français. L'un d'eux a mis le gouvernement en garde contre le péril que « la grande abandonnée ne devînt la grande désespérée. » Un autre a rappelé qu'en 1894, le prix du

blé étant de 20 francs le quintal, le gouvernement avait reconnu que ce prix ne laissait aucune marge de profit au producteur et rendait sa situation intolérable. Que dirait-il aujourd'hui, avec le prix de 19 francs? Certes, il n'y a pas là seulement de la rhétorique; et pourtant le cultivateur français se défend mieux contre les duretés du sort que ne le font les fermiers d'Angleterre, d'Allemagne et d'autres pays voisins Un Anglais, qui est venu étudier sur place notre situation agricole pour la comparer avec celle de son pays, écrivait le 21 février dernier que décidément l'agriculteur de France est moins malheureux que son confrère britannique, et que ce résultat, s'il est dû, pour partie et d'abord, à l'efficacité des bienfaits de la protection douanière, l'est plus encore à une série de causes permanentes, telles qu'une organisation déjà remarquable de l'enseignement agricole, des habitudes d'économie sévère des femmes de nos campagnes, la réunion du double caractère de propriétaire et de cultivateur en une même personne dans le plus grand nombre de cas (1), l'attention minutieuse portée sur les profits secondaires, enfin la pratique de plus en plus répandue de la coopération, le fonctionnement très actif des syndicats agricoles dans toutes les régions de la France.

Au point de vue scientifique, les agriculteurs français ont fait de grands progrès depuis quelque temps. L'exemple est donné, sur des points multipliés, par des hommes intelligens qui trouvent le moyen de réaliser des bénéfices considérables, même par la culture en grand des céréales à bas prix. Les bonnes méthodes se propagent, et la moyenne générale du rendement s'élève. C'est par là que se sauvera notre industrie agricole, et, dans cette industrie, la culture nationale par excellence, la culture du froment (2). Néanmoins, la masse souffre encore, et ses défenseurs ne se lassent pas de réclamer le secours du gouvernement. Ils demandent encore, après le droit d'entrée de 7 francs, un droit de douane

(1) Sur sept millions de Français exerçant la profession d'agriculteurs, plus de la moitié sont possesseurs d'une portion plus ou moins considérable du sol qu'ils cultivent.

(2) La France a récolté, en 1895, 119 millions d'hectolitres de blé (92 millions de quintaux) sur une superficie ensemencée de 6944000 hectares. C'est une diminution de 3 millions d'hectolitres et de 129000 hectares sur 1894, une augmentation de 21 millions d'hectolitres combinée avec une diminution de 42000 hectares sur 1893, qui avait été une très mauvaise année. Le rendement moyen s'est un peu élevé et atteint 17 hectolitres à l'hectare. L'agriculture pourrait certainement augmenter dès maintenant cette production, grâce aux engrais intensifs dont l'efficacité et les modes d'emploi ne lui sont plus inconnus. Mais elle ne saurait être incitée à le faire aussi longtemps que les bas prix actuels ne lui permettront pas la vente avec bénéfice de cet excédent éventuel de production. — Les évaluations du produit de 1895 en froment pour le monde entier font ressortir une réduction variant de 50 à 100 millions d'hectolitres, sur 1894.

gradué qui, partant de zéro quand le cours moyen des marchés français serait de 30 francs le quintal, s'élèverait automatiquement, centime par centime, inversement du cours moyen de nos marchés, à mesure que ce cours moyen descendrait au-dessous de 30 francs (le cours étant actuellement de 19 fr., le droit devrait être de 11 fr.). Ils demandent encore une large diminution des impôts ruraux, le vote du projet de loi du cadenas, la limitation à trois mois de la durée de l'entrepôt pour les blés et farines, l'établissement d'une taxe d'entrepôt de 1 franc par quintal et par mois sur les blés en entrepôt, et une taxe proportionnelle sur les farines; la suppression des entrepôts fictifs, l'observation rigoureuse de la législation sur les admissions temporaires. Ils désirent aussi que les droits de douane soient majorés de surtaxes différentielles selon l'écart du change entre la France et chacun des pays, exportateurs de blé, chez lesquels circule une monnaie dépréciée.

Les pouvoirs publics ne sont pas restés tout à fait indifférens à ces sommations. Le 15 novembre 1895, le ministre de l'agriculture, conférant avec la commission parlementaire des douanes sur le projet de loi du cadenas et sur les modifications à apporter au régime des entrepôts et des admissions temporaires, promettait de demander la mise de ces projets à l'ordre du jour de la Chambre dans le plus bref délai. Mais les amis des agriculteurs et le gouvernement se sont heurtés à une très vive résistance du commerce qui supporte impatiemment les entraves de toute sorte dont on a entouré depuis 1891 sa liberté d'expansion. On sait que le « cadenas » a pour but d'empêcher certaines spéculations sur les marchandises à importer au moment où les Chambres viennent à être saisies d'une demande d'augmentation des droits. Bien que le projet eût surtout en vue les spéculations sur les céréales, il n'était pas, en son premier texte, limitatif, et pouvait atteindre tous les genres de marchandises. Le gouvernement, inquiet de l'opposition du monde commercial, abandonna ce projet pour se rallier à une proposition limitative. La faculté de percevoir immédiatement, quoique à titre provisoire, les nouveaux droits éventuellement proposés ne serait accordée à l'administration des douanes qu'autant que ces droits s'appliqueraient aux céréales ou à leurs dérivés, aux vins, aux bestiaux ou aux viandes abattues.

Le ministre du commerce s'est déclaré d'accord sur la nouvelle rédaction avec son collègue de l'agriculture, et le 19 janvier 1896, celui-ci, parlant à Douai devant la Société des agriculteurs du Nord, soutenait, au nom du gouvernement, la loi du cadenas sous sa nouvelle forme. Le monde agricole a salué avec

une satisfaction qui se comprend aisément l'arrivée au pouvoir de son défenseur attitré, M. Méline, l'apôtre de la politique de la protection. Un important dégrèvement des charges fiscales qui pèsent sur l'agriculture est, on le sait, un des articles essentiels du projet de réforme des contributions directes, actuellement en discussion à la Chambre.

Que le commerce ne soit pas satisfait de la campagne que mènent les protectionnistes en faveur de l'agriculture, qu'il accable des critiques les plus acerbes le régime économique inauguré en 1892, cela n'a rien que de naturel (1). Comment méconnaître, toutefois, dans une discussion où l'impartialité semble singulièrement difficile à atteindre, que le reproche fait au protectionnisme d'avoir tué notre commerce d'exportation a perdu, en 1895, une partie de sa justification absolue, en tout cas son opportunité, puisque, l'année dernière, la valeur de nos exportations a augmenté sur l'année précédente de plus de 300 millions? A cet argument de fait, les libre-échangistes opposent l'assertion, nécessairement hypothétique, qu'avec le régime de la liberté nos ventes à l'étranger auraient pris, après la période de dépression 1892-94, un essor bien plus brillant que celui dont les protectionnistes se montrent si fiers grâce aux chiffres de 1895. Quoi qu'il en soit, la chambre de commerce de Paris a protesté, et avec elle ont protesté les chambres de Lyon et de Marseille, d'autres grandes villes encore, la chambre des courtiers assermentés, puis des associations particulières comme la Société des industriels et commerçans de France. A toutes ces manifestations de résistance, il faut ajouter encore le vote du conseil supérieur du commerce condamnant l'ensemble de mesures successivement adoptées par le conseil supérieur de l'agriculture et par la commission des douanes d'accord avec le cabinet. Le gouvernement

(1) Il est certain que nos grands ports de commerce ont vu le tarif protectionniste agir sévèrement sur les élémens primordiaux de leur prospérité. Le port de Gênes est en progrès, celui de Marseille décline. Prospérité et déclin sont peut-être exagérés dans les publications émanant de la chambre de commerce de Marseille, qui a une propension manifeste à charger le protectionnisme de tous les méfaits du sort à l'égard de notre grand port méditerranéen. Mais il y a des faits indéniables. Le mouvement du port de Gênes a gagné dans les quatre dernières années près d'un million de tonnes; Marseille, dans le même temps, en a perdu près d'un million. Est-ce à dire que ce qui est entré en moins à Marseille est précisément ce qui est entré en plus à Gênes? Non, car notre consul général en cette ville croit savoir que l'augmentation dont Gênes a bénéficié est due, pour moitié au moins, à des importations plus considérables de charbons anglais. — L'Italie est fière de son grand port de commerce. Dans sa détresse, le Trésor y trouve le moyen de se montrer prodigue pour aider Gênes à soutenir la concurrence de Marseille. Aussi le mouvement de la navigation du port italien continue-t-il à s'élever, celui de Marseille à enregistrer de nouvelles pertes. L'écart, en faveur de Marseille qui était encore de 4 millions de tonnes en 1892, était déjà tombé à deux en 1894, et il a diminué encore en 1895.

se trouve pris entre ces deux grands intérêts nationaux, qui, par leurs organes les plus élevés, lui adressent des objurgations si contradictoires.

V

Une des causes principales des difficultés qui se dressent devant l'agriculteur français est l'élévation des salaires des ouvriers agricoles, due à la rareté de plus en plus grande de la main-d'œuvre, qui est elle-même en grande partie l'effet d'un certain mode de diffusion de l'instruction primaire. Il y a des choses qu'il faut avoir la franchise de dire : l'instruction obligatoire a été un des agens essentiels du phénomène que ne cessent de déplorer les économistes, le dépeuplement des campagnes. Mais, si l'on peut formuler ce grief contre l'école primaire, c'est parce que le programme des connaissances que les instituteurs y doivent inculquer aux enfans confiés à leurs soins dans les campagnes, est farci d'ingrédiens propres à développer les aspirations ambitieuses et les rêves chimériques, beaucoup plus qu'il ne contient de ce qui pourrait maintenir et développer chez ces enfans l'amour de la terre. Il n'y a pas d'agriculture dans les programmes de nos écoles primaires, ou du moins il n'y en a pas eu pendant une trop longue suite d'années, et le peu qu'on y en a mis dans ces derniers temps est insuffisant. Les auteurs des programmes n'avaient en vue que de faire du paysan un citoyen selon la formule républicaine et laïque, un électeur très informé sur les rouages du mécanisme politique, c'est-à-dire soustrait à l'influence du clergé et des anciennes classes dirigeantes. Le résultat a été de transformer, par dizaines de milliers, des hommes que l'ignorance d'autrefois eût maintenus simples d'esprit, résignés à leur sort d'enfans de la glèbe, en d'impatiens solliciteurs d'emplois publics ou privés, bayant après les faveurs administratives, ou en compagnons résolus à troquer le labeur écrasant et misérable de la campagne contre les gains réputés faciles et les plaisirs variés de la ville. Inutile d'insister sur ce qu'il advient de l'élément féminin dans cette transformation des gens de nos campagnes par l'école primaire.

Le mal que l'école a fait, elle peut le réparer, à la condition qu'elle donne désormais aux connaissances agricoles le pas sur les prescriptions du catéchisme civique. Aux enfans des champs elle doit apprendre, avant tout, la bonne manière d'aimer les champs, qui est de les cultiver avec plus d'art, partant avec plus de fruit; elle doit leur apprendre à mieux utiliser le travail des bras en le rendant moins pénible, et à goûter les perfectionnemens de

méthodes, qui seules pourront maintenir le labeur du sol au rang de la plus noble industrie française. C'est surtout par l'école primaire que la nécessité de ces perfectionnemens pourra s'imposer à l'entendement des gens de la culture. Mais il faut encore ici se garder, tout en reconnaissant l'efficacité d'une diffusion de l'enseignement agricole, de lui attribuer des vertus imaginaires, de tomber à cet égard dans des illusions qui constitueraient un nouveau danger. Il faut des chaires d'agriculture, des fermes-écoles, des stations d'analyse et d'expérience, mais pas trop n'en faut. Les pouvoirs publics en viendraient aisément à croire qu'ils ont témoigné pour l'agriculture une sympathie assez vive par une multiplication bruyante, accompagnée de grands discours sonores, de ces créations faciles et peu coûteuses. Le trésor s'en tirerait aisément avec quelques centaines de mille francs. On avait pris depuis plus de quinze années déjà, bien d'autres engagemens qui n'ont jamais été acquittés. Ne devait-on pas réserver exclusivement à l'agriculture le bénéfice de la première conversion du 5 pour 100 en 4 1/2? et cet engagement ne fut-il pas renouvelé lors de la seconde conversion en 3 1/2 pour 100? On sait comment a été tenue la parole donnée par les pouvoirs publics en ces deux circonstances, bien que la double opération ait réduit de plus de 100 millions l'intérêt que l'État paie à ses créanciers.

VI

La commission royale qui, chez nos voisins d'outre-Manche, poursuit depuis plusieurs années son enquête sur l'état de l'agriculture, a récemment publié non pas son rapport, mais ses rapports, car il y en a un de la majorité des membres de la commission et un de la minorité, sans compter ceux des membres isolés qui n'ont pu s'accorder avec l'un ni avec l'autre des deux groupes. Il s'agit d'ailleurs de rapports provisoires, la majorité alléguant le très long délai qu'aurait exigé la préparation d'un rapport final à cause de la multiplicité des sujets sur lesquels a porté l'enquête. Ces documens n'ont malheureusement pas contribué à dissiper les obscurités de la controverse sur la détresse de l'agriculture anglaise et sur les remèdes à y apporter. Il est juste cependant de reconnaître que la majorité et la minorité de la commission se sont trouvées d'accord sur deux points : la nécessité d'alléger les charges, taxes et dîmes, qui pèsent sur les populations agricoles; et l'opportunité d'organiser un système de prêts publics aux cultivateurs.

Il n'était vraiment pas besoin de si longs et de si minutieux travaux pour découvrir que les fermiers anglais, comme tous les fer-

miers du monde, seraient un peu moins malheureux s'ils payaient moins d'impôts, et qu'ils accueilleraient avec satisfaction toute offre du gouvernement de leur prêter des capitaux pour améliorer leurs terres. Le recours au socialisme d'État, voilà tout ce que cette grande commission d'enquête a découvert de pratique pour le soulagement de l'agriculture! C'est peu. Les cultivateurs avaient d'instinct trouvé ce remède, et s'ils n'en ont pas obtenu l'application plus tôt, ce n'est pas faute qu'ils aient sollicité les pouvoirs publics de leur tendre une main secourable. Malgré les habitudes de *self-government* et de *self-help* de la race anglo-saxonne, ils ont fait entendre, par toutes les voies de l'opinion, qu'ils étaient à bout de ressources et d'efforts et n'attendaient plus le salut que d'une intervention gouvernementale.

Le dernier cabinet libéral était naturellement peu disposé à venir en aide à l'agriculture, mais l'arrivée des tories et des unionistes au pouvoir raviva les espérances des cultivateurs. Le duc de Devonshire fut le premier des membres du nouveau gouvernement qui aborda en public les questions se rattachant à la situation présente et aux perspectives d'avenir de l'industrie agricole britannique. Ses déclarations n'étaient pas de nature à laisser aux fermiers l'illusion qu'ils pussent attendre d'un parlement « sympathique » le secours législatif qui les aiderait à surmonter des difficultés dont leur propre énergie n'a pu venir à bout jusqu'à présent. Une réduction générale des fermages, édictée par une loi du parlement, ne saurait aller sans une réorganisation universelle de toutes les relations économiques. Les charges dont le sol est grevé, si lourdes qu'elles soient, sont, à des degrés divers, en harmonie avec l'état général du pays. Un allégement soudain sur un point, rien n'étant changé ailleurs, risquerait de causer plus d'injustices qu'il ne guérirait de souffrances. C'est une mesure chimérique, impraticable. De même le parlement ne saurait, pour assurer aux cultivateurs une large réduction des frais de transport de leurs produits, contraindre les compagnies de chemins de fer à ne plus exploiter leur propriété à un point de vue commercial.

Le duc de Devonshire tenait ce langage à l'inauguration d'un institut agricole du Midland, entreprise fondée par les efforts combinés des conseils de plusieurs comtés du centre de l'Angleterre et ayant pour objet de donner un enseignement technique sur diverses matières agricoles. L'orateur, faisant l'éloge de cette organisation, déclarait avec vivacité que l'avenir de l'agriculture lui paraissait devoir dépendre surtout de la continuité et du succès des efforts qui pourront être faits pour améliorer ses procédés et substituer l'application des principes rationnels au règne de la

routine. L'agriculture, dit-il, est une véritable industrie, et il est remarquable que, pour des raisons diverses, elle n'ait que si faiblement participé en Angleterre aux avantages que tant d'autres formes de l'industrie ont obtenus de l'application des découvertes scientifiques, et aussi des bienfaits de la coopération que l'on voit à l'œuvre avec un si grand éclat sur le continent, notamment en France. Sans doute les cultivateurs anglais n'ont pas encore nettement la conscience des conditions de la lutte pour l'existence où ils sont engagés. Ils ne font point spontanément tout ce qui serait possible pour sortir du lamentable état de dépression où ils ont laissé tomber leur industrie. Le pays ne pourra que suivre avec sympathie les efforts qu'ils feront pour améliorer eux-mêmes leur situation, et ces efforts constitueront un titre plus pressant à l'assistance du parlement que ne le ferait la dépression agricole par elle-même. Ce langage était la condamnation, par un membre du gouvernement, du socialisme d'État ; une paraphrase du thème : Aide-toi, le ciel t'aidera ; langage viril, mais où l'agriculture anglaise ne trouvait assurément pas les encouragemens qu'elle avait espérés.

Lord Salisbury ne lui a pas donné beaucoup plus, lorsque des membres de la Chambre des communes, partisans de mesures législatives en faveur de l'agriculture, vinrent lui présenter, avant l'ouverture de la session, un long mémoire sur les moyens de parer à la détresse agricole : pensions de l'État pour les vieillards, réduction des taxes foncières, marques d'origine sur les produits étrangers, déclaration de guerre à tous les genres de fraude sur la qualité et l'origine des produits, extension des pouvoirs du Bureau de l'agriculture, etc. Fait à peine croyable, il n'était, dans ce document, fait mention ni du bimétallisme ni de la protection. Le premier ministre couvrit d'eau bénite de cour les délégués de l'agriculture souffrante ; il les assura de la profonde, de l'anxieuse sympathie du gouvernement, parla de la sévérité de l'épreuve que traversait cette grande industrie nationale, insista sur la faiblesse du pouvoir curateur de la législation, et, finalement, promit d'insérer dans les propositions ministérielles de 1896 les mesures qui paraîtraient le plus propres à procurer le soulagement désiré.

Une autre délégation, représentant l'agriculture des comtés orientaux de l'Angleterre, alla porter ses doléances au premier lord de la Trésorerie, M. Arthur Balfour, et au ministre de l'agriculture, M. Walter Long. On sait que M. Balfour est bimétalliste. Il a déclaré une fois de plus, dans le débat qui eut lieu en mars sur une proposition monétaire, ses opinions bien connues à cet égard. S'il dépendait de lui, il tenterait de sauver l'agriculture par

la réhabilitation de l'argent. Mais il ne peut imposer ses vues à ses collègues du gouvernement, et il ne peut faire, par ailleurs, que les bimétallistes ne soient encore en minorité en Angleterre. On recourrait donc à d'autres mesures, mais les délégués devaient comprendre qu'il n'était point au pouvoir de l'État, en tout cas, de rendre la prospérité à une industrie affectée par un ensemble si complexe de causes économiques. L'un des délégués avait déclaré qu'à moins d'une hausse notable du prix des céréales, l'agriculture était perdue sans retour. L'État ne pouvait donner le secours réclamé, et M. Balfour était obligé de reconnaître que le problème était insoluble. Il est à peine besoin de dire quelle impression pénible devait produire une réponse si décourageante. Il serait cependant injuste de déclarer que les pouvoirs publics n'ont rien fait pour les classes agricoles : le parlement a voté un projet de loi relatif à la construction de trains légers dans certains districts ruraux; et, ce qui est plus sérieux, discute en ce moment un projet de dégrèvement de taxes proposé par le cabinet en acquittement de la promesse qu'avait faite lord Salisbury (1).

Pourrait-on douter de la réalité de la détresse agricole chez nos voisins? C'est en septembre 1894 que le prix du blé anglais tomba au-dessous d'une livre sterling par quarter (de 290 litres), soit au-dessous de 9 francs l'hectolitre ou de 12 francs le quintal métrique. La position n'est plus tout à fait aussi mauvaise, mais il ne s'en faut guère (2). Aussi la superficie des terres cultivées en froment a-t-elle, d'une année à l'autre, diminué d'un demi-million d'acres, soit de plus d'un quart de la totalité qui subsistait en 1894 (3). Si la diminution devait continuer de ce pas, avant

(1) Le gouvernement n'a pas cru devoir tenir compte du désir exprimé par la commission royale d'enquête relativement à l'organisation d'un système de prêts publics aux agriculteurs, mais il a proposé au parlement de consacrer à une réduction des taxes locales sur la propriété rurale, jusqu'à concurrence de 975 000 liv. st. dans le second semestre de 1896 et de 1 950 000 liv. st. pendant chacune des quatre années suivantes, une partie de l'énorme excédent budgétaire impérial de 1895. Ce dégrèvement est l'objet d'un *bill*, présenté par M. Chaplin, président du bureau du gouvernement local, au nom du cabinet unioniste, et qui a été adopté en seconde lecture le 22 mai, après une séance de plus de vingt heures. Ce projet de loi, intitulé *Agricultural Land Rating bill*, serait mieux dénommé, d'après l'*Economist* de Londres du 25 avril, qui lui reproche de n'avoir aucune justification et de ne reposer sur aucun principe, un « *bill* pour subventionner les propriétaires fonciers aux dépens de la majorité des contribuables ».

(2) Le prix s'est relevé au milieu de 1895 à 27 schillings, soit une hausse de 30 pour 100 sur le niveau le plus bas; il a été ramené depuis à 25 schillings.

(3) Sur 20 millions d'acres de terre labourable, 9 millions environ ont été consacrés aux céréales en 1895, et sur ces 9 millions, 1 456 000 seulement au froment (contre 1 980 000 en 1894). En même temps le rendement par acre a diminué, 26 bushels au lieu de 30 l'année précédente. Le prix du blé était de 45 schillings en 1881, et la superficie cultivée en froment il y a dix années, exactement le double de ce qu'elle

quelques années la culture du blé ne serait plus chez nos voisins qu'un souvenir historique. Il est vrai que, si les cultivateurs anglais, qui produisent maintenant si peu de blé, produisent aussi un peu moins d'orge que précédemment, ils obtiennent en retour plus d'avoine et plus de foin, étendent leurs pâturages, et se livrent de plus en plus à l'élevage. Il est vrai encore que les peintures navrantes auxquelles se complaît la presse britannique ne s'appliquent heureusement pas à toutes les parties de l'Angleterre, et que l'aspect des campagnes, en plus d'une région, ne révèle point cet état de décadence et de ruine (1). Toutefois les lamentations, en général, ne sont que trop légitimes. Le cri universel est que 1895 a été la plus mauvaise année depuis 1879, qu'on n'avait pas vu depuis vingt ans une aussi faible récolte d'orge, que les prix n'ont jamais été aussi ruineux, etc. Les choses paraissent se modifier heureusement cette année. La superficie emblavée, au lieu de diminuer encore, a été notablement accrue.

Un journal anglais exhumait récemment une plaquette de quelques pages, publiée à Londres en 1801, ayant pour auteur un clergyman du sud de l'Angleterre, et portant le titre suivant : « Observations sur le prix énormément élevé des objets d'alimentation; montrant notamment que l'opulence excessive des cultivateurs tend à bouleverser les gradations nécessaires de la société; qu'elle est nuisible aux intérêts de la moralité publique; et que, s'il n'y est point appliqué un remède énergique, elle deviendra un fléau pour le pays. » On voit dans cet opuscule que, par suite du prix extravagant du blé (près de 5 livres sterling le quarter) et des autres articles nécessaires à la vie, il y a une misère extrême dans tous les rangs de la société sauf chez les fermiers et les propriétaires fonciers. L'auteur estime que si le parlement voulait fixer par une loi (déjà l'intervention de l'État!) un prix maximum pour le froment, soit 4 livres sterling par quarter, il laisserait encore le fermier s'enrichir, mais faciliterait l'importation et soulagerait une immensité de misères, sans violer à aucun degré le principe d'équité. Pourquoi d'ailleurs s'arrêter après une première atteinte à la liberté individuelle? Notre clergyman dénonçait la spéculation

est aujourd'hui. L'Angleterre a produit 77 millions de bushels de froment en 1885, et 37 millions seulement en 1895.

(1) État de l'agriculture dans le Cumberland, d'après un rapport de M. Wilson-Fox à la commission royale d'agriculture : la dépression est loin d'être aussi forte dans cette région que dans nombre d'autres districts; entre 1874 et 1894, la superficie des cultures en blé et en orge a décru de plus des trois quarts; mais celle de l'avoine a augmenté de 19 pour 100; les récoltes vertes de toute nature de 5 pour 100; les prairies temporaires de 20 pour 100; les pâturages permanens de 10 pour 100; la quantité du bétail de plus de 10 pour 100.

qui faussait les cours, tout comme aujourd'hui. Il demandait qu'une bonne législation fît disparaître les milliers de parasites dont était dévorée la substance commerciale entre le producteur et le consommateur. Et pourquoi un impôt solide, établi sur les profits du cultivateur, ne lui enlèverait-il pas de la poche, ou n'empêcherait-il point d'y entrer, tout l'argent qu'il tenterait d'extorquer du public au-dessus du prix de 4 livres sterling par quarter? Quelle ironie anticipée dans cette philippique contre la prospérité insolente de l'agriculture, et comme le prix actuel de 25 shillings fait une humble figure auprès de ces cotes de 100 à 120 shillings d'il y a bientôt un siècle!

VII

Le fléau de l'industrie est le bas prix de vente des produits, qui résulte, non pas seulement de l'habileté professionnelle, du perfectionnement des machines, de l'économie dans les détails de l'exploitation, mais surtout de l'excès de la production, d'où résulte la suppression des bénéfices, qui entraîne à son tour la diminution des salaires et finalement la ruine commune des patrons et des ouvriers. Aussi l'idée de restreindre la production par une réglementation contractuelle fait-elle son chemin dans le monde. Les grandes compagnies productrices du cuivre ont conclu récemment un accord fondé sur le principe d'une limitation, variable chaque année, de la vente du produit. Les compagnies nitratières du Chili ont tenté un arrangement analogue. Les sociétés charbonnières de la Pensylvanie ont maintes fois conclu des conventions du même genre, ainsi que les sociétés métallurgiques d'Autriche et d'Allemagne (1).

Le dévergondage de la production, la concurrence désordonnée, anarchique, comme disent excellemment les adversaires de l'école officielle du laisser faire et du laisser passer, conduit au nivellement des prix dans le sens de la baisse continue et indéfinie et provoque dans le monde du travail les crises les plus redoutables.

Quand la limite de réduction des frais généraux est atteinte et que le prix de la marchandise produite continue à baisser parce que la production cesse d'être en rapport avec la consommation, il ne reste à l'industriel qu'à fermer son usine ou à réduire le seul facteur encore compressible de la production, le salaire. Cela fait des ouvriers sans travail, ou des ouvriers travaillant pour un salaire qui ne peut plus nourrir leurs familles.

(1) Le quasi-monopole de la raffinerie en France, les grands syndicats du pétrole et du sucre aux États-Unis, sont encore de grands exemples de cette tendance.

Cela fait aussi des patrons qui ne trouvent plus une juste rémunération du capital exposé et des risques courus.

Or ce manque d'équilibre entre la production et la consommation ne peut pas être considéré comme une de ces manifestations de forces naturelles contre lesquelles aucune résistance n'est possible. Il est œuvre humaine, puisqu'il résulte des progrès de la science, par où sont constamment accrus les moyens de production, et il résulte encore du développement des moyens de communication, par où les marchés du monde sont confondus en un marché unique. Or on peut lutter contre les effets néfastes de toute œuvre humaine; il y a, dans la fixation de la quantité de production par voie d'accord libre, un remède naturel à la surproduction. Il est vrai que les jalousies entre nations concurrentes, l'égoïsme que développe la rivalité, constituent de formidables obstacles à toute réglementation internationale.

Quant au mal, qui oserait en nier l'existence? L'industrie cotonnière ne court-elle pas au-devant des plus grands périls? A la fin de décembre 1894, le monde entier comptait 93 millions de broches pour la filature du coton, et partout, au Japon, dans l'Inde, en Amérique, comme en Europe, on établit de nouveaux métiers. La hâte de produire toujours plus est le grand facteur du malaise où se débattent tant de nos industries, celle des lainages, par exemple, jadis si prospère, et qui périclite par l'avilissement des prix. La filature française a produit en 1894 près de 100 millions de kilogrammes de fils de laine pure ou mélangée, représentant une valeur d'environ 500 millions. Il a fallu livrer le produit au-dessous du prix de revient. Puis l'exportation des tissus diminuant (242 millions au lieu de 279 en 1893 et 328 en 1892), un grand nombre de métiers ont chômé tandis que les cours se déprimaient. M. Picard (1) prédisait le même sort aux cotonniers s'ils continuaient à accroître fiévreusement leur matériel : « Ils vont à un désastre. » La production des filés de coton a été à peu près absorbée en 1894 par le marché intérieur, mais la production a été excessive. 90000 métiers mécaniques ont fabriqué 105 millions de kilogrammes de toile valant 420 millions. Les prix ont été avilis d'environ 8 pour 100.

La conclusion qui ressort de ces chiffres est que la saturation des marchés extérieurs, les concurrences qui surgissent de tous côtés, refoulent nos produits, déjà en excès, sur le marché intérieur, ce qui conduit à l'avilissement des marchandises et aux chômages. Une brève monographie de la place commerciale et industrielle de Lyon en 1894, tirée des comptes rendus de la Chambre de com-

(1) Rapport de la commission permanente des valeurs de douanes pour 1894.

merce de cette ville, fixera par un exemple topique la portée de ces observations.

L'année a été satisfaisante pour l'importance des affaires en soies brutes diverses. Il n'en est point de même pour les prix qui ont été les plus bas depuis 1848. Les cocons ont valu en moyenne de 2 fr. 70 à 2 fr. 30 au lieu de 3 fr. 75 et 3 fr. 30 l'année précédente (1). On a eu ainsi le contraste d'une plus grande activité dans les transactions coïncidant avec une baisse exagérée de prix de la matière première. On expiait une hausse injustifiée qui s'était faite en 1893 et l'on comptait sur une excellente récolte nouvelle, double raison de grande modération dans les prix. Dans les quatre derniers mois de 1894, la consommation des fabriques européennes prit un essor très marqué, les transactions s'animèrent sur les marchés européens, à Milan, à Turin, à Zurich, à Crefeld et à Elberfeld. Les prix demeurèrent pourtant stationnaires; ils ne commencèrent à s'améliorer qu'en 1895. Le bon marché persistant avait eu en tout cas un heureux résultat en contribuant à mettre à la mode les étoffes de soie pure et en imprimant à toutes les branches de l'industrie de la soie, filature, moulinage et tissage, une activité qui s'est maintenue durant toute l'année suivante.

La valeur de la production de la région lyonnaise (2) en étoffes et rubans de soie a été en 1894 de 365 millions; ce chiffre aura été largement dépassé en 1895. Sur la production totale de la France en soieries (3), les exportations se sont élevées à 223 millions, l'Angleterre ayant pris 94 millions, les États-Unis 52 (au lieu de 65 en 1893), l'Allemagne 22. Les achats du marché américain s'étaient, on le voit, fort ralentis à cause de la crise économique et des incertitudes résultant des ajournemens successifs apportés au vote du nouveau tarif. Quant à l'importation de tissus de soie en Angleterre, les relevés du *Board of Trade* la montrent accrue de plus de 24 millions de francs en 1894. La fabrique lyonnaise n'ayant fourni qu'un million sur cet excédent, on peut mesurer la part prise par les autres fabriques du continent à cet accroissement de la consommation britannique. La Chambre de commerce de Lyon croit pouvoir affirmer que les étoffes suisses, après la fermeture du marché français, avaient trouvé sans peine le chemin de Londres, et il y a là une raison, entre tant d'autres, de nous féliciter du revirement qui s'est opéré dans les dispositions des esprits en France et en Suisse et qui a rétabli les relations

(1) En Italie, l'écart en baisse a été de près de 50 pour 100; 2l,33 contre 4l,17.
(2) 209 usines avec plus de 25 000 métiers mécaniques ou à bras.
(3) 615 millions de francs, dont : tissus, 420 millions; rubans, 65; tulles et dentelles, passementerie et bonneterie, 130 millions.

commerciales à peu près sur l'ancien pied entre les deux pays.

Les États-Unis ont multiplié depuis la fin de 1894 leurs achats, mais nous ne pouvons guère nous flatter de gagner beaucoup de terrain en Angleterre. Les marchés de Suisse, d'Italie et d'Espagne ne comptent plus guère pour la fabrique lyonnaise ; l'Allemagne, l'Autriche, la Russie tendent de plus en plus à produire ce qu'elles consomment. Il reste aux fabricans de Lyon quelques perspectives de développement en Algérie et en Tunisie, dans l'Afrique du Sud, au Transvaal, et, par delà l'océan Atlantique, au Brésil, au Chili, dans la République Argentine.

Au moins nos colonies promettent-elles de sérieux débouchés à nos industries? Si depuis vingt ans nous avons dépensé des sommes énormes pour le développement de notre empire colonial, si des terres et des îles en Afrique, en Asie, dans l'Océanie, formant ensemble de grandes étendues, ont été placées sous notre domination directe ou sous notre protectorat, ce n'est certes pas pour la satisfaction de régner platoniquement sur de nouveaux territoires, ni même d'élever éventuellement d'un degré, sur l'échelle de la civilisation, les populations plus ou moins incultes qui les habitent ; c'est pour une fin plus pratique, pour la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, la création de nouveaux marchés. On a voulu avant tout aider au développement économique de la métropole. La politique coloniale, à laquelle tant de sacrifices ont été faits déjà, n'a aucune signification, si elle n'a point celle-là. Une politique coloniale qui ne viserait que la conquête et la gloire mériterait, dans les circonstances historiques où nous sommes placés depuis un quart de siècle, toutes les réprobations de la nation.

L'objet cherché a-t-il été obtenu, au moins pour partie? Avons-nous trouvé ces débouchés, créé ces marchés nouveaux? La commission du budget de 1896, ayant résolu de faire une enquête sur la situation économique et commerciale de nos possessions d'outre-mer, a trouvé les résultats suivans (1) :

Le commerce général de toutes les colonies françaises, autres que l'Algérie et la Tunisie, s'est élevé en 1894 à la somme de 476 millions. Sur ce montant, l'étranger a fait avec nos colonies un chiffre d'affaires de 259 millions ; la France n'a fait qu'un commerce de 213 millions, soit 46 millions de moins. Si l'on examine séparément les importations et les exportations, l'on constate que les colonies ont acheté du dehors en 1894 pour 223 millions, dont 123 millions à l'étranger et 100 millions en chiffre rond à la France. Les colonies ont exporté ou vendu, la même année,

(1) Rapport de M. Turrel sur la situation économique des colonies françaises, déposé le 25 novembre 1895 sur le bureau de la Chambre des députés.

pour 252 millions, dont 134 à l'étranger et 118 à la France.

Il ressort de ces chiffres que les relations commerciales de nos colonies sont plus actives avec l'étranger qu'avec nous, que c'est surtout l'étranger qui bénéficie des marchés nouveaux que nous avons créés. Il convient d'ajouter que sur les 100 millions représentant le total des importations de la France dans nos colonies, la plus forte part va à nos fonctionnaires et à nos troupes et constitue, dans cette mesure, une dépense payée sur le budget de la métropole. En résumé, si nous mettons à part l'Algérie et la Tunisie, nous vendons pour 100 millions de marchandises et nous achetons pour 118 millions de produits à des colonies qui nous coûtent 80 millions d'entretien, alors que l'étranger trouve, sans bourse délier, dans ces mêmes colonies, un débouché de 123 millions

Cette situation est-elle transitoire? Une amélioration peut-elle être espérée? M. Turrel, examinant ce point, a été conduit à des conclusions peu encourageantes : « Si l'on n'y prend garde, le commerce de l'Angleterre et celui de l'Allemagne prendront peu à peu et tout à fait notre place, même sur les marchés de nos colonies, et nos débouchés iront en s'affaiblissant. » Déjà M. Picard, en réponse à la question : Nos colonies seront-elles un jour des débouchés pour nos fabrications? disait : « Nos ventes à l'Algérie s'élèvent (1894) à 199 millions, mais elle nous vend pour 208 millions de produits agricoles qui font à ceux de la métropole une sérieuse concurrence. »

On a demandé plaisamment en quelles quantités nous pourrions vendre nos soieries, nos rubans, nos dentelles, nos meubles, nos articles de Paris, aux Tonkinois, aux Malgaches, aux nègres du Soudan ou du Gabon, boutade à laquelle on répond volontiers que nous pourrons toujours exporter dans ces latitudes lointaines des soldats et des fonctionnaires. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez, et l'on voudrait voir poindre à l'horizon les temps bénis où les fameux débouchés commerciaux existeront ailleurs que dans les discours ministériels ou dans les clichés de l'enthousiasme colonial de sociétés métropolitaines qui n'en peuvent mais. A la réalisation de cet idéal, malheureusement, s'oppose par-dessus toutes choses l'esprit même du régime auquel sont soumis nos nationaux dans nos colonies, disons franchement l'esprit d'incurable routine, l'incapacité de notre administration coloniale.

Interrogez ceux que tenterait l'ambition d'aller exercer leurs facultés dans quelqu'une de ces terres neuves, soi-disant ouvertes à notre activité colonisatrice par le dévouement de nos soldats ou par l'intrépide endurance de nos explorateurs : demandez-leur

quel accueil leur est fait dans les cercles officiels, lorsqu'ils parlent de se rendre à Madagascar, en Sénégambie, au Congo! Ils vous diront comment leur belle ardeur est tombée devant les circonlocutions des grands experts consultés, devant les réticences, les fins de non-recevoir enveloppées d'explications nébuleuses, devant les mille manières d'exprimer cette éternelle, décourageante, implacable réponse de l'administration, murmurée bas à l'oreille comme une excuse, ou lâchée d'un ton solennel comme une leçon. Il n'y a rien à faire! Il doit y avoir beaucoup à faire au contraire. Il serait opportun de chercher à diriger sur le Tonkin, sur Madagascar, même sur la côte occidentale d'Afrique, des jeunes gens qu'attire en ce moment même le mirage des richesses du Transvaal. Sur ce point, la chambre de commerce de Lyon a pris une belle et bonne initiative en envoyant à ses frais une mission étudier les ressources commerciales de l'Indo-Chine et des provinces chinoises confinant à nos possessions.

VIII

Il n'est pas un point du monde où ne surgissent devant les efforts de notre industrie et de notre commerce des concurrences nouvelles. Le grand essor industriel du Japon a déjà été ici l'objet d'une attention spéciale. Dans l'Amérique du Nord et du Sud, c'est principalement sur le terrain commercial que nous avons à lutter contre d'ardentes rivalités. Il est possible cependant que, même à cet égard, le danger ne soit pas toujours aussi grand qu'on le suppose. M. Ritt, consul de France à Sam Paulo, au Brésil, estime que la concurrence allemande, qui nous a été si préjudiciable en ce pays comme en tant d'autres, pourrait bien y avoir épuisé tous les succès qu'elle pouvait espérer à notre détriment : « Le commerce allemand, dit-il dans son dernier rapport, est visiblement arrivé à son point culminant dans l'Amérique du Sud et ne saurait plus gagner beaucoup de terrain contre le trafic français. » Ce qui avait jusqu'ici favorisé les progrès des exportateurs allemands, c'est qu'ils « engagent fortement leurs capitaux, et savent tenir grand compte de la nécessité du crédit; les délais et facilités très larges de paiement qu'ils accordent sont particulièrement appréciés par les Sud-Américains. » Mais, justement, cet élément de succès, dont l'action a été d'abord si rapide et si étendue, n'est point d'une application éternelle, la fabrication allemande, si longs que soient les crédits qu'elle accorde, ne pouvant après tout livrer gratuitement ses produits. Nous ne parlerons pas de causes secondaires auxquelles les Allemands ont pu devoir une supériorité temporaire, telles que la modicité extrême des prix de certains

de leurs produits et le recours à des imitations peu scrupuleuses de produits français. Ce ne sont pas là des facteurs sérieux de puissance commerciale.

Si les progrès du commerce allemand sont arrivés à peu près à leur zénith au Brésil comme dans toute l'Amérique du Sud, il n'en est pas de même du commerce nord-américain, dont le développement dans ces régions a été tout à fait remarquable depuis quelques années.

Derrière l'espèce de protectorat politique que les États-Unis cherchent à étendre en ce moment sur tout le continent américain à l'aide de leur doctrine de Monroe dont ils jouent si habilement, ils ont entrepris avec méthode la conquête économique des Amériques centrale et méridionale, gagnant de proche en proche les marchés du Mexique, de Cuba, d'Haïti, des républiques du centre, du Venezuela. Ils ont déjà envahi le Brésil, et bientôt l'industrie européenne reculera devant l'ascendant des produits de l'industrie nord-américaine dans le Chili, le Pérou, la Colombie et la République Argentine.

Les grandes maisons de production ou d'exportation des États de l'est apportent à cette conquête les qualités d'énergie, d'audace, de persévérance que le Yankee applique à toutes ses entreprises. On sait qu'à la suite du congrès panaméricain de 1889, il a été institué à Washington un Bureau des républiques américaines. Instrument politique d'une utilité douteuse et en complète décadence, ce bureau a dégénéré en un organe actif de publicité commerciale, une agence ingénieuse et efficace de propagande par tous les procédés ordinaires de réclame : journaux, affiches, catalogues et prospectus.

Des concurrens de moindre envergure, la Belgique, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, nous supplantent sur certains marchés sud-américains pour l'écoulement de produits dont le commerce français avait jusqu'alors le monopole. L'Espagne envoie surtout dans la République Argentine ses vins, ses liqueurs d'anis, ses produits barcelonais : huile d'olive, fruits et poissons en conserve. Le Portugal donne au Brésil des vins et des huiles d'un prix très bas, au goût âcre et épais, qui ne répugnent point aux Brésiliens. L'Italie expédie ses fromages, sa mortadelle, ses pâtes alimentaires, et encore des huiles, très inférieures aux nôtres en qualité, mais d'un prix bien moins élevé, et des vins pour lesquels une population italienne considérable constitue au Brésil une clientèle assurée (1). Déjà l'Italie fait concurrence en outre

(1) Notre importation de vins au Brésil a été réduite de 10 millions de litres en 1874, à moins de 2 millions en 1894 (rapport consulaire de Rio de Janeiro du 11 no-

à nos cognacs et aux soieries lyonnaises. L'industrie viennoise place au Brésil des articles dits de Paris qu'elle réussit à fabriquer aussi bien et moins cher que les nôtres. La Suisse écoule de l'horlogerie et des soieries, la Belgique, à peu près tout ce que peut donner l'industrie allemande comme l'industrie française, et toujours dans des conditions de prix légèrement plus avantageuses pour le pays de destination.

IX

La Russie se place au premier rang des pays où l'industrie se développe d'une façon menaçante pour les nations plus vieilles du reste de l'Europe. L'essor industriel, par exemple, du sud de l'empire, entre le Dniepr et le Don, est un spectacle extraordinaire, autant que le fut l'épanouissement de la Californie, il y a quarante ans, ou celui du Witwatersrand, au Transvaal, dans les cinq dernières années.

D'immenses troupeaux de moutons erraient, il y a un quart de siècle, dans les steppes de la Nouvelle-Russie, désert immense, à peine interrompu par de misérables villages petits-russiens ou grands-russiens et quelques colonies allemandes assez prospères. Jekaterinoslav sur le Dniepr, Rostov sur le Don, méritaient à peine le nom de villes; aujourd'hui, ce sont de belles et grandes cités commerciales, d'où rayonnent, dans toutes les directions, des voies ferrées, où circule une vie intense. Toute la campagne entre le Dniepr à l'ouest, Azov et Rostov à l'est, le Donetz au nord, la mer d'Azov au sud, est couverte de hautes cheminées d'usines, de vastes bâtimens d'exploitation, d'ouvertures de puits, de dépôts de charbons, de minerais de fer, de quartz, de fonte, entre lesquels serpentent d'innombrables files de wagons. « Autour de nous, dit une correspondance de Jekaterinoslav au *Nouveau Temps*, le long de la route et aux stations, on ne parle que grosses entreprises et millions ; on nomme les ingénieurs qui, en quelques heures, ont gagné des centaines de millions de roubles; on cite les sociétés par actions qui se fondent à Bruxelles, à Paris, à Saint-Pétersbourg; on s'exclame sur la hausse incroyable de certains titres, sur l'extension de telle ou telle entreprise; on ne tarit pas sur les millions que les étrangers ont payés à tels ou

vembre 1894), tandis que l'importation de vins du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie a doublé durant la même période. L'énormité du droit d'entrée sera un grand obstacle à la reconquête de ce marché : les modifications de tarifs, votées par le Congrès à Rio de Janeiro en décembre 1894, portent à 10 francs par bouteille le droit d'importation sur les vins de Champagne.

tels propriétaires de mines... Mais comment toutes ces incalculables richesses tombent-elles entre des mains étrangères? Industriels étrangers, capitaux étrangers, bourses étrangères se jettent à l'envi dans la mêlée pour tout accaparer. Comment et pourquoi toute cette agitation ne parvient-elle pas à secouer l'apathie des industriels russes? N'y a-t-il pas dans cette apathie quelque chose de profondément décourageant et humiliant pour notre pays? Sommes-nous assez moutons de Panurge pour nous laisser tondre ainsi, sans murmurer, par les Belges, les Français, les Allemands et les Anglais? »

Ces plaintes sont plus humoristiques que sérieuses. Les étrangers, en apportant dans la Nouvelle-Russie, pour en exploiter les richesses naturelles, leurs capitaux, leur expérience des affaires, leur savoir technique, ont transformé et enrichi un pays que toutes les conditions semblaient jusqu'alors vouer à une pauvreté économique irrémédiable. Ils ont d'ailleurs fait l'éducation industrielle des Russes eux-mêmes, qui, aujourd'hui, commencent à prendre leur part dans l'exploitation des richesses énormes du bassin du Donetz.

Ce grand essor industriel a profité, plus qu'à tous autres, aux propriétaires fonciers et aux paysans de la région. Le prix des terres a quintuplé en quelques années.

Charbon et minerai de fer, voilà ce que donne simultanément, en des gisemens peu éloignés les uns des autres, ce bassin du Donetz, devenu aujourd'hui l'un des plus puissans entre les centres industriels du monde. Les gisemens houillers avaient été découverts dès le temps de Pierre le Grand, mais l'exploitation en était toujours restée rudimentaire, à cause des qualités médiocres du produit, de la difficulté de la main-d'œuvre, du manque d'eau, de l'absence surtout de moyens de transport. Cette situation s'est transformée lorsque les lignes de chemins de fer ont traversé la région, que la richesse du gisement de minerai de fer à Krivoï-Rog eut été pleinement reconnue, et que l'entreprise du Transsibérien eut assuré un immense débouché à la production éventuelle du Donetz.

Le bassin s'étend sur une longueur de 270 kilomètres, entre le Don, à l'est, et Jekaterinoslav, à l'ouest, et sur une largeur qui varie de 70 kilomètres vers l'est à 110 kilomètres vers l'ouest; cette superficie, d'environ 25 000 kilomètres carrés (2 500 000 hectares), s'étend sur la partie orientale du gouvernement de Jekatérinoslav et sur la portion occidentale du territoire des Cosaques du Don. Le bord septentrional du bassin s'éloigne peu du cours du Donetz, affluent de la rive droite du Don, et sa limite sud court à une soixantaine de kilomètres parallèlement

au rivage de la mer d'Azov, jusqu'à la hauteur du port de Marioupol, à l'ouest (1).

Toutes les variétés de charbon s'y rencontrent; les qualités convenant aux emplois industriels, et notamment aux besoins de la métallurgie, sont surtout dans la partie occidentale; dans l'est dominent les charbons anthraciteux et l'anthracite. Le nombre des mines en exploitation s'élève à plus de cent soixante. Les plus importantes sont celles de l'ouest qui fournissent à peu près les trois quarts de la production totale du bassin. Des évaluations techniques portent à 4 500 000 tonnes la production houillère du bassin du Donetz en 1895. Les besoins du marché étant calculés sur le pied de 4 200 000 (2), n'y a-t-il pas déjà un excès de production? N'est-il pas à craindre que la consommation ne reste en arrière du rendement et qu'il n'en résulte, avec une baisse de prix, une crise? Ces appréhensions ne sont pas sans quelque justification apparente à cause de la concurrence que font aux houilles du Donetz le naphte de Bakou et ses résidus. Des lignes de chemins de fer, certaines fabriques de sucre, même des bateaux à vapeur ont adopté ce dernier combustible. Toutefois il paraît difficile que les débouchés manquent sérieusement à la production houillère, dût-elle s'accroître encore avec rapidité, le développement industriel ayant présenté, au moins jusque dans ces derniers temps, une allure aussi accélérée.

Dans toute cette région houillère, surtout à l'ouest, on connaissait depuis longtemps des gisemens de minerai de fer. Ce n'est cependant qu'après la découverte de ceux de Krivoï-Rog qui s'étendent sur les bords du Dniepr inférieur, et aussi après la construction des chemins de fer, que l'on a commencé à considérer comme possible l'établissement d'usines métallurgiques en une contrée si lointaine et si pauvrement peuplée. Le gouvernement russe paraissant disposé à favoriser des créations de ce genre par d'importantes commandes de rails, des capitalistes et des directeurs de grandes usines de l'Europe occidentale se décidèrent à risquer l'aventure, à fonder en territoire russe des installations où fussent mis en œuvre les derniers perfectionnemens de l'industrie métallurgique, et dont les produits eussent le bénéfice des droits considérables qui frappent à l'entrée en

(1) Les communications du bassin avec le reste de la Russie sont effectuées par le chemin de fer de Kourk-Kharkov-Azov, par celui de Koslav-Voronège-Rostov, par celui de Nicolaïev et de Sébastopol, enfin par la ligne de Fastov. Ce réseau déjà très complet relie notamment tout le bassin houiller avec les gisemens de minerai de fer de Krivoï-Rog, autour desquels se sont fondés d'importans établissemens pour la fabrication du fer et de l'acier.

(2) La clientèle comprend : les chemins de fer de la région, les usines métallurgiques, la navigation sur la mer Noire, l'industrie sucrière, les usines à gaz.

Russie les métaux et objets divers en métaux. Six ou sept de ces créations, œuvre des dix dernières années, ont porté la vie autour de Jekaterinoslav dans le bassin du Donetz, et commencent à rémunérer brillamment les capitaux étrangers, français et belges surtout, qui leur ont donné naissance (1). Un rapport du consul de France à Odessa nous apprend qu'en 1894 les usines du sud de la Russie ont travaillé 640 000 tonnes de minerai et expédié 270 000 tonnes d'articles en métal. Quant à la production de la fonte, elle a été de plus de 500 000 tonnes en 1895, et une bonne partie en est transformée sur place en fer et en acier. D'après la même autorité, il y aurait place, à côté des établissemens existans, si puissamment outillés, pour des usines qui, construites à proximité de la mer Noire, auraient pour objet la fabrication du matériel de guerre, blindages, canons, projectiles, pour la construction de navires, de wagons, de locomotives, pour la fabrication d'articles de grande consommation en Russie, comme de caisses à pétrole, de boîtes de conserves, de tôles minces pour la couverture des maisons, de milliers d'outils ou objets de ferronnerie.

Les grands centres houillers et industriels russes, en dehors du Donetz ou région du sud, sont la Pologne, l'Oural et la région moscovite. Pour la production charbonnière, le bassin polonais seul est important après le Donetz. La Russie tout entière, en effet, a produit en 1895 environ 8 600 000 tonnes de charbon. L'Oural et la région de Moscou n'ont contribué à ce total que pour 500 000 tonnes, la Sibérie et le Caucase pour beaucoup moins encore, tandis que la Pologne a donné 2 400 000 tonnes et le bassin du Donetz 4 500 000 (plus du double de la production de 1888).

Pour la production du minerai de fer, il n'existe, à côté du Donetz qui a donné 950 000 tonnes, qu'un seul autre centre important, l'Oural, près d'un million de tonnes. La Pologne n'a donné que 160 000 tonnes.

Il a été produit, en 1895, dans toute la Russie, 1 350 000 tonnes de fonte, dont 490 000 ont été transformées en acier et 450 000 en fer, le reste a été utilisé en nature. L'activité des hauts fourneaux se tourne de plus en plus vers la production de l'acier, entraînement qu'expliquent les commandes de rails pour le Transsibé-

(1) Une grande société française avait inauguré, en 1874, l'essor de l'industrie charbonnière du bassin du Donetz. Une autre compagnie française a aussi marqué de ses efforts les débuts de l'industrie métallurgique dans cette région, en ouvrant, en 1881, la première mine sur les concessions de Krivoï-Rog et en contribuant à la formation de la société des Forges de Briansk. Des capitaux français ont été engagés encore dans d'autres établissemens. La Dnéprovienne est une création belge et polonaise.

rien et pour d'autres lignes importantes en construction ou en projet, comme la ligne d'Arkangel au nord et les prolongemens du Transcaspien dans l'Asie centrale. La fabrication du fer est plutôt stationnaire. Dans l'Oural et autour de Moscou, la fonte est obtenue au bois; la Pologne et le sud de la Russie emploient le coke. La quantité de fonte produite au bois l'emporte encore quelque peu sur celle de la fonte au coke, mais la progression de cette dernière est plus rapide, et bientôt la balance penchera en sa faveur. Les quatre groupes de fabrication ont contribué dans la proportion suivante au total de 1 350 000 tonnes de fonte : Oural, 480 000; région du sud 537 000; Pologne, 179 000; région moscovite, 123 000 ; autres centres de production, 40 000.

Ces chiffres constatent le rôle considérable pris en si peu de temps dans l'ensemble de la production houillère et métallurgique de la Russie par le bassin du Donetz. Si l'on considère que les énormes progrès accomplis dans cette région ont été pour la plus grande partie l'œuvre de capitaux de l'Europe occidentale, on s'explique la fièvre de spéculation qui s'est produite en 1894 sur les actions des sociétés fondées dans le bassin du Donetz, et qui n'a cessé de croître en intensité jusque dans les derniers mois de 1895. Les conditions naturelles du marché ont été faussées, comme elles l'étaient dans le même temps, mais dans de bien autres proportions, sur les valeurs du Transvaal. Certains titres ont obtenu des plus-values fantastiques, dont l'avenir ne pourra sans doute jamais apporter qu'une justification incomplète.

Il importe cependant de ne pas exagérer le péril de cet élément de spéculation. On pourrait citer quelques entreprises dont les promoteurs ont eu surtout en vue un gain rapide à réaliser en Bourse par l'exploitation d'un engouement passager du public. Mais le plus grand nombre des fondations industrielles du Donetz sont solidement assises et paraissent destinées à une longue prospérité. Déjà la fièvre spéculative sur les titres russo-franco-belges est un peu tombée. Si, d'autre part, c'est aux commandes faites par le gouvernement pour la construction de nombreuses voies ferrées qu'est dû ce que l'on a pu observer d'un peu factice ou excessif dans ce progrès industriel, il ne paraît pas que cet appui du gouvernement doive avant longtemps encore faire défaut aux usines du sud de la Russie. D'ailleurs les facilités nouvelles de communication entre toutes les parties de l'empire préparent une extension pour ainsi dire indéfinie des marchés intérieurs, et, à ce titre seul, un large et durable développement semble encore assuré à l'exploitation des richesses de cette merveilleuse région.

AUGUSTE MOIREAU.

RICHARD WAGNER

ET LE

GÉNIE FRANÇAIS

S'il existe entre la France et l'Allemagne un antagonisme national, ou une opposition de race, les manifestations n'en remontent guère au delà du premier Empire. Jusqu'alors en effet chaque prince avait sa politique personnelle, dont l'orientation ne dépendait que de ses intérêts personnels; et la France a compté jadis autant d'alliés que d'ennemis parmi les souverains de sang allemand. Un fait, cependant, avait déjà contribué, depuis plus d'un siècle, à préparer la scission : je veux dire cette nationalisation graduelle de la science et de la philosophie, qui, suivant en cela l'exemple de la littérature proprement dite, avaient abandonné l'usage de la langue latine. Mais encore que la science, la philosophie et la littérature de chaque pays ne fussent plus accessibles, dans l'autre, qu'à une faible minorité, l'action mutuelle n'en continua pas moins de s'exercer librement entre l'Allemagne et la France : l'art français, la pensée française, ont puissamment agi sur le développement intellectuel de l'Allemagne, et réciproquement. A cet égard, et sans parler des aspects purement superficiels de cette action, — sans rappeler Voltaire chez Frédéric le Grand, ni Napoléon faisant la cour à Gœthe, — on doit envisager la polémique, toujours violente, souvent injuste, de Lessing contre la tragédie française comme un document historique de la plus haute importance. En premier lieu, elle prouve de la manière la plus incontestable l'espèce de domination que le théâtre français exerçait alors depuis plus de cent ans en Allemagne; ensuite et surtout elle nous montre le théâtre national allemand prenant conscience de lui-même, s'élevant, pour ainsi parler, en raison

même de la réaction grandissante contre la poésie dramatique française. On peut affirmer sans hésitation que le théâtre de Racine et de Corneille, agissant comme un ferment puissant, a hâté l'éclosion de celui de Gœthe, de Schiller, et de Kleist. Mais remarquons à ce propos que ces grands poètes, tout en créant un théâtre foncièrement allemand, n'ont point pour cela suivi Lessing dans ses exagérations. Gœthe a traduit le *Mahomet* et le *Tancrède* de Voltaire; et ses comédies, *les Complices* en particulier, témoignent de l'influence que Molière eut sur lui. Schiller, de son côté, a traduit la *Phèdre* de Racine, ainsi que plusieurs comédies françaises; et Kleist, l'*Amphitryon* de Molière. L'action de la pensée de Voltaire sur Gœthe ne saurait faire un doute; celle du génie de Rousseau sur Schiller est plus manifeste encore. A son tour, ce fut le romantisme allemand qui donna sa physionomie particulière, moins peut-être à la poésie qu'à la critique française de la première moitié du siècle; et la philosophie allemande n'a que trop longtemps pesé sur la pensée française.

L'antagonisme croissant entre les deux nations a ensuite amené un temps d'arrêt dans cette œuvre de pénétration réciproque; et encore me demandé-je si l'on ne se fait point d'illusion à ce sujet? Car, à vrai dire, cet antagonisme n'a jamais exclu la plus ardente curiosité, de chaque côté de la frontière, pour ce qui se passait de l'autre côté. En Allemagne, le théâtre courant est défrayé, depuis cinquante ans, par les dramaturges français. A Paris, l'Académie nationale de Musique a vécu, pendant ce même laps de temps, des œuvres du Berlinois Meyerbeer, directeur de la musique du roi de Prusse. Et il n'y a pas longtemps qu'un des hommes les mieux doués de l'Allemagne moderne, Heinrich von Stein (1), publiait un livre remarquable, — l'*Origine de l'Esthétique moderne*, — dans lequel il démêlait et démontrait l'enchevêtrement des idées françaises et de la pensée allemande sur le Beau et sur l'Art, depuis Boileau jusqu'à Winckelmann. La sympathie avec laquelle les auteurs français sont traités dans cet ouvrage; et, tout particulièrement, la sincère admiration de l'auteur pour Boileau, font pressentir, chez la jeune génération, une tendance qui pourrait bien la ramener quelque jour aux traditions du siècle passé.

Il n'y aurait donc rien de trop surprenant à découvrir des rapports entre le poète musicien Richard Wagner et les poètes et les compositeurs français : rapports d'autant plus étroits que Wagner lui-même, comme l'on sait, a beaucoup vécu en France, et y a beaucoup appris. On sait de plus qu'il est resté en relations

(1) Mort en 1887.

suivies avec de nombreux Français jusqu'au moment de sa mort; et l'on n'ignore pas enfin que l'opéra français exerça, dans sa jeunesse, une influence notable sur le style de sa musique. Chez aucun autre Allemand de génie, on ne trouve des liens aussi nombreux, aussi intimes, avec la France. Ni Gœthe, ni Schiller, ni Bach, ni Beethoven ne l'ont visitée. Quant à Glück, il avait près de soixante ans lorsqu'il vint à Paris, et il y trouva en vérité le milieu qu'il lui fallait, mais ce n'est pas à soixante ans qu'il eût pu subir, de ce fait, une influence un peu profonde. Mozart passa une année à Paris; mais il n'y fréquenta guère que des Allemands, et en revint le cœur plein de fiel à l'égard des Français. Il ne possédait point, au surplus, l'éducation nécessaire pour apprécier leur génie. Wagner, au contraire, habita Paris près de six ans, — de 1839 en 1842 et de 1859 en 1862, — et y fit en outre de nombreux séjours. Lorsqu'il y vint pour la première fois, en 1839, il n'avait que vingt-six ans, et se trouvait dans la période critique de son développement artistique : il cherchait encore sa voie. Il avait essayé tout d'abord d'un opéra romantique, ensuite d'un opéra-comique : les directeurs n'avaient pas voulu du premier (*les Fées*); et le second (*la Défense d'aimer*) n'avait eu aucun succès. C'est alors qu'il avait songé à Paris; et il y arrivait avec un grand opéra historique à moitié terminé : *Rienzi*, qu'il rêvait de faire représenter sur la scène de l'Opéra. C'est de Paris qu'il voulait prendre son essor pour arriver à se faire entendre en Allemagne. Il en advint autrement : mais Paris n'en eut pas moins sur lui une grande et décisive influence.

C'est de ces divers rapports entre Wagner et la France que je me propose de parler ici. Après avoir dit quelques mots des relations personnelles du maître avec certains Français, je m'efforcerai de rechercher quelle fut sur son évolution intellectuelle l'influence de son séjour à Paris, le profit qu'il en tira, directement ou indirectement; enfin, — et bien qu'il y ait peut-être quelque audace à le tenter dans une si brève étude, — j'aborderai l'examen des rapports généraux entre le génie français et le génie allemand, tels que nous les révèlent les œuvres de l'auteur dramatique le plus puissant qu'ait jamais produit l'Allemagne. Ces considérations m'amèneront tout naturellement à présenter quelques réflexions sur l'influence que pourra prendre un jour l'œuvre du maître sur l'art français et sur la pensée française.

I

La plupart des relations personnelles que Wagner entretint avec des Français datent de son second séjour à Paris, de 1859 à

1862. Tout récemment encore, à propos de la reprise de *Tannhæuser* à l'Opéra, on a fait, et si abondamment, l'énumération de ces premiers wagnériens français (1), que je crois inutile d'y revenir. Chacun connaît la liste des hommes marquans qui fréquentaient chez Wagner : Baudelaire, Champfleury, Vacquerie, Villot, Gustave Doré, Émile Ollivier, Perrin, etc. Je me contenterai donc de citer un passage qui me paraît avoir échappé aux anecdotiers, et dans lequel Wagner résume en quelques mots — et combien significatifs! — les impressions que lui avait laissées cet épisode de sa vie (2). Après avoir assuré qu'il en a gardé surtout de précieux et réconfortans souvenirs : « Certes, ajoute-t-il, cette affaire de *Tannhæuser* fut préparée et conduite d'une façon absolument défectueuse; je me heurtais de toute part à des malentendus. Mais l'intérêt que suscita notre entreprise me créa des rapports de très haute portée avec ce que le monde intellectuel français possède de plus aimable et de plus remarquable. »

On voit que c'est ce « monde intellectuel français », pris collectivement, — et non telle ou telle personne, — qui peut à bon droit être considéré comme un des milieux actifs qui ont contribué à façonner la personnalité de Wagner. Aussi bien ces personnes « aimables » et « remarquables » qui lui ont laissé de si « précieux » souvenirs, sont-elles venues chez lui, poussées, les unes par une admiration sincère, les autres par la curiosité, beaucoup enfin par le courant de la mode, qui allait à lui. Mais le dévouement même de quelques-uns, pour entier et pour loyal qu'il fût, ne nous apprend pas grand'chose sur l'artiste, et ne peut que nous laisser deviner quelles furent les qualités de l'homme, pour susciter des affections si noblement désintéressées. Ce qui est et reste intéressant, c'est de constater quels sont les Français dont le maître a librement recherché la société. Que si l'on demande des noms, il ne faudrait pas, me semble-t-il, se borner à énumérer ceux des hommes qui ont traversé le salon de la rue Newton; mieux vaut dire quelles œuvres françaises ont entouré le maître jusqu'à sa mort; c'est là une communion bien plus intime que celle que permettent les rencontres ou les relations mondaines.

Mentionnons donc en tout premier lieu, les poètes du moyen âge. Si M. Gaston Paris visitait la bibliothèque de Wahnfried, il serait certes heureux de voir quelle place tenait dans l'estime de Wagner le cycle poétique dont Chrestien de Troyes forme, en quelque sorte, le centre. Mais l'active curiosité du maître ne se limitait point aux œuvres de cette ancienne littérature française. Il lisait beaucoup; et s'il ne pouvait évidemment connaître tous

(1) Le travail le plus complet est celui de M. Georges Servières

(2) Voyez le tome VI des *Ecrits*, page 381. Ce passage est de l'année 1871 ou 1872.

les détails d'une évolution littéraire qui n'embrasse pas moins de huit siècles, son sûr instinct lui avait fait découvrir tout ce qu'il lui importait de savoir. C'était d'ailleurs une tâche que lui facilitait singulièrement sa connaissance si étendue de la littérature de son pays, et des littératures de l'Angleterre, de l'Espagne, et de l'Italie. Un petit détail, dont je puis garantir l'authenticité, en dira plus long qu'un extrait détaillé du catalogue de sa bibliothèque, pour montrer combien Wagner rendait justice à la pensée et à la forme françaises. Dans les dernières années de sa vie, il se délectait à relire quelques chapitres de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de Thierry, de l'*Histoire des républiques italiennes*, de Sismondi, de l'*Histoire de la République de Venise*, de Daru; et il ne voulait lire les *Mille et une Nuits* que dans la traduction de Galland, tant il trouvait que la langue française donnait de charme à la reproduction de ces admirables contes. Pour la lecture à haute voix de Plutarque, — un de ses auteurs favoris, — c'était encore la traduction française d'Alexis Pierron qu'il préférait à toute autre, la jugeant fort supérieure aux traductions allemandes. Tout homme cultivé connaît Molière, Bossuet, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, et les autres coryphées de la littérature française; mais être familier avec les historiens, savoir choisir parmi les traductions françaises celles qui ont une valeur classique, c'est là un fait assurément rare chez un étranger; — et qui méritait d'être signalé.

Ce n'est donc pas seulement durant les quelques années passées à Paris que Wagner se trouva en contact avec la pensée française, ce n'est pas seulement par les visites de Villiers de l'Isle-Adam, de Mme Judith Gautier, de M. Schuré, et de tant d'autres fidèles qui allèrent le voir, soit à Munich, soit à Triebschen, soit, plus tard, à Bayreuth, qu'il continua de subir les bienfaisantes influences de ce contact. Non! les amis français de Wagner, ce furent, en premier lieu, les grands poètes et les grands écrivains de la France, depuis Chrestien de Troyes jusqu'à Honoré de Balzac. Et, sans doute, si l'on prétendait ressaisir la trace de chacun d'eux dans l'œuvre de Wagner, on n'y réussirait pas! Ce serait se méprendre sur la nature de ce qu'il leur demandait. Ils n'étaient point pour lui des inspirateurs ni des guides, mais des amis, dans la conversation desquels il prenait plaisir à se délasser. Exceptons-en cependant deux hommes dont l'influence a été considérable, et directe; ce sont Berlioz et Gobineau.

Dire que Berlioz ait exercé sur lui une véritable influence, au sens strict du mot, ce serait trop dire. On ne saurait même le soutenir en matière d'instrumentation, puisque Wagner a suivi une voie précisément inverse de celle de Berlioz. Ce n'est que

dans les œuvres de sa toute première jeunesse — dans la célèbre *Ouverture aux coups de timbale*, par exemple, écrite à l'âge de dix-sept ans, à une époque où il ignorait jusqu'au nom de Berlioz, — qu'il a vraiment recherché des combinaisons instrumentales insolites. Sans doute, il a dû profiter, comme tous les compositeurs, de quelques-unes des découvertes faites par cet infatigable expérimentateur des effets acoustiques. Mais puisque l'usage qu'il en a tiré était radicalement différent de tout ce qui constitue la méthode de Berlioz, ce détail technique perd toute importance vis-à-vis de l'œuvre dramatique, envisagée dans sa totalité. En revanche, Berlioz, en tant que *personnalité* artistique, fut, pour Wagner, une des grandes impressions de sa vie, et cette impression fut surtout morale : « Un artiste qui n'écrit pas sa musique pour de l'argent! » voilà les premières paroles qu'il trouve pour caractériser son admiration à l'égard du maître; et ni la sotte envie, ni la triste haine dont Berlioz le poursuivit plus tard, ne purent effacer du cœur de Wagner son respect pour cet homme qui, seul en France, — car l'Allemagne avait Liszt, — représentait l'art désintéressé.

Et l'œil perçant du profond penseur qu'était Wagner discernait parfaitement, dans cet absolu désintéressement, non point seulement la qualité morale, la vertu en elle-même, mais encore une manifestation significative du vrai génie. Au commencement, il est vrai, il avait hésité sur ce point, car il écrivait en 1842 : « Le sens du beau manque complètement à Berlioz, et, à peu d'exceptions près, sa musique n'est que grimace (1). » Mais plus tard, tout en faisant ses réserves, Wagner reconnut pleinement le génie de Berlioz. On sait qu'il fit son possible pour relever le courage du compositeur français, et pour l'engager à continuer dans la voie du drame lyrique, si brillamment inaugurée par *Benvenuto Cellini* et *les Troyens*. Il voulut même devenir le collaborateur de Berlioz, et lui fit offrir, à plus d'une reprise, un de ses poèmes d'opéra : *Wieland le forgeron*. On sait aussi comment Berlioz accueillit ces avances et il est inutile de répéter ici ce qui a été si souvent raconté. Le lecteur qui n'est pas au courant trouvera tous les renseignemens désirables dans les deux livres de M. Adolphe Jullien sur Wagner et sur Berlioz, renseignemens complétés depuis par la correspondance entre Wagner et Liszt et par les deux collections, parues récemment, de lettres écrites par Liszt, et de lettres reçues par lui. Je suis heureusement à même de communiquer aux lecteurs de la *Revue* un nouveau témoignage de la profonde admiration que Wagner profes-

(1) La fin de cette phrase a été supprimée dans l'édition complète des *Écrits*. Voir t. I, p. 20.

sait pour Berlioz : c'est une lettre inédite adressée à Liszt et datée précisément de Paris, le 22 mai 1860. J'en extrais le passage qui concerne Berlioz.

Aujourd'hui est sans contredit le plus beau jour de l'année. Pour la première fois le ciel est pur, et la brise d'est rafraîchit l'atmosphère. De tous côtés, des fleurs, de la verdure. En revenant, avec mon chien, de notre promenade matinale, je me disais : Il est impossible que l'année entière nous donne une journée plus splendide ! S'il fait partout beau, il y aura aujourd'hui, par-ci par-là, des gens qui penseront à toi (1) ! Je n'osais pas te compter parmi eux, car j'avais à me reprocher, non de t'avoir oublié, mais de ne pas t'avoir écrit le 22 octobre (2). Pourquoi? Je ne m'en souviens plus. Tant pis ! me disais-je, il songera à moi quand même ; il a mon *Tristan*, qu'importe le reste ! Puis je lus le dernier feuilleton de Berlioz, celui d'aujourd'hui, sur *Fidelio*. Je ne l'ai plus rencontré depuis mon concert. Avant, c'est toujours moi qui lui faisais visite et qui l'invitais; *lui*, il ne s'est jamais occupé de moi. Je n'en ressentais pas de colère, loin de là; seulement je me demandais si le bon Dieu, lorsqu'il créa le monde, n'eût pas mieux fait de supprimer les femmes?... Il est bien rare qu'elles soient utiles; en général, elles nous nuisent sans en retirer elles-mêmes aucun profit. Chez Berlioz, tout justement, j'avais pu constater, avec une précision presque mathématique, comment une méchante femme peut, de gaîté de cœur, ruiner, et, qui plus est, rendre ridicule un homme des plus brillamment doués. Quelle satisfaction ce malheureux peut-il donc y trouver? La triste satisfaction vraiment, que d'avoir étalé aux yeux de ses contemporains tous les défauts que recélait son caractère ! Bref, comme je viens de te le dire, je n'avais, dès lors, plus revu Berlioz, quand son article d'aujourd'hui me tomba sous les yeux : et cet article m'a fait un tel plaisir que, bien que sûr d'avance d'être compris tout de travers, je lui ai cependant écrit, dans mon détestable français, le billet que tu vas lire :

« *Cher maître* (3),

(Je l'appelle maître, parce que je sais que mes allures plus familières le gênent). *Je viens de lire votre article sur* Fidelio. *Soyez-en mille fois remercié ! C'est une joie toute spéciale pour moi d'entendre ces accens purs et nobles de l'expression d'une âme, d'une intelligence, si parfaitement comprenant et s'appropriant les secrets les plus intimes d'un autre héros de l'art : il y a des momens où je suis presque plus transporté en apprenant cet acte d'appréciation, que par l'œuvre appréciée elle-même, puisque cela nous témoigne infailliblement qu'une chaîne ininterrompue d'intime parenté rallie entre eux les grands esprits, qui, — par ce seul lien, — ne tomberont jamais dans l'incompris. Si je m'exprime mal, j'espère pourtant que vous ne me comprendrez pas mal.* »

Dieu sait quel accueil il fera à ce baragouin! Cette fois, s'il ne me comprend pas, je crains bien que la faute n'en soit à mon style français. Néanmoins, c'est avec une profonde émotion que j'ai écrit ces quelques lignes à ce pauvre ami. Je continuais donc à jouir, dans un silence ému, de cette

(1) Le 22 mai était l'anniversaire de la naissance de Wagner; en 1860, il complétait sa quarante-septième année.
(2) Jour de naissance de Liszt.
(3) Le billet est transcrit en français dans l'original.

magnifique journée, sa lumière pénétrait jusqu'aux recoins les plus sombres de la vie, et semblait en dissiper les ténèbres. C'est précisément cet article de Berlioz sur *Fidelio* qui m'a fait sentir à quel point cet infortuné se trouve seul dans le monde. Lui aussi possède une sensibilité si délicate et si profonde que ce monde ne peut que le blesser et abuser ensuite de son irritation. Le monde et les influences dont il est entouré l'égarent à tel point qu'il ne se retrouve plus lui-même, et que, sans s'en douter, il s'assène des coups sur la tête. Mais c'est précisément cette manifestation morbide de sa folie qui m'a fait sentir que l'homme exceptionnellement doué ne saurait avoir d'autre ami véritable qu'un homme d'une valeur également exceptionnelle. Ainsi, je me trouvai amené à me dire que, dans le moment actuel, nous trois, et nous trois seuls, nous constituions une vraie famille : car nous seuls sommes des égaux, — je veux dire : Toi, — Lui, — et moi ! — Mais pour rien au monde il ne faudrait le lui dire, cela le mettrait en fureur. Pauvre diable ! Pauvre dieu tourmenté !

Tout autres furent les rapports entre Wagner et le comte de Gobineau. Ce fut, si je ne me trompe, dans l'un de ses nombreux séjours en Italie que Wagner rencontra le savant auteur de *Religions et philosophies de l'Asie centrale* et de l'*Histoire des Perses*. Ils se lièrent bientôt d'amitié ; et Gobineau fut plus d'une fois l'hôte bienvenu de la maison de Wahnfried. Je crois même qu'avec Liszt, le roi Louis II, et Heinrich von Stein, Gobineau est le seul homme qui ait mérité la qualification d'*ami* de Wagner pendant les dernières années de la vie du maître. Mais Stein était trop jeune pour être autre chose qu'un disciple, et ni Liszt ni le roi de Bavière n'exercèrent la moindre influence sur la pensée de Wagner. Gobineau, tout au contraire, n'a pas peu contribué à la formule définitive que devait prendre cette doctrine, cet idéal, que Wagner poursuivit pendant sa vie entière : le rêve d'une régénération possible de l'humanité par l'alliance de l'art et de la religion. Les idées de l'écrivain français et celles du penseur allemand avaient de nombreux points de contact ; et la thèse soutenue par Gobineau, dans son magistral *Essai sur l'inégalité des races humaines*, jetait une vive lumière sur diverses questions restées indécises dans les écrits de Wagner. Si j'en avais aujourd'hui le loisir, je montrerais d'ailleurs sans trop de peine combien la pensée de Wagner a conservé son indépendance, aussi bien vis-à-vis de Gobineau que vis-à-vis de Schopenhauer. Si ce dernier enseigne l'immutabilité du genre humain en face de l'absolu, Gobineau affirme son irrémédiable décadence ; et Wagner, lui, ne conteste pas cette décadence, mais il a foi en la régénération. Dans un passage admirable de l'un de ses tout derniers écrits : *Héroïsme et Christianisme*, il revendique, pour le sang divin versé sur la croix, le pouvoir de racheter, ou de transmuer plutôt, le sang des races inférieures ou abâtardies. Et en effet, il est toujours resté, et malgré tout, profondément chrétien : c'est

là ce qui le distingue non seulement de Schopenhauer, mais aussi de Gobineau, qui, catholique par la croyance, reste païen par la pensée. D'aucuns ont reproché à Wagner son christianisme; j'aime à croire qu'aux yeux de beaucoup, cette tendance de son esprit et ce besoin de son cœur ne sauraient rien retrancher de sa gloire.

II

C'est, comme je l'ai mentionné plus haut, du second séjour à Paris, ou même de plus tard, que datent la plupart des relations personnelles du maître avec des Français; au contraire, les impressions générales et décisives qu'il dut à la France, remontent toutes, ou à peu près, à son premier séjour (1839-1842). Je l'ai dit : en arrivant pour la première fois à Paris, Wagner cherchait encore sa voie. La mobilité, l'extraordinaire impressionnabilité que garda toujours son esprit, traversaient, à cette époque, une phase suraiguë. Mais, ce qui donnait, alors, toute sa valeur à cette plasticité intellectuelle, c'était une expérience déjà mûrie, soutenue, d'ailleurs, par des connaissances musicales d'une rare étendue. En arrivant à Paris, Wagner n'avait que 26 ans, il est vrai, mais il y avait déjà treize ans qu'il écrivait des drames; dix ans qu'il composait de la musique; huit ans qu'il avait réduit la partition entière de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven (pour piano à deux mains) et qu'il savait cette symphonie par cœur; et, depuis six ans — d'abord comme directeur des chœurs à Würzbourg, puis comme chef d'orchestre à Magdebourg, Kœnigsberg, Riga — il avait dirigé l'exécution de nombreux opéras des diverses écoles : français, allemands, italiens. Marié depuis six ans, il s'était trouvé déjà plus d'une fois aux prises avec les difficultés de la vie. Enfin et surtout, il connaissait sa patrie allemande, de la Bavière à la Baltique... On le voit, s'il arrivait en France jeune et impressionnable, il y venait aussi en homme qui a déjà beaucoup pensé, beaucoup appris, beaucoup travaillé; et dont le jugement sur les hommes et les choses s'est aiguisé dans la lutte pour l'existence.

Mais avant d'aller plus loin, nous ferons bien de distinguer entre l'impression que produisirent sur le maître, à Paris, la représentation d'œuvres dramatiques et l'exécution d'œuvres musicales, impression directe, exclusivement artistique et technique; — et l'impression plus générale, d'ordre plutôt moral, que firent sur lui la vie et le caractère français. On ne saurait imaginer en effet deux impressions plus différentes, ni destinées à avoir des conséquences plus contraires.

Et il importe encore d'insister dès maintenant sur ce fait : que Wagner, en arrivant à Paris, connaissait à fond le théâtre allemand. J'ai dit les villes de second ordre où il avait fonctionné comme chef d'orchestre; il avait, en outre, longuement habité Dresde et Leipzig, dont les théâtres jouissaient d'une grande réputation; il avait, enfin, séjourné à Berlin. Il était donc amplement outillé pour comparer le théâtre français et le théâtre allemand, et pour mesurer, pour juger en pleine connaissance de cause, ce qu'ils pouvaient, l'un comme l'autre, présenter de qualités et de défauts.

Ce qui fut pour le maître une révélation, et qui eut une action décisive sur toute sa carrière ultérieure, on peut le résumer en quelques mots : il fut frappé d'abord de la perfection de détail que le public français exige et obtient, au théâtre comme au concert. Ceux qui connaissent l'Allemagne savent avec quelle facilité regrettable on s'y contente d'une exécution médiocre, voire incorrecte. Renan affirme que le Français manque d'imagination : disons donc en ce cas que l'Allemand en a trop. L'acteur, le chanteur donne quelques maigres indications de son rôle, et le spectateur allemand supplée le reste; l'orchestre joue faux, l'auditeur allemand entend juste; le décor est hideux, les yeux allemands le voient féerique. Et sans doute, dans un monde comme le nôtre, où la perfection est si rare, cette indulgence a quelque chose de louable, ou même de touchant, qu'on pourrait envier aux Allemands, si d'ailleurs et malheureusement, elle ne menait tout droit à l'atrophie du sens artistique. Lorsqu'on s'habitue à considérer la forme comme plus ou moins négligeable, on en arrive à perdre toute notion du beau. Stendhal écrit quelque part : « Hors de leur enthousiasme, les Allemands sont trop bêtes » ; c'est qu'en effet cet enthousiasme remplace trop souvent chez eux le jugement esthétique; lui supprimé, il ne reste qu'un amas confus d'aspirations et de préjugés. De là, sur les scènes allemandes, un manque de style et de fini incroyable, confinant souvent au grotesque. L'Allemand fréquente beaucoup le théâtre, beaucoup plus que le Français, et est avide de nouveauté; mais que les pièces soient pauvrement jouées, et la mise en scène plus pauvre encore, il n'en a cure. Le régisseur tire de son côté, le chef d'orchestre du sien, les acteurs, les chanteurs s'embarquent dans l'affaire, chacun pour son compte, au petit bonheur, et l'unité de direction fait partout défaut. Aujourd'hui, grâce à l'exemple de Bayreuth, quelques rares théâtres d'outre-Rhin font de louables efforts pour remédier à ce déplorable état de choses; mais, pour arriver à en triompher, il faudra secouer la torpeur d'une nation entière. Qui croirait en France que la grande majorité des Alle-

mands en est encore à se demander si Wagner est ou non un génie, et si les représentations de Bayreuth sont réellement supérieures à celles de Berlin ou de Hambourg !

Wagner, est-il besoin de le dire ? était aussi peu Allemand que possible à ce point de vue ; dès sa jeunesse, il se montra assoiffé de perfection. Les journaux de Magdebourg n'ont gardé qu'une seule trace de son passage, comme chef d'orchestre, dans cette ville (1834-1836) : ils signalent la perfection inusitée atteinte par l'orchestre. Holtri, directeur, en 1838, du théâtre de Riga, se plaint, dans ses Mémoires, de ce terrible chef d'orchestre : « Il mettait le personnel au désespoir par d'interminables répétitions... Rien ne lui allait, rien n'était assez parfait, rien assez délicatement nuancé. » On comprend, dès lors, quel enthousiasme dut éprouver un tel homme lorsque, à Paris, il put assister aux répétitions de l'Opéra, et s'assurer de la façon minutieuse et intelligente dont on y conduit les études ; — lorsqu'il entendit, au Conservatoire, la *Neuvième Symphonie*, à laquelle Habeneck, avec le premier orchestre du monde, avait voué trois ans d'un travail acharné, jusqu'à ce que pas un détail n'en demeurât obscur ; — lorsqu'il put enfin assister aux soirées de la Société des derniers quatuors de Beethoven, et entendre exécuter, dans toute leur perfection, ces œuvres qui, alors, étaient encore ignorées, ou à peu près, en Allemagne... Je ne crois pas devoir ici fatiguer le lecteur de citations à l'appui de ce que j'avance (1) ; une seule suffira à montrer combien profonde fut la trace que laissa ce séjour dans la vie artistique de Wagner. Parlant, en 1869, de l'audition de la *Neuvième Symphonie* aux concerts du Conservatoire en 1839, il ajoute : « Comme par enchantement, je fus, du coup, initié aux incomparables mystères du génie. Je le contemplais enfin face à face, et le clair langage qu'il me tenait me pénétrait désormais de sa souveraine sincérité. » (*Écrits*, t. VIII, p. 340.)

Cette soif naturelle de la pure perfection, c'est elle qui a c'est là comme établi le vrai point de contact entre Wagner et la France, et une première raison pour laquelle ses séjours à Paris ont eu, dans sa vie, une importance considérable. Rien ne pouvait, en effet, l'encourager davantage dans la mission qu'il s'était donnée, de stimuler ses compatriotes, de leur faire comprendre que la perfection du détail est l'honnêteté de l'artiste, et en outre la condition essentielle de l'art lui-même. Certes, Wagner ne le cédait à aucun autre Allemand pour la puissance du souffle dont vibrait son âme de poète : mais dans tout ce qu'il entreprit dorénavant,

(1) Consulter, à cet égard, la *Wagner-Encyklopædie*, de M. Glasenapp (chez Fritzsch, Leipzig).

depuis l'exécution de la *Neuvième Symphonie* à Dresde, en 1846, exécution restée célèbre, jusqu'aux représentations du *Ring* à Bayreuth, en 1876, et de *Parsifal* en 1882, ses minutieuses exigences, en matière de technique, ne se démentirent jamais : Paris l'avait accoutumé à la vouloir impeccable.

Mais j'ai parlé d'influences plus générales, d'un autre ordre, et dont l'action sur lui fut absolument différente de celle que je viens d'analyser. Déjà Mozart, écrivant de Paris à son père, lui dit que rien ne lui plaît en France, et que la seule chose qui lui donne le courage de vivre et de travailler, c'est de sentir qu'il est « un honnête Allemand ». Quelque chose de semblable s'est passé pour Wagner. Meyerbeer avait fait, en Italie, des opéras italiens, à Berlin des opéras allemands, et à Paris des opéras français. La souplesse de sa race s'adaptait indifféremment au goût de toutes les nations. En arrivant à Paris, Wagner croyait que cela ne lui serait pas plus difficile. Il se trompait! il ne possédait en rien ce don de facile assimilation : en d'autres termes, il devait être Allemand, ou ne pas être. C'est le contact avec la France qui le révéla à lui-même; c'est de Paris que, les larmes aux yeux, il s'écria : « Je jure à ma patrie allemande fidélité éternelle (1) ! » Regardons maintenant le poète, et nous verrons ce travail de réaction germer, fructifier en lui; son sang de Germain se refuser aux infiltrations étrangères; et d'année en année la différenciation se préciser, grandir, devenir irréductible et définitive.

Avant de connaître la France, Wagner n'avait manifesté aucune prédilection pour la poésie allemande. Encore enfant, il s'était essayé à imiter les Grecs et Shakspeare. Plus tard, il avait écrit un opéra (*les Fées*) tiré d'une nouvelle italienne de Gozzi, puis un autre (*la Défense d'aimer*) dont le livret est taillé dans Shakspeare (*Measure for measure*). En arrivant à Paris, il y apportait un drame lyrique (*Rienzi*) tiré d'un roman de Bulwer, et l'esquisse du *Vaisseau Fantôme*, d'après un conte populaire hollandais. Pas un de ces sujets, on le remarquera, n'est emprunté à la poésie allemande. Mais son premier séjour à Paris apporta dans les sentimens du jeune maître une modification profonde, et qui devait être décisive. C'est pour échapper au contact de son entourage français, de cet entourage où il savait, on l'a vu, discerner tant de qualités brillantes, c'est pour se soustraire à cette atmosphère — dont l'influence même faisait courir, dans sa nature intime, comme un frisson d'incompatibilité, — que Wagner se réfugia dans la vieille poésie de sa patrie. C'est à Paris qu'il com-

(1) Voir t. I, p. 24.

mença à s'occuper du *Sænger-Krieg* d'où sortit son *Tannhæuser;* c'est à Paris encore qu'il lut Wolfram d'Eschenbach, et qu'il découvrit le chevalier du Cygne, *Lohengrin;* c'est à Paris, si je ne me trompe, qu'il commença l'étude approfondie de l'*Edda*. Bref, si Wagner devint, par la suite, le poète national que l'on sait (1), s'il ressuscita toute une poésie oubliée, s'il créa tout un Olympe allemand, il le dut, tout d'abord, à ce séjour à Paris et à cette révélation qui s'y fit, à lui et en lui, de sa nature exclusivement, impérieusement allemande.

« Par mes pensées, — a-t-il dit en parlant de ces années fécondes, — par mes désirs, je ne vivais déjà plus qu'en Allemagne. Mon cœur se gonflait d'un patriotisme ardent, profond, jamais ressenti auparavant... Ce fut mon isolement à Paris qui y éveilla cet amour passionné pour la patrie allemande. Mais ce que j'aimais avec tant d'intensité, ce n'était point la réalité connue telle quelle, aisément accessible. Loin de là! ce que mon cœur devinait et souhaitait, c'était une patrie nouvelle, une patrie qu'il me faudrait conquérir avant de la posséder, dont je savais au moins une chose, c'est que jamais je ne la trouverais ici, à Paris. »

Ce passage, surtout dans ses dernières lignes, montre clairement que la France n'a pas seulement rendu Wagner à son pays. Il n'était pas homme à se contenter, comme Mozart, de la satisfaction de se dire « un honnête Allemand »; non! son regard portait plus haut et plus loin. Si c'est en France que le maître prit conscience de sa race, c'est en France aussi qu'il put apprécier à quel niveau était tombée la nation allemande, dans sa stérile imitation de la vie et de l'art français. Il ne s'en fût peut-être jamais douté s'il n'eût longtemps habité Paris, s'il n'eût pu toucher du doigt, pour ainsi dire, cette vérité : que telle façon de concevoir l'art et la société, justifiée, d'un côté du Rhin, par les brillantes qualités de l'esprit français, devenait, de l'autre côté, odieuse et ridicule, par le fait seul qu'on s'obstinait à l'inoculer à un peuple auquel manquaient ces dons originels de finesse et de goût. Tout ce qui peut choquer un étranger qui, pour la première fois, visite l'Allemagne, blessait désormais au cœur cet ardent patriote. Il voyait son pays s'attarder dans une stérile imitation de la France, au lieu de chercher dans son propre génie une source vive d'inspiration. La lutte qu'il entreprit dès lors, et qu'il devait poursuivre jusqu'à sa mort, dans le vaste domaine de la vie sociale et de la vie artistique, cette lutte contre l'Allemagne moderne et officielle, fut donc, à beaucoup d'égards, non point un combat contre la France, mais bien un combat contre l'importation des conceptions fran-

(1) Déjà Mozart s'était écrié, à vingt ans : « Quelle gloire si je pouvais, grâce à ma musique, contribuer à la renaissance d'un théâtre national allemand! »

çaises en Allemagne, ou, si l'on aime mieux, contre l'invasion d'une influence étrangère dans le pays qui était le sien.

Encore serait-ce singulièrement rétrécir l'horizon intellectuel de cet homme remarquable que de ne voir autre chose, dans ses vues sur la décadence artistique de sa patrie, qu'un banal corollaire de l'antagonisme national entre Francs et Germains. Ce fut en 1840, à Paris, Wagner nous l'apprend lui-même, qu'il devint révolutionnaire, et ce fut tout d'abord l'artiste, chez lui, qui se révolta contre le mercantilisme. En Allemagne, il aurait encore pu se faire quelques illusions, non pas certes que l'art y soit moins vénal qu'en France, mais parce que l'Allemand excelle à jeter, sur ses appétits les plus grossiers, la draperie complaisante des grands mots. On peut dire en effet d'une façon générale qu'il y a plus de franchise dans les pays latins que chez les peuples germains. Or ce que Wagner voyait autour de lui, à Paris, c'était la France de Scribe et de Meyerbeer, la France du veau d'or et de l'art-industrie. Cela lui dessilla les yeux : il comprit du coup quelle était la situation de l'artiste dans le monde moderne ; et, se dressant en face de ce monde, dans la noble fierté de sa propre mission, il lui jeta un cri de révolte indignée.

Tout d'abord, ce ne fut que contre les conditions faites à l'art par la société actuelle que Wagner s'insurgea ; mais, par une nécessité logique qui n'échappera à personne, sa réprobation devait en arriver peu à peu à englober cette société elle-même. Ce qui fait, d'ailleurs, l'originalité de son point de vue, c'est qu'il ne croyait pas à l'efficacité des révolutions politiques pour la guérison d'une société malade, et que même il ne consentit jamais à l'admettre. La révolte, pour lui, reste un phénomène tout intérieur, tout moral ; c'est un souffle puissant d'indignation contre l'iniquité des temps présens ; et cette sainte colère est comme la première étape de la voie qui conduit à la « régénération ». On sait combien cette idée maîtresse d'une régénération possible de la société s'imposait à Wagner, durant toute la seconde moitié de sa vie ; je n'ai pas à m'y arrêter aujourd'hui. Ici même, il y a quelques mois, j'ai esquissé le rôle magnifique que le maître assigne à l'art dans cette évolution morale de l'humanité. Tout ce que je tiens à rappeler, c'est que Wagner, à Paris, non seulement sentit la poussée irrésistible et définitive de sa race, non seulement y devint à jamais Allemand, mais qu'en outre il y franchit ce que j'appelais plus haut la première étape de la régénération, celle de la révolte intérieure. Écoutons-le lui-même parler de cette année 1840 : « J'entrai alors dans une voie nouvelle, celle de l'insurrection contre les conditions que la société moderne fait à l'Art. »

On peut comprendre, dès maintenant, le rôle de premier ordre que jouèrent dans la vie de ce maître allemand les impressions générales laissées par son séjour en France. Me permettra-t-on cependant d'ajouter un mot encore sur cette « patrie nouvelle » à laquelle faisait allusion un passage cité plus haut?

C'est qu'ici, en vérité, il ne s'agit plus de la seule France, mais de l'ensemble des séjours que Wagner fit à l'étranger, et qui, tous, servirent à nourrir son rêve. Outre les six ans qu'il passa à Paris, il habita pendant de nombreuses années soit la Suisse, soit l'Italie. On peut estimer à vingt-quatre ans peut-être le temps que le maître passa hors de son pays : vingt-quatre ans, c'est-à-dire la moitié de sa vie après qu'il eût atteint l'âge d'homme. Or je ne crois pas me tromper en avançant que ce fait dut avoir une influence déterminante sur le développement de sa pensée, en l'amenant, en l'aidant tout au moins, à se créer une *Allemagne idéale*, transfigurée par son imagination, une Allemagne avec laquelle le Bund et l'Empire n'offrent que de bien vagues traits de ressemblance. Lui-même n'a eu, à peu d'exceptions près, qu'amertume et déceptions dans sa patrie : — à Dresde (1843-1849), la critique et l'intendance des théâtres firent ce qu'ils purent pour lui rendre la vie impossible ; — en 1862, les Viennois lui refusèrent une répétition unique de *Lohengrin*, alors qu'à Paris on venait de lui en accorder cent-soixante-quatre pour *Tannhæuser;* — à Munich, en 1865, la population tout entière le chassa brutalement; — à Bayreuth, enfin, dès la pose de la première pierre, la presse allemande n'eut pour son œuvre que des expressions de mépris et de haine. Il y aurait ici de nombreux passages à citer pour montrer la tragique douleur qui devait emplir l'âme de Wagner lorsque, à cette Allemagne idéale qu'il rêvait, qu'il adorait, qu'il invoquait, s'opposa soudainement la réelle et réaliste Allemagne de M. de Bismarck : mais un seul fait suffira pour faire mesurer l'abîme qui séparait le noble rêve du poète de l'idéal « de fer et de sang » des politiques.

Le 13 septembre 1860, après onze ans d'exil, et peu après que Wagner eut revu son pays pour la première fois, il écrivait à Liszt : « C'est avec horreur que je songe à l'Allemagne et aux entreprises artistiques que j'y dois tenter. Dieu me pardonne, mais je n'y vois que petitesse et misère, trompe-l'œil et prétention, rien de solide ni de sérieux. La médiocrité, l'insuffisance (*Halbeit*) y règnent en souveraines, si bien que je préfère, tout compte fait, entendre le *Pardon de Ploërmel* à Paris qu'à l'ombre des glorieux chênes allemands que célèbrent les poètes! Je dois t'avouer, du reste, que de fouler le sol allemand ne m'a pas fait la moindre impression ; tout au plus m'étonné-je de la

grossièreté et de l'insolence du parler. Crois-moi, nous autres, nous n'avons pas de patrie! Et si je suis Allemand, c'est que je porte mon Allemagne, à moi, dans mon propre cœur! Heureusement, d'ailleurs, car la garnison de Mayence ne m'a pas inspiré d'enthousiasme. »

Et pourtant, Wagner, jusqu'à sa mort, garda sa foi inébranlable dans ce qu'il aimait toujours à nommer « l'âme germanique ». C'était, pour lui, la Belle au bois dormant, la Brünhilde cachée sous la lourde cuirasse et sous le casque pesant; l'art allemand était le Siegfried destiné par les dieux à la réveiller de son long sommeil. Cette nouvelle Allemagne, régénérée, purifiée, le maître la dotait d'avance de tout ce que peut rêver de beau et grand un poète de génie. Comme Rousseau, il pouvait dire : « Je vois tout cela dans ma patrie, parce que je le porte dans mon cœur. » Je ne connais rien de plus admirable chez Wagner que ce patriotisme obstiné, que les amertumes d'une vie entière ne sont point parvenues à ébranler; et il n'était pas sans intérêt de montrer la large part de l'influence étrangère et française dans la genèse de cette foi en « l'âme germanique », sans laquelle Wagner n'aurait pas pu accomplir l'œuvre de sa vie.

III

Comparer le génie de Wagner et celui des poètes, des écrivains et des compositeurs français, étudier les rapports qui peuvent exister entre eux, c'est là un trop vaste sujet pour que, dans une étude d'ensemble, je puisse faire autre chose que de l'effleurer. Mais puisqu'en s'en tenant aux généralités il arrive trop souvent qu'on parle sans rien dire, j'écarte systématiquement bien des remarques qui ne laisseraient pas d'avoir leur importance, pour n'insister que sur deux points, tous les deux à mon sens d'un intérêt supérieur.

Et d'abord, pour comprendre en quoi le génie allemand, tel qu'il s'incarne en Wagner, est apparenté au génie poétique de la France, il faut se faire une très nette idée du degré d'affinité réelle qui existe entre son œuvre théâtrale et l'opéra classique français. Ce rapport une fois précisé, on pourra se convaincre aisément que le drame wagnérien possède des attaches plus intimes encore avec la tragédie française du grand siècle.

J'entends par « opéra classique français » cet opéra qui va de Lulli à Spontini, et que l'on ne saurait confondre avec l'opéra italien. Peu importe que des Italiens, comme ce même Lulli, comme Cherubini, que des Allemands comme Gluck, aient collaboré à cette œuvre nationale : elle reste française par son ori-

gine, par la langue sur laquelle elle reposait, par l'esprit qui l'inspirait. L'opéra italien, déjà bien avant la lutte épique entre Gluck et Piccini, lui fit toujours une concurrence acharnée ; et, plus tard, lorsque Rossini et Bellini eurent rencontré un puissant allié dans l'opéra international, que personnifiaient entre autres, Halévy et Meyerbeer, l'opéra classique français disparut. Mais Wagner l'avait encore vu, il le connaissait à fond. Dès qu'il fut chef d'orchestre, les opéras qu'il fit jouer le plus furent, — après ceux de Mozart, — ceux de Méhul, de Chérubini, de Boïeldieu et de Spontini. Plus tard, à Dresde, il écrivit lui-même la première bonne traduction de l'*Iphigénie en Aulide*, de Glück, et en donna une représentation qui fait époque dans l'histoire du théâtre allemand. De nombreux passages, dans ses écrits, témoignent de son admiration pour les maîtres français du commencement du siècle, que dans l'*Œuvre d'art de l'avenir* par exemple, il compare à des « étoiles isolées, servant de boussole au poète perdu dans la nuit obscure de l'opéra. »

En quoi consistait donc cette attraction si puissante que l'opéra français exerçait sur Wagner ? Était-ce dans quelque considération théorique, — par exemple cette velléité qu'on lui prête d'avoir voulu faire revivre la tragédie grecque ? Nullement. C'était tout simplement dans l'importance accordée, dans cet opéra, au drame en tant que drame. De ce principe découlait en effet, comme conséquence logiquement nécessaire, la conscience que les compositeurs de l'école française mettaient à noter une déclamation rigoureusement exacte, à calquer l'expression musicale sur le sens des paroles. « On ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être », avait déjà dit Voltaire, en parlant de musique. J'ajouterai qu'un drame lyrique, s'il doit être vraiment un drame, ne saurait intéresser que s'il est déclamé avec intelligence. Voilà ce que Wagner admirait et respectait dans l'opéra français ; et voilà aussi ce qui explique comment cet opéra fut l'un des facteurs essentiels dans l'évolution de sa personnalité artistique.

Mais où l'on va beaucoup trop loin, c'est lorsqu'on prétend déduire le drame wagnérien de cet opéra classique français, comme si l'un dérivait de l'autre en droite ligne. C'est là une thèse insoutenable, et qui, admise trop à la légère, a fait le plus grand tort à une juste intelligence de l'œuvre de Wagner, dans son ensemble. Il y a là une erreur de jugement qu'une saine critique doit combattre et réfuter une fois pour toutes. L'influence de l'opéra français sur le maître allemand fut toute formelle : elle ne touche pas le fond.

Le point de départ de l'opéra italien avait été, on s'en souvient, l'idée de faire revivre la tragédie grecque. En passant en France

cette idée s'était modifiée, et, il faut le reconnaître, tout à son avantage : c'est qu'elle y avait trouvé la tragédie française à son apogée. Ressusciter une œuvre morte depuis deux mille ans, cette tâche ne pouvait tenter une nation qui venait d'assister à l'éclosion d'un art dramatique que beaucoup de ses contemporains jugeaient supérieur à l'art grec. De là l'évolution différente que subit l'opéra dans chacun des deux pays. Tandis qu'en Italie, où les dramaturges remarquables faisaient défaut, la préoccupation historique, artificielle et de surface, se subordonnait peu à peu à un intérêt exclusif pour la virtuosité du chant, en France, bien au contraire, les exigences littéraires, nées du goût public et du talent des poètes, devaient arrêter toute dégénérescence de ce genre, et pour le cas où elle serait venue à se produire, au moins assurer d'avance une réaction. — Que les grands compositeurs français, les Rameau, les Grétry, les Méhul fissent des opéras-comiques ou des opéras tragiques, il n'importe, tous voulurent et cherchèrent la beauté dans l'œuvre dramatique comme telle. Voilà le point de contact entre eux et Richard Wagner.

Seulement, fidèle en ce point à ses origines, cet opéra français ne devait ni ne pouvait renier cette idée, venue primitivement de Florence : que la musique est uniquement *l'auxiliaire* destiné à rehausser l'éclat du poème. Le poème reste la base de l'œuvre, et la musique s'y surajoute, comme le costume et le décor s'ajoutent à l'action, afin de rendre l'impression totale plus intense. Glück, le plus grand parmi les compositeurs de cette école, en a résumé les aspirations dans ces mots si concis : « *Je crus que la musique devait ajouter à la poésie.* » Or, si l'on cherchait une brève formule pour exprimer diamétralement le contraire de ce qu'enseigne Wagner, on ne saurait trouver mieux que cette parole de Glück. Wagner nie que la musique puisse rien « ajouter » à un beau vers. Il affirme qu'elle le dissèque, le démembre, et, en un mot, le fait disparaître en tant que vers. Selon lui, l'opéra français, quelques chefs-d'œuvre qu'il ait produits, n'en repose pas moins sur une fiction, car c'en est une que de croire que la musique puisse se surajouter à l'expression poétique. Aussi, la base du drame wagnérien n'est-elle plus la parole, mais bien la musique elle-même. Loin de rêver je ne sais quel perfectionnement des tragédies d'un Racine, d'un Calderon, d'un Shakspeare ou d'un Schiller, en en chantant le texte et en l'accompagnant d'une symphonie, si Wagner, lui, écrit des drames, c'est que la *musique* ne peut atteindre à la plénitude de sa puissance expressive que lorsque l'action visible se marie au monde invisible d'émotions et de passions qui est son domaine. La musique, ce dernier né des arts, qui ne possède sa pleine virilité que depuis Beethoven,

n'atteint son apogée, semblable en cela à la poésie, que dans le drame. Je n'ai pas à discuter ici la doctrine wagnérienne, je me contente de l'énoncer.

Et, à mesure qu'il y réfléchissait, Wagner voyait l'horizon s'étendre de plus en plus, autour de ce drame nouveau. Il crut découvrir que, dans l'art dramatique, un vaste domaine était resté vierge jusqu'à lui, parce que la parole seule ne pouvait s'y aventurer. Or, ce nouveau domaine est précisément l'apanage du musicien-dramaturge. Lorsqu'en 1849 les idées de Wagner eurent atteint leur maturité complète, il écrivait : « Il faut que le cadre dramatique s'élargisse pour suffire au nouveau mode d'expression. Mais il n'y a que le musicien qui puisse donner au drame une forme correspondant à la richesse d'expression musicale, et il n'y a que lui qui puisse porter cette forme elle-même à son plein développement. » Il s'agit donc pour Wagner, on le voit, non point d'une renaissance de la tragédie antique, pas davantage d'un perfectionnement de la tragédie moderne, mais d'une nouvelle forme d'art, née, comme le dit le maître lui-même, « dans le sein de la musique », et dont la musique constitue, par cela même, le langage suprême. Évidemment, ce drame ne pourra se passer du langage parlé, mais le rôle de celui-ci sera foncièrement différent de celui qu'il remplit dans le drame simplement déclamé et dans toutes les formes scéniques qui en dérivent, y compris l'opéra. On pourrait dire, — et encore ne ferait-on qu'effleurer la vérité, — que, chez Wagner, « la poésie ajoute à la musique », mais en aucune façon on ne saurait dire l'inverse.

Il est dès lors évident que l'opéra français n'eut sur Wagner qu'une influence purement éducatrice. Une fois sa voie trouvée, il s'en affranchit complètement. Dans un de mes livres, j'ai eu la hardiesse d'écrire que « *Rienzi* est la dernière œuvre de l'opéra classique français ». Ce paradoxe contient une part de vérité. Mais aussitôt après *Rienzi*, Wagner écrivit le *Vaisseau Fantôme*, et c'est là son premier drame classique allemand, œuvre bien éloignée encore, assurément, de la perfection de *Tristan* et de *Parsifal*, mais un drame, un vrai drame, et qui plus est un drame classique. Ceci m'amène au second point qu'il importe de mettre en relief : la parenté réelle qui existe entre les drames wagnériens et la tragédie française.

Il serait paradoxal de se refuser à reconnaître, dans le classicisme, un attribut indéniable et caractéristique du théâtre français. Il va sans dire qu'en généralisant, on est toujours forcé de faire abstraction de nombreuses déviations, mais un simple coup d'œil sur la tragédie espagnole, allemande, anglaise, fera com-

prendre ce que je veux dire. Par classicisme, je n'entends donc pas l'adhésion à de prétendues règles d'Aristote, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de ses commentateurs, mais certaines qualités innées, qui passent de l'âme du poète dans les œuvres, quelle que soit la forme de celles-ci, et qu'il n'est pas donné au vulgaire d'acquérir ou d'imiter. Or, ces qualités, les drames dont Wagner a doté l'Allemagne les possèdent à un degré éminent. En ce sens, ils sont vraiment « classiques ». Et voilà ce qui a valu à ces drames, encore que beaucoup peut-être ne s'en rendent pas compte, les suffrages unanimes de tous les Français de goût dès qu'ils eurent entrevu, sous cette fallacieuse étiquette « d'opéra », dont nos théâtres les décorent, l'intention du poète-musicien.

Wagner s'était, on le sait, nourri d'hellénisme; au collège déjà, ses professeurs lui prédisaient, comme philologue, un grand avenir; à treize ans, il lisait couramment Homère et composait des tragédies à l'imitation d'Eschyle et de Sophocle; vieillard, il ne parlait jamais de l'art et de la littérature de la Grèce qu'avec une vénération émue. De bonne heure, toutefois, son instinct, le poussa également vers l'art de Beethoven : aussi rêvait-il, tout enfant, lorsqu'il venait de terminer quelque essai de tragédie, de l'immerger dans la musique, de l'en pénétrer de part en part; tant que cela ne serait pas fait, il sentait qu'il lui restait quelque chose à dire, quelque chose d'encore inexprimé. Mais, un drame en musique, qu'était-ce, à cette époque, sinon un opéra? Wagner fit donc des opéras et devint, pendant quelques courtes années, chef d'orchestre, s'éloignant ainsi de l'idéal de sa jeunesse, s'écartant de la voie que, déjà, lui traçait son génie; et c'est pourquoi, dès qu'il eut acquis la pleine maîtrise de l'art des sons, dès qu'il eut conquis l'autorité que donne la renommée, dès qu'après cette période nécessaire de gestation il se fut retrouvé lui-même, il créa une forme de drame qui, pour être lyrique, n'en est pas moins classique, au sens propre du mot.

Quels sont, en effet, les caractères qui peuvent valoir à un drame cette épithète de « classique », sinon la simplicité, l'unité, et la tendance à l'idéalisme. Or, ces signes distinctifs, nous les retrouvons dans les drames de Wagner, auxquels on pourra sans doute reprocher bien des choses, mais, à coup sûr, jamais le manque de simplicité, d'unité, ni d'idéalisme. A cet égard, je ne sache que le théâtre classique grec et français qui leur puisse être comparé.

La *simplification* est une loi fondamentale et l'essentielle condition de ce nouveau drame, né « dans le sein de la musique ». Sans entrer dans le détail de l'esthétique wagnérienne, qu'il me

soit permis de rappeler au lecteur quelques exemples connus de cette simplicité, si âpre dans le *Hollandais volant;* — si claire dans *Lohengrin*, qu'un sourd peut suivre et comprendre l'action dramatique en voyant ce qui se passe sur la scène ; — si évidente enfin dans *Tristan et Isolde*, et dans *Parsifal*. M. Gaston Pâris n'a-t-il pas blâmé Wagner d'avoir simplifié la légende épique de Tristan? Corneille, aussi lui, cependant, ne s'est servi que d'une portion infime de la légende du Cid ; et Wagner a pu, il a dû pousser plus loin encore la simplification de ses poèmes : comme nous l'avons déjà donné à entendre, l'essence du drame issu de la musique l'exige impérieusement.

Non moins frappant, dans les drames de Wagner, que ce caractère de simplicité, est celui de *l'unité* d'action, unité presque mathématique, et qui, certes, nous remet à l'esprit l'adage de Buffon : « Tout sujet est un. » Aucun drame n'a poussé aussi loin cette réduction à l'unité que *Tristan et Isolde;* et pourtant, en y regardant de près, on la retrouve, et dans une tétralogie aussi compliquée que celle de l'*Anneau du Nibelung*, et dans une action aussi bariolée que celle des *Maîtres chanteurs*. Dans ceux-ci, l'unité consiste non point tant dans le fait qu'un personnage unique domine toute l'action, — cela peut avoir tout aussi bien lieu dans le drame parlé, — mais dans le fait que, grâce à la musique, l'âme de ce même personnage peut comme s'épancher à travers toutes les ramifications que le sujet comporte. Il commande ainsi notre attention, et, sans que pour cela il soit besoin du moindre effort d'abstraction, il la commande encore même quand il n'est pas en scène. Cette unité est à la fois formelle, par la symphonie, et idéale, par la pensée, qui, sans préjudice pour l'émotion, ne perd jamais de vue la suite logique des événemens.

Enfin la troisième qualité dominante des drames de ce maître, c'est leur *idéalisme*. J'entends par là une constante subordination du fait à l'idée qui l'engendre ou qu'il fait naître. Ainsi dans les drames de Sophocle ou de Racine, la fable nous présente des événemens singulièrement tragiques : mais ce n'est pas sur ces événemens eux-mêmes que le poète attire l'admiration du spectateur. Ce qui en fait tout l'intérêt, ce que le drame nous présente avec insistance, ce sont, tout au contraire, les états d'âme que traversent les personnages, soit qu'ils suscitent ces événemens, soit qu'ils en deviennent les victimes. Si l'action de Wagner est plus nourrie que celle de Sophocle ou de Corneille, par exemple ; si les événemens semblent s'y multiplier ; c'est que, dans son drame, la mise en scène et le geste acquièrent une signification particulière, grâce toujours à la musique : on connaît, par exemple, le rôle

important qu'y joue le geste muet. Et pourtant, en creusant jusqu'au fond, et par une patiente analyse, le drame wagnérien, on y retrouvera ce but unique, de représenter non le fait, mais l'état d'âme. On verra que les événemens que ce drame laisse se dérouler devant nos yeux trouvent leur utilité maîtresse dans le fait qu'ils précisent le sens du langage des sons en le circonscrivant par l'impression inoubliable de la chose vue, et qu'en outre ils augmentent la puissance expressive de la musique par le souvenir qu'elle évoquera plus tard des situations décisives. De plus, ce qui, chez Wagner, accentue encore cette marque indiscutable d'idéalisme, c'est que, la musique étant essentiellement impropre à exprimer tout ce qui n'est qu'individuel, fortuit, ou conventionnel, tout ce qui demanderait des explications de temps et de lieu, l'action que développe le drame wagnérien ne saurait être ni historique, ni anecdotique. De là le symbolisme grandiose, mais nécessaire, où se meuvent les drames de Wagner, et qui, tout en les rapprochant des chefs-d'œuvre de la Grèce, ne laisse pas que de les circonscrire dans d'infranchissables limites. Or, cette limitation rigoureuse est précisément, on le sait, une condition de tout art « classique ». Quoi qu'il en soit, et ce sera notre conclusion sur ce point, la puissance d'idéalisme que son caractère symbolique donne au drame wagnérien n'a jamais été dépassée.

Si l'espace me le permettait, j'aimerais à montrer comment la musique, qu'on qualifie volontiers, et non sans raison, d'art romantique, est devenue, grâce au génie de Wagner, — digne héritier, en ceci, de Bach, de Mozart et de Beethoven, — l'élément « classique » par excellence du drame nouveau. Mais je crois qu'en signalant sa simplicité, son unité et son idéalité, j'en ai assez dit pour établir ce que j'ai appelé le « classicisme » de l'œuvre wagnérienne.

Que si l'on m'objectait les géans, les nains, les dragons, etc., et qu'on y voulût voir des aberrations romantiques, je répondrais avec Boileau que

Il n'est pas de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Et ce serait encore Boileau qui m'aiderait à répondre à tel esprit chagrin qui signalerait un prétendu manque de proportion; — la longueur des discours de Wotan, la grande part faite à la réflexion dans le rôle de Hans Sachs; car, le célèbre Français l'a dit : « La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser. »

Je me crois donc le droit d'affirmer, en terminant, qu'il y a entre les grands tragiques français d'une part, et Wagner de l'autre, qu'il y a, dis-je, parenté de génie, et que cette parenté, pour tout esprit non prévenu, ne se saurait contester. Sans doute, l'Allemand a dû résoudre le problème du beau d'une façon autre que le Français! Mais sous les profondes et légitimes divergences qui distinguent l'idéal d'une nation de l'idéal de l'autre, apparaissent clairement, pour qui veut les voir, ces mêmes grands principes, dont, en tous temps et chez tous les peuples, a vécu la poésie classique.

IV

Nous avons constaté de nombreux et intéressans rapports entre Wagner et la France. Nous avons vu que cette même France, que les Français aussi ont eu dans l'évolution de ce maître allemand, en tant qu'homme et en tant qu'artiste, une part que l'on ne saurait négliger. Et en les étudiant, non dans leur apparence extérieure, mais dans leur genèse intime, nous avons découvert un air de famille entre la tragédie française et le drame classique allemand créé par Wagner. Il n'est dès lors que légitime de se demander si l'art et la pensée du maître de Bayreuth ne sont pas, de leur côté, appelés à exercer en France une influence notable. Mais ici, je quitte le terrain des faits pour aborder celui des conjectures; et, ne prétendant nullement à une infaillibilité prophétique, je me borne à donner mon opinion personnelle pour ce qu'elle peut valoir.

L'imitation de Wagner ne saurait, je le crains, produire en France de résultats plus remarquables que celle de Corneille, de Racine, de Molière n'en a produits jadis en Allemagne. Disons-le franchement : le génie ne s'imite pas, et voilà précisément ce qui le distingue du talent. Le reproche que l'on adresse parfois à Wagner, de n'avoir pas fait école, est plaisant en vérité! Où a-t-on vu le génie faire école? Qu'on veuille bien me dresser, dans l'histoire littéraire de l'Angleterre, la liste des poètes issus de Shakspeare! L'*Art poétique* de Boileau, ce livre immortel, a-t-il pu, en deux siècles, doter la France d'un seul nouveau Racine? Mais, dans la question qui se pose devant nous, il y a plus. Ce qui fait la grandeur de Wagner, c'est qu'il est si foncièrement Allemand qu'il a pu créer une nouvelle forme de drame adaptée au génie de son peuple, et à laquelle, selon toute vraisemblance, l'âme allemande est la seule qui s'adapte naturellement et sans « forcer son talent ». Qu'un grand poète tragique

vienne donc à naître en France, on peut être certain qu'il n'imiterait pas l'art allemand. L'art de Wagner exercerait sur lui une influence, peut-être même une très grande influence, mais l'impression qu'il en recevrait serait du même ordre que celle que Wagner lui-même a reçue du théâtre grec.

Peut-être est-ce ici l'endroit de citer l'opinion de Wagner, qui remarque, dans *Opéra et Drame*, que : « le Français n'est pas constitué de façon à pouvoir exprimer son émotion entière dans le langage de la musique. » En effet, une des choses qui nous frappent le plus, nous autres Germains, dans la poésie dramatique française, c'est la prédominance du raisonnement : c'est à coups d'argumens que l'action avance dans la tragédie classique, et plus d'un héros de Corneille ferait un brillant avocat. Et Wagner, voyant là, non point la tournure individuelle d'esprit de tel ou tel auteur, mais le génie d'une race, en conclut que le drame français n'ira jamais sans une forte dose de logique, ce qui implique, pour la musique, l'impossibilité d'y jouer le rôle prédominant. « La musique française, disait déjà Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, ne sera toujours propre que pour les seuls Français. » Comment, dans ces conditions, le drame wagnérien pourrait-il faire école en France, ou même y trouver des imitateurs?

En revanche, la véritable influence que Wagner peut et doit exercer en France commence déjà, ce me semble, à s'y faire sentir. Il est, certes, le plus brillant capitaine de cette élite qui, peu à peu, se recrute et entre en ligne, pour défendre l'héritage d'idéal artistique que nous ont légué nos aïeux. Conserver l'art antique dans nos musées, c'est bien : mais faire de l'art comme en faisaient les anciens, c'est mieux. De même, garder en nos cœurs l'idéal de nos pères, certes, a sa valeur, mais mieux vaut encore le faire revivre dans des œuvres palpitantes de jeunesse et de force! En grossissant le trésor de l'humanité d'œuvres idéalement belles, belles de cette beauté classique qui seule défie les siècles, en les créant surtout dans le siècle de la vapeur, du militarisme effréné, et du dégoût de la vie, Wagner fut plus qu'un grand poète, qu'un grand compositeur. Il fut, en vérité, un grand homme; et, son influence grandira au fur et à mesure que son génie s'imposera davantage au respect des nations. On ne saurait isoler l'artiste du penseur; or Wagner nous a laissé, outre ses drames, de nombreux écrits, et dans tous ces écrits il a stigmatisé le matérialisme, dénoncé l'État moderne, comme « la négation complète du christianisme »; il s'est élevé contre l'arrogance de la science, contre la turpitude de l'argent; et n'a cessé, enfin, de proclamer

que deux forces seules pouvaient sauver l'humanité : la Religion et l'Art. D'autres ont soutenu la même thèse avec plus ou moins de talent, mais ce que nul n'a fait, c'est de faire surgir un idéal nouveau, c'est de créer de toutes pièces un art dramatique adapté aux besoins de notre époque, enrichi de ce merveilleux langage de la musique, un art qui semble avoir atteint d'un bond à l'apogée du rêve de beauté accessible à l'homme de notre siècle. Barbey d'Aurevilly dit quelque part : « L'homme égalant l'artiste le rend plus grand, et en explique mieux la grandeur. » Chez Wagner, par un phénomène inverse, l'artiste, égalant l'homme, a permis à celui-ci d'oser, dans sa noble lutte pour la défense de l'idéal, bien au delà de ce que la seule argumentation eût pu tenter et accomplir. On s'est peu occupé, naguère, des « doctrines » de Wagner, — et on en a ri quelquefois. Mais voici que son art s'est imposé au monde entier, et derrière cet art se dresse, toujours plus distincte, la personnalité du grand homme. Son influence ne fera que grandir.

Nulle part, l'art de Wagner n'a suscité un enthousiasme plus éclairé qu'en France. Cela tient, j'en suis convaincu, au caractère classique de son œuvre, et c'est précisément pour cela que j'ai tenu à signaler ce caractère avec quelque insistance. En France aussi, l'intérêt pour la personne du maître ne fait que s'accroître de jour en jour; or cette personnalité est une puissance, une force active, dans la lutte entre la Religion et l'Incrédulité; entre la Métaphysique et l'Empirisme; entre l'Idéalisme et le Matérialisme; entre le culte du Beau classique et l'adoration systématique du Laid.

La victoire de Wagner, c'est une victoire de l'Idéalisme; — et voilà pourquoi elle importe à la France.

Houston Stewart Chamberlain.

REVUE LITTÉRAIRE

LE MARIAGE DE MADAME ROLAND

Il a été beaucoup question de Mme Roland dans ces derniers temps, et nous avons une fois de plus assisté au sourd travail de la légende faisant effort contre l'histoire. Maintenant que le livret d'opéra de MM. Bergerat et de Sainte-Croix a quitté l'affiche de la Comédie-Française, et que nous n'avons plus sous les yeux les grâces mièvres de la charmante et touchante Mme Barretta, le moment est bon pour rétablir en face de l'image conventionnelle et romanesque, le portrait véritable. L'occasion nous en est fournie par la publication que vient de faire M. Join-Lambert sous ce titre : *le Mariage de Madame Roland* (1). Ce sont cent douze lettres échangées entre Marie Phlipon et Roland pendant les trois années où se prépara, se défit et se renoua, au milieu de toutes sortes d'incidens et de péripéties, le projet de leur union. Elles sont du plus haut intérêt. Elles nous renseignent d'abord éloquemment et abondamment sur l'état d'une âme héroïque, lyrique et romantique à la veille de la Révolution. Elles nous font ensuite pénétrer dans l'intimité de deux personnages dont nous voyons au jour le jour se modifier les sentimens et se dessiner la physionomie morale. Enfin elles prouvent une fois de plus avec quelle réserve il faut se servir du témoignage que les auteurs de Mémoires apportent dans leurs propre cause. Lorsque nous revoyons à distance les événemens qui ont fait date dans notre passé, nous les apercevons à travers les conséquences qu'ils ont développées dans le temps, et nous les modifions à

(1) *Le Mariage de Madame Roland*. Trois années de correspondance amoureuse (1777-1780), publié avec une introduction et des notes, par A. Join-Lambert. 1 vol. in-8°, chez Plon.

notre insu en projetant sur eux l'éclairage de l'heure présente. Ainsi en a-t-il été pour Mme Roland. Lorsque la prisonnière de l'Abbaye écrit ses *Mémoires*, après douze années de vie conjugale et de désenchantement, tout entière à la passion brûlante qu'un autre lui inspire, ses dispositions actuelles à l'égard de son mari l'abusent sur celles qu'elle eut jadis, et elle croit en toute sincérité qu'elle n'a pas varié dans ses sentimens. Il lui semble avoir accepté, avec résignation et presque malgré elle, par raison, par esprit de renoncement et pour céder à de pressantes sollicitations, un mariage qu'elle n'avait pas souhaité, d'où elle n'espérait pas de bonheur pour elle et où elle se sacrifiait.

C'est le contraire qui est vrai. Ce mariage auquel Roland n'avait pas songé d'abord, dont il ne se soucia jamais, auquel il essaya de se soustraire, dont il tenta vainement de rompre le projet, c'est elle qui l'a voulu, avec décision, avec continuité, avec âpreté. Ç'a été le triomphe d'une volonté de femme impétueuse et énergique sur la nature indécise et fuyante d'un pauvre homme.

Lorsque s'engage la correspondance, Roland a quarante-trois ans, Marie Phlipon en a vingt-trois. Ce qu'elle était à cette époque, où son caractère est entièrement formé, où ses idées sur les hommes et sur les choses sont nettement arrêtées, nous le savons par un témoignage dont la valeur est indiscutable : ce sont les lettres qu'elle adresse à ses amies de couvent, Sophie et Henriette Cannet. Rien n'y manque de ce que nous avons intérêt à connaître. Mlle Phlipon s'y exprime sur tous sujets avec une absolue franchise, avec le seul désir de s'expliquer à elle-même et de se faire voir sous son vrai jour. Cela fait le prix de ces lettres. Elles sont un document d'espèce unique. Car il ne manque pas, dans notre littérature, de correspondances féminines ; nous avons des lettres de femmes et des lettres de filles : nous n'avons presque pas de lettres de jeunes filles. Les lettres aux demoiselles Cannet ne sont pas sans doute les lettres de la jeune fille suivant le type convenu de l'ingénue de théâtre. Elles n'en sont que plus curieuses. Comment vivait en cette fin du XVIIIe siècle une petite bourgeoise, fille d'un graveur de la rue de la Lanterne, comment elle partageait son temps entre la lecture et les soins du ménage, l'étude de la musique et de la peinture, les visites aux grands-parens, les promenades aux environs de Paris, les réunions où elle était invitée à pincer de la guitare, quel travail se faisait dans son esprit sous l'influence des scènes d'intérieur dont elle était le témoin et sous l'action des idées qu'elle trouvait dans les livres, ces lettres nous en instruisent avec la plus minutieuse précision. A travers ces confidences, et suivant les retouches du temps, la physionomie de la jeune fille se dégage, pour s'enlever enfin en traits vigoureusement accusés et en plein relief.

Ce qui frappe chez Marie Phlipon, c'est le débordement de l'ac-

tivité intellectuelle, et ce sont les exigences de la vie cérébrale. Elle constate en elle cette « imagination vorace à laquelle il faut continuellement des alimens, et des alimens forts et substantiels ». Cette activité d'âme, quand elle reste sans emploi, devient pour elle un tourment et une souffrance. C'est elle qui la porte à raisonner et à écrire, qui lui fait, sous l'action du bouillonnement intérieur, un besoin de s'épancher en « conférences vocales » et dissertations épistolaires. De là sa passion pour la lecture et aussi l'empire que certaines lectures ont exercé sur son esprit. Laissée à elle-même, ne trouvant auprès d'elle ni direction ni surveillance, elle lit au hasard tout ce qui lui tombe sous la main, n'opérant d'autre choix que celui où l'inclinent les tendances de son esprit. Ce qui est frivole, ne parle qu'à l'imagination et au cœur, ne la satisfait pas. Elle déteste les romans. Attirée d'abord vers l'histoire, elle déclare à dix-neuf ans qu'elle en est rassasiée, attendu que c'est toujours la même chose, et que désormais elle connaît suffisamment le monde civil et politique. Elle y préfère les sciences : « Je lis Maupertuis présentement, je suis dans l'astronomie, la physique, la géométrie; je m'amuse infiniment... » Les ouvrages de morale et de philosophie sont pour elle son gibier en matière de livres. Plutarque, qu'à l'âge de neuf ans elle emportait à l'église en manière de semaine sainte, lui a fait une âme républicaine. Elle goûte les *Essais* et *Télémaque*. Elle s'exprime sur le compte de Voltaire en termes presque méprisans. « Nous l'admirons comme poète, comme homme de goût et d'esprit; mais nous ne lui donnons qu'une autorité très bornée en politique et en philosophie. » En revanche elle est enthousiaste de Bayle, de Raynal, surtout du « divin » Jean-Jacques dont l'*Héloïse* est son bréviaire. L'esprit du siècle qui pénètre ainsi en elle a peu à peu désagrégé ses croyances religieuses et ne lui a laissé, à la place d'une piété d'abord fervente, qu'une vague aspiration vers un Être suprême et un Rémunérateur. Tel est l'état où son intelligence est parvenue, tel le point de vue où elle s'est définitivement placée : elle entend, si on discute avec elle, que ce soit « de philosophe à philosophe ».

Cette éducation qu'elle s'est donnée à elle-même, où elle s'est fortifiée dans la solitude, a pour effet de rendre la fille du graveur Phlipon tout à fait étrangère au milieu où la destinée l'a fait naître. Elle a l'impression que les gens qui l'entourent, n'ayant pas les mêmes habitudes d'esprit, ne peuvent la comprendre et sont indignes d'elle. Ce sentiment devient plus douloureux à proportion que son intelligence se développe et du jour surtout où la tendresse de sa mère vient à lui manquer. Désormais elle ne cesse de se plaindre de la médiocrité de ceux qui composent son cercle habituel; elle exhale le mépris que lui inspirent ces êtres gauches et « dégoûtans » dont l'esprit est si court et

si tortu que c'est une pitié. « O la cruelle chose que d'avoir affaire à des bêtes! » Ces continuels froissemens et ces mille dégoûts de la vie journalière la ramènent à une idée, toujours la même, celle de sa propre supériorité. Elle en conçoit un amour-propre qu'elle avoue bravement, un orgueil dont elle sent en elle une si forte dose qu'il la met en garde contre les mesquineries de la vanité. Viennent maintenant pour faire saigner cet orgueil telles humiliations dont plus tard les années n'auront pas adouci le cuisant souvenir : une visite chez une grande dame aux airs protecteurs, un dîner où les dames Phlipon mangent à l'office, un séjour à Versailles où la lectrice de Plutarque a la révélation du « luxe asiatique de nos rois. » Il n'en faut pas tant pour faire comprendre que la jeune fille ait subi comme une torture l'humilité de sa condition.

Mais le moyen d'échapper à cette condition? Le moyen d'échapper à son temps et à son sexe? Pourquoi n'est-elle pas née Spartiate ou Romaine? Ou pourquoi n'est-elle pas un homme? Ah! sans doute, si les âmes étaient préexistantes aux corps et qu'il leur fût permis de choisir celui qu'elles voudraient habiter, elle n'aurait pas « adopté un sexe faible et inepte. » Elle a de bonne heure réfléchi sur le rang que les femmes doivent occuper dans l'ordre de la nature et de la société. Et si elle les croit « susceptibles de ces fortes impressions qui font la grandeur d'âme et l'héroïsme et que d'ailleurs nous remarquons dans plusieurs d'elles illustrées par l'histoire », elle se rend compte néanmoins qu'elles sont réduites la plupart du temps à l'effacement et à l'inutilité. C'est ce qui la désespère. Elle sent en elle un trésor de facultés sans emploi. « Je suis comme ces animaux de la brûlante Afrique transportés dans nos ménageries... Mon esprit et mon cœur trouvent de toutes parts les entraves de l'opinion, les fers des préjugés et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. » Ses désirs s'avivent de toute l'intensité de ses regrets, ses rêves s'élargissent à l'infini jusqu'au souhait de travailler au bien public, d'amener le triomphe de la liberté, d'embrasser l'humanité tout entière dans un amour qui ne connaît plus les frontières des peuples : « Alexandre souhaitait d'autres mondes pour les conquérir, j'en souhaiterais d'autres pour les aimer. » Elle étouffe. Dans la certitude de son impuissance, le sentiment de la contrainte qui pèse sur elle et refoule dans son âme un flot de désirs sans issue, y entretient la continuelle exaltation de l'esprit.

Cette ardeur intellectuelle ne se compense pas, comme il arrive, par quelque froideur physique. Sur ce chapitre comme sur tous les autres, Mlle Phlipon nous renseigne avec la complaisance dont elle est coutumière et avec une impudeur qui est le signe de l'époque. Elle parle à maintes reprises de la vigueur de sa constitution, des

révoltes de son tempérament, du trouble de ses sens, de la fermentation qui travaille tout son être sous l'haleine tiède du printemps, de ses yeux gros et battus qui la trahissent, de certains airs de langueur qui sentent la privation, et enfin de ce que la sagesse peut à son âge avoir d'austère et de pénible. Au surplus elle n'ignore rien et n'a garde de se donner pour une Agnès. Nous savons par certaine page tristement fameuses des *Mémoires* d'où lui vinrent les premiers avertissemens. La littérature du temps a continué de l'éclairer. Elle a tout lu sans révolte. *Faublas*, qu'elle appelle « un joli roman », aussi bien que *Candide*. Elle aborde les sujets les plus scabreux et s'y appesantit avec un cynisme qui n'a d'excuse que dans son inconscience. Elle s'informe s'il est vrai qu'un abbé de dix-neuf ans ait prêté à Raynal le secours de sa plume pour les descriptions voluptueuses de son livre; elle médite sur l'impuissance des indigènes d'Amérique et les drogues que leur donnent leurs femmes à l'effet de remédier à l'indolence de la nature; elle plaisante sur certain accident arrivé à son père. Cette grande fille a des hardiesses qui nous choqueraient chez une femme. Mais aussi elle a trop d'orgueil, une volonté trop maîtresse d'elle-même pour avoir rien à craindre des suggestions de l'instinct et de la surprise des sens. Plus tard Mme Roland saura rester fidèle à un mari vieux et malade, et détourner vers l'activité politique des réserves de force qui avaient besoin de se dépenser.

Nous pouvons comprendre maintenant quelle conception Marie Phlipon se fait du mariage, et ce qu'elle en attend. Elle y a réfléchi de longue date, elle a pesé toutes les chances, elle a son opinion faite. Elle ne songe guère à poursuivre on ne sait quel idéal romanesque et à satisfaire des rêveries de petite fille : elle se soucie du prince charmant tout juste autant que s'il n'existait pas. Elle se juge peu accessible à l'amour et incline d'ailleurs à croire que l'amour est une invention des poètes. Elle en disserte à l'occasion avec un appareil logique et géométrique; ce qui prouverait assez bien qu'elle l'ignore. Une amitié délicate, fondée sur une estime réciproque et sur une conformité d'idées, c'est tout ce qu'elle souhaite. Certes, cette intimité intellectuelle ne peut manquer d'avoir son charme; cela tout de même est un peu sec. On s'étonne en lisant ce programme de jeune fille qu'elle ait si complètement oublié d'y inscrire la tendresse. De même il serait injuste de dire qu'elle n'aspire pas à la maternité, mais c'est à condition d'être Cornélie, mère des Gracques. L'amour maternel lui apparaît sous le couvert d'une citation latine. Et il faut bien se souvenir qu'elle en voulut toujours à sa fille de n'avoir pas été une enfant de génie. « J'ai une fille aimable, dira-t-elle, mais que la nature a faite froide et indolente... jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront à mon cœur les douces jouissances qu'il s'était promises. »

Aussi n'est-ce pas sans appréhension que Mlle Phlipon envisage la nécessité de faire son choix. Elle se rend compte qu'elle a peu de chances de rencontrer un candidat digne de sa main. Si en effet elle est prête à passer sur les avantages extérieurs, sur l'âge, même sur l'argent, il est d'autres points sur lesquels elle est résolue à ne pas faire de concessions. L'homme qu'elle épousera sera jeune ou vieux, blond, brun ou chauve, mais il sera de bonne naissance, bien élevé, instruit, il aura une position qui se puisse avouer; or les épouseurs de cette espèce n'épousent guère les « filles d'artistes », surtout quand l'artiste se trouve n'être qu'un artisan. Mlle Phlipon ne se fait à cet égard aucune illusion. « La médiocrité de mon bien ne permet pas d'étendre loin mes prétentions qui se trouvent renfermées dans une classe où vraisemblablement elles ne trouveront pas qui puisse les remplir. » C'est le célibat probable : il ne lui fait pas peur.

Et voilà pourquoi Mlle Phlipon est encore fille! quoique les occasions ne lui aient pas manqué. Car Roland n'est pas le premier qui ait demandé sa main. Il est, — sauf omission, — le dix-neuvième. Dix-neuf! c' est un chiffre, et qui autorisera plus tard Mme Roland à s'égayer de la « levée en masse » de ses prétendans. Elle s'amuse à les voir défiler devant elle en rangs serrés et à en faire le dénombrement. En tête s'avancent quelques comparses et fantoches qui forment une sorte d'avant-garde grotesque : Mignard, le maître de guitare, colosse aux mains velues, qui se donnait pour un « noble de Malaga que des malheurs avaient obligé de faire ressource de son savoir en musique »; Mozon, le maître de danse, qui, devenu veuf, songeant à prendre cabriolet et s'étant fait extirper une loupe qu'il avait à la joue gauche, se trouva bon pour se mettre sur les rangs; le boucher du quartier qui fait sa cour en envoyant les meilleurs morceaux de sa compétence; un capitaine de cipayes, Demontchéry, qu'on pria d'aller préalablement faire fortune aux Indes. Quand il revint, sept ans après, sa fortune n'était point faite, mais Mlle Phlipon était mariée. D'autres demandes valurent tout au moins d'être discutées. Un M. Morizot de Rozain eut le tort de faire remarquer que son nom se trouvait dans le nobiliaire de sa province : cela déplut. Ce fut le tour d'un marchand bijoutier, veuf de deux femmes, passant pour avoir toujours bien vécu avec elles, et qui offrait donc des garanties. Il fut éconduit, ainsi que le courtier en diamans qui suivit incontinent. C'est que la fille de Phlipon a pour le commerce un éloignement insurmontable. « Il n'y a guère d'éducation, encore moins de délicatesse dans les hommes de cette classe. Élevés dès la jeunesse chez des maîtres qui ne leur ont appris qu'à travailler, leur âme reçoit peu de culture. Ils n'ont aucune de ces connaissances qui éclairent et forment l'esprit, élèvent les sentimens, adoucissent le caractère, améliorent les mœurs et polissent les manières : tous avan-

tages d'une éducation choisie. » Un médecin du nom de Gardanne fut tout près de réussir; en dépit de sa perruque, de son air doctoral, de son accent du Midi et de ses redoutables sourcils noirs, il ne tint qu'à lui. Mais il quitta la partie et disparut, laissant la jeune fille très dépitée de l'inconvenance du procédé. Les choses allèrent beaucoup plus loin avec le jeune Pahin de la Blancherie, garçon de bonne famille qui se destinait à la magistrature. On crut tout de bon qu'on l'aimait, on jura d'être à lui ou de n'être à personne. Peu à peu et d'elle-même la désillusion se fit : on s'aperçut qu'il avait moins de mérite qu'on n'avait cru ; on remarqua, ce qui avait échappé, qu'il était petit de taille; on le rencontra au Luxembourg, avec un plumet à son chapeau, et on ne put s'empêcher d'en rire; on apprit qu'il avait mené concurremment une autre intrigue matrimoniale : ce fut le coup de grâce.

Viennent ensuite, par rang d'inscription : un homme de cinquante ans, refusé pour cause de protestantisme; un greffier des bâtimens, de caractère tranquille, de mœurs rangées, mais d'esprit borné; un veuf avec enfant. Un marchand épicier fut repoussé avec indignation. Passe encore pour le commerce en gros; mais que dire du commerce au détail? « Plus il est détaillé, plus il resserre les vues de l'esprit, plus il suppose une âme étroite. » Un jeune homme de vingt-quatre ans, fils unique, ayant de la fortune, ne fut pas même pris en considération : « Ce n'est qu'un joli enfant qui a toujours vécu sous les ailes de sa mère. » M. de Sévelinges, veuf, cinquante ans, receveur en province fit une proposition qui ne déplut pas : celle d'un mariage blanc. Nouvelle présentation : celle d'un gros garçon réjoui, qui a bon cœur, bon estomac, ferait « une bonne pâte de mari », et n'a contre lui que son nom. Mais en vérité on ne s'appelle pas M. Coquin! Un officier n'est pas mieux reçu : Mlle Phlipon n'aime pas les militaires. Elle leur reproche d'être ignorans et fats, de ne savoir que chasser, faire l'exercice et boire. Sa dernière conquête est celle d'un homme qui l'a rencontrée dans la rue : « Avec un peu de bonne volonté je devenais limonadière et je m'établissais glorieusement dans un café. » Si on eût représenté dans un tableau ces prétendans, chacun avec les attributs de sa profession, Mlle Phlipon est d'avis que cela eût fait un assemblage divertissant par la bigarrure. — Mais en outre la diversité de l'accueil fait à chaque prétendant ne laisse pas que d'être instructive. Mlle Phlipon écarte sans examen et discussion de leurs titres ceux qui sont suspects d'appartenir au commerce ou à l'armée; elle encourage le médecin; son cœur s'émeut pour le magistrat. Son rêve est celui qui encore aujourd'hui n'a pas cessé de hanter la cervelle de nos petites bourgeoises : elles veulent un mari qui ait une « carrière libérale »; elles ne se marieront pas ou elles épouseront un *homme distingué*.

L'homme distingué se présenta sous les traits de M. Roland. Il

n'était pas jeune, il n'était pas beau, il n'était pas séduisant, il n'avait pas un caractère aimable : négligé dans sa mise au point d'en être presque malpropre, emprunté dans ses manières, l'allure raide, la parole rude, il n'avait en lui rien de plaisant. Mais il s'appelait : de la Platière. Il était d'une famille « née dans l'opulence. » Inspecteur des manufactures à Amiens, il était une manière de personnage. Il avait voyagé, il avait de la lecture, on pouvait causer. L'ami des demoiselles Cannet fut bien accueilli et, quand on se fut habitué à la disgrâce de son extérieur, reçu avec plaisir. Pour lui, bientôt conquis, il revint, il s'attarda, il se familiarisa; même il poussa la familiarité jusqu'au point où elle cesse d'être une honnête familiarité. Si invraisemblable que le fait puisse paraître, il est certain. Une scène eut lieu qui nous étonne, moins parce qu'elle dément la réputation d'austérité de M. Roland que parce que nous sommes peu habitués à l'imaginer dans le rôle de séducteur. Il est pourtant impossible de se tromper à certains passages tout à fait significatifs. Au lendemain de l'incident, la jeune fille se plaint de l'inquiétude où on l'a jetée. « Ne me faites pas penser que le trouble, la crainte et les dangers sont presque inséparables de l'amitié la plus sainte contractée entre les femmes et ceux de votre sexe... Il me semble que l'amitié n'est pas si ardente dans ses caresses. » Elle revient ailleurs sur le même souvenir : « Ce premier et très doux baiser impétueusement ravi me fit un mal affreux. La répétition de ce délit trop faiblement évitée augmentait mon agitation et mes regrets. » Pour ce qui est de Roland, il n'est pas trop rassuré sur la façon dont on aura pris son incartade, attend avec impatience la lettre de pardon, s'empresse de répondre pour plaider sa cause et « justifier son délire ». L'honnête, le digne, le vertueux Roland a tenté de séduire Mlle Phlipon. Il a voulu faire d'elle non pas sa femme mais sa maîtresse. — Ce n'était pas le compte de la jeune fille. Elle s'expliqua très catégoriquement : « Monsieur, je puis être la victime du sentiment, mais je ne serai jamais le jouet de personne... » On ne l'aurait qu'en justes noces; il fallait épouser. Roland était encore sous le coup d'une émotion qui paraît avoir été vive. Il se posa en prétendant.

C'est alors que s'engage la correspondance, avec un caractère d'intimité dont témoigne assez l'emploi du tutoiement. D'ailleurs les lettres des deux futurs époux ne se ressemblent guère, et manifestent de la façon la plus éclatante la différence des sentimens avec lesquels l'un et l'autre envisagent le projet d'union. Marie Phlipon l'a adopté d'enthousiasme, et à mesure qu'elle y songe, elle s'y attache avec plus de ferveur. Elle y trouve de quoi satisfaire tous ses vœux. C'est pour elle un moyen de se soustraire à un milieu qui lui devient chaque jour plus odieux, d'échapper aux tristesses d'un intérieur où s'installent mainte-

nant la tristesse et la gêne, depuis que Phlipon, égayant son veuvage, s'est mis à chercher au dehors des distractions coûteuses. Et n'éprouve-t-elle pas pour Roland cette amitié passionnée qui lui semble pouvoir très bien jouer le personnage de l'amour? Aussi est-elle persuadée que leurs destinées ne peuvent plus être séparées, et elle répète sous toutes les formes et sur tous les tons que le sort en est jeté, qu'ils « doivent » être heureux l'un par l'autre. Il faut qu'ils s'épousent ou qu'ils meurent. Roland ou la mort! — Roland semble beaucoup moins convaincu. Depuis que la première émotion est calmée, des réflexions lui viennent en foule, qui le font repentir d'une impétuosité et promptitude à s'engager où il a peine à se reconnaître. Il se représente avec force les inconvéniens d'une mésalliance, et tout effrayé déjà d'avoir quelque jour à faire part aux siens d'un mariage tellement en dehors des convenances sociales, il insiste pour que le projet soit tenu secret, entouré d'un mystère impénétrable. Il se fiance, comme on conspire. D'autre part, et à mesure qu'il connaît mieux Mlle Phlipon, il conçoit des craintes. Il redoute cette nature impérieuse, cette imagination dévorante, cette sensibilité exaltée, cette manie de se créer des tourmens, ce besoin d'agitation, ce déchaînement de passion et d'éloquence, « Je t'avoue que je ne saurais me livrer aux extrêmes avec la même rapidité; d'autant plus que tu accompagnes tout cela d'amples dissertations sur la cause et les effets, les moyens et les résultats, le vraisemblable et le certain, le bien et le mal, le bon et le mauvais, le joli et le laid, le fort et le faible, le chaud et le froid, le grand et le petit, etc., etc., etc., etc., et de périodes non seulement carrées, mais à toutes faces, de rondes, de pointues, de longues et de brèves. » Il lui reproche en outre des détails de conduite, un art de prolonger des situations délicates, un manque de tact et de discrétion dans cette correspondance qu'elle a continué d'entretenir avec Sévelinges, enfin et surtout un excès d'indulgence pour certain « jeune homme » dont la présence lui paraît des plus fâcheuses. Ce « jeune homme », qui n'est pas autrement désigné dans les lettres, était l'apprenti de Phlipon. Sensible et « fougueux à l'excès », il s'était amouraché de la fille de son patron, la poursuivait de ses assiduités, faisait éclater sa passion en des scènes répétées et violentes dont il est vrai que l'échevèlement ne déplaisait pas à l'imagination romantique de la jeune fille, menaçait tantôt de se tuer et tantôt de tuer Roland. Cette perspective ne sourit guère à Roland : « Je ne pense pas sans quelque horreur au dessein prémédité d'un assassinat; et je ne trouverais point du tout agréable de me voir gourmander par cette crainte. » Il songea à prévenir la police... Il songeait surtout aux moyens d'amener une rupture.

Il s'y prit avec maladresse et timidité comme il faisait en toute circonstance. Il n'avait pas encore fait la demande officielle. Il adressa à

Phlipon une lettre étrange par l'obscurité et le laconisme, et destinée de toute évidence à provoquer une réponse dont il pût se montrer offensé. Afin de mieux dissimuler sa retraite, il s'abrite derrière une excuse ingénieuse et inattendue. Il s'avise qu'il n'a pas le consentement de ses parens et s'attendrit en songeant qu'il pourrait leur faire de la peine. « Je dois à l'inquiète sensibilité et aux soins affectueux qu'ils ont pris de moi dans ma dernière maladie, je leur dois d'exister; et cette nouvelle vie, tout autre que celle que je tenais du hasard, qu'ils n'ont cessé d'orner de ce triomphe qu'un cœur qui sert l'humanité goûte dans le succès de ses soins, cette nouvelle vie, ne leur en dois-je pas aussi quelque compte? Identifié à eux par la nature, plus encore par les bienfaits, aliénerai-je leur cœur où je réside? et disposerai-je d'une partie d'eux-mêmes sans leur participation? » L'embarras de la phrase décèle une pensée qui malgré tout a honte d'elle-même, et le pompeux de la phraséologie cache mal la platitude du sentiment. Tout cela est pitoyable.

Mais Roland est de ces timides incapables de prendre parti et de rien faire qu'à demi. Comme il s'est laissé engager presque à son insu, il ne sait pas se dégager entièrement. Il continue, quoique de la plus mauvaise grâce du monde, à entretenir la correspondance. Il écoute les plaintes de l'abandonnée. Il reçoit la confidence des sentimens tumultueux par où elle passe, tantôt pénétrée d'une sombre tristesse et tantôt « rugissant de douleur ». Cette idée qu'il faille renoncer définitivement à un projet où elle avait enfermé tous ses rêves d'avenir, c'est une idée qui ne peut s'installer dans son esprit. « Je ne puis cesser d'être ton amie qu'en cessant d'exister! Tu voudrais fuir, cruel! Eh! quoi que tu fasses ou deviennes, mon souvenir ne peut plus t'abandonner. Va, abandonne tes occupations, cours respirer un air étranger, renferme ton être au milieu des tiens, c'est toujours dans mon suffrage et dans mon cœur que restera le principe de ton repos. » Attachée à celui qu'elle s'est habituée à considérer comme lui appartenant, elle le poursuit des protestations d'une tendresse qui ne veut pas lâcher prise et à laquelle il n'arrive pas à échapper. Il se défend, il récrimine, il gémit, il épilogue, il ergote. La situation menaçait de s'éterniser. Un coup de théâtre vint brusquer le dénouement.

Dans les premiers jours de décembre 1779, Marie Phlipon se retire chez les Dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne, au faubourg Saint-Marcel. Ce fut la manœuvre décisive. La scène, le dialogue, l'attitude des personnages, tout est changé. Coupant court aux récriminations, Ariane se résigne. « Quelques larmes ont mouillé mes paupières, sans descendre plus loin; j'ai perdu la faculté d'en répandre. Je parle et j'agis comme un automate monté pour ces fonctions; je porte sur moi, dans mes alentours et sur tout un regard morne et tranquille; je

ne vois rien qui mérite de m'intéresser vivement. Mon âme est flétrie, fermée; je ne daigne pas même haïr la vie : je ne sens plus rien. » Elle fait mieux : elle conseille à son ami de contracter un autre mariage : elle accepte qu'il soit heureux loin d'elle et sans elle. Même changement dans le ton des lettres de Roland. Il est très impressionné par ces démonstrations de grande lassitude et d'universel « plus ne m'est rien. » D'ailleurs il est lui-même en proie à un chagrin noir qui le mine et le tue. Depuis le temps de la rupture, il n'a pas trouvé le calme qu'il espérait et n'a pas repris possession de soi. Au contraire, il se sent tout désemparé. Il ne fait plus rien. Sa besogne n'avance pas. Il est mécontent de tout et prend la vie en dégoût. « Si cela dure, je jetterai le manche après la cognée et je me retirerai loin de ces farouches humains qui ne caressent que pour mordre et qui finissent par empoisonner. » Ainsi s'exprime son dépit avec une outrance qui prête à rire. Il n'est pas jusqu'à sa santé qui ne soit en train de se délabrer : « Tes lettres m'ont trouvé dans la situation que je t'ai peinte, augmentée d'une révolution de bile telle que je n'en ai jamais éprouvée, puisque je l'ai vomie toute pure, sans avoir rien pris pour cela... J'ai le dévoiement, je digère fort mal, je suis très jaune... » Telle est la posture, digne du comique de Molière où nous apparaît ce héros d'un drame d'amour. Sans s'en apercevoir, Roland s'est laissé pénétrer par l'ascendant de Marie Phlipon. L'âme de celle-ci est devenue son âme et le principe de sa vie. Il ne s'appartient plus et il faut, quoi qu'il en ait, qu'il subisse la domination d'une volonté supérieure. Il revoit la jeune fille à la grille du couvent. Il retrouve son émotion de jadis. Il n'essaie plus de résister à sa destinée.

Marie Phlipon est devenue la femme de Roland. Nous n'avons pas à la suivre dans sa situation nouvelle. Il nous suffit que dans les préliminaires de ce mariage l'annonce de ses dernières conséquences soit déjà inscrite en caractères lisibles. Si plus tard la nature se venge et réclame pour ses droits méconnus, Mme Roland n'aura donc à s'en prendre qu'à elle-même de déceptions auxquelles elle s'est exposée volontairement. Si quelque jour la médiocrité intellectuelle de son mari lui apparaît dans une évidence cruelle, c'est à elle seule qu'elle devra reprocher les illusions qu'elle s'est forgées jadis en se tenant serré sur les yeux un bandeau qui n'était pas celui de l'amour. Les lettres de Roland le peignent au vif : sa conduite, son langage, ses tergiversations, ses récriminations, ses terreurs et ses pleurnicheries ne laissent aucun doute sur le personnage : c'est un pleutre. Marie Phlipon n'a rien voulu voir, et véritablement elle n'a rien vu. Elle a subi le prestige du nom, de l'éducation, du rang. Elle a été aveuglée par ses propres désirs, éblouie par les perspectives qui s'ouvraient devant elle. Dans les longues et pénibles négociations que raconte sa correspondance, un double sen-

timent se fait jour : la haine de la condition où elle est née, l'ambition de s'élever à une classe sociale supérieure. Par là encore s'explique le rôle politique qu'elle va jouer et se limite la part qu'elle prendra dans le mouvement révolutionnaire. Elle salue avec l'explosion d'une joie faite de rancunes longuement accumulées et de haines qui trouvent enfin à se satisfaire, cette Révolution qui venge son orgueil et supprime d'un coup tout ce qui est au-dessus d'elle. A vingt ans, au lendemain d'un séjour à Versailles, elle se montrait effrayée elle-même des colères qu'elle découvrait au fond de son cœur, et du mal qu'elle pourrait faire à l'occasion, si les circonstances lui en donnaient le moyen. « Ce sentiment, dit-elle, se fonde sur la connaissance que j'ai de mon caractère, qui serait très nuisible à moi et à l'État, si j'étais placée à quelque distance du trône. » C'était se bien connaître, et apercevoir dans un éclair d'intuition ses futures violences. Mais un jour viendra où Mme Roland trouvera qu'on est allé assez loin, et qu'il est temps d'arrêter le mouvement : c'est le jour où elle le verra menacer sa propre situation, le rang qu'elle a si chèrement acquis, où elle s'est haussée si péniblement. Cette petite bourgeoise qui a si furieusement désiré devenir une grande bourgeoise, n'a pas l'instinct plébéien et niveleur. Elle déteste les petites gens, d'esprit, de langage et de mœurs vulgaires, les gens de ce peuple sur les confins duquel sa naissance l'avait placée, et dont elle a si impatiemment supporté le voisinage. Elle ne veut rien niveler, hors ce qui dépasse le niveau où elle est elle-même parvenue. C'est en ce sens qu'elle représente la politique du parti dont elle s'est faite l'Égérie. On s'est demandé maintes fois quelle est la nuance exacte qui sépare les Girondins de leurs adversaires jacobins ; et quand on voit la part qu'ils ont eue dans les mesures les plus odieuses, on est tenté de conclure avec leur dernier historien, M. Edmond Biré, que toute la différence a été celle du succès. Il y en a une autre. Dans les révolutions ou dans les transformations sociales, ceux-là seuls sont tout à fait dangereux, qui n'ont rien à perdre à l'universel bouleversement. On a moins à redouter de ceux qui ont des raisons personnelles de souhaiter le maintien de la hiérarchie sociale. Les Girondins sont dans ce dernier cas : ils ont des intérêts à ménager, une situation à conserver : de là leur viennent des conseils de modération relative. Ils personnifient les tendances d'une bourgeoisie besoigneuse et ambitieuse, jalouse de s'élever, de passer de l'arrière-plan au premier plan, — de l'atelier du bonhomme Phlipon au salon de Mme Roland.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

13 juillet

La réforme des contributions directes a avorté. Cet avortement pris la forme d'un ajournement, mais personne ne peut se tromper sur son caractère vrai. La Chambre a décidé qu'elle reprendrait aussitôt que possible, dans sa session extraordinaire d'automne, la discussion qu'elle était obligée d'interrompre : en fait, le temps lui manquera pour la reprendre utilement, de même qu'il vient de lui manquer pour la poursuivre et la mener à terme avant la session des conseils généraux. Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ; il ne suffit même pas de partir à temps, il faut ne pas se surcharger d'un bagage trop lourd, trop encombrant, lorsqu'on veut faire rapidement une route difficile. Dès le premier jour où le projet du gouvernement a été déposé, on a été frappé de son ampleur et de sa complexité. Il comprenait plus de quatre-vingt-dix articles, et touchait à un si grand nombre de questions que non seulement des semaines, mais des mois, peut-être même des années auraient été nécessaires pour les résoudre avec une attention suffisante. Il est vrai de dire que la plupart de ces questions avaient été traitées maintes fois, qu'elles avaient été mises et remises à l'étude, qu'elles avaient exercé déjà la patience des assemblées ; mais cela ne veut pas dire qu'elles avaient été sérieusement élaborées, ni qu'elles étaient arrivées à ce point de maturité où il ne reste plus qu'à cueillir le fruit du travail antérieur. M. Waldeck-Rousseau, dans un discours récent, parlait avec une juste appréhension de cette prodigieuse quantité de matière qui est jetée sous la meule parlementaire, et que celle-ci ne parvient pas à broyer. On croit volontiers qu'une question est prête à recevoir sa solution parce qu'on en a entendu parler pendant longtemps. Mais lorsque, en effet, on veut conclure et soumettre à la précision d'un texte législatif les idées générales et confuses qui alimentaient les conversations, et même les discussions parlementaires, on s'aperçoit que rien de tout cela n'avait été digéré, et on rencontre sur tous les points des difficultés ou des obstacles. C'est ce qui vient d'arriver une fois de plus, et la leçon a été particulièrement instructive. A peine avait-il été mis en discussion, on s'est aperçu que le projet du gouvernement touchait à tout et ne résolvait rien. Les

objections venaient de tous les côtés de l'horizon, tantôt de la gauche, tantôt de la droite, tantôt du centre. Que serait-ce lorsqu'on aborderait le projet article par article, et qu'il faudrait répondre à tous les amendemens qui ne manqueraient pas de se produire? Il en est résulté un découragement en quelque sorte préalable. Chacun a eu le sentiment de l'impuissance finale à laquelle on marchait. A quoi bon un si laborieux effort puisqu'il ne devait pas aboutir? On avait fait un faux départ; ne valait-il pas mieux s'arrêter tout de suite, revenir en arrière, et chercher une autre voie plus simple et plus directe? C'est le parti qu'on prit, et il n'y en avait pas un autre à prendre.

Nous avons dit que le projet du gouvernement était beaucoup trop compréhensif et touffu. Il présentait en bloc un ensemble de réformes dont chacune aurait rempli toute une session parlementaire. Le tort du ministère est d'avoir pris trop au sérieux les votes précédens de la Chambre, et de les avoir regardés comme un point de départ obligé, comme une base d'opérations solide, sans tenir assez compte de ce qu'ils avaient eu de contingent et de fugitif. Ainsi le ministère Bourgeois avait fait voter par la Chambre la suppression de l'impôt des portes et fenêtres et de l'impôt personnel mobilier. Cette suppression se rattachait à tout un système que la Chambre n'avait, en somme, ni accepté ni repoussé. Il n'y avait eu là rien de définitif. Le ministère en a jugé autrement; il a supprimé l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt personnel mobilier. A la vérité, le second a été aussitôt rétabli sous un autre nom; il devait s'appeler dorénavant taxe d'habitation; mais quoique l'ancien impôt fût très reconnaissable sous ce nouveau vocable, il présentait des particularités nouvelles dont chacune était de nature à provoquer des discussions à perte de vue. On peut ne pas toucher à notre vieil édifice fiscal; on peut encore, si on y touche, le faire avec beaucoup de ménagement et de discrétion; mais dès qu'on porte la main sur une ou sur plusieurs des colonnes principales qui lui servent d'assises, le monument est ébranlé dans son ensemble. Le projet du gouvernement, dans sa hardiesse, ne tenait pas compte de la solidarité qui existe entre toutes les pièces du système. Il ne tenait pas compte, non plus, des problèmes déjà posés sans être encore résolus. Le Sénat, pendant que la Chambre discutait la réforme des quatre contributions, était aux prises avec celle des boissons. Il est saisi, en outre, de la réforme de l'impôt sur les successions. Si on fait le total de toutes ces réformes, et si on cherche à quel chiffre elles correspondent dans le budget, on arrive à un milliard de recettes, qui étaient perçues jusqu'ici avec une facilité et une sécurité merveilleuses, et qui se trouvent mises en question. Il y a là de quoi effrayer. Qui peut répondre de la valeur des systèmes nouveaux? N'auraient-ils pas d'autre tort, ils ont celui de n'avoir pas été éprouvés. En les adoptant, on mettait une large, une redoutable part d'inconnu dans le

rendement de nos budgets futurs. Plus on y réfléchissait, plus l'incertitude et l'anxiété entraient dans les esprits. Mais, comme il arrive souvent, ce n'est pas de cela qu'on parlait le plus, bien que ce ne fût pas à cela qu'on pensât le moins. Le gouvernement avait introduit dans son projet l'impôt sur la rente : cet impôt n'a pas tardé à détourner sur lui et à accaparer l'attention. Le reste du projet est resté dans la pénombre, pendant que toute la lumière de la discussion se concentrait sur la rente et sur l'inconvénient qu'il pouvait y avoir à la taxer.

Le débat a été très brillant. Depuis longtemps la Chambre n'avait pas entendu des discours aussi bien venus que ceux de M. Ribot et de M. Rouvier. L'effet a été des plus vifs et des plus profonds. A dire vrai, il n'a pas tenu seulement à tel ou tel discours, mais à l'ensemble même de la discussion et à la manière dont elle a été conduite par l'opposition, alors que le ministère paraissait de plus en plus étonné, incertain, irrésolu. Au point de vue de la simple tactique parlementaire, c'était une faute de laisser, pendant quatre séances consécutives, se produire des discours dont l'effet allait toujours croissant, sans prendre la parole et sans rien faire pour effacer, ou du moins pour diminuer une impression qui a fini par s'emparer de l'Assemblée presque tout entière. Le ministère s'était-il donc trompé sur les dispositions de la majorité ? Il avait cru celle-ci non seulement prête à voter l'impôt sur la rente, mais désireuse de le faire, afin d'écarter une fois pour toutes une question qui pesait sur elle d'un poids de plus en plus lourd, et qui était devenue une arme entre les mains des socialistes et des radicaux. Était-ce là une erreur? Oui, si on en juge d'après le résultat; non, si on se reporte à l'état d'esprit où la Chambre était encore il y a trois semaines. Nous laissons de côté le fond de la question. Parmi ceux qui étaient résignés à l'impôt sur la rente, aucun n'en était un partisan bien enthousiaste. On le regardait beaucoup plus comme une nécessité politique que comme une réforme désirable en elle-même. Mais la disposition à le voter était très répandue sur presque tous les bancs de la Chambre, et si le gouvernement avait su profiter de cette disposition, l'entretenir, la maintenir, il serait sans doute arrivé au résultat qu'il s'était proposé. Il n'en a rien fait. Il est intervenu trop tard dans le débat. Comment a-t-il pu laisser sans réponse immédiate le discours de M. Ribot? C'est à peine si M. Ribot a occupé la tribune pendant une demi-heure. Il y était monté, a-t-il dit, plutôt pour expliquer son vote que pour se livrer à de longs développemens sur la question. Mais jamais il n'avait eu plus de talent. Il s'est montré simple, concis, grave, ému. Il a rappelé que la rente reposait sur un contrat passé entre l'État et son créancier, et qu'une seule des parties n'était pas maîtresse d'en modifier les termes. Il ne s'est pas contenté de cette affirmation, inspirée par la

nature même des choses; il est remonté aux origines historiques de la rente et a soutenu que des engagemens solennels avaient été pris, d'où résultaient pour elle des immunités et des privilèges particuliers. Que l'on admette ou non sa thèse, M. Ribot l'a exposée avec une puissance de conviction communicative. Le gouvernement n'a rien fait pour combattre l'impression de sa parole, et M. Rouvier, le lendemain, l'a retrouvée tout entière, répandue en quelque sorte dans l'atmosphère de la Chambre, lorsqu'il a prononcé le beau discours qui a porté l'émotion à son comble. M. Rouvier, lui aussi, s'était tu pendant longtemps, pendant plus longtemps que M. Ribot, et pour des causes différentes. C'est une véritable rentrée qu'il faisait sur la scène parlementaire, et cet homme si intelligent, si bien doué par la nature de toutes les facultés qui aident à tout comprendre et à tout exprimer, avait très habilement choisi l'occasion qui se présentait à lui. La Chambre a assisté à une véritable fête oratoire, et presque tout entière elle a éclaté en applaudissemens prolongés. Les parties contestables du discours de M. Rouvier, — car il y en avait, — disparaissaient dans l'ensemble, et le tout était emporté par un souffle d'éloquence qui, lorsqu'il passe sur les assemblées, incline, au moins pour un moment, toutes les têtes. L'effet a été encore augmenté le lendemain par les comptes rendus et par les appréciations des journaux. M. Rouvier a dit sans doute beaucoup de bonnes choses, utiles, courageuses; mais, dans le nombre, celles qui dénotaient peut-être le plus de courage ou d'indépendance d'esprit se rattachaient à la défense de notre système d'impôts, si attaqué, si calomnié, et qui pourtant, depuis un siècle, a fait ses preuves avec une solidité que rien n'a entamée. Si on juge un système d'après le maximum de rendement qu'il produit, et d'après le minimum de frottement ou de résistance qu'il rencontre, il faut convenir que le nôtre est merveilleusement adapté soit à son but spécial, soit à nos mœurs et à notre caractère. Il nous a aidé à traverser sans faiblir les crises les plus cruelles de notre histoire. Pourquoi donc le changer? Pourquoi emprunter à l'étranger, tantôt à l'Allemagne, tantôt à l'Angleterre, des parcelles de leur propre système? Car ce n'est jamais que des parcelles que nous leur empruntons, et pour cause; nous ne pourrions pas nous plier à une imitation absolue. Mais il résulte de ce mélange quelque chose d'hétéroclite et de bâtard qui ne satisfait ni la raison pure ni la raison pratique. Voulons-nous établir l'impôt sur les revenus, sur tous les revenus, y compris la rente, comme il existe en Angleterre? Alors, pourquoi laisser subsister une exception au profit des revenus du travail? On peut théoriquement admettre que les revenus de la rente soient frappés si tous le sont; mais s'ils ne le sont pas tous, pourquoi ne pas faire bénéficier la rente d'une exemption qui profite à d'autres? Et si tous les revenus ne sont pas atteints directement, si on maintient ou si on

rétablit un impôt qui s'appelait autrefois personnel-mobilier, qui s'appelle dans le projet ministériel cédule ou taxe d'habitation, pourquoi cet impôt ne s'appliquerait-il pas aussi bien au revenu de la rente qu'à celui du travail? C'est ce que demandaient les radicaux; c'est ce que proposait M. Doumer. Le gouvernement, faute d'avoir fait un choix résolu et d'avoir adopté un système complet, est resté dans une situation intermédiaire où les coups sont tombés sur lui de toutes parts. Il a paru reconnaître, dès les premiers jours du débat, que cette situation n'était pas tenable, et son attitude s'en est ressentie.

M. le ministre des finances a prononcé trop tard un discours qui, au point de vue purement spécial et technique, ne manquait ni de vigueur, ni de logique : il aurait pu produire un effet utile si la partie, dès ce moment, n'avait pas été déjà à peu près perdue. M. le Président du Conseil est intervenu à son tour; il a dit des choses excellentes, mais également tardives. Le résultat de la bataille était très douteux. L'attaque, de la part de quelques orateurs du centre, avait été si habile et si véhémente; la défense, de la part du gouvernement et de ses amis, avait marqué tant d'hésitation et si peu de confiance, que le dénouement paraissait de plus en plus à craindre. Il était bien certain que le projet ministériel ne passerait pas, et que, si on se mettait à le discuter, on n'en sortirait pas; mais que faire? Comment obvier à la difficulté qui se présentait d'un côté comme de l'autre, à quelque parti qu'on s'arrêtât? Heureusement, les radicaux ont sauvé la situation, et les socialistes les y ont aidés, bien qu'ils aient adopté, ceux-ci et ceux-là, une attitude absolument différente. Les socialistes se sont déclarés partisans du projet du gouvernement, sinon dans sa totalité, au moins dans sa partie essentielle qui était à leurs yeux l'impôt sur la rente. Il y avait là un vague parfum de violation de contrats, que la discussion n'avait pas suffisamment dissipé, et qui charmait M. Jaurès. Le député de Carmaux a prononcé un grand discours dans lequel, comme l'a dit M. Méline, il a embrassé le gouvernement, pour mieux l'étouffer. Il a affecté de voir dans l'impôt sur la rente une première, mais redoutable atteinte portée au capital, sous sa forme jusqu'ici la plus sacrée. Il s'est dit heureux qu'un ministère modéré proclamât que l'État ne saurait jamais se lier *in æternum*, et qu'il restait toujours maître de reviser, c'est-à-dire de violer les engagemens qu'il avait pris. Cette manière ingénieuse de défendre le projet du gouvernement rendait au gouvernement lui-même et à ses amis une partie de leur liberté. On ne pouvait pas admettre, en effet, que le vote du projet pût être présenté comme une victoire des socialistes. Le discours de M. Jaurès a contribué à fixer les dispositions finales de la majorité. Mais encore fallait-il trouver une porte de sortie, et peut-être cela n'aurait-il pas été facile sans les radicaux, et surtout sans M. Doumer, qui s'est montré leur chef dans cette circonstance. A l'in-

verse des socialistes, M. Doumer s'est déclaré l'adversaire passionné de l'impôt sur la rente. Peut-être espérait-il se réconcilier avec le monde des affaires qu'il a si violemment ému et troublé par son impôt global sur le revenu. Peut-être voulait-il tout simplement faire acte d'opposition. Peut-être aussi avait-il le sentiment plus ou moins distinct que l'impôt sur la rente lui enlèverait un argument pour l'avenir et rendrait plus difficile l'établissement de l'impôt global. Quoi qu'il en soit, il s'est prononcé contre. On a eu beau lui dire que l'impôt sur la rente était certainement compris dans l'impôt général tel qu'il l'avait présenté lui-même et que, sur ce point du moins, le projet de M. Cochery ne faisait pas autre chose que le sien, la seule différence est qu'il le faisait plus ouvertement, M. Doumer n'a voulu rien entendre. S'il s'était borné à critiquer le projet ministériel et à renouveler contre lui, bien qu'à un point de vue différent, les critiques de M. Ribot et de M. Rouvier, peut-être aurait-il augmenté l'embarras du ministère et le désarroi de la majorité. Mais il a voulu faire plus. Il a repris son propre ancien projet, et, après y avoir introduit quelques corrections qui ne l'amélioraient guère, il l'a présenté comme amendement au projet du gouvernement. Il ne pouvait pas rendre un meilleur service à M. Cochery et à M. Méline. Son initiative devait dissiper une équivoque sur laquelle les radicaux vivaient depuis trois mois, à savoir que leur système avait eu, et qu'il conservait *in petto* la majorité dans le parlement. Était-ce vrai? Il était bon qu'on le sût avant de se séparer. Mais il était imprudent, de la part de M. Doumer, de le demander. Lorsque lui-même était au pouvoir et que la Commission du budget attaquait son projet, il ne cessait de l'exhorter à en présenter un autre, sachant fort bien qu'aussitôt les coups qui tombaient drus et serrés sur le sien se diviseraient pour le moins, et qu'une partie se détournerait sur la Commission. Celle-ci s'est bien gardée de tomber dans le piège qu'on lui tendait. M. Doumer, emporté par une humeur généreuse et batailleuse, n'a pas été aussi sage. Croyant sans doute retrouver tout entière sa majorité du mois de mars dernier, — elle s'était élevée à 48 voix, — il a déposé hardiment son projet. Aussitôt, la Chambre a un peu oublié celui du gouvernement. M. Méline, dans le discours qu'il a prononcé, discours d'ensemble où il a envisagé toutes les faces de la question et de la situation, a pu glisser sur son propre système pour s'appesantir sur celui de M. Doumer. Cette partie de ses observations a été, de l'aveu général, la plus remarquable, et aussi la plus applaudie. La majorité, un peu troublée, ébranlée par la discussion antérieure, a été heureuse de se reformer contre l'impôt global des radicaux. Il y avait là, pour elle, une occasion et un moyen inespérés de donner au ministère une marque de confiance et de préférence. Peut-être n'aurait-on pas pu l'amener, dans l'état où étaient les choses, à voter l'impôt sur la rente de M. Cochery; mais voter contre l'impôt

global de M. Doumer, elle y était toute prête. Elle l'a fait. La majorité n'a pas été considérable, elle s'est élevée à 29 voix; mais si on ajoute ces 29 voix en moins aux 48 voix en plus que le projet avait eues à la fin de mars, c'est 77 voix que le projet d'impôt général sur le revenu a perdues en quelques semaines. Encore faut-il dire qu'un certain nombre de députés, liés par leur vote antérieur, n'ont pas osé reprendre tout de suite leur liberté. On a vu par les scrutins qui ont suivi que la véritable majorité gouvernementale était d'environ 90 voix. Le rejet du projet Doumer a permis à la Chambre de trancher la question politique au profit de M. Méline et du cabinet actuel. Il ne restait plus qu'à trouver un moyen d'ajourner une réforme qu'on n'avait plus aucun espoir de faire aboutir en ce moment : après la victoire que le gouvernement venait de remporter sur les radicaux, cela était devenu plus facile. Dès ce moment, tout le monde savait bien qu'on allait à la disjonction, c'est-à-dire à la mise de la réforme hors du budget, et qu'on voterait les quatre contributions des années précédentes. On n'y est pas allé de la manière la plus directe ni la plus simple ; on s'est embrouillé, on s'est égaré, on a fait un certain nombre de fausses manœuvres; mais, finalement, on a atteint le but parce qu'il était devenu immanquable. Après quoi la Chambre s'est séparée.

C'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Il faut pourtant avouer qu'il y a quelque chose de plus en plus décevant dans ce long effort parlementaire, mené avec tant de bruit, au milieu de tant de discours, de tant d'espérances confuses mais ardentes, pour arriver à un résultat purement négatif. Nous n'établissons aucune comparaison entre l'impôt global sur le revenu de M. Doumer et l'impôt par cédules, y compris la rente, de M. Cochery. Le second a servi à éliminer complètement le premier; mais c'est le seul service qu'il ait rendu, et il semble bien que, de cette lutte où il a vaincu l'adversaire, il soit sorti lui-même épuisé. La Chambre ne désire revoir ni l'un ni l'autre systèmes, bien qu'elle ait voté une résolution par laquelle elle se promet à elle-même de reprendre le plus tôt possible le débat qu'elle s'est vue obligée d'interrompre. Au fond, son impuissance se manifeste de plus en plus. Elle a beau aborder successivement telle réforme, puis telle autre, les difficultés qu'elle rencontre sont toujours plus fortes que son intelligence politique et sa bonne volonté. Il y a dans la Chambre une majorité contre l'impôt global de M. Doumer; mais peut-être y en a-t-il une aussi contre l'impôt à cédules de M. Cochery. La Chambre a paru successivement accepter soit l'un, soit l'autre, mais à la condition de ne pas en aborder les détails. Le jour où on les aborderait, la débandade serait générale. On verrait se produire, d'abord sur tel article, puis sur tel autre, les plus étranges coalitions. L'ajournement, que presque tout le monde désirait d'ailleurs, a été rendu inévitable par la rencontre, dans un même scrutin, des voix des socialistes, des radi-

dicaux et de la droite. Les rencontres de ce genre se produiraient à tous les détours du chemin. Il n'y a pas de majorité au Palais-Bourbon pour une profonde réforme fiscale. Peut-être en trouverait-on une pour une réforme modeste, portant sur un de nos impôts, non pas même pour le supprimer, mais pour l'améliorer. Celui de tous à qui on a fait la plus mauvaise réputation est l'impôt des portes et fenêtres; on n'a pourtant pas trouvé encore quelque chose de mieux à mettre à la place, et il ne semble pas, au surplus, qu'il soit aussi discrédité dans le pays qu'il l'est, ou qu'il a paru l'être à la Chambre. Il n'y aurait que moitié mal à ce qui vient d'arriver, si la constatation qui s'en dégage nous rendait plus prudent, plus timide même, à promettre et à entreprendre beaucoup. Le gouvernement fera sagement, avant d'arrêter ses nouveaux projets, de consulter sa majorité et de se mettre d'accord avec elle. C'est ainsi qu'on procède en Angleterre, et il y a là une méthode de travail qu'on ne saurait trop recommander. Si on envisage les réformes éventuelles, non pas seulement au point de vue spécial et technique, mais au point de vue politique, les meilleures sont celles qui resserrent la majorité, et les plus mauvaises celles qui la désagrègent et la dispersent. Un ministère doit gouverner avec ses amis, et ne s'engager dans une entreprise quelconque qu'après s'être assuré qu'il sera suivi par eux. Il n'y a pas pour lui de surprise plus fâcheuse que celle qui vient de se produire. Au désagrément d'être combattu par des hommes comme M. Ribot et M. Rouvier, est venu s'ajouter celui d'être défendu, en termes ironiques et narquois, par M. Jaurès et par M. Rouanet. Les épreuves de ce genre sont mauvaises. MM. Méline et Cochery, aidés comme nous l'avons dit par les maladroites manœuvres des radicaux, ont sauvé la situation à force de courage; mais ils auraient tort de s'exposer une fois de plus à de pareilles aventures. M. Bourgeois a si bien cru la situation mûre pour lui, qu'il a découvert son impatience à ressaisir le pouvoir, et qu'il a sommé M. Méline de poser la question de confiance sur un point quelconque de son projet. M. Bourgeois ne s'est pas fait de bien en prenant cette attitude, mais il ne l'a prise que parce que M. Méline n'avait pas traversé la discussion sans se faire ou sans éprouver quelque mal. Les vacances parlementaires opéreront sur tout le monde comme un calmant. Elles donneront au ministère le temps de mieux combiner ses plans pour la session prochaine. Puisse-t-elle être plus utilement remplie que celle-ci! Dans vingt mois au plus tard, si elle n'est pas dissoute avant l'heure, la Chambre devra comparaître devant le pays. Que diront ses membres, redevenus simples candidats, lorsque les électeurs leur demanderont ce qu'ils ont fait pendant quatre années et demie de législature? Ils ont renversé beaucoup de ministres. Ils en ont essayé de très divers, de très différens les uns les autres, depuis M. Charles Dupuy et M. Casimir-Perier jusqu'à M. Bourgeois et à M. Doumer, enfin jusqu'à M. Méline

et à M. Barthou. Quand on se rappelle les origines de cette assemblée et les noms de ceux qui y ont présidé, il semble que ce passé d'hier s'éloigne dans le recul le plus lointain. Nous sommes, en effet, fort loin de ces débuts. Des transformations profondes se sont faites depuis lors ; beaucoup d'hommes ont été usés, beaucoup d'idées et de systèmes aussi ; mais où en sommes-nous aujourd'hui, et où trouverons-nous un point d'arrêt provisoire qui nous permette de reconnaître la situation et de respirer un moment? Nous nous rassurerions si cette mobilité excessive pouvait être confondue avec la marche du progrès; mais comment se faire à cet égard la moindre illusion puisque rien ne réussit, puisque tout avorte, et que la seule différence entre le lendemain et la veille est un peu plus de fatigue et d'usure ? Il était temps que les vacances arrivassent. Nous avons parlé d'un discours que M. Waldeck-Rousseau a prononcé, il y a quelques jours, à Saint-Mandé, au banquet de l'Industrie et du Commerce parisiens. M. Waldeck-Rousseau n'a indiqué qu'un remède à la maladie dont nous souffrons et dont il a fort bien décrit les caractères, c'est la dissolution. Mais est-ce bien un remède? Il faudrait, pour le croire, être sûr que le mal n'est que dans la composition actuelle des Chambres, et que la pleine santé est dans le pays : nous ne le sommes pas.

Depuis plusieurs semaines, la situation de l'Orient est troublée par l'insurrection crétoise. La cause en est assez obscure. Le principal grief des insurgés qui ait été porté par les journaux à la connaissance de l'Europe, est la non-observation de la convention d'Halepa. Cette convention, qui a été le développement et la confirmation du pacte fondamental de 1868, a été faite dix ans plus tard; c'est dire qu'elle ne correspond peut-être plus exactement aux nécessités actuelles, puisqu'elle date déjà de dix-huit ans ; mais, telle qu'elle est, elle aurait dû être strictement observée par la Porte, et il semble bien qu'elle ne l'ait pas été. Peut-être la responsabilité n'en revient-elle pas à la Porte seule. La convention d'Halepa porte la création d'une assemblée nationale crétoise, qui, si elle s'était réunie et avait fonctionné d'une manière normale, aurait sans doute pourvu à tous les besoins de la situation, au fur et à mesure que celle-ci se serait développée. Mais si la Porte n'a mis aucun empressement à réunir l'assemblée, les Crétois n'en ont pas toujours mis davantage à choisir les députés qui devaient les y représenter ; on cite un certain nombre de districts qui n'ont jamais voulu élire les leurs ; de sorte que, par la négligence des uns ou par l'abstention des autres, l'assemblée est en quelque sorte tombée en désuétude. Les vœux du pays n'ayant pas trouvé à s'exprimer légalement, le malaise est devenu de plus en plus grand et l'insurrection a éclaté. On s'est plaint de ce que le gouverneur de l'île n'était pas un chrétien, En fait, il a été tantôt chrétien et tantôt musulman, et la Porte n'a

manqué sur ce point à aucun engagement formel. Au reste, les motifs de l'insurrection ont une importance secondaire. Ceux qu'on donne, ceux qu'on avoue ouvertement, ne sont pas toujours ceux qui agissent le plus. Quoi qu'il en soit, les insurgés ont réclamé dès le premier jour un gouverneur de leur religion et la réunion de l'Assemblée nationale. Ils les ont réclamés par les armes, et il y a eu, de part et d'autre, des actes très regrettables pour l'humanité. Le sang a coulé, ici le sang chrétien et là le sang musulman. Les villes ont été désertées. Sur un point des troupes turques ont été assiégées ; sur d'autres elles ont commis des violences et des massacres. Le mal qui venait de se manifester, — et ce symptôme est plus inquiétant encore que tous les autres, — ne s'est pas localisé et enfermé dans l'île ; il a eu des répercussions immédiates sur divers points de l'Anatolie, où l'insurrection arménienne était à peine éteinte, et de la Syrie, où les Druses se sont livrés aux déprédations dont ils sont volontiers coutumiers. Nous n'avons pas besoin de dire qu'en Grèce l'opinion publique, si facilement inflammable, s'est intéressée passionnément à ce qui se passait en Crète. Quelle que soit la sagesse du gouvernement du roi Georges, les instincts populaires sont difficiles à contenir lorsque la Crète est en ébullition ! Les pays voisins, dans l'incertitude de ce qui peut arriver, prennent aussitôt une attitude d'observation très attentive et même un peu tendue, et l'Europe tout entière ne peut pas se montrer indifférente à un état de choses où la moindre étincelle malencontreuse pourrait faire naître et propager l'incendie.

Toutefois cette situation ne devient vraiment périlleuse que si une grande puissance cherche à en profiter à l'exclusion des autres et à la faire servir à son intérêt particulier. Il est difficile que l'insurrection puisse se soutenir longtemps en Crète, à moins de recevoir quelque encouragement et quelque appui étrangers. On s'est demandé dès le début si le mouvement avait été parfaitement spontané, et dans certains pays, la presse a émis à ce sujet des doutes que rien, il faut le dire, n'est venu confirmer, ni alors ni depuis. Il ne semble pas que l'insurrection ait été le résultat d'un mot d'ordre du dehors. L'attitude de toutes les puissances sans exception a été correcte ; elle n'a d'ailleurs pas tardé à devenir uniforme, et à se traduire par des démarches collectives. Nous avons peut-être fait, nous avons peut-être dit quelques jours avant les autres ce que tous les autres ont dit et on fait presque aussitôt après nous, et, si l'on veut, presque en même temps que nous. Au reste, la conduite à suivre était indiquée par la nature même des choses. Il fallait, tout en adressant aux insurgés des paroles de modération, s'efforcer de dégager de leurs griefs ce qu'ils pouvaient avoir de légitime et en apporter l'expression à la Porte. Il fallait faire entendre en Grèce des conseils de circonspection et de réserve. Il fallait, avant tout, pourvoir à la sécurité de nos nationaux respectifs. C'est ce qui a été fait d'abord

séparément par chaque puissance, puis collectivement par toutes, ce qui devait donner à leurs démarches plus d'autorité et d'efficacité. Les puissances ont conseillé à la Porte d'envoyer en Crète un gouverneur chrétien, de réunir sans délai l'Assemblée nationale et de s'inspirer de ses désirs en vue des réformes indispensables, enfin de proclamer une amnistie générale. A ces conditions, il y avait lieu d'espérer que l'insurrection prendrait fin.

Le sultan Abdul-Hamid est trop intelligent pour n'avoir pas compris ce que ces conseils avaient de sage et de désintéressé. La situation était grave; elle menaçait tous les jours de le devenir davantage. Le désintéressement même de toutes les puissances, qui se manifestait par un accord complet entre elles toutes, ne devait pas être soumis à des tentations trop fortes, c'est-à-dire trop prolongées. Qui sait, en effet, s'il se serait maintenu jusqu'au bout? Une fausse manœuvre de la part du sultan, une obstination déplacée, un refus d'adhésion inopportun auraient permis aux puissances de reprendre leur liberté. Abdul-Hamid l'a senti, et il a fait droit sur tous les points aux conseils qui lui étaient donnés. Il a commencé par nommer en Crète un gouverneur chrétien; il a décidé que l'Assemblée nationale serait réunie immédiatement; il a fait un peu plus de difficultés pour promettre l'amnistie générale, mais enfin il y a consenti. Dès lors, l'insurrection ne pouvait plus se poursuivre sans changer de caractère et sans prendre une allure purement révolutionnaire; mais, du même coup, elle devait perdre les sympathies qu'elle avait, à certains égards, excitées en Europe. Quelques jours se sont passés, jours de véritable anxiété, pendant lesquels on a pu se demander comment les événemens tourneraient. Il y a dans toutes les insurrections des élémens très divers. S'il y en a de légitimes, il y en a qui ne le sont pas. S'il y en a de politiques, il y en a de violens. A côté des hommes qui se sont armés pour faire respecter leurs droits, il y en a d'autres qui l'ont fait pour violer le droit d'autrui. Les insurgés ont été livrés pendant quelques jours aux conseils des uns et des autres, et les suggestions imprudentes ont pris, comme il arrive toujours en pareil cas, un degré d'énergie de plus en plus pressant au moment décisif. En même temps les agences apportaient à l'Europe occidentale des nouvelles alarmantes. Heureusement, ces nouvelles ne correspondaient pas à la vérité. Soit qu'ils aient été éclairés par leur propre sagesse, soient qu'ils aient prévu l'abandon auquel ils s'exposeraient s'ils passaient outre, les insurgés ont prêté l'oreille aux propositions qui leur étaient faites. Leurs principaux chefs se sont réunis à Fré, dans l'Apokorona, et ils ont arrêté à l'unanimité des résolutions dont ils ont fait part officiellement au doyen du corps consulaire à la Canée, M. Gennadios, consul de Grèce. Une difficulté se présentait au sujet du mandat des membres de l'Assemblée nationale. Ce mandat est ancien. De plus, comme nous l'avons dit, les députés ne

sont pas au complet. Ces objections dont on faisait naguère encore tant de bruit ont perdu de leur gravité dès qu'on l'a bien voulu. Les chefs insurgés ne font plus d'opposition à la réunion de l'Assemblée nationale; ils attendent d'elle des réformes, et des délégués vont être nommés dans chaque district pour en rédiger en quelque sorte les cahiers. Beaucoup de difficultés sont encore à prévoir. Le bruit court qu'un certain nombre d'insurgés refusent de se soumettre, et vont rédiger une protestation contre l'Assemblée de Fré. Les musulmans de leur côté, ou du moins les plus échauffés d'entre eux, se montrent indignés des concessions faites, et un certain nombre refusent de prendre part aux travaux de l'Assemblée. Que seront les vœux exprimés par celle-ci? Seront-ils accueillis sans délai ni résistance? Pourront-ils l'être? Ce sont là des questions qui restent incertaines. Il faudrait exagérer l'optimisme pour croire que tout est terminé en Crète, et que la situation de l'Orient, hier encore si agitée, a retrouvé son calme et son équilibre toujours artificiels. Le premier acte seul est terminé. Il s'est bien terminé parce que l'Europe a été, depuis le commencement jusqu'à la fin, parfaitement unie, et que toutes les puissances se sont mises et sont restées d'accord les unes avec les autres. Si la même prudence, la même réserve, le même désintéressement, la même union président aux actes suivans, ils se termineront bien à leur tour, malgré les tentatives qui ne manqueront pas d'être faites pour en troubler le cours et en changer le dénouement. Quant à dire si ces heureux sentimens continueront d'animer toutes les puissances sans aucune exception, et si le sultan montrera de son côté la même disposition à accepter les transactions nécessaires, tout ce que nous pouvons pour le moment, c'est en émettre l'espoir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.